FLAMARANDE

A M. EDME SIMONNET, MON PETIT-NEVEU.

GEORGE SAND.

I.

Flamarande, juillet 1874.

J'ai été un des principaux acteurs dans le drame romanesque de Flamarande, et je crois que nul n'est plus à même que moi d'en raconter les causes et les détails, connus jusqu'à ce jour de bien peu de personnes, quoiqu'on en ait beaucoup et diversement parlé. Je suis arrivé à l'âge où l'on se juge sans partialité. Je dirai donc de moi le bien et le mal de ma conduite dans cette étrange aventure. J'ai aujourd'hui soixante-dix ans; j'ai quitté le service de la famille de Flamarande il y a dix ans. Je vis de mes rentes sans être riche, mais sans manquer de rien. J'ai des loisirs que je peux occuper à mon gré en écrivant, non pas toute ma vie, mais les vingt années que j'ai consacrées à cette famille.

C'est en 1840 que j'entrai au service de M. le comte Adalbert de Flamarande en qualité de valet de chambre. Les gens d'aujourd'hui se font malaisément une idée juste de ce qu'était un véritable valet de chambre dans les anciennes familles, et, à vrai dire, je suis peut-être un des derniers représentans du type approprié à cette fonction. Mon père l'avait remplie avec honneur dans une maison princière. La révolution ayant tout bouleversé et ses maîtres ayant émigré, il s'était fait agent d'affaires, et, comme il était fort habile, il avait acquis une certaine fortune. C'était un homme de mérite en

son genre, et je lui ai toujours entendu dire que dans son état il fallait savoir mettre la ruse au service de la vérité et au besoin la duplicité à celui de la justice.

Nourri dans ces idées, j'eus une jeunesse sérieuse; j'étudiai le droit avec mon père, et je l'appris par la pratique mieux que dans les livres. Il ne voulut pas que je fusse élève en droit proprement dit et que je me fisse recevoir avocat. Il craignait de me voir contracter l'ambition du barreau. Il disait qu'à moins de grandes qualités naturelles dont je n'étais pas doué, c'était un métier à mourir de faim. Il ne voulait pas non plus me voir devenir avoué, aimant mieux me léguer son cabinet d'affaires que d'avoir à m'acheter une charge. Malheureusement mon excellent père avait une passion, il était joueur et, au moment où j'allais lui succéder, il se trouva si endetté que je dus songer à trouver une occupation personnelle convenablement rétribuée. C'est alors que M. de Flamarande, qui avait eu plusieurs fois affaire à nous pour diverses consultations, me fit l'offre de me prendre aux appointemens de trois mille francs, défrayé de toute dépense relative à son service.

Mon père me conseillait d'accepter, et la place me convenait. J'eusse désiré seulement avoir le titre d'homme d'affaires, d'homme de confiance, ou tout au moins de secrétaire. Le comte refusa de me donner cette satisfaction. — Vous n'entrez, me dit-il, ni chez un fonctionnaire, ni chez un homme de lettres : je n'aliénerai jamais mon indépendance, et je ne me mêle point d'écrire. Il serait donc ridicule à moi d'avoir un secrétaire. Je n'ai besoin que d'un serviteur attaché à ma personne, assez bien élevé pour me répondre, si je lui parle, assez instruit pour me conseiller, si je le consulte. Le titre qui vous répugne est très honorable chez les personnes de votre condition, puisque votre père l'a porté longtemps; en le repoussant, vous me feriez croire que vous avez des idées révolutionnaires, et dans ce cas nous ne saurions nous entendre.

J'entrai donc comme valet de chambre, et mon père étant mort peu de temps après laissant plus de passif que d'actif, je n'eus pas le choix de mon existence. Il s'agissait d'acquitter ses dettes au plus vite, car il m'avait enseigné l'honneur, et je ne voulais pas être le fils d'un banqueroutier. Je pris des termes avec les créanciers, mais ils exigeaient un certain à-compte. Je dus demander à mon maître s'il voulait bien avoir assez de confiance en moi pour me faire l'avance de quelques années de mes honoraires. Il me questionna, et voyant ma situation : — J'estime la probité, me dit-il, et j'entends l'encourager; vous devez trente mille francs, je me porte votre caution afin que tous les ans vous puissiez vous libérer avec la moitié de vos gages. Vous prendrez ainsi le temps nécessaire

pour payer sans vous priver de tout; il ne me convient pas que vous soyez près de moi dans la misère.

Au bout de la première année, mon maître, étant content de moi, voulut payer les intérêts courans de la dette paternelle, si bien que, me trouvant son obligé et me faisant un devoir de la reconnaissance, j'acceptai sans en souffrir davantage mon titre de valet et la dépendance de toute ma vie.

II.

J'ai dit ce qui précède pour n'avoir plus à y revenir et pour expliquer comment je me résignai à une condition servile sans avoir rien de servile dans le caractère.

M. le comte Adalbert de Flamarande avait trente-cinq ans lorsque je m'attachai à lui, moi j'en avais trente-six. Il était fort bien de sa personne, mais il avait une mauvaise santé. Il était riche de plus de trois millions de capital et venait d'épouser Mlle Rolande de Rolmont, riche au plus de cinq cent mille francs, mais douée d'une beauté incomparable. Elle avait à peine seize ans. C'était, disait-on, un mariage d'amour. Adalbert de Flamarande était né jaloux. Je dois dire toute la vérité sur son compte. Je n'ai point connu d'homme plus soupçonneux. Aussi était-on très fier lorsqu'il vous accordait sa confiance, et on se sentait jaloux soi-même de la conquérir.

Où je vis sa méfiance naturelle, c'est lorsqu'il me présenta à sa jeune épouse. Je dois dire que jamais plus belle personne ne s'était offerte à mon regard : la taille svelte et les formes gracieuses d'une nymphe, des pieds et des mains d'enfant, la figure régulière et sans défaut, une chevelure admirable, la voix harmonieuse et caressante à l'oreille, le sourire angélique, le regard franc et doux. Je vis tout cela d'un clin d'œil et sans être ébloui. J'avais deviné déjà que, si je manifestais le moindre trouble, M. le comte me jetait dehors une heure après. D'un clin d'œil aussi il vit que j'étais solide et à l'abri de toute séduction; ce fut ma première victoire sur sa défiance.

Marié depuis trois mois, il se disposait à partir avec madame pour visiter sa terre de Flamarande et passer l'été dans le voisinage chez une amie de sa famille, Mme de Montesparre. Je ne sus que je devais l'accompagner que la veille du départ. Je me souviens qu'à ce moment je me permis de lui dire une chose qui me tourmentait. J'avais été mis sur le pied de manger à l'office avec le second valet de chambre et les femmes de madame, tandis que les gens de la cuisine et de l'écurie avaient leur table à part. Les personnes avec qui je mangeais étant fort bien élevées, je n'avais pas à souffrir de

leur compagnie; mais je craignais beaucoup que, dans une maison étrangère médiocrement montée, et telle était celle qu'on pouvait attribuer aux Montesparre, je ne fusse contraint à subir la table commune. J'ai perdu ces préjugés, mais je les avais alors, et l'idée de m'asseoir à côté du palefrenier ou de la laveuse de vaisselle me causait un dégoût profond. Je ne pus me défendre de le dire à M. le comte. — Charles, me répondit-il, ce sont là de fausses délicatesses. Beaucoup de personnes haut placées dans le monde sentent plus mauvais que l'évier, et, quant à l'écurie, c'est une odeur saine et qu'un gentilhomme ne craint pas. Donc vous vous en accommoderez, s'il y a lieu. Ensuite écoutez bien ceci : vous devez avoir un jour ma confiance absolue; c'est à vous de la mériter. Eh bien! la vie est un tissu de périls pour l'honneur et la raison d'un homme impressionnable comme je le suis. La vérité sur le fond des choses est presque impossible à obtenir dans un monde où la politesse est de mentir et le dévoûment de se taire. Savez-vous où l'on découvre la vérité? C'est à l'antichambre et surtout à l'office : c'est là qu'on nous juge, c'est de là qu'on nous brave, c'est là qu'on parle sans ménagement et que les faits sont brutalement enregistrés. Donc le devoir d'un homme qui me sera véritablement dévoué sera d'entendre et de recueillir l'opinion des domestiques partout où il se trouvera avec moi. Je ne vous demanderai jamais rien de ce qui concerne les autres; mais ce qu'on dira de moi, je veux le savoir. Soyez donc toujours en mesure de m'éclairer quand j'aurai recours à vous.

Il me sembla en ce moment que M. de Flamarande, en ayant l'air de me rapprocher de lui, tendait, sans s'en rendre compte, à m'avilir; mais cette pensée, qui me revient sérieuse aujourd'hui, ne fit alors que traverser mon esprit. L'amour-propre l'emporta; je me promis, avec une sorte d'orgueil, d'être au besoin espion au service de mon maître, et je ne fis plus d'objection.

En même temps je me demandai naturellement de qui ou de quoi M. le comte se méfiait au point d'avoir besoin d'un espion; j'avais beau lui chercher des ennemis, je ne lui en connaissais pas encore. Il fallait donc qu'il fût tourmenté par la jalousie conjugale. Je ne me trompais pas.

Mais de qui pouvait-il être jaloux? S'il l'était de tout le monde, pourquoi produisait-il madame avec tant d'éclat? J'aurais compris qu'il tînt son trésor caché. Point! il étalait l'opulence de son bonheur et voulait faire des jaloux, sans songer qu'il se condamnait à l'être le premier.

Je n'ai jamais connu d'homme plus logique et plus illogique en même temps, logique en détail, c'est-à-dire lorsqu'il appliquait son

procédé de déduction à un fait isolé; illogique dans l'ensemble, lorsqu'il s'agissait de relier les faits entre eux; avec cela, c'était une intelligence, et le cœur était grand, on le verra bien à mesure que je raconterai.

Mes répugnances, je ne dirai pas combattues, mais étouffées par lui, je partis pour la campagne avec plaisir. Je ne connaissais que les environs de Paris et quelques villes d'affaires où mon père m'avait envoyé pour des renseignemens à prendre. Je savais très bien voyager, sans avoir voyagé réellement, j'avais assez traversé de terrains pour savoir ce que c'est que la campagne, et ne la détestais pas. J'entendis monsieur dire à madame quand nous approchâmes de Flamarande : — Ma chère, vous avez vu la campagne, vous n'avez encore jamais vu la nature; vous allez la voir. — Je fis mon profit de cette annonce, et j'ouvris des yeux attentifs et curieux.

III.

C'était dans le département du Cantal. Nous avions couru la poste nuit et jour depuis Bordeaux, où M. le comte s'était arrêté pour affaires. Le soleil commençait à descendre quand nous nous trouvâmes en pleine montagne. Monsieur et madame s'extasiaient; moi, je fus pris d'un sentiment de tristesse et de malaise qui devint bientôt de la terreur. Sans doute c'était beau, et, à présent que j'y suis habitué, je le sens très bien; mais au premier abord le vertige des hauteurs au-dessus et au-dessous de moi me troubla tellement que j'étais près de m'évanouir, lorsque l'on s'arrêta à un endroit terrible où la route tournait brusquement sur le bord d'un précipice.

A partir de là, pendant plusieurs lieues, il n'y avait plus qu'un chemin exécrable et véritablement dangereux jusqu'à Flamarande. M. le comte, qui y venait pour la première fois, avait pris des renseignemens et des précautions. On laissa les voitures et les bagages dans une auberge isolée, à l'enseigne de *la Violette*. Là nous attendait une petite calèche de louage assez légère pour nous transporter sur les hauteurs avec des chevaux frais. Chacun de nous prit un sac de nuit, je montai sur le siége avec Mlle Julie, la femme de chambre. Les deux époux dans la voiture échangeaient leurs exclamations admiratives.

Monsieur avait de la lecture et du goût. Quant à madame, j'ignorais absolument si elle avait de l'esprit : les femmes, jalouses de sa beauté, disaient qu'elle était dépourvue d'intelligence; les hommes répondaient qu'elle était assez belle pour s'en passer. Pour moi, ne la voyant que par instans et sans jamais l'entendre

causer, je n'avais aucune opinion à cet égard. Mon service me tenait confiné dans les appartemens du mari, et on pense bien que je ne servais pas à table.

Monsieur faisait remarquer à madame l'étrangeté et la beauté des sites. J'écoutais pour faire mon profit de ses connaissances, lorsque monsieur fit un cri de surprise en prononçant un nom nouveau pour moi, *Salcède!* et il me donna l'ordre de faire arrêter les chevaux. Aussitôt il mit pied à terre et courut embrasser un piéton qu'à première vue j'eusse pris pour un colporteur ambulant. C'était un grand garçon vêtu d'habits grossiers, couvert de poussière, le chapeau de feutre mou tout déformé par la pluie, et portant une boîte verte passée en sautoir, avec cela des mains hâlées et des chaussures impossibles. Derrière lui venait un montagnard ayant sur ses épaules un bagage que j'avais pris d'abord pour un sac de marchandises.

Ce personnage problématique était le jeune marquis Alphonse de Salcède, ami d'enfance du comte de Flamarande. Celui-ci l'embrassa cordialement et le présenta à sa femme en lui disant : — C'est une amitié héréditaire; son père et le mien s'aimaient tendrement. C'est de lui que je vous ai souvent parlé en vous disant qu'il était plus jeune que moi, mais plus mûr que son âge, car, vous le voyez, au lieu de vivre dans le monde, où il pourrait faire grande figure, il court les montagnes en touriste et en savant. Je vous demande votre bienveillance pour lui.

Madame fit un beau sourire au voyageur et lui demanda si on aurait le plaisir de le voir à Montesparre, où l'on se proposait de se rendre le surlendemain, aussitôt qu'on aurait visité le vieux manoir de Flamarande. M. de Salcède répondit qu'il se rendait de ce pas à Montesparre, où il comptait passer plusieurs semaines, pour se reposer de trois mois de voyages pédestres dans le midi de la France et le nord de l'Italie.

Monsieur lui reprocha d'avoir été absent au moment de son mariage; il se fût réjoui de l'avoir pour garçon d'honneur. Là-dessus on allait se quitter, lorsque madame voulut mettre pied à terre pour se dégourdir les jambes, et nous descendîmes tous. — Voyons, dit M. le comte au marquis, tu n'es pas si pressé que de ne pouvoir rebrousser chemin pendant dix minutes. Offre ton bras à Mme de Flamarande et dis-nous, puisque tu viens de passer là, en quel état nous allons trouver ce vieux nid de vautours.

— Je vous accompagnerai tant qu'il vous plaira, reprit Salcède; mais je n'offrirai pas mon bras dans la tenue où je suis; je vous suivrai pour vous donner les renseignemens nécessaires.

Les hommes les plus sérieux ont leur côté frivole, et le comte

se fit un malin, un dangereux amusement d'insister pour que sa femme prît le bras du touriste. — Vous saurez, ma chère amie, lui dit-il, que Salcède est un ours et que vous devez m'aider à l'apprivoiser. Il est si bien plongé dans l'étude des simples, qu'il est resté simple et pur comme la fleur des champs. Il a peur du beau sexe; nous l'avons toujours plaisanté là-dessus, et il ne se défend pas d'être un sauvage, je crois même qu'il s'en vante.

En badinant ainsi, il força son ami à conduire sa femme, ce que du reste M. de Salcède fit avec beaucoup d'aisance, avec cette grâce qu'ont les vrais gentilshommes, et qui remplace la courtoisie en masquant la timidité. Comme madame avait un peu peur du précipice, M. de Salcède la pria de prendre son bras gauche, afin qu'il pût se trouver entre elle et l'abîme, et il lui dit qu'il craignait pour elle le mauvais gîte de Flamarande. Le château était encore en partie debout, mais les appartemens étaient fort délabrés, le père d'Adalbert ne l'ayant visité que rarement, et la famille ayant, dès le siècle dernier, renoncé absolument à l'habiter.

Je ne pus entendre la suite de leur conversation, monsieur m'ayant appelé pour aller chercher l'ombrelle de madame, restée dans la calèche, qui nous suivait lentement; même elle s'était arrêtée pour faire souffler les chevaux, et je dus courir pour rejoindre mes maîtres, qui étaient déjà loin. Quand je les atteignis, ils étaient fort gais. Madame se réjouissait de passer la nuit dans un manoir probablement hanté et d'entendre le cri des hiboux en s'endormant. Monsieur disait qu'il voulait lui procurer une apparition pour éprouver son courage. M. de Salcède assurait avoir très bien dormi dans le donjon, qui était plus propre que le château, vu qu'il n'y avait pas de meubles; il s'y était fait mettre un bon lit de paille et se louait de l'hospitalité des fermiers.

— Eh bien! lui dit M. le comte, puisque tu y dors si bien, il faut y dormir encore cette nuit. Je ne te laisse pas partir; je te tiens, je te garde. Tu nous feras les honneurs de Flamarande, puisque tu l'as habité avant nous et que tu t'en allais sans savoir que nous arrivions. Nous passerons la journée de demain à visiter la propriété, et après-demain nous irons tous ensemble dîner à Montesparre.

IV.

M. de Salcède se fit un peu prier; il désirait sans doute que madame s'en mêlât. A l'instigation de son mari, elle lui passa de nouveau la main sous le bras en lui disant avec sa belle voix douce et son sourire d'enfant : — Nous le voulons! — Vraiment les maris,

tant qu'ils ne sont pas trompés, sont doués d'une étrange candeur; aussi quand ils le sont ou croient l'être, on les voit passer d'un excès à l'autre. Moi, qui n'ai jamais été porté au mariage, je fus en ce moment aussi lucide que monsieur était aveuglé : ce fut ma première observation dans la voie qu'il m'avait ouverte, et cette observation fut aussi nette que profonde.

M. de Salcède n'avait pas encore aimé. Il se croyait épris exclusivement de botanique. Il était candide comme un enfant, et il était bien réellement un enfant; il n'avait à cette époque que vingt et un ans. Il avait des goûts sérieux et jugeait la femme un être frivole, ennemi du travail utile et du recueillement; mais l'âge était venu où la nature parle plus haut que la raison. Il vit cette belle femme et l'aima tout aussitôt comme un fou. Il l'aima d'autant plus qu'il ne s'en aperçut pour ainsi dire point. Du moins je m'en aperçus avant lui, moi qui l'examinais froidement et suivais d'un œil attentif et désintéressé ses mouvemens et ses regards. En un quart d'heure, ce jeune homme avait franchi, sans le savoir, un abîme. Sa figure et sa voix étaient changées. Son attitude était comme brisée, son œil n'avait plus d'éclairs. Sa fierté, qu'il exhalait par tous les pores un instant auparavant, était vaincue. Il ne marchait plus de même. C'était comme s'il n'avait plus conscience de sa force et de sa volonté; il chancelait par momens comme un homme ivre.

Enfin, au bout d'une demi-heure de marche, nous vîmes se dresser devant nous le donjon de Flamarande, énorme bloc de maçonnerie qui dominait d'autres bâtimens en partie ruinés. Le site, que madame trouva magnifique, me sembla vraiment terrible. Le donjon était porté par un rocher à pic de deux ou trois cents mètres, contre lequel un torrent encombré de roches et de débris grondait effroyablement. Sur les pentes rapides des montagnes environnantes s'étageaient de tristes forêts de sapins et de hêtres. Le hameau de Flamarande, c'est-à-dire une douzaine de chaumières perchées sur ce roc isolé, faisait grand effet au soleil couchant; c'était comme un décor de théâtre, mais on ne pouvait imaginer sur ce théâtre que des actions tragiques ou une navrante captivité.

Les fermiers accoururent à notre rencontre, et, comme il paraissait impossible de monter en voiture jusqu'aux maisons, une douzaine de paysans se mirent à pousser les roues et la caisse si vigoureusement que les chevaux arrivèrent sans grand effort jusqu'au pied du donjon. Madame était de bonne humeur, elle trouvait tout charmant. Le vieux fermier Michelin lui présenta son fils et sa bru, avec toute la famille, qui se disposa à déloger du manoir pour nous y installer. Madame jeta un coup d'œil sur le vieux pavillon encore debout qu'occupaient les fermiers. Il y avait là quelques grandes

chambres sombres qui avaient encore des tapisseries et des meubles du temps de Louis XIV. Madame craignit la malpropreté et déclara qu'elle se faisait un plaisir de coucher sur la paille fraîche dans le donjon, mais elle accepta de dîner dans la grande salle du rez-de-chaussée, et la mère Michelin, aidée de sa bru et de sa servante, se mit à l'œuvre avec empressement.

Nous avions apporté quelques provisions qui ne furent pas nécessaires. Le pays fournissait du gibier en abondance, et le garde-manger en était bien garni. J'entendis dire que c'était grâce à M. de Salcède. Il avait chassé la veille avec le fils du fermier, et ils avaient rapporté des lièvres et des perdrix. Mme Michelin s'entendait à rôtir, tout fut trouvé exquis, et moi aussi je fis un excellent repas. J'avais veillé avec soin durant la route sur le panier de vins, M. le comte but à tous ses aïeux et au manoir berceau de sa famille. Il se monta un peu la tête et projeta de chasser le lendemain avec M. de Salcède. Celui-ci s'en défendit, disant qu'il ne fallait pas laisser madame seule dans cette montagne, qu'elle s'y ennuierait. Madame protesta, prétendit qu'elle n'avait jamais rien vu de si beau que Flamarande, qu'elle ne voulait pas qu'on se privât pour elle de quoi que ce fût, et qu'elle saurait fort bien se plaire un jour dans cette solitude. On manda Ambroise Yvoine, qui était le guide rencontré la veille escortant M. de Salcède. Il promit d'être sur pied à trois heures du matin.

V.

On alla donc se coucher de bonne heure sur la paille du donjon, que la mère Michelin avait recouverte de draps bien blancs et où les coussins de la calèche servirent d'oreillers. M. de Salcède s'était installé dans une des tourelles. On laissa les lits du pavillon aux domestiques, et, comme ces lits étaient plus propres et meilleurs qu'ils n'en avaient l'air, nous passâmes probablement une meilleure nuit que nos maîtres; mais ils contentaient leur fantaisie et firent, à ce qu'il paraît, bon ménage avec les rats et les chouettes du château de leurs pères.

Je me demandais comment s'y prendrait M. de Salcède pour ne pas aller à la chasse avec le comte, car il était bien évident pour moi qu'il souhaitait rester auprès de madame. Aussi quand, après une heure de chasse, je le vis revenir boiteux, je ne fus pas surpris. Il me dit qu'il s'était heurté contre une roche et n'avait pu continuer. Il me pria de lui donner de l'eau mêlée à de l'eau-de-vie, et je m'offris à le panser, ce qu'il accepta, comme s'il eût tenu à faire constater la réalité de cette blessure, qui était réellement

cruelle. Le cuir de la chaussure était coupé en dessus et le petit doigt presque écrasé. Je cherchais comment un piéton si solide et si adroit avait pu s'endommager de la sorte, et comment une pierre avait pu couper comme une hache, lorsque mes yeux se portèrent sur un marteau de géologue que M. de Salcède renfonçait machinalement dans sa sacoche. Ce fut un trait de lumière, et mon regard rencontrant le sien, il rougit comme un homme qui se voit pris. Le pauvre enfant savait mentir, mais non pas feindre. Je gardai pour moi ma conviction qu'il s'était héroïquement frappé avec ce terrible outil, et je résolus de faire bonne garde. Il ne m'était pas commandé de surveiller madame et de rendre compte de ses actions, mais je pensai que mon devoir était de garder autant que possible l'honneur de mon maître.

Les premières amours, avec leur naïveté timide, sont capables de dérouter les plus raisonnables prévisions. Madame dormait encore sur les neuf heures, lorsque M. de Salcède rentra, et quand elle fut levée et habillée, quand elle apprit qu'il était de retour, on le chercha en vain pour lui en donner des nouvelles. C'est moi qui le trouvai au bas du rocher, baignant son pied malade dans l'eau courante. Ou il s'était fait plus de mal qu'il ne voulait, ou il voulait en guérir vite pour ne point boiter trop disgracieusement. Je le trouvai fort pâle, et, comme je lui témoignais respectueusement de l'intérêt, il m'avoua qu'il souffrait beaucoup. Dès qu'il sut que madame s'inquiétait de lui, il se hâta d'ajouter que cette eau froide lui faisait grand bien, et peu après il se rechaussa et remonta au manoir lestement. Il souffrait certainement le martyre, car sa main que je touchai était trempée d'une sueur glacée.

Je crus qu'il allait courir auprès de madame. Point. Il apprit qu'elle déjeunait et ne jugea pas convenable de prendre son repas avec elle. Il s'éloigna même du pavillon, et un moment je pensai qu'ayant eu le courage de s'estropier pour Mme de Flamarande, il n'aurait pas celui de se présenter à elle. Elle dut le chercher et le rencontra dans le jardin, c'est-à-dire dans ce qui avait été le jardin du château. C'était une esplanade plantée de vieux arbres, où l'on voyait encore les débris d'une terrasse et de quelques escaliers en lave du pays. Un seul banc de cette lave rouge était encore debout. Toute trace de culture avait disparu. Madame s'assit sur ce banc auprès de M. de Salcède, qui s'était levé et qu'elle força de se rasseoir. Des vaches et des chèvres paissaient autour d'eux l'herbe inégale et les plantes sauvages.

De la cuisine, où je préférai déjeuner, je voyais très bien ce beau couple, et je ne perdais aucun mouvement, mais je ne saisissais pas les regards, et n'entendais pas les paroles. Les attitudes étaient

celles de gens qui ont trop de savoir-vivre pour montrer des émotions quelconques.

VI.

Ce tête-à-tête dura longtemps, et sans doute il y fut dit beaucoup de belles choses; mais M. de Salcède n'y trahit point sa passion, car madame lui dit en élevant la voix qu'elle ne voulait point se promener, et qu'elle allait chercher son ouvrage. J'entendis distinctement : — Attendez-moi là. Je ne veux pas que vous bougiez; je veux vous retrouver sur ce banc. — Elle partit légèrement, et je me glissai dans les bosquets naturels de l'esplanade, de manière à pouvoir entendre leur conversation. Je réussis à me placer assez bien pour voir la figure de Salcède. Durant ces quelques minutes d'attente, il eut les yeux fixés sur l'endroit par où la comtesse était sortie, et on eût dit une statue. Il avait la bouche entr'ouverte, les narines gonflées et une main sur sa poitrine, comme s'il eût voulu contenir les battemens de son cœur. Quand elle revint, il laissa tomber sa main et parut respirer. Elle s'avança vers lui, il s'était levé. — Rasseyez-vous, — lui cria-t-elle, et elle vint en courant s'asseoir à ses côtés en dépliant sa broderie.

Je les voyais alors en plein, et j'entendais leurs paroles. Ce fut une causerie très oiseuse. Madame parlait de faire rebâtir le château afin d'y passer les étés; elle préférait ce site sauvage aux deux autres résidences que possédait M. le comte, l'une dans l'Orléanais, sur les bords de la Loire, l'autre en Normandie, en vue de la mer. Elle n'aimait pas toutes ces grandes eaux. Elle préférait les petits lacs et les torrens qui grondent; elle trouvait d'ailleurs plus décent, quand on s'appelait Flamarande, de demeurer à Flamarande.

Le marquis n'abondait pas dans son sens; il pensait que le comte ne se déciderait jamais à vendre sa terre de Normandie, où il avait été élevé, ni celle des bords de la Loire, où ses parens étaient décédés. Il connaissait le chiffre de la fortune de M. de Flamarande, dont madame ne paraissait pas se douter, jeune mariée et enfant qu'elle était. Il disait que pour remettre en état Flamarande il faudrait plus d'un million en comptant le chemin praticable à établir. C'était là une grosse dépense, devant laquelle le père et les ancêtres du comte avaient reculé. Gens du grand monde, ils avaient trouvé le pays trop triste, les communications trop difficiles et les dépenses à faire trop considérables : Flamarande avait été délaissé depuis plus d'un siècle. Madame parut se rendre à ces raisons, que je goûtais fort pour mon compte, l'idée d'habiter cet affreux coupe-gorge

ne me souriant pas du tout. J'étais loin de penser que j'y viendrais volontairement finir mes jours.

Quand je vis que leur conversation n'avait rien que de très innocent, je me retirai sans bruit. Madame tint fidèlement compagnie au blessé et ne vit pas les alentours, comme elle l'avait projeté. M. le comte rentra vers le soir, exténué de fatigue et n'ayant rien tué. La chasse était trop difficile pour lui dans un pays pareil. Il n'était pas fort et se montra fort abattu au souper; mais il ne me parut en proie à aucune velléité de jalousie. Comme je lui arrangeais son nécessaire de toilette dans son grenier à paille, il voulut savoir si le marquis était réellement très blessé. Je répondis que j'avais vu le mal et qu'il était sérieux; j'attendais qu'il me demandât si c'était un accident volontaire. Il n'y songea point, et je crus convenable de ne rien dire.

Le lendemain, on repartit dans la matinée. M. de Salcède insistait pour que l'on prît à travers la montagne pour gagner Montesparre, qui n'était qu'à cinq lieues par cette voie, tandis qu'il en fallait faire dix pour s'y rendre par la route postale. L'homme qui conduisait notre petite calèche nous dit que, si nous voulions mettre pied à terre dans les endroits dangereux, il se faisait fort d'arriver sans encombre. Madame préféra faire le grand détour, disant que M. de Salcède voudrait marcher dans la traverse, et qu'il ne fallait pas le lui permettre. En d'autres termes, lui dit son mari, la traverse vous fait peur.

— Eh bien! reprit-elle, je l'avoue, si elle est pire que le bout de chemin qui nous sépare de la route,... oui, j'aurai grand'peur; mais je ferai ce que vous voudrez.

Madame savait bien que cette soumission-là était un ordre pour son mari; il commanda de reprendre le chemin que nous avions suivi l'avant-veille, et ce fut avec un grand soulagement que je me retrouvai dans notre grosse voiture de voyage sur la route postale de Montesparre.

VII.

Montesparre était situé aux environs d'Aurillac, dans un pays riant, modérément accidenté; nous y fûmes rendus pour l'heure du dîner. Le château était une maison du siècle dernier qu'on avait récemment flanquée de deux corps de logis assez laids. Mme de Montesparre, veuve à vingt-deux ans, jolie femme, fort aimable et très bonne, n'avait pas les goûts romantiques. Médiocrement riche d'ailleurs, elle ne rêvait pas, comme Mme Rolande, de donjons et de précipices; elle avait hérité de cette terre de bon rapport, elle y venait passer tous les

étés, et s'y occupait de ses affaires en personne positive, dévouée à son fils unique, âgé de cinq ans. Elle recevait pourtant beaucoup de monde, et ne dédaignait pas le plaisir. Voulant loger tous ses hôtes, elle avait agrandi son château, mais sans aucun luxe. Tout était simplement confortable; le jardin était fort beau et bien tenu.

Mes maîtres, reçus à bras ouverts, car les deux dames paraissaient tendrement s'aimer, furent installés dans un appartement du rez-de-chaussée qui se composait de trois pièces, un petit salon, une chambre à coucher et un grand cabinet de toilette, chacune de ces pièces ayant une fenêtre sur le petit jardin qui remplissait l'intervalle entre les deux nouveaux pavillons. C'était un parterre fraîchement planté, mais de plantes bien serrées et de belle venue, de manière que les fenêtres des deux pavillons qui se faisaient vis-à-vis ne plongeaient pas directement les unes dans les autres. M. de Salcède fut logé dans la partie ancienne qui formait le fond du fer-à-cheval. Les domestiques eurent des chambres dans le haut des corps de logis. Je me trouvai au troisième juste au-dessus de l'appartement de mes maîtres. Je demande qu'on ne me reproche pas ces détails, absolument nécessaires au récit que je prends le soin d'écrire.

Mon maître ne s'était pas senti disposé à s'occuper d'affaires pendant notre excursion à Flamarande; il m'avait chargé de m'enquérir de toutes choses pendant qu'il allait à la chasse, et, en une après-midi, il m'avait fallu ne point perdre de temps pour me faire une légère idée de la valeur et du rendement de la terre. Cela consistait en une ferme de trois mille francs. Pour lui, c'était si peu de chose que depuis trois ans il n'avait pas compté avec son fermier. Il m'avait commandé de l'augmenter, si, après vérification de ses livres, je trouvais le chiffre du fermage trop au-dessous de sa valeur. Michelin me parut un très galant homme qui voulait s'en remettre à la loyauté héréditaire dans la famille de Flamarande. Il ne fit donc aucune difficulté pour me confier ses livres, que j'emportai à Montesparre, où je devais avoir le loisir d'en faire l'examen.

Ceci me prit du temps, car, si les livres de Michelin enregistraient chaque chose avec exactitude, ils manquaient absolument de méthode, et je devais m'en faire une pour m'y reconnaître. Je devais aussi me renseigner sur la valeur des produits du pays. Je passai donc un mois à Montesparre, absorbé par ce travail et ne sachant presque rien de ce qui se passait dans le château : confiné dans ma chambre, j'y travaillais avec ardeur, et en fin de compte je jugeai devoir déclarer à mon maître que le père Michelin donnait un prix convenable et peu susceptible d'augmentation : le pays ne produisant que de l'herbe, tout le revenu était fondé sur l'élevage des bestiaux. — C'est fort bien, Charles, répondit M. le comte. Re-

tournez à Flamarande, et renouvelez mon bail avec Michelin aux mêmes conditions que par le passé.

Je voulus me rendre à pied à Flamarande par la traverse, et, comme on me dit qu'un guide était nécessaire, j'en pris un. Ce fut le même Ambroise Yvoine, espèce de maquignon braconnier qui apportait de temps en temps des plants à M. de Salcède. Je fis bien, car le sentier était épouvantable, et j'y eus plus d'une fois le vertige; mais j'étais résolu à m'aguerrir, et, comme j'avais une très bonne mémoire des localités, mes affaires avec Michelin terminées, je revins seul à Montesparre. Je commençais à trouver très beau et très intéressant ce pays, qui m'avait d'abord frappé de terreur.

Ces détails n'ont aucun intérêt, j'en tombe d'accord; mais il faut bien que l'on sache pourquoi le roman commencé sous mes yeux entre Mme de Flamarande et M. de Salcède offrit une lacune importante à mes observations.

Quand je me retrouvai libre d'esprit et maître de mes heures, je repris le cours de mes remarques. Le beau marquis avait été très vite guéri de sa blessure, il marchait comme un cerf et montait à cheval comme un centaure. M. le comte était, lui, très souffrant d'une maladie chronique qui alors n'avait pas de gravité, mais à laquelle il a fini par succomber. Il s'était fatigué à Flamarande et s'en ressentait encore. Il sortait donc le moins possible et jouait beaucoup au billard avec un vieux ami de la maison qui perdait régulièrement trois fois sur quatre; puis il lisait, me dictait quelques lettres et faisait une sieste après midi. Pendant ce temps, Mme de Flamarande courait à cheval et en voiture avec Mme de Montesparre et cinq ou six personnes de leur intimité, parmi lesquelles M. de Salcède paraissait tenir le premier rang. On en causait à l'office. Les gens de la maison assuraient que Mme de Montesparre avait une préférence évidente pour le jeune marquis, et tous faisaient des vœux pour qu'il succédât au vieux baron de Montesparre, que personne ne regrettait. Il était bien jeune, ce bel Alphonse, pour devenir l'époux d'une veuve déjà faite; mais il était si raisonnable, si studieux, si doux! Il paraissait adorer le petit *Ange* de Montesparre, M. Ange, comme on l'appelait. Il lui serait un excellent père. Madame n'était pas, à beaucoup près, aussi riche que le marquis, mais qu'importe quand on s'aime? Donc ils s'aimaient; tout le monde le croyait, excepté votre serviteur.

VIII.

M. de Flamarande le croyait aussi, ou feignait de le croire. Un soir, pendant que je le déshabillais, sa femme étant restée au salon,

où l'on dansait, il m'adressa tout à coup d'un air indifférent une question très directe. — Charles, me dit-il, vous recueillez certainement les propos de l'antichambre; vous me l'avez promis. Que dit-on du mariage projeté entre la maîtresse de la maison et mon jeune ami Alphonse? — Je lui rapportai tout ce que je viens de dire, et comme il ajoutait : — Et vous, Charles, qu'est-ce que vous en pensez?

— Je pense, répondis-je, que si ce mariage était dans la pensée du marquis de Salcède, M. le comte le saurait et ne me le demanderait pas.

— Vous avez beaucoup d'esprit, Charles, reprit M. le comte d'un ton ironique assez méprisant. Je vous donne le bonsoir.

Je me retirais vexé, il me rappela. — Attendez! Je veux savoir ce qu'on dit de moi dans la maison.

Je répondis avec quelque dépit : — Maîtres et serviteurs disent que monsieur le comte a une femme beaucoup plus jeune et plus belle que la baronne de Montesparre.

Sa pensée saisit le lien de ma réflexion. — Et on ajoute, dit-il, que là où brille Mme Rolande, personne ne peut songer à Mme Berthe. C'est très judicieux! Merci, Charles; à demain.

Une soudaine tristesse avait envahi sa figure. Sa voix n'était plus âpre, mais comme suffoquée. Je sentais des remords. Peut-être avais-je, par mon sot dépit, enfoncé l'aiguillon de la jalousie dans ce cœur disposé à en absorber le venin. Ce n'était certes pas là mon intention. Je ne suis pas un méchant homme, et je fis en m'endormant un examen de conscience assez douloureux. Comment devais-je donc me conduire dans la situation délicate où M. le comte me plaçait? Pourquoi m'interrogeait-il, s'il devait s'offenser de mes réponses? Étais-je donc chargé d'avoir plus de clairvoyance que lui? Il avait quelque soupçon, puisqu'il me questionnait; voulait-il me laisser tout l'odieux de l'éclairer en feignant de prendre mes révélations pour des calomnies?

Je résolus de m'éclairer moi-même, afin d'être tout armé en cas d'une nouvelle attaque. J'observai avec un grand art. Je trouvai mille prétextes plausibles pour rester près des maîtres sans attirer l'attention, et je me composai le visage d'un homme sourd ou d'un niais qui ne comprend rien.

Au bout de huit jours, je savais que Mme de Montesparre était bien réellement éprise de M. de Salcède, et qu'elle confiait ses sentimens à Mme de Flamarande. Celle-ci la dissuadait de son rêve, disant qu'*Alphonse* était trop jeune pour se marier et trop savant pour aimer. Se savait-elle préférée? Elle était par trop naïve, si elle ne s'en doutait pas.

Je surprenais des conversations intimes. Un jour, la jolie Berthe dit à la belle Rolande : — Vous avez l'air de railler mon sentiment. On dirait que vous ne le comprenez pas. N'avez-vous jamais aimé?

— J'aime mon mari, répondit la comtesse un peu sèchement.

— On aime toujours son mari quand on est honnête femme, reprit la baronne; cela n'empêche pas d'avoir des yeux. Vous avez les plus beaux qui soient au monde. Ouvrez-les et dites-moi si Alphonse vous paraît indigne de mon affection.

— Non certes! je le crois le plus pur et le plus estimable des hommes.

La baronne reprit : — Et comme il est beau, instruit, aimable et généreux!.. Voyons, chère enfant, la vérité est dans la bouche de vos pareilles en candeur et en droiture; si vous étiez à ma place, — supposons! libre, absolument libre de choisir, est-ce que vous n'aimeriez pas Salcède?

J'ouvrais mes oreilles toutes grandes pour saisir la réponse. Elle fut dite si bas que je n'entendis rien.

IX.

Un événement fortuit me mit à même de mieux voir et de mieux entendre. Le valet de chambre de Mme de Montesparre (elle n'en avait qu'un, qui faisait tout le service) tomba malade, et, comme on n'avait personne de convenable pour le remplacer, la baronne me demanda si je voulais bien diriger le service de la table et du salon pendant quelques jours. M. le comte était auprès d'elle lorsqu'elle m'adressa cette demande, et il me regardait attentivement. Mon premier mouvement fut de m'excuser, disant que je ne connaissais pas ce genre de service. — Il n'importe, dit M. le comte en me regardant toujours d'un air d'autorité. On vous demande de présider au service des autres; ce que souhaite le plus Mme la baronne, c'est une figure comme il faut à la tête de son intérieur.

— Si monsieur le comte l'exige?

— Non, je n'ai pas ce droit-là, je vous le demande.

— Monsieur le comte sait bien que je n'ai rien à lui refuser.

Je m'installai dans ma fonction temporaire, et dès lors je pénétrai dans mon Salcède comme avec une lame d'épée. Il ne pensait pas plus à épouser la baronne qu'à s'aller noyer; mais il était un peu plus habile que je ne l'aurais cru. Il la ménageait sans doute pour écarter les soupçons. Il la comblait de soins et se montrait plus occupé d'elle que de la comtesse. Il était avec elle sur le pied d'une amitié délicate, dévouée, et il ne lui faisait pas la cour; mais il était

si parfait pour elle, pour son fils que, sans être sotte, elle pouvait bien s'y méprendre.

Encore moins il faisait la cour à Mme de Flamarande. Il se tenait à distance respectueuse, et c'était elle qui paraissait vouloir l'apprivoiser, ainsi que l'en avait chargée son mari. Elle n'y mettait aucune coquetterie, elle n'en avait pas ; mais, avec son grand air de candeur et de désintéressement, elle lui plaidait sans cesse la cause de l'amour et paraissait ainsi servir les secrets desseins de son amie. Il se laissait volontiers endoctriner et ne donnait la réplique que pour la forcer de continuer son joli prêche.

Je découvris, en l'écoutant, qu'elle avait autant d'esprit que de beauté, et que, si elle ne le faisait pas exprès, elle n'en agissait pas moins de manière à lui faire perdre le peu de raison qui lui restait. Le pauvre garçon était ivre d'amour. Il ne songeait plus à la botanique, ni à aucune étude; il ne sortait plus seul que le matin avant le lever de ces dames, et c'était pour rêver sans agir. Quand il paraissait devant elles, ce n'était plus le piéton poudreux et barbu que nous avions pour ainsi dire ramassé sur les chemins; c'était l'homme le plus soigné, le mieux mis, le plus agréable à voir que l'on puisse imaginer, un véritable cavalier, comme on dit pour désigner un homme fait pour servir et charmer les femmes. Avec sa grande taille, sa belle figure, ses yeux noirs rêveurs ou passionnés, il éclipsait tous les autres gentilshommes, et M. le comte, avec sa maigreur, sa taille un peu voûtée, ses yeux pénétrans, mais durs ou sardoniques, sa mise assez négligée et son peu d'empressement auprès du beau sexe, ne paraissait plus rien du tout.

C'est en servant à table que j'appris à connaître M. le comte. Je dois avouer qu'il était d'un commerce plus intéressant qu'agréable avec les personnes de sa condition; il avait l'esprit chagrin comme les gens qui souffrent du foie. Très instruit et doué d'une grande mémoire, il aimait la discussion; mais il n'y portait pas l'aménité qui la rend supportable aux gens du monde. Il tranchait sur toutes choses d'une façon qui blessait et poussait à la contradiction. Plus fort que ses interlocuteurs, il les battait aisément. On lui en voulait, on le déclarait pédant, acerbe et finalement ennuyeux, ce qui est la vengeance des esprits superficiels. Il eût pu être écouté, car il instruisait et parlait bien; seulement son caractère éloignait de lui et gâtait le bien qu'il eût pu faire.

Sa femme s'en apercevait-elle? Elle l'écoutait d'un air respectueux et craintif. Elle n'avait ni familiarité, ni enjouement avec lui. Ils causaient peu ensemble, et elle n'osait pas causer devant lui, tandis qu'avec Salcède et la baronne elle redevenait vivante et animée. — Je me disais à part moi : Quand on se décide à mettre

l'amour dans sa vie, on devrait bien se demander si on est propre à inspirer l'amour. Je comprends le beau Salcède s'attachant aux pas des belles femmes; il les aime trop pour n'en pas être aimé. M. le comte s'est trompé de route, c'est lui qui eût dû se donner à la science, le mariage d'amour n'est pas du tout son fait.

Nous étions à Montesparre depuis six semaines, nous devions y passer deux mois. M. de Salcède avait promis d'y rester huit jours, et il ne parlait plus du tout d'aller en Allemagne comme il l'avait annoncé. Son pied, parfaitement guéri, ne pouvait plus lui servir de prétexte, et il n'en cherchait pas. Il n'avait plus, je crois, aucun projet, aucun but dans la vie; il aimait, avec ou sans espoir, il aimait, comme on dit, pour aimer. Les soupçons du mari allaient grand train, et je reconnus qu'il observait toutes choses encore mieux que moi. Un jour, je le vis en conférence très animée avec M. de Salcède. Je crus qu'ils se querellaient et finiraient par se battre; mais je les vis s'embrasser, et j'en conclus qu'il n'y avait rien ou que monsieur était radicalement trompé.

X.

Le soir, comme j'étais dans un coin du vestibule, madame descendait l'escalier sans me voir, et M. de Salcède montait. — On va danser, lui dit-elle, est-ce que vous vous retirez?

— Il le faut, répondit-il d'un ton navré.

— Comment, il le faut? Pourquoi?

— Je suis un peu souffrant.

— Si ce n'est qu'un peu, la danse vous guérira. Voyons, je compte sur vous. Promettez-moi de redescendre.

Il s'inclina et ils se croisèrent. Elle, légère comme un oiseau et légèrement vêtue de gaze, car il faisait très chaud, disparut dans les détours vaguement éclairés de la rampe. Lui, après avoir monté deux ou trois marches, se retourna et resta immobile, la suivant des yeux, en proie à une émotion si violente, que je crus qu'il allait mourir. Quand il fut remonté chez lui, je descendis à mon tour pour veiller aux rafraîchissemens de la soirée, et je me trouvai face à face avec le comte de Flamarande, qui sortait de l'ombre d'un couloir. Lui aussi avait observé, et il était plus agité encore que M. de Salcède; il était pâle comme la mort et parlait seul, les dents serrées comme s'il eût voulu rugir. — Il me trompe! disait-il. Infâme, infâme!

Il ne me vit pas, tant il était préoccupé, et descendit au salon, où M. de Salcède ne vint pas ce soir-là, au grand déplaisir de la baronne, qui ne s'en cachait guère. Madame, plus indifférente ou plus

habile, dansa gaîment et ne parut point contrariée. M. le comte ne la quittait pas des yeux. S'en apercevait-elle?

Le lendemain, Julie m'apprit que nous partions le jour même, et peu d'instans après le comte m'ordonna de veiller à ses paquets. Les chevaux de poste arrivèrent au moment du déjeuner. Monsieur fit croire à son hôtesse qu'il avait reçu de Paris des lettres pressantes, qu'une affaire grave le rappelait, qu'il lui fallait se hâter. M. de Salcède était là et reçut le coup en pleine poitrine. Il ne s'y attendait pas. Il croyait avoir apaisé les doutes de son ami. — Pourquoi ce départ? lui dit-il en l'attirant dans une embrasure où je me trouvais occupé à arranger une poulie de rideau qui ne marchait pas. Le rideau me cachait, et comme monsieur ne répondait pas : —Puisque ma soumission n'a pu désarmer vos injurieux soupçons, reprit-il, c'est à moi de vous céder la place. Je vais partir à l'instant même.

— Je vous le défends, répliqua le comte d'un ton sec. Ce serait affliger trop vivement Mme de Montesparre. Il vous a convenu de feindre avec elle, vous êtes forcé de continuer le rôle de prétendant.

M. de Salcède allait répliquer. Il m'aperçut au-dessus de lui sur un marchepied et ne répliqua point. On déjeuna, la voiture roula sur le sable du parterre. Mme de Montesparre paraissait désolée de perdre sitôt sa jeune amie; il me sembla, à moi, qu'elle était contente d'être délivrée d'une rivale si redoutable. Quant à M. de Salcède, il fit bonne contenance, et Mme Rolande, soit qu'elle fût une personne froide, soit qu'elle eût une grande force d'habileté, ne parut que surprise par l'événement et incapable de se révolter contre les circonstances.

A midi, nous roulions sur la route de Paris lorsqu'au détour que faisait la route en face du chemin de Flamarande, une roue cassa à la descente, et la voiture versa. Heureusement personne ne fut blessé, et on put faire tenir la roue tant bien que mal pour sortir de là; mais il fallait prendre un parti. Le relais de poste le plus rapproché était à quatre lieues; c'était un pauvre hameau où il serait impossible de faire réparer la voiture, qui certes n'était pas en état d'aller plus loin. M. le comte proposa à madame d'aller coucher à Flamarande. On chercha un moyen de transport; il n'y en avait pas. Madame, qui était la résignation même, assura qu'elle irait fort bien à pied, et on allait s'y décider lorsqu'un équipage passa sur la route et nous héla à grands cris.

C'était la famille de Léville qui s'en allait dîner à Montesparre et qui, voyant notre détresse, jugea que nous étions fous de ne pas retourner à ce bon gîte, où les moyens de réparer notre véhicule

étaient assurés. Ces braves voisins insistèrent tellement que monsieur dut céder pour n'être pas ridicule dans son caprice et inhumain pour sa jeune femme, condamnée à faire deux lieues à pied pour aller coucher sur la paille à Flamarande. On s'empila donc dans la voiture des Léville, la nôtre suivit de loin, au pas. Nous rentrâmes à Montesparre six heures après l'avoir quitté.

XI.

Nous trouvâmes la baronne toute seule. Ses hôtes étaient partis pour la chasse, et ne devaient rentrer qu'à la nuit. Elle s'empressa de réinstaller la comtesse dans son appartement, et, comme je défaisais la malle de monsieur dans le petit salon, j'entendis qu'il disait à la baronne : — Comment! tout le monde vous a quittée aujourd'hui, même Salcède?

— Même Salcède, répondit-elle. Il voulait bien me tenir compagnie; mais depuis quelques jours il a de violens maux de tête, et je l'ai forcé d'aller avec les autres. Que voulez-vous? il est habitué à vivre au grand air, nos salons l'étouffent.

On dîna donc avec les Léville, et on se retira de bonne heure sans attendre les chasseurs, qui avaient annoncé vouloir dîner chez l'un de ces messieurs; peut-être même ne rentreraient-ils que le lendemain. Ils avaient bien recommandé qu'on ne les attendît pas plus tard que dix heures. A onze heures, personne n'étant rentré, on ferma les portes. Mme de Flamarande, très fatiguée, s'était couchée; monsieur, très agité, restait au salon avec Mme la baronne. J'attendais, seul dans l'antichambre, qu'il se retirât et m'envoyât dormir, lorsque je crus entendre sonner à la grille. Je m'y rendis après quelque hésitation, n'étant pas sûr de ne m'être pas trompé. — Restez tranquille, me dit le jardinier, qui faisait office de concierge, je ne dormais pas; c'est M. de Salcède qui vient de rentrer. Les autres ne rentreront pas ce soir; on peut dormir.

Je m'étonnais de ne pas m'être croisé avec M. de Salcède, puisqu'il demeurait dans le corps de logis où étaient le salon et les appartemens de la baronne. Je jugeai qu'il avait pris par le parterre, et que j'allais entendre sa voix dans le salon. Il n'y était pas. Je me dis encore qu'il s'était peut-être un peu exalté dans cette partie de garçons, et qu'il avait été droit à son lit, sans vouloir se montrer. Un quart d'heure après, M. le comte quittait la baronne et me disait : — Je n'ai besoin de rien. — Personne n'est rentré? me demanda la baronne. — Je répondis que M. de Salcède était rentré seul.

— Eh bien! reprit-elle, où donc est-il, que nous ne l'avons pas vu?

— Il sera monté se rhabiller, dit M. le comte avec ironie, et vous pouvez encore le recevoir; il n'est pas bien tard.

Je suivis monsieur, qui prit le parterre pour regagner son rez-de-chaussée. Il ne s'étonna pas de voir la porte-fenêtre du petit salon ouverte, et il entra tranquillement; mais aussitôt j'entendis un cri étouffé et vis M. le comte ressortir en tenant à la gorge M. de Salcède, qu'il avait surpris chez lui. Monsieur n'avait aucune arme, sans quoi il l'eût certainement égorgé. Il essayait de l'étrangler, et sans doute la fureur décuplait ses forces; mais M. de Salcède, qui était plus fort que lui, se dégagea aisément et lui dit d'une voix assez calme : — Pas de bruit, au jardin! expliquons-nous au jardin!

Le jardin n'était séparé du parterre par aucun mur. Ces messieurs s'éloignèrent donc, je remarquai que le marquis tenait un bouquet qu'il n'avait pas lâché dans la lutte, et qu'il cachait sur sa poitrine sans que monsieur, exaspéré, y fît attention. Il ne pensait qu'à tuer son rival, car il se retourna et me dit : — Deux fusils de chasse, les premiers venus; on tirera au sort. Courez!

— Il n'en trouvera pas, répondit M. de Salcède; qu'il apporte le vôtre, vous en disposerez, si vous me trouvez coupable.

Ils s'éloignèrent, et mon premier mouvement fut de savoir si la comtesse était complice de l'entreprise par trop évidente de M. de Salcède. En mettant tout au mieux, il avait voulu lui dire un éternel adieu. S'y était-elle prêtée?

Je pénétrai dans le petit salon et n'entendis aucun bruit. La porte de la chambre à coucher était ouverte. Je m'avançai sur le seuil; madame ne se servait pas de veilleuse, tout était sombre. Je n'osai pas avancer, je restai à l'entrée, retenant ma respiration. Je saisis celle de la comtesse, égale et tranquille comme le souffle doux d'un enfant qui dort. Je ne pouvais pas pousser plus loin mes investigations; je remarquai seulement que sa fenêtre était entr'ouverte, retenue par l'espagnolette; elle dormait souvent ainsi, craignant beaucoup la chaleur.

XII.

Quand j'eus fini cette inspection sommaire, qui ne pouvait rien m'apprendre, je me gardai bien d'aller chercher le fusil demandé, et j'allai furtivement rejoindre les deux adversaires au fond du jardin. Ils parlaient avec animation, à voix basse, mais avec cette articulation nette et serrée qu'on a dans les grandes crises de la

vie. M. de Salcède subissait un rude interrogatoire, tout en protestant de l'innocence de ses intentions. — C'est vous, disait-il, qui m'apprenez la présence de Mme la comtesse dans son appartement; en y entrant comme en sortant, j'étais persuadé qu'elle n'y était pas. Je ne l'ai pas vue, je ne l'ai pas devinée. Je vous avais vus partir ensemble. Pouvais-je prévoir que vous étiez revenus?

— Vous avez appris par quelque hasard qu'un accident de voiture nous avait forcés de revenir.

— Je ne l'ai appris de personne.

— Vous l'avez appris par le concierge en rentrant.

— Nous n'avons pas échangé un mot, cet homme et moi.

— Pourquoi rentriez-vous ici quand tous vos compagnons restaient au rendez-vous de chasse?

— Seul je n'étais pas ivre, et leur bruit m'était insupportable.

— Vous êtes un maladroit, vous deviez feindre l'ivresse et dire qu'en entrant chez moi vous avez cru entrer chez vous.

— Je n'ai rien à feindre. J'ai cru entrer dans un appartement où il n'y avait plus personne.

— Eh bien! alors pourquoi? Expliquez donc cette charmante fantaisie!

— Je ne peux pas l'expliquer, on n'explique pas une fantaisie.

— Il suffit, reprit le comte. Il ne me convient pas que ma femme soit l'objet d'une fantaisie quelconque dans votre pensée. Nous allons entrer dans cette prairie au bout de laquelle est un petit bois, nous tirerons au sort, et celui à qui échoira le fusil tuera l'autre à bout portant.

— Non, Adalbert, non, nous nous donnerons rendez-vous à Paris, où dès demain je vais me rendre pour recevoir vos ordres.

— Vous espérez que jusque-là j'aurai faibli, qu'on m'aura persuadé... Non, je veux votre mort ou la mienne tout de suite. Charles ne revient pas...

Je me montrai et déclarai que le fusil de M. de Salcède était hors de service. — C'est faux, s'écria M. le comte, j'irai le chercher moi-même! et, s'élançant avec une vigueur soudaine, il fit un cri et tomba en portant la main à son côté droit. Sa maladie de foie, exaspérée par cette colère, lui ôtait la force de se venger sur l'heure. M. de Salcède le prit dans ses bras sans rien dire et le porta chez lui. Sur le seuil, il le remit à mes soins et disparut sans m'adresser un mot.

Madame parut s'éveiller d'un profond sommeil, et, tout effrayée de voir son mari évanoui, elle m'aida à le mettre au lit et courut appeler la baronne, qui ne s'était pas couchée, attendait toujours Salcède au salon et ne se doutait de rien.

Ces dames soignèrent le comte, qui revint à lui et ne parla de l'événement ni à l'une ni à l'autre. Je compris que je devais me taire aussi. Le lendemain de grand matin, M. de Salcède était parti, laissant à Mme de Montesparre un billet où il lui disait que son père était gravement malade, et qu'il courait le soigner. M. le comte, encore souffrant, ne se leva que dans la soirée, s'informant beaucoup de la voiture de voyage, qui ne fut en état de marcher que le jour suivant.

Nous étions à Paris quatre jours après l'événement que je viens de raconter. Le lendemain de notre arrivée, M. le comte sortit de bonne heure et rentra très pâle vers midi. Je devinai qu'il venait de se battre, et je l'examinai avec anxiété. — Je n'ai rien, me dit-il tout bas. Je suis vengé. Dans la journée, il m'envoya demander des nouvelles de M. de Salcède. Elles étaient fort mauvaises. — M. le marquis est fort mal, lui dis-je en rentrant. Il ne passera pas la journée, et son père est mort de saisissement en le voyant rentrer dans l'état où M. le comte l'a mis.

M. de Flamarande eut encore une crise, et quand il en fut revenu, il me dit de fermer les portes et me parla ainsi qu'il suit :

— Charles, j'ai été indignement trompé, mais je me suis trop cruellement vengé. D'un coup d'épée j'ai tué le jeune homme qui avait été mon meilleur ami, et le vieillard qui fut le meilleur ami de mon père. J'espère que je mourrai bientôt à mon tour, car je déteste la vie. J'ai fait mon testament, j'ai assuré votre sort. Puis-je compter sur votre éternelle discrétion ? Vous seul au monde connaissez la cause de ce duel. Mme de Flamarande, quand elle l'apprendra, voudra qu'on lui explique tout. Vous n'expliquerez rien, vous direz que vous ne savez rien.

— Ce sera dire la vérité, monsieur le comte, car je ne sais rien, et il est possible que Mme la comtesse ne sache rien non plus.

— M. de Salcède aurait pénétré chez elle à son insu? Vous trouvez cela probable ?

— Je le trouve possible.

— Qu'aurait-il été faire chez elle, s'il l'eût crue partie ?

— Prendre quelque chose d'oublié par elle, respirer un parfum, un bouquet peut-être !

— Un bouquet? Oui! quand je lui ai percé la poitrine... le malheureux faisait semblant de se défendre... il se livrait !... On a trouvé sur lui un bouquet flétri... Ah! c'est cela, un gage de leur amour, le bouquet d'adieu ! J'ai cru que c'était une manie de botaniste d'avoir ces fleurs sur le cœur en mourant. Il les a réclamées d'une main défaillante, et moi j'ai ordonné qu'on les lui rendît... On l'enterrera avec cela. Eh bien ! il est plus heureux que moi, et il

me brave jusque dans la tombe! Il a été aimé un jour dans sa courte vie, et moi, je pourrais vivre un siècle... je ne le serai jamais!

XIII.

Je voulus le dissuader de cette triste pensée, que je ne partageais que trop. — Non, mon cher, reprit-il, vous vous trompez, aucune femme n'a pu m'aimer, et Mme de Flamarande se bornait à m'estimer. Ce n'est pas sa faute, je ne lui en veux pas. Je sais où gît le mal. Pour être aimé des femmes, il faut les aimer passionnément, et ce n'est pas ainsi que j'aime. Je n'ai pas cette dose d'enthousiasme et de folie qui fait qu'elles apparaissent comme des êtres supérieurs. Mlle de Rolmont m'a plu pour sa beauté, pour sa splendide organisation, qui promettait des rejetons vigoureux à ma famille. Il fallait cela pour la retremper, car je suis faible et maladif. J'ai été trop choyé dans mon enfance, je me promettais d'élever mes enfans dans de meilleures conditions d'hygiène... Mes enfans! Dieu merci, je n'en aurai pas, je n'en veux plus, je n'aurais plus la foi qui sauve! Ah! je suis bien malheureux!

Je crus qu'il allait pleurer, mais c'était un homme qui ne pleurait pas. Il se tordait les mains en parlant, c'était le paroxysme de son chagrin. Il me fit grand peine. Jusque-là, je m'étais dévoué par reconnaissance, je ne m'étais pas senti d'affection pour lui. Je n'aimais pas son ton cassant et sa politesse méprisante. Je le jugeais d'un caractère trop trempé en dédain et en rudesse pour inspirer la sympathie; mais quand je vis cet homme, si obstiné et si sec, s'épancher avec moi et me révéler les faiblesses de son esprit, je me pris d'un vif intérêt pour son infortune.

Je me disais bien qu'il est des agitations terribles, où, se renfermer en soi-même, c'est risquer d'éclater. Le comte avait dans ce moment un impérieux besoin de s'épancher, et j'étais le seul être au monde qu'il pût choisir, puisque, seul au monde, après M. de Salcède, je connaissais son secret, la cause de son duel. C'est notre destinée, à nous autres subalternes, d'être initiés forcément aux mystères des familles, et nous prenons souvent pour une confiance honorable le besoin que l'on a de nous. Je ne me faisais pas d'illusions là-dessus; mais la vue de cet être fort, que j'avais cru si supérieur à moi et qui semblait me demander aide et conseil, m'attendrit profondément. En ce moment, j'eusse donné ma vie pour lui, et je haïssais sa femme, qui le soignait pour une maladie de foie sans se douter du chagrin dont il était dévoré.

Le lendemain matin, je retournai à l'hôtel de Salcède, non pas de

la part de mon maître, il me l'avait bien défendu, mais comme si j'étais désormais attaché à Mme de Montesparre et chargé de lui écrire. On préparait les funérailles de M. de Salcède père. Quant au fils, il avait eu une certaine lucidité pour le voir mourir; mais il ne comprenait plus rien, son état paraissait désespéré.

Mme de Flamarande apprit dans la journée, par des visites qui lui vinrent, que le vieillard était mort et que son fils était mourant. J'étais présent quand elle reçut le coup. Elle ne m'en parut pas affectée comme je l'aurais cru; elle fit beaucoup de questions auxquelles on ne put répondre. L'affaire avait été tenue si secrète qu'en parlant d'une blessure grave et en supposant un duel, on ignorait encore avec qui M. de Salcède avait pu se battre.

Je rapportai les faits à mon maître. — Vous assurez, me dit-il, que Mme la comtesse a paru plus surprise que consternée? Ne se doute-t-elle pas réellement de la vérité?

— Ou madame est sans reproche, répondis-je, ou elle est d'une habileté de premier ordre.

— Toutes les femmes ont cette habileté-là! reprit-il, elles la trouvent dans leur berceau. Ce sont des êtres inférieurs en tout ce qui est bon, supérieurs à nous quand il s'agit de faire le mal. Pauvre de Salcède! il avait raison de les craindre, sa première expérience lui coûte cher! Et moi qui les défendais contre lui! Le diable m'emporte, je crois que j'ai été amoureux de ma femme!

Son rire sardonique m'effraya. — Monsieur le comte me paraît tourner à la haine, lui dis-je avec assurance; qu'il prenne garde à ce sentiment-là. C'est encore de l'amour, et c'est pire, c'est de la passion.

Son rire nerveux devint froid et triste. — Ah! si j'avais cela pour me sauver de l'ennui de vivre! dit-il en étendant sa main comme pour prendre la mienne, que, par respect, je retirai sans avoir l'air de le faire exprès; mais, ajouta-t-il en soupirant, je suis condamné à vivre sans autre préoccupation grave que celle de ma maladie physique. Triste souci pour un homme qui eût voulu employer sa force et sa raison à quelque chose de mieux! Non, Charles, la passion, une passion quelconque me sauverait de moi-même; mais je n'ai pas cette ressource, je me suis trop adonné à la clairvoyance dans les choses humaines. Je suis devenu misanthrope, rien ne me paraît plus valoir la peine d'être aimé ou haï.

— Vous avez pourtant savouré la vengeance...

— C'est une jouissance atroce, je n'en veux plus. J'ai cru qu'elle me soulagerait, elle a empiré mon mal physique et m'a plongé dans une profonde tristesse. Ah! s'il n'y avait pas eu là une question d'honneur, j'aurais tout pardonné!

XIV.

En ce moment, madame entra chez lui, et après s'être informée de sa santé, elle me demanda tout bas si monsieur connaissait la position de M. de Salcède. Je craignis une explication tragique, et j'engageai madame à ne pas parler de cette affaire à son mari, tant que sa crise hépathique ne serait pas dissipée.

Il n'en fut donc point question, et les jours suivans se passèrent sans que madame montrât un chagrin particulier. Elle envoya, il est vrai, plusieurs fois son valet de chambre prendre des nouvelles du blessé; mais le jour où M. le comte lui dit d'un ton glacé : — Savez-vous, ma chère, que le jeune Salcède a perdu son père et qu'il est lui-même fort mal? — elle répondit sur un ton d'angélique innocence : — Je sais cela, je ne voulais pas vous en parler pour ne vous point affecter; puisque vous êtes au courant, je vous ferai plaisir en vous apprenant que les dernières nouvelles de votre ami sont bonnes. On espère le sauver.

M. le comte pâlit et répondit : — Je vous en félicite!

L'étonnement de madame fut si sincère que j'en fus frappé, et mon regard suppliant engagea M. le comte à expliquer sa réponse aussi adroitement que possible. Madame reprit sa tranquillité et lui dit : — S'il est vrai, comme on le prétend, que M. de Salcède a été blessé en duel, je m'étonne qu'il ne vous ait pas pris pour témoin, et que vous n'appreniez qu'aujourd'hui ce qui le concerne.

M. le comte la regarda bien en face, puis il dit : — C'est moi qui ai frappé Salcède, parce qu'il se conduisait comme un enfant. Il compromettait une personne que j'avais le devoir de faire respecter.

— Et cette personne, reprit la comtesse, qui soutenait son regard avec l'immobilité du marbre, cette personne, c'est?..

— C'est Mme de Montesparre.

— Comment! vous vous êtes battu pour la baronne, vous?

— Je l'aime médiocrement, j'en conviens. Je la tiens pour une folle, mais elle est votre amie et n'avait pas d'autre défenseur que moi. Quand nous étions à Montesparre, je n'ai pas voulu faire de scandale; j'ai donné rendez-vous ici à Salcède. Voilà ce qui s'est passé. Vous le raconterez, si vous voulez.

— Jamais! s'écria madame, je ne veux écouter personne et ne répondre à personne sur un pareil sujet. Comment l'expliquerais-je? je n'y comprends rien. M. de Salcède compromettait Berthe! est-ce possible? N'avait-il pas l'intention de l'épouser? N'est-il pas un honnête homme, votre meilleur ami?

— Il n'est plus mon ami, je le tiens pour un traître, et je vous

avertis que nous ne le reverrons jamais; cela vous est assez indifférent, je suppose?

— La seule chose qui m'intéresse, c'est le danger auquel vous vous êtes exposé à mon insu et le chagrin qu'a dû ressentir Mme de Montesparre.

— Mme de Montesparre ne sait rien encore. Elle apprendra en même temps le danger et le salut de son amant. Est-ce vous qui vous chargerez de le lui écrire?

— Non certes, à moins que vous ne l'ordonniez; je ne saurais comment lui dire ce que vous m'apprenez. Je croyais leur liaison si pure et le caractère de M. de Salcède si loyal! Savez-vous, mon ami, que je vous en veux de m'avoir présenté comme un homme de mérite cet homme que je dois mépriser maintenant, puisqu'il vous a mis dans la nécessité de le châtier?

— Nous ne parlerons plus de lui, reprit M. de Flamarande avec une dignité froide, nous ne prononcerons jamais son nom, et, si vous voulez m'être agréable, vous ne parlerez jamais de lui avec Mme de Montesparre. La baronne n'est point une personne de votre âge. Elle a trop d'expérience pour vous. Je désire que votre grande amitié improvisée se calme assez pour que vous n'ayez plus lieu d'échanger des confidences.

— En ceci comme en tout, répliqua la comtesse, je ferai votre volonté.

Quand elle se fut retirée, le comte, qui m'avait fait signe de passer dans son cabinet, me rappela.

— Vous avez entendu, Charles? — J'hésitais à répondre. — Je désire, reprit-il, que vous soyez au courant de tout ceci. Savez-vous pourquoi j'ai fait ce mensonge à madame?

— Pour l'éprouver sans doute. Monsieur le comte n'espère pas qu'elle ignorera toujours la vérité.

— Je désire qu'elle l'ignore jusqu'à ce que je connaisse, moi, son véritable caractère. Que sait-on d'une femme? Celle-ci montre une douceur candide et me cache peut-être des abîmes de perversité.

— Oh, monsieur le comte! à seize ans, sortant d'une famille austère..., ce serait trop fort, c'est impossible.

— Nous verrons, j'observerai. Je ne peux rien savoir du passé, l'avenir m'éclairera.

Nous n'étions qu'à la mi-septembre. Ce n'était pas une saison pour s'installer encore à Paris. M. le comte emmena madame dans sa terre de Normandie. Je vis, à ses prévisions domestiques, qu'il comptait l'y garder longtemps. M. de Salcède allait réellement mieux, mais de longtemps, disait-on, il ne pourrait quitter sa chambre.

XV.

Comme nous nous installions à Ménouville, le facteur me remit une lettre pour madame. Elle était datée de Paris, mais je reconnus l'écriture de Mme de Montesparre, que j'avais eu l'occasion de voir plus d'une fois, et je crus devoir porter cette missive à M. le comte, qui m'ordonna de la lui lire. Je l'ai gardée, la voici :

« Mon amie, j'arrive à Paris le lendemain de votre départ; j'avais tant besoin de vous voir, de vous parler! Votre mari est vraiment trop cruel de vous avoir emmenée dans un pareil moment. Quel drame atroce! Je ne sais pas comment j'ai résisté. C'est l'espoir de sauver Salcède qui m'a donné la force d'accourir. Je le sauverai! Dieu m'aidera, mais quelle douleur de le voir étendu sur son lit comme une statue sur un tombeau! Savez-vous avec qui et pourquoi il s'est battu? C'est un secret bien gardé, je vous jure. Ils avaient pris pour témoins des amis discrets et sûrs, votre mari devait en être. Ne savez-vous rien? Pourquoi ne m'avez-vous pas écrit? Je m'y perds, mais je le saurai! Plaignez-moi, ma chère beauté, et donnez-moi du courage; j'en ai tant besoin! Aimez toujours votre pauvre Berthe. »

Ne remettez pas cette lettre, me dit le comte. N'en remettez aucune avant quelle ne passe par mes mains. Je veux que Mme la comtesse rompe avec cette folle de baronne, qui se perd de réputation sans même y songer. Cette intimité lui a été funeste. Rien de pernicieux pour une jeune femme comme les confidences d'une veuve passionnée en quête d'un mari. Tout le mal est venu de là. J'ai été d'une confiance stupide. A force d'entendre parler d'amour et vanter Salcède, la comtesse a été troublée, surprise, enivrée. L'amour-propre s'en est mêlé. Enlever un fiancé à sa meilleure amie, nulle femme ne résiste à cela, c'est le plaisir des dieux.

— Il y a une chose qui m'étonne, monsieur le comte, c'est que, professant un si grand mépris pour les femmes et ne faisant point d'exception pour Mme la comtesse, vous la traitiez avec les mêmes égards que si vous n'aviez jamais eu le moindre soupçon sur son compte.

M. de Flamarande se laissait dès lors interroger par moi comme si j'eusse été son égal. Privé d'amis, — son caractère ne lui en faisait pas, — il n'était pas fâché de se montrer homme supérieur, ne fût-ce que devant son valet de chambre. Celui-là ne discutait pas et ne l'écoutait que pour s'instruire. — Apprenez, Charles, me dit-il, qu'un homme de ma sorte se conduit comme un petit bourgeois mal élevé quand il s'en prend à sa femme, coupable ou non; c'était à lui

de tout prévoir et de la mieux garder. Je n'ai ni colère, ni ressentiment contre Mme la comtesse. Le vrai coupable, c'est celui que j'ai puni et que je punirai encore, s'il s'avise de trop ressusciter. Le misérable! je ne lui pardonnerai jamais de m'avoir joué. Sachez, mon cher, que la veille de l'événement je l'avais interrogé comme un frère aîné. Prenez-garde, lui disais-je, vous n'aimez pas la baronne, vous la trompez.

— Je ne la trompe pas, répondait-il, je ne lui ai jamais parlé d'amour.

— Pourtant vous êtes très amoureux, cela se voit; c'est donc d'une autre?

— Ce n'est d'aucune autre.

— Salcède, vous mentez! vous êtes un enfant, j'ai eu tort de vous prendre pour un homme. Je vois que vous espérez me tromper; c'est inutile, je vois clair.

— Vous m'outragez, répondait-il. Je vous aime trop pour me jouer de votre honneur; il m'est sacré. Si un autre que vous doutait de ma loyauté, je lui en demanderais raison.

Il parlait avec feu, avec une sorte d'éloquence ardente, des bontés de mon père pour lui dans son enfance, de la protection que j'avais exercée sur lui à son entrée dans la vie, des services sans nombre que je lui avais rendus... J'étais dupé, vaincu, lorsqu'il eut l'imprudence de me dire qu'il respectait ma femme plus que je ne le faisais moi-même, puisque je m'inquiétais de l'admiration qu'elle inspirait et la croyais susceptible de courir un danger quelconque. Alors, s'oubliant, il me parla d'elle avec l'enthousiasme d'un dévot pour la Vierge des cieux, et je vis qu'il l'aimait passionnément. Je jugeai ne devoir pas lui dire que je le pénétrais. Je feignis d'avoir confiance en son honneur, il y croyait peut-être encore lui-même. Il pleurait, je l'embrassai, mais je ne le perdis pas de vue. Je l'avais prié de ne plus danser avec la comtesse. Il m'a obéi, mais comme son regret fut visible! Sans doute elle lui en a fait des reproches, et il a éclaté. Tout cela a marché si vite que je n'ai pu prévoir le rendez-vous du lendemain... Sous mes yeux!.. Ah! quelle audace! Non, non, je ne pardonnerai jamais! Si j'ai été épris de ma femme, je ne le suis plus. Son châtiment à elle sera de ne plus voir le monde, d'être sévèrement gardée et de consumer sa jeunesse sans amour, sans triomphes d'aucune sorte. Elle n'aura même pas le plaisir de me voir jaloux; je ne le serai pas. Il n'y aura pas de luttes, pas d'orages, dans mon intérieur; ce serait une distraction, je veux qu'elle s'ennuie, que sa beauté ne lui serve de rien, qu'elle soit privée de ces combats domestiques que les femmes adorent, je veux que sa force de dissimulation et de résistance s'épuise sans emploi. Voilà ce que je veux, et vous verrez, Charles,

vous verrez comme je m'entends à punir, sans qu'on voie la main qui serre le nœud coulant!

XVI.

M. de Flamarande était bien capable de se tenir parole. Il se fâcha avec tous ses voisins à propos de politique, en montrant tout à coup des idées exaltées qui lui étaient venues, ou qu'il feignit d'avoir. Il porta froidement à l'extrême son caractère quinteux et sa discussion tranchante. On s'éloigna de lui, il défendit à sa femme de faire des visites et des invitations, sous prétexte qu'il avait besoin de repos. Madame se résigna à la solitude avec une inébranlable douceur. Je croyais voir dans cette soumission la preuve de son innocence. M. le comte l'interpréta en sens contraire. — Elle sait, disait-il, qu'elle mérite pire que cela. Sa douceur que vous admirez tant est un aveu dont je prends note.

Mme de Montesparre écrivit une seconde fois.

« Vous ne m'avez pas répondu, Rolande! Je le comprends. Je sais à présent pourquoi. Vous ne pouvez vous résoudre à me parler de ce pauvre malheureux! Vous savez ce que j'ignorais, ce que je sais enfin; c'est votre mari qui l'a traité en ennemi mortel, en jaloux féroce. Ah! que je le hais, votre cher époux!.. Mais vous, Rolande, quel est donc votre rôle en tout ceci? Je m'y perds. Vous n'êtes pas coquette, peut-être aimiez-vous Salcède? Sans doute vous avez été flattée de l'emporter sur moi et de voir à vos pieds un jeune homme si accompli, si supérieur au triste mari imposé à votre inexpérience. Vous aurez eu un instant d'émotion que M. de Flamarande aura surpris. Quoi qu'il en soit, vous êtes une enfant, et je vous pardonne. Je me sens, dans ma douleur et mon humiliation, bien supérieure à vous, puisque je n'abandonne pas mon infidèle et me dévoue à lui, quoi qu'il arrive.

« Ne soyez pas surprise, si à l'avenir je cesse nos relations, et si j'évite de vous rencontrer. Vous portez un nom qui m'est désormais odieux, et, que vous soyez niaise ou perfide, je ne peux plus avoir de confiance en vous. »

J'étais d'avis que M. le comte me laissât recacheter cette lettre, afin que madame la reçût, et qu'on pût s'emparer de la réponse.

— Non, dit-il, la réponse ne serait qu'une protestation mensongère. Il n'y aura plus de confidence sincère entre ces deux femmes. Mettez cette lettre de côté, et qu'il n'en soit pas question.

Un matin que madame était un peu souffrante, le médecin, qui venait voir monsieur tous les deux ou trois jours, déclara, après examen et consultation, que Mme la comtesse était enceinte. Elle en

conçut une joie folle, et vint s'en vanter à monsieur, qui parut prendre fort bien la chose, mais qui me dit, dès que nous fûmes seuls : — Voilà qui résout la question, Charles ! cet enfant n'est pas de moi.

— Monsieur le comte croit pouvoir affirmer que cela est impossible ?

— Non, ces choses-là ne peuvent jamais s'affirmer que dans le cas d'absence ; mais je suis marié depuis six mois, je suis souffrant au point d'avoir peu d'espoir d'être père avant parfaite guérison. Ma femme réalise cet espoir juste au moment où je surprends un homme dans son appartement. Il y a de quoi réfléchir. Je réfléchirai !

Il se mit en effet à réfléchir beaucoup, pendant que madame se livrait à la joie avec une candeur qui tantôt me persuadait, tantôt me surprenait comme une audace exorbitante.

— Charles, me dit un soir M. le comte, j'ai réfléchi. C'est à vous de me renseigner sur la question légale. Votre père était très fin en affaires, vous devez l'être aussi. Quel est le moyen d'éluder une paternité douteuse ? Il doit y en avoir plusieurs.

— Il n'y en a pas un seul, monsieur le comte, à moins de quelque crime dont la pensée ne vous est sans doute jamais venue.

— Soyez tranquille, je ne suis pas un héros de mélodrame. Je méprise les choses tragiques, et ne connais rien de bête comme le crime; mais je n'appelle pas crime la résistance à une loi inique, ma conscience proteste contre l'obligation de transmettre mon nom et ma fortune à l'enfant dont je ne suis pas certain d'être le père.

— Mais dans le doute, monsieur le comte...

— Le doute est pire que la certitude. Si j'avais la certitude, je réaliserais ma fortune, je ferais un sort à la comtesse et je m'expatrierais résolûment. Avec le doute, il faut que j'aie des égards pour elle ou que je sois universellement blâmé, car aucun époux n'a de certitude, et le doute est un état normal dont tous savent prendre leur parti.

— Et vous ne voulez pas prendre le vôtre ?

— Jamais ! Je suis l'homme de la stricte équité. J'ai été élevé dans ces idées-là. Je ne veux pas subir la loi avilissante que les autres acceptent lâchement. Voyons, y a-t-il moyen de cacher la naissance de l'enfant et de ne point le faire inscrire aux registres de l'état civil sous mon nom ?

— Non, monsieur le comte, il n'y a pas moyen sans risquer des peines qui ébruitent le secret.

Et je lui donnai une consultation en règle avec les textes de lois.

— Je savais vaguement tout cela, reprit-il, et depuis quelques

jours je compulse le code, moi aussi. Eh bien! je m'arrêterai à ma première idée. Il faut que l'enfant soit inscrit sous mon nom, et qu'il disparaisse aussitôt.

Le comte parlait avec tant de résolution que la sueur m'en vint au front. Il faut qu'il disparaisse! répétais-je machinalement.

— Vous êtes de mon avis, reprit-il. Il s'agit de trouver le moyen sans encourir les peines légales et sans enfreindre la vraie loi, la loi morale de l'humanité. J'y penserai encore. Pensez-y de votre côté.

XVII.

Une troisième lettre de Mme de Montesparre nous arriva sur ces entrefaites.

« Rolande, pardonnez-moi. J'ai été injuste, insensée. Je vous ai accusée, je m'en repens, vrai; pardonnez-moi. J'ai confessé tout doucement mon pauvre malade. Je sais maintenant toute la vérité; elle est cruelle pour moi, mais elle vous disculpe. Vous étiez aimée passionnément, et vous ne vous en doutiez pas. Je ne devrais pas vous le dire, mais j'aime les situations nettes, et après vous avoir offensée par mes soupçons, il m'est impossible de ne pas réparer ma faute par le pardon que je vous demande humblement. M. de Salcède ignore ce que je vous écris. Il espère que vous ne saurez jamais son amour; il serait mort plutôt que de vous le laisser pressentir. Il n'a pas de torts envers moi, ni envers vous, ni envers M. de Flamarande. Il n'a fait de mal qu'à lui-même! Il me témoignait une amitié qui est sincère, et qu'il ne m'ôtera jamais. Il vous respecte, il vous vénère et... il vous adore, ce n'est pas sa faute. Après votre départ de chez moi, il a voulu entrer dans votre chambre avant qu'elle ne fût rangée et occupée par une autre personne. Encore, non, je le fais plus coupable qu'il ne l'est. Il passait devant votre petit salon sans avoir rien prémédité; il ne voulait voir que vos fenêtres. Elles étaient ouvertes, et la lune éclairait un bouquet qu'il avait vu dans vos mains le matin et que vous aviez oublié sur la table de votre petit salon. Il a poussé la porte vitrée, il a pris le bouquet, il n'a pas même franchi le seuil de votre chambre, bien qu'il la crût déserte. Il se retirait au moment où votre mari l'a surpris. Celui-ci n'a voulu entendre à rien et lui a donné rendez-vous à Paris pour se battre. Salcède s'est battu comme un fou qui cherche la mort, et s'il n'a pas trouvé ce qu'il cherchait, c'est que Dieu ne l'a pas voulu. Il m'a montré votre bouquet taché de son sang. Ah! quelle passion, et que vous êtes heureuse, vous, d'être aimée ainsi par un tel homme! Mais il croit que vous le dédaignez, et, si j'étais égoïste, je souhaiterais, moi, qu'il en fût ainsi; j'aurais l'espérance

de le voir guérir au moral comme au physique. Quoi qu'il arrive, je reste votre amie à tous deux. Je l'emmènerai à Flamarande aussitôt qu'il sera capable de supporter le voyage. Envoyez-moi un mot pour lui, une parole de pitié et de pardon. Il ne la demande pas, il ne demande rien; mais il se tourmente affreusement de votre situation. Il craint que votre mari ne vous accuse de légèreté et ne vous rende malheureuse. Je le crains aussi. Rassurez-moi et répondez-moi, je vous en supplie. BERTHE. »

Mme de Flamarande semblait justifiée par cette lettre. M. le comte n'y crut pas. — Cette fois, dit-il, Salcède a eu de l'esprit. Il a fait sa paix avec la baronne en avouant un amour platonique et en lui laissant l'espoir d'être aimée par reconnaissance. La baronne n'est pas bien fière; elle pardonne tout, pourvu que le mariage s'ensuive. Elle veut ruser avec la comtesse et lui faire croire à une magnanimité dont nulle femme n'est capable, elle pas plus qu'une autre. Serrez cette lettre; la réponse ne serait pas plus sincère que la demande. Je ne veux plus de ces épanchemens féminins, qui ne sont que ruses et grimaces, et qui ont peut-être pour but de me tromper.

Une quatrième lettre de la baronne, qui vint deux mois plus tard, et qui était datée de Montesparre, disait :

« Je l'ai amené ici, où il a encore failli mourir en arrivant. Le voilà un peu mieux, mais je ne suis pas encore tranquille. Le souvenir de son pauvre père et la crainte d'avoir troublé votre ménage l'empêchent de guérir. Et vous, cruelle Rolande, vous ne répondez pas? Vous me gardez rancune, ou vous haïssez ce malheureux, qui meurt pour vous. Vous lui imputez les mauvais traitemens que votre mari vous inflige peut-être! Peut-être encore que M. de Flamarande intercepte nos lettres. Les miennes pourtant vous justifient avec une sincérité de premier mouvement qu'il ne peut pas méconnaître. De grâce, si vous le pouvez, écrivez-moi une seule ligne, un seul mot : *je pardonne!* Il ne le demande, ni ne l'espère; mais, si je pouvais le lui montrer, je suis sûre que je lui rendrais la vie. Ne soyez pas prude, ma chère Rolande. J'espère bien que vous ne vous reverrez jamais et qu'il vous oubliera; mais aidez-moi à le sauver. Dieu vous en tiendra compte. »

Cette lettre fut encore serrée dans un coffre à part sans être remise à Mme de Flamarande. M. le comte prétendit que la baronne, avec son esprit romanesque et son amour extravagant, travaillait à perdre entièrement la comtesse. Je n'étais pas convaincu par lui; il me permettait de discuter et de lui dire tout ce qui me semblait être à la décharge de l'accusée; mais à toutes mes allégations il

avait une réponse obstinée : — Qu'elle ne revoie jamais ni Salcède ni aucun homme capable de l'émouvoir, et surtout que l'enfant disparaisse ! Après cela, je compte la traiter comme si elle était justifiée.

XVIII.

Pendant que M. le comte faisait ces projets sinistres, sa pauvre femme remplaçait sa sérénité feinte ou organique par une joie inusitée. Je savais ce qu'elle disait à Julie, qui ne se faisait pas prier pour causer avec moi. — Madame est une étrange personne, disait-elle; elle a l'éclat de la beauté qui la fait paraître femme, mais en réalité c'est une enfant. Quand on pense qu'elle va être mère à dix-sept ans ! En vérité, c'est trop tôt; elle ne sait rien de la vie, et ne se trouve pas malheureuse dans une situation qui désespérerait une personne raisonnable; elle est capable d'aimer son mari, qui certes est un homme de mérite, mais qui est bien, en tant que mari, le moins aimable et le plus *grincheux* des êtres. Vous ne voyez pas, vous qui ne pénétrez pas dans l'intérieur de madame, comme il lui parle sèchement et du haut de sa grandeur. Il l'épilogue et la reprend à chaque mot; c'est comme un méchant vieux professeur avec une petite pensionnaire qu'il ne veut pas gronder, qu'il raille pour lui ôter toute assurance et lui rabattre l'amour-propre. S'il me parlait comme cela, à moi, je saurais bien lui dire son fait; mais elle, c'est comme un agneau que le loup regarde, elle tremble, ferme les yeux, et ne répond rien. Elle croit mériter ses dédains, elle se dit ignorante et sans esprit, et pense qu'il lui a fait beaucoup d'honneur en la prenant pour femme; elle ne souffre pas que je le blâme en rien, elle assure qu'elle est très heureuse. Il pourrait la mettre dans une cave au pain et à l'eau sans qu'elle consentît à le trouver injuste.

Comme je demandais à Julie si sa maîtresse ne regrettait pas Montesparre, si son séjour prolongé dans un château désert ne lui causait pas de l'ennui : — Si fait, répondit-elle. Elle s'est ennuyée au commencement, mais elle s'en prenait à elle-même de ne pas savoir s'occuper comme M. le comte, qui s'enferme dans son cabinet et se plaît à lire toute la journée. Elle essayait de lire des livres d'histoire, mais elle n'y avait pas de goût, et elle bâillait sans cesse. Depuis qu'elle espère un poupon, elle est toute changée; elle se jette dans cet amour-là comme une femme qui n'en connaîtra jamais d'autre. Elle ne pense qu'à cela; elle voit son bébé en rêve, elle cherche à dessiner sa figure, elle prie, elle pleure et elle rit. Elle aime son mari parce qu'il lui a permis d'être mère; elle dit que c'est bien heureux qu'il l'ait amenée dans cette solitude où

elle aura le loisir de ne s'occuper que de l'enfant, et la voilà qui coud des brassières et brode des petits bonnets. Et puis elle veut s'instruire, car elle compte faire la première éducation, et à présent elle lit, elle fait des extraits, elle dessine, elle tapote son piano; enfin c'est la plus heureuse des créatures. Ah! que Dieu lui a fait une grande grâce en la créant si simple!

— Vous voulez dire, comme disent toutes les femmes, qu'elle manque d'esprit et de jugement?

— Eh bien! répondait Julie, est-ce que ce n'est pas aussi votre opinion? M. le comte l'a choisie comme cela pour avoir à lui seul tout l'esprit du ménage; c'est bien dans son caractère.

La grossesse de madame devenait très apparente, lorsque M. le comte décida qu'on irait passer l'hiver à Sévines, près d'Orléans, au bord de la Loire. Il ne donna aucune raison de ce changement de domicile. Madame n'en demanda pas et fit ses malles. — Je serai heureuse partout, disait-elle à Julie. Est-ce que je ne porte pas mon trésor avec moi?

Quoique dans un pays riant et luxueux, Sévines était un endroit fort triste; ce grand fleuve déroulé en pays plat, avec de larges rives sablonneuses, ne valait pas la vue des falaises. Le parc était vaste et fort beau pour ceux qui aiment l'humidité des grands ombrages; mais, dépouillés de leurs feuilles et peuplés de corbeaux, ils étaient mortellement ennuyeux à regarder. M. le comte n'était pas venu à Sévines depuis la mort de son père. Son premier soin fut d'aller au cimetière de la paroisse pour visiter sa tombe, ce qui surprit les domestiques. Le cocher, qui était un des anciens de la maison, me dit, en le voyant agenouillé sur cette pierre : — Si M. le comte dit à présent des paroles douces à monsieur son père, ce seront les premières que le vieux aura reçues de lui. Je veux croire qu'ils s'aimaient, mais ils avaient le même goût pour la dispute et se querellaient toujours.

XIX.

Le comte me dit quelques jours après : — Charles, il faut vous mettre en route et trouver une nourrice pour l'aimable héritier que l'on me destine. Faites un bon choix. Je souhaite que l'enfant ne souffre de rien, mais il faut que cette nourrice ne soit pas de la localité et n'y soit connue de personne. Payez-la très cher et annoncez-lui qu'elle aura à m'obéir aveuglément et sans réplique. — J'hésitais; j'avais peur, je l'avoue, des projets de mon maître. Je lui déclarai qu'avant de les mettre à exécution je voulais les connaître. — Soit, répondit-il; tout cela est bien simple. Il faut que cette nourrice soit une veuve ou une fille mère, qu'elle n'ait pas de famille

ou du moins pas de proche parent. Aussitôt l'enfant enregistré et baptisé, je l'envoie loin d'ici avec elle. Il faudra qu'elle vive, là où je lui commanderai de se fixer, dans le plus strict incognito. Elle changera de nom, et l'enfant sera censé lui appartenir. Elle en aura tout le soin possible et attendra mes ordres. Dites-lui que c'est une fortune à gagner sans nuire à personne et sans courir aucun risque.

— Elle ne le croira pas, monsieur le comte; il y a du risque à se faire l'agent et le complice d'un enlèvement de mineur.

— Le risque sera pour vous et pour moi, Charles; mais nous agirons de manière à nous en préserver.

— Monsieur le comte veut que l'enfant vive dans de bonnes conditions de santé et qu'il ne souffre de rien?

— Je le veux absolument. Je n'ai pas d'aversion pour un être qui n'a pas conscience du bien et du mal.

— Si j'ai bien compris monsieur le comte, il veut que l'enfant en grandissant ignore qui il est, et que personne ne puisse le lui dire.

— Vous avez compris.

— Cela est très difficile à exécuter.

— Tout est possible avec de l'argent. Trouvez une femme honnête et malheureuse, vous la conduirez loin, très loin, hors de France, s'il se peut; du moins vous voyagerez aussi longtemps que l'enfant pourra supporter le voyage. Vous l'établirez dans quelque endroit sauvage, isolé. La nourrice l'y élèvera comme s'il était son fils, ni mieux, ni plus mal. Elle aura une forte récompense, si elle le mène à bien pendant trois ans. Vous la surveillerez d'ailleurs; mais inutile de lui dire tout cela d'avance. Qu'elle vienne au jour dit, et qu'elle ne sache rien, sinon qu'il faut m'obéir, n'obéir qu'à moi; c'est à vous de la choisir propre à l'exécution de mes desseins, c'est-à-dire libre de tout lien et prête à tout pour gagner honnêtement beaucoup d'argent.

— Et Mme la comtesse, que dira-t-elle?

— Ce qu'elle voudra. Il faut que l'enfant passe pour mort et qu'il le soit pour elle. Il mourra en nourrice. Voilà le thème.

— Et elle en mourra aussi, elle!

— Allons donc!

— Elle est déjà maternelle avec passion, monsieur le comte!

— Je ne veux pas qu'elle meure. Je la distrairai. Il y aura des larmes, je m'attends à cela; mais ma résolution est inébranlable. Je l'ai juré en arrivant ici, sur la tombe de mon père, car nous nous entendions, lui et moi, sur un point capital, l'honneur de la famille. Pas de bâtards, pas d'enfans étrangers! Le crime plutôt que la honte; mais je suis sans passions. Il n'y aura pas de crime; notre siècle s'entend mieux que les siècles passés à infliger le châtiment purement moral.

— Enlever un enfant à sa mère! Et si elle n'est pas coupable? Si on a pris son bouquet sans qu'elle le sût? si on est entré chez elle sans qu'elle s'en doutât? si cet enfant est le vôtre?

— Je n'en puis être sûr, tant pis pour elle! Une femme d'esprit sait toujours empêcher un homme de concevoir des espérances et de troubler la quiétude du mari; mais c'est trop discuter. Je suis venu m'établir ici pour être dans le véritable sanctuaire de mes souvenirs. C'est ici que j'ai fermé les yeux de ma mère, la femme sans reproche et sans faiblesse. Elle m'approuverait aujourd'hui et mon père m'aiderait. Refusez-vous de m'aider, Charles?

— J'obéirai, monsieur le comte, mais à une condition essentielle: c'est que vous signerez la déclaration que j'ai préparée après mûre réflexion, pour votre décharge et pour la mienne, au cas où nous serions découverts.

Voici ce que j'avais préparé : « Moi, comte Adalbert de Flamarande, je déclare que Louis-Gaston de Flamarande, mon fils, est envoyé par moi dans le midi pour y être élevé dans les conditions d'hygiène particulières que je crois nécessaires pour le préserver du mal héréditaire dont mon père est mort, et dont j'ai souffert toute ma vie. En faisant le sacrifice de l'éloigner momentanément de moi, je crois remplir mon devoir envers lui. »

Le comte hésita beaucoup à signer cette petite page. Elle lui semblait hypocrite et lâche. Il prétendait ne pas vouloir mentir. Je lui dis qu'en faisant passer l'enfant pour mort il mentirait bien davantage. — Non pas, reprit-il. Un accident subit comme celui dont je voulais profiter me dispensait du mensonge, tandis qu'il me faudra inventer je ne sais quel autre sinistre.

— Eh bien! obligez madame à consentir à la séparation. Persuadez-lui que la vie de son enfant l'exige pour les raisons que j'ai spécifiées dans la déclaration. Ce sera moins cruel quand vous lui direz, dès que vous la verrez en état de recevoir le coup, que cet enfant à peine connu d'elle est mort loin d'elle.

— Non, non! s'écria le comte. Je veux qu'elle le pleure amèrement. C'est là le châtiment, et il n'est que trop doux.

Puis, regardant d'un air sinistre le fleuve couleur de plomb qui reflétait un ciel gris et bas : — Il pleuvra encore, dit-il, et la Loire monte toujours! Évidemment le ciel est pour moi et avec moi. Donnez-moi cette déclaration, puisqu'il faut cacher le motif de ma vengeance pour en assurer l'effet!

XX.

Il la signa, et je promis de lui obéir. Ce qui me décida, c'est que j'avais la femme sous la main et que j'étais sûr d'elle. C'était une

suivante niçoise que j'avais connue à Paris, et qui, chassée pour une faute, était sans place et dans la misère avec un enfant naissant sur les bras. Je me rendis auprès d'elle et je m'assurai de son silence. C'était une personne fine et discrète, très bonne mère, et qui me posa deux conditions : elle voulait conduire dans son pays l'enfant qu'on lui confierait; elle avait là pour toute famille une sœur qui l'aimait et à qui elle avait, par lettres, avoué sa faute. Cette femme l'avait invitée à venir la trouver avec son enfant; elle irait donc et lui présenterait le nourrisson comme sien, tandis qu'elle mettrait son véritable enfant en nourrice aux environs de Paris. Elle s'engageait à garder le nourrisson trois ans, après lesquels elle comptait reprendre son enfant. Cette mère n'avait qu'un but, sortir de la misère et gagner de quoi élever son fils. J'exigeai de mon côté que la sœur ne serait jamais dans la confidence. Je payai une forte avance, et quand M[me] la comtesse fut près de son terme, j'installai la Niçoise à Orléans, M. le comte ne voulant pas qu'elle parût dans la maison avant le moment nécessaire.

Pendant que nous faisions ces tristes préparatifs, madame cousait les dentelles autour du berceau de satin rose. Elle ne sortait plus de sa chambre, monsieur ne la voyait presque pas, et je ne la voyais pas du tout. J'étais content de ne pas avoir le spectacle d'une joie que je devais changer en désespoir, et j'évitais de causer d'elle avec Julie.

Le 15 mai 1841, madame ressentit dans la nuit les premières douleurs, et je partis en chaise de poste pour aller chercher l'accoucheur et la nourrice à Orléans. Il n'y avait qu'une lieue à faire; mais elle me parut mortellement longue. La Loire, dont je suivais les rives, montait d'une manière effrayante, et menaçait de me couper la voie au retour, si j'étais retardé à la ville. Il avait plu tous les jours précédens; le ciel était noir et le vent lourd. Le cocher me mena ventre à terre, et le médecin fut prêt en un instant. Il refusa la chaise de poste, disant qu'il connaissait le chemin mieux que nous, et monta dans sa voiture. Je courus chercher la Niçoise, qui, au moment de quitter son enfant pour la confier à une de ses amies, pleura beaucoup. Je dus la brusquer un peu pour l'emmener, et je la conduisis sans encombres à Sévines. Le jour paraissait quand j'aperçus dans l'aube pâle et grisâtre les grands arbres du parc au-dessus de la terrasse dont les eaux jaunes du fleuve battaient le pied. Mon cœur était serré; j'avais froid. Ce cocher qui fouettait avec rage ses chevaux effrayés par le mugissement de la Loire, cette femme qui pleurait à mes côtés, ce château où tant d'autres larmes plus douloureuses allaient couler..., tout était sinistre, et je tremblais comme un criminel.

Le médecin était déjà rendu, et déjà l'enfant était né; madame

n'avait pas fait entendre une plainte. M. le comte ne pouvait croire que ce fût déjà fini. On lui présentait son fils, qu'il ne regarda ni ne toucha. Il paraissait aussi calme que j'étais agité. — Tout va bien, me dit-il en me prenant à l'écart. J'avais bien compté sur une inondation à cette époque de l'année, mais en voici une qui dépasse mes espérances. Elle entre déjà dans le parc par le côté de la prairie. Dans la journée, votre Niçoise promènera l'enfant de ce côté-là. Il faudra qu'on la voie s'y rendre et qu'on ne la voie pas rentrer. Vous me comprenez?

— Où la cacherai-je?

— Dans mon propre appartement, où vous la conduirez par la galerie. Il s'agit de n'être pas vu. Je ferai une diversion. Veillez à tout. Dès la nuit, une voiture sera prête. Vous y monterez avec la nourrice et l'enfant, et vous filerez sur le midi sans vous arrêter nulle part; mais attendez. Je veux rendre la chose aussi peu tragique que possible. Appelez-moi le docteur.

Le docteur fut appelé, et, comme il vantait le courage et la belle humeur de Mme la comtesse : — Docteur, lui répondit M. le comte, méfiez-vous un peu de cette belle humeur-là. Madame est très nerveuse et très exaltée. Tâchez d'obtenir qu'elle repose et ne voie pas l'enfant avant quelques heures d'ici.

Le médecin crut devoir se conformer à cette précaution. Madame ne voulait pas dormir. Il l'y engagea en lui disant que c'était nécessaire. Elle voulait voir son enfant. Elle se plaignait doucement de ne pas le nourrir elle-même et de ne pas avoir encore aperçu la nourrice. M. le comte dut s'en mêler et lui parler de sa voix sèche et impérative. Elle se soumit, s'enferma avec Julie et dormit, vaincue par la fatigue.

XXI.

Cependant l'inondation se déclarait; le docteur n'osait pas se remettre en route. Les paysans riverains fuyaient éperdus en emmenant leur bétail et leur mobilier. Dans la maison, bien qu'il n'y eût aucun danger à craindre et qu'on fût très habitué à la vue de pareils sinistres, on était triste ou agacé, les femmes avaient peur ou se lamentaient sur les nombreux désastres que l'on pouvait prévoir. Vers une heure de l'après-midi, M. le comte alla voir la prairie, qui disparaissait rapidement sous les vagues chargées d'écume et de sable; il me commanda de faire sortir la Niçoise avec l'enfant. Il ne pleuvait pas; il y avait même un pâle rayon de soleil. M. le comte voulait qu'elle allât du côté de la prairie, qu'elle laissât tomber en cet endroit un châle et quelque objet appartenant à l'en-

fant, puis qu'elle fût ramenée et cachée par moi. Je devais ensuite donner l'alarme. On prendrait des précautions pour que la comtesse ne fût informée de rien. Au milieu de l'émotion produite par l'événement, je partirais, sans être vu, avec la nourrice et l'enfant, comme si j'allais à leur recherche. Tout était minutieusement prévu par le comte; mais je fus pris d'épouvante, et je refusai d'agir.

— Monsieur le comte, m'écriai-je, je vois bien que vous voulez éluder l'essentiel. Malgré vos promesses, vous espérez échapper à la loi. Il faut que l'enfant soit présenté à la municipalité, il faut que vous le reconnaissiez, il le faut absolument; autrement vous êtes passible de poursuites judiciaires, amende et prison.

— Je le sais, répondit-il. Je m'expose à cela, moi! reculez-vous?

— Oui, monsieur le comte. Rien d'illégal, c'est ma devise. Connaissant la loi par état pour ainsi dire, je serais inexcusable de l'enfreindre.

M. le comte me parla d'une somme considérable à gagner, et, voyant qu'il m'offensait sans me convaincre, il céda.

— La comtesse, dit-il, verra donc son fils! J'aurais voulu, dans son intérêt, qu'elle n'eût pas le temps de s'attacher à lui; mais puisque vous avez peur...

— J'ai peur de la tuer, m'écriai-je, et s'il faut vous le dire, je n'ai pas d'autre peur.

Il garda un moment le silence, puis il me dit d'un ton singulier : — Qu'on m'apporte l'enfant!

J'obéis à cet ordre étrange sans oser rien pressentir.

La nourrice apporta l'enfant.

— Laissez-le-moi, nous dit le comte, et retirez-vous.

La Niçoise eut peur, et par instinct retint l'enfant contre sa poitrine.

— N'avez-vous pas entendu? reprit le comte froidement. Placez-le sur mon lit et ne revenez que quand je sonnerai.

Nous sortîmes; mais moi je restai, l'œil et l'oreille collés au trou de la serrure. J'avais peur aussi pour la pauvre petite créature. J'étais résolu à la défendre, et je n'osais formuler ma pensée en moi-même.

Je vis alors une chose bizarre qui me fit douter de la raison de mon maître.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

JOURNÉES DE VOYAGE

EN SYRIE

II.

GALILÉE, SAMARIE, JUDÉE (1).

Banias, 27 novembre 1872.

« Et voici que maintenant, enchaîné par l'Esprit, je vais à Jérusalem; ce qui doit m'y arriver, je l'ignore, » dit quelque part l'auteur des *Actes*. Nous aussi, cédant aux sollicitations secrètes de ce nom magique, nous remontons à cheval, par un heureux et lumineux matin, pour gagner à travers le long faubourg de Damas la porte du Pèlerinage, la Bawâbet-Allah. C'est de là que part en grande pompe, à l'ouverture du ramazan, la caravane de La Mecque. Nous sommes arrivés trop tard pour assister à cet épisode caractéristique de la vie musulmane : j'en ai été témoin en d'autres lieux, à Brousse, au Caire, à Constantinople, où il est l'occasion de cérémonies intéressantes. Le chameau sacré qui doit porter les présens du sultan au tombeau du prophète est introduit magnifiquement caparaçonné dans la cour du palais impérial. Sa hautesse remet elle-même aux ulémas, entre autres dons, un tapis de grand prix destiné au sanctuaire de la Caaba; les pèlerins rapportent en échange celui de l'année précédente, et la précieuse relique est donnée à quelque mosquée en renom. Des derviches vêtus de costumes bizarres et

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

éclatans accompagnent le chameau en chantant, en dansant, en agitant des bannières et des armes anciennes. En Égypte, j'ai vu suivant le vieil usage le cheik de la caravane passer à cheval sur les corps des croyans prosternés en travers de sa route, et, sans me charger d'expliquer le fait, je puis attester que les dévots se relevaient joyeux et intacts après cette périlleuse mortification. La foule s'ébranle derrière ses guides : ce n'est encore que le noyau de la pieuse armée qui parcourt l'Asie, grossissant de ville en ville, et arrive à Damas forte de plusieurs milliers d'hommes, de femmes, d'enfans; de là elle s'enfonce dans le désert, où bien des ossemens blanchis marquent la route traditionnelle. De ces pèlerins fatalistes, qui partent comme des oiseaux émigrans, sans bagages, sans vivres assurés, livrés à l'initiative individuelle, plus d'un ne verra jamais le but du saint voyage. Ainsi faisaient d'ailleurs les compagnons de Pierre l'Ermite, ainsi font encore les chrétiens indigènes qui se réunissent à cette même porte, au temps de Pâque, pour s'acheminer vers le Saint-Sépulcre. Agités par l'Esprit dont parle l'apôtre, ces courans humains se précipitent dans des directions différentes, obéissant à la même impulsion. — Un de nos amis, se rendant à Jérusalem, il y a quelques années, par le Jaulân et le Pont des Enfans de Jacob, rencontra une troupe de 50 à 60 pèlerins de la Haute-Syrie égarés dans les plaines transjordaniennes, sans cartes, sans armes, sans pain. Ces pauvres gens le supplièrent de leur servir de chef et de guide : touché de leur détresse, il abandonna bravement ses chevaux aux traînards épuisés pour marcher à pied à leur tête, les remit dans la bonne route, les aida à repousser les nomades, qui erraient déjà autour de cette maigre proie, et les conduisit sains et saufs au terme du pèlerinage. Telle est l'influence de l'énergie européenne sur ces natures molles et insouciantes, toutes de premier élan et d'imagination, que les Arabes fanatisés ne voulaient plus se séparer de leur sauveur et l'acclamaient pour leur émir.

Nous passons la porte consacrée en plus modeste équipage. Les chrétiens du faubourg, qui viennent puiser l'eau aux fontaines à grilles de fer ouvragé, nous jettent leurs souhaits de bon voyage jusqu'à la ville sainte. Le chemin serpente durant une heure entre les murs des jardins; à la limite où ils expirent avec le dernier filet d'eau, il se perd brusquement dans une solitude morne et vague, ancien cimetière où des styles déjetés sortent tristement du sable : c'est le désert qui commence. Longtemps les minarets de Damas dressent leurs têtes curieuses au-dessus de la mer de verdure qui les entoure; puis de légères ondulations de terrain ne nous laissent plus apercevoir que la chaîne bleuâtre du Djebel-Haurân.

Les journées de marche sont monotones dans la plaine nue et aride. Ici, comme dans la vie de mer, l'esprit ennuyé donne aux moindres incidens des proportions démesurées et un intérêt tout relatif que comprendraient difficilement ceux qui n'ont pas essayé de cette rude préparation aux petites joies du hasard. La rencontre d'un chacal, d'une bande de gazelles, sont les gros événemens de l'étape. Nous mettons deux jours à contourner les âpres contre-forts du Djebel-esch-Cheik, le *Vieillard des monts*, nom que les Arabes donnent à l'Hermon. Pas d'horizon, pas un arbre, pas une âme; la lande, puis un pavé de rocher où le soleil réverbéré flambe comme en plein été. Vers le soir du second jour, le paysage s'humanise et s'étend. Nous descendons par une rampe abrupte, entre des collines boisées de chênes-verts et de beaux oliviers, dans un petit village au pied d'un château gothique dont les ruines paraissent considérables; c'est Banias, l'ancienne Césarée de Philippe, à qui les Arabes ont conservé son nom plus antique de *Panéas*, la ville du dieu Pan, adoré dans ce site pittoresque. Un torrent sort en bouillonnant d'une grotte béante à la base d'une gigantesque paroi de rocher, et se cache humblement sous les platanes et les lauriers; c'est le Jourdain, appelé à de si illustres destinées. Le fleuve sacré se forme de trois sources, le Nahr-Hasbeya, qui descend du village de ce nom, au nord de l'Hermon, le Nahr-Leddan, petit affluent, qui se joint bientôt au Nahr-Hasbani, sorti de la caverne dont je viens de parler; mais quelle est l'étymologie de ce nom de Jourdain? Le cas n'embarrassait guère le bon Joinville, arrivant comme nous « un soir à l'anuitier devant la cité que en appèle Bélinas, et l'appèle l'Escriture ancienne Cézaire Phelippe. En celle cité sourt une fonteinne que l'en appèle Jour, et emmi les plaimes qui sont devant la cité sourt une autre très bele fonteinne qui est appelée Dan. Or est ainsi que quant ces deux ruz de ces deux fonteinnes viennent ensemble, ce appèle l'en le fleuve de Jourdain, là où Dieu fu bauptizié. » — Les eaux se fraient un passage à travers des amas de décombres antiques, des substructions, des colonnes, des cippes et des stèles dédiés au dieu Pan, à ces forces mystérieuses de la nature qui se révélaient aux anciens, ici comme dans le Liban, par ces sources jaillissant d'une muraille de rocher. Le torrent chrétien culbute tout ce vieux monde païen, disparaît profondément sous un admirable fouillis de végétation où l'on entend à peine gronder ses eaux, s'attarde obscurément dans les marécages, où il s'augmente des sources perdues, s'égare un instant dans les lacs, et en ressort grand fleuve sous le ciel : image sensible du culte baptisé dans ses flots.

Nous le traversons sur une chaussée métamorphosée en aqueduc

par l'eau accumulée entre les pierres disjointes : nous avons franchi un peu avant un pont antique et les fossés de la citadelle, dont il ne reste que des substructions de beaux blocs taillés en bossage; les Romains, ces maçons acharnés, ont passé par là. Durant cette impulsion éphémère de luxe et d'élégance italique qu'Hérode et ses fils imprimèrent à l'immobile Judée, Philippe, tétrarque d'Iturée, bâtit à Césarée des temples, des théâtres et des cirques, à l'heure où tout cela allait mourir; mais que sont ici les souvenirs classiques? Cette terre est la première pour nous où se soient posés les pieds de celui qui venait annoncer la bonne nouvelle; voilà à quoi nous songeons, tout émus, sous notre tente, en écoutant les chacals aboyer lugubrement dans la montagne.

Je suis sorti un instant pour inspecter notre campement; il présente ce soir un tableau bien pittoresque. Les tentes ont été dressées sur un tertre au bord du torrent, sous de hauts et sombres oliviers; les deux grandes formes blanches se détachent fantastiquement dans l'ombre. Quand une lumière s'éveille dans l'une d'elles, une lueur pâle filtre doucement à travers la cloison et fait penser aux beaux vers d'Alfred de Vigny :

> L'œuf d'autruche allumé veille paisiblement,
> Des voyageurs voilés intérieure étoile,
> Et jette longuement deux ombres sur la toile.

Dans les premiers arbres, des silhouettes noires et immobiles s'appuient sur de longs fusils : ce sont des sentinelles druses que le cheik nous a envoyées pour veiller cette nuit; la contrée commence à être moins sûre, les Bédouins pillards sont à craindre. Une clairière au centre des oliviers laisse voir le ciel constellé de clartés : c'est novembre, le mois des étoiles filantes; sous ces climats ardens, des myriades de bolides se croisent sans interruption dans l'espace et font ruisseler sur nous une pluie d'étincelles d'or qui s'éteignent à l'aube comme les lumières d'un temple après la fête.

Ce matin, avant de quitter Banias, nous avons fait l'ascension du château qui domine le village et que les Arabes appellent Kalat-es-Sobaïbeh. Bâtie, ruinée, rebâtie et augmentée tour à tour par les templiers et les Sarrasins, la citadelle de Banias est peut-être une des plus fortes, des mieux conservées et des plus intéressantes de toutes celles dont les croisades avaient couronné les montagnes de Palestine. Il faut une heure et demie pour gravir des pieds et des mains le rude sentier qui mène au nid d'aigle abandonné. Plus d'une fois nous hésitons à la peine, et nous nous prenons à rougir de notre mollesse en pensant que les croisés, des hommes de langue franque et de cœur chrétien, ont enlevé d'assaut à plusieurs reprises ces es-

carpemens. J'ai relu hier soir dans Joinville le récit de l'expédition que saint Louis y envoya de Tyr. La vue des lieux prête une singulière éloquence et une parfaite clarté à la narration du vaillant sénéchal. Plus heureux que les gens d'armes du comte d'Eu, nous gagnons sans encombre les murailles du château, où les chacals tiennent seuls garnison, et nous pénétrons dans l'enceinte par la poterne d'une des tours. L'eau croupit encore dans les vastes citernes abandonnées qui alimentaient la place; les figuiers et les pariétaires s'accrochent aux escaliers disjoints, grimpent sur les plates-formes des tours et regardent curieusement par les créneaux.

Nous nous asseyons sur le pan de mur le plus élevé, où un admirable panorama nous récompense de nos peines. A nos pieds, très profondément, le Nahr-Banias jaillit du rocher; le fleuve chaste et sacré s'échappe de la grotte dédiée à Pan, où se célébraient les mystères naturalistes du dieu païen, comme en témoignent encore les inscriptions grecques des niches creusées dans le porche. Le torrent, blotti quelque temps sous les roseaux et les sycomores, serpente dans la vallée, qui s'élargit bientôt et forme les marais de l'Ard-el-Huleh. La vaste plaine nue s'étend jusqu'au lac de Huleh, — les eaux de Mérôm de la Bible, — qui la limite à l'horizon. En face de nous, elle se relève au pied d'une chaîne de hautes montagnes qui court vers Saphed : ce sont les monts de Nephtalim, portant Kédès, la ville lévitique. Par-delà le lac et ses collines, voici des vapeurs bleues qui montent de la mer de Génésareth, et ces sommets à peine visibles au dernier plan, ce sont déjà les montagnes de Judée. La terre promise se déroule pour la première fois sous nos yeux dans toute sa majesté.

Saphed, Tibériade, 1er décembre.

Il ne faut pas moins d'une journée pour traverser les maremmes de Huleh et atteindre le lac. En sortant de Banias, on contourne la Colline du Juge, Tell-el-Kadi, petit tertre naturel, mais d'aspect bizarre et artificiel, où s'élève Dan, la vieille Laesch sidonienne. Le fleuve est encaissé dans une coulée basaltique, toute feuillue de platanes et de lauriers-roses encore en fleurs, qui me rappelle vivement les *potami* de la Grèce : il n'y a que de l'eau en plus. On le quitte bientôt pour se rapprocher des montagnes, au pied desquelles on marche pendant plusieurs heures, laissant à gauche les marécages de la plaine. Une erreur de route serait fatale ici; on disparaîtrait vite dans la tourbe humide. L'aspect tout nouveau, le caractère de grandeur primitive du paysage, nous reportent aux âges bibliques. On songe involontairement aux scènes patriarcales des premiers jours du monde. Parmi d'immenses champs

de cannes et de roseaux, de nombreux troupeaux paissent en liberté; les buffles, paresseusement vautrés dans la vase, roulent ces gros yeux blancs qui éclairent si singulièrement leurs mufles noirâtres; les chameaux lèvent leurs grandes têtes dodelinantes entre les herbes. Des milliers d'oiseaux d'eau de toute espèce volent au-dessus d'eux. Çà et là, l'homme apparaît, sauvage et primitif lui-même au-delà de toute expression. Ce sont des Bédouins pasteurs, les premiers que nous ayons rencontrés. Les uns, gardant solitairement leurs troupeaux, se dressent dans les roseaux, appuyés sur leurs longues lances, drapés dans une couverture blanche, immobiles et contemplatifs comme de maigres statues de bronze. Ainsi j'ai vu parfois la silhouette d'un uhlan surgir des taillis des Ardennes. Les autres sont assis ou couchés à l'ombre rare de quelques arbustes; silencieux et farouches, ils nous regardent passer sans donner un signe d'étonnement, bien que cette route soit en dehors de l'itinéraire habituel des voyageurs et que l'Européen y soit encore une rareté. Des yeux de feu, des dents blanches comme l'ivoire, animent seuls ces figures hâves, amaigries par les privations, tannées par le soleil, contractées par les fièvres paludéennes. Ce sont surtout des Turcomans qui parcourent l'Ard-el-Huleh; leurs misérables tentes, faites de nattes de jonc ou de peaux de chèvres noires tendues sur un pieu, forment de loin en loin dans le marais des hameaux ambulans. On dirait à peine des demeures humaines, si le feu, attribut de l'homme le plus déshérité, ne flambait devant les portes. Quelques-uns cependant poussent une grossière charrue d'une main inexpérimentée; mais la plupart veillent, oisifs, sur les bestiaux disséminés dans la plaine, jouant avec leurs fusils ou leurs lances et regardant le ciel comme les pâtres de l'antique Chaldée. Ils n'ont pas fait un pas en six mille ans, vivent comme ces premiers hommes, meurent comme eux... et comme nous, me dira-t-on. Que faut-il de plus après tout pour en arriver à ce même dénoûment?

Nous campons à Aïn-Mellâah, au bord d'une large source, où une de ces tribus de Turcomans entrave ses chevaux devant les tentes de nattes, médiocres voisins qui nous forcent à faire bonne garde la nuit. De là, une heureuse inspiration nous pousse à nous détourner vers l'ouest, au lieu de descendre le fleuve jusqu'au lac de Tibériade, et à gravir les montagnes pour aller coucher à Saphed; la curieuse petite ville est ignorée des voyageurs, aucun ne devrait pourtant l'omettre dans son itinéraire. — Dans le triangle renversé formé par les sommets de deux collines, Saphed surgit tout à coup, fraîche oasis d'oliviers, de figuiers et de vignes, abritant les terrasses de maisons de coquette apparence, le tout enjambant trois monticules et les ravines qui les séparent, et couronné par les ruines d'un vieux

château-fort. Ce tableau tout fait est majestueusement encadré par les montagnes que nous découvrons derrière au même instant; les lignes des crêtes se coupent et se mêlent comme les hachures mal tracées d'un croquis, en se dégradant à chaque plan par nuances bleues toujours plus douces, depuis l'indigo sombre du Thabor, plus proche de nous, jusqu'à l'azur douteux des dernières montagnes de Samarie. Tout nous est nouveau et surprenant à mesure que nous pénétrons dans la riante petite ville; elle sent, dirait-on, qu'elle doit se faire pardonner son origine obscure (la Bible n'en parle pas) par sa grâce actuelle. Nous arrêtons nos chevaux à une fontaine en pierres blanches, sous de beaux oliviers, en dehors des portes : de jeunes Juives d'une admirable pureté de type viennent y puiser l'eau à la chute du jour, soutenant de leurs bras repliés leurs grandes amphores posées sur la tête, drapées dans leurs voiles antiques, dans l'attitude classique et sculpturale des canéphores. C'est la Bible apparue toute vivante et éloquente : les mœurs primitives qu'elle raconte n'ont pas changé; c'est encore à la fontaine qu'on accueille les étrangers, que se racontent les nouvelles et que se font les mariages comme au temps de Rébecca et d'Éliézer.

Nous nous engageons en suivant le petit ravin dans la ville; nous arrivons sur la grand'place, où viennent se joindre, descendant au flanc des trois monticules, les trois quartiers des musulmans, des Juifs et des Algériens. Une tribu est venue s'établir ici de notre colonie d'Afrique, il y a quelque douze ans, à la suite d'une insurrection. Nos tentes sont dressées là; par une coupure qui s'infléchit au sud, une large échappée de vue nous permet d'apercevoir un coin de la mer de Génésareth. Le beau lac révéré dort tranquille entre ses bords escarpés, dans une vasque de rochers aux tons d'or bruni; la nappe bleue enchante le regard, qui finit par s'altérer d'eau comme la gorge dans ces montagnes brûlées de Palestine. Comment faire comprendre à ceux qui n'ont jamais quitté nos pays, gâtés par la verdure, le charme et la bénédiction de l'eau en Orient? — Assis devant la tente, nous suivons avec un vif intérêt le mouvement de la place, très considérable pour un petit bourg arabe perdu dans ces déserts, et très varié par le mélange de la population. Les Juifs, bizarres et malpropres dans leurs souquenilles européennes, croisent humblement le Bédouin, aussi misérable et aussi sale, mais qui du moins marche fièrement, la tête haute. Les cheiks algériens, les soldats du *mutésellim* turc, passent au galop sur de beaux chevaux, — et toujours la procession des canéphores aux voiles blancs, qui vont des fontaines aux maisons. Devant les portes, dans de petits fours coniques en terre battue, de un à deux pieds de haut, les ménagères font cuire sous la cendre la galette plate, sans

levain, de farine d'orge. C'est le pain rudimentaire qu'on mange ici depuis les patriarches. Abraham recevant les anges disait à Sarah : « Fais cuire des galettes sous la cendre. » Chaque maison est coquettement blottie sous un olivier ou un caroubier planté à l'angle de la terrasse. Elle nous restera comme une des plus agréables surprises de nos voyages, l'apparition de cette ville gracieuse, que le poète du *Cantique* eût comparée à un chevreau gambadant sur toutes ses collines et dans tous ses ravins.

Nous venons de visiter le quartier juif, où notre curiosité a été éveillée au plus haut degré. Les fils d'Israël accourent se fixer ici en grand nombre pour y attendre le Messie, qui, d'après la tradition talmudique, naîtra à Tibériade et montera établir son trône à Saphed. Ils y sont couverts par la protection de l'Angleterre et dépendent directement du consul britannique à Jérusalem. — Rarement assemblage d'hommes m'a plus frappé. — Imaginez, des deux côtés d'une longue ruelle, des bouges fétides, hantés par mille menus commerces, dans chacun desquels se tient un vieillard digne de poser pour Rembrandt ou une sorcière du sabbat, sans compter les enfans aux longues boucles pendantes; car ce sont là des Juifs du nord de l'Europe, venus un peu de toutes parts, mais surtout de Pologne, de Russie, de Valachie, et qui ont gardé l'étrange et sordide costume que chacun connaît : lévite noire, graisseuse et rapiécée, chapeau conique, casquette de mougik ou, coiffure bien paradoxale sous ce soleil de plomb, l'immense bonnet de fourrure aux ailes débordant la tête. Quelques vieillards à longue barbe blanche ont encore une certaine majesté; d'autres offrent les types les plus appropriés que puisse rêver un pinceau réaliste pour personnifier l'usure et la rapacité : le nez crochu, les deux boucles en tire-bouchons battant sur les tempes, le signe distinctif de la secte caraïte, les yeux rouges éraillés et clignotans, usés par les maladies mosaïques. Sur ces traits communs à tous, la vulgarité des basses classes européennes où ils ont vécu se marie à une expression de terreur constante, trop justifiée par la répulsion dont ils sont l'objet dans tout l'Orient. Rien ne peut rendre cet extérieur de malpropreté résignée et repoussante qui semble vouloir fléchir le mépris. Tacite les voyait déjà ainsi quand il s'étonnait de leurs « mœurs sordides, » *Judæorum mos sordidus.*

Presque tous parlent l'allemand. Ils répondent, avec la défiance inhérente à cette race persécutée, aux questions que nous leur faisons dans cette langue. Ils sont là, nous disent-ils, des Juifs de toutes les parties du monde, établis depuis dix, douze, quinze ans sur la terre de leurs pères, pour y mourir en paix. — Le lieu le plus curieux de ce curieux quartier est la synagogue. Je colle mon re-

gard aux vitres huileuses et troubles, et je ne peux le détacher de ce tableau, bien propre à fasciner l'imagination d'un peintre. La salle, carrée et sombre, a pour tout meuble et ornement quelques lampes d'étain suspendues au plafond, des bancs et des pupitres de forme gothique; sur un rayon, des tomes dépareillés de la Bible, du Talmud, de la Mischna. Devant les pupitres, quatre vieillards sont assis : je renonce à décrire ces figures pharisaïques, noyées dans leurs immenses barbes blanches et dans les ailes de bonnets de fourrure larges comme des parasols; courbés sur le texte hébreu, ils épellent avec une modulation gutturale et un balancement de tête rhythmé les versets des prophètes qui leur promettent le rétablissement de Sion.

Ce spectacle est bien fait pour arrêter la méditation. Voilà donc ces hommes dont la vie n'est d'habitude qu'une course effrénée vers le lucre; ils ont quitté des commerces florissans peut-être, dans des pays où ils étaient libres et protégés, pour venir dans cette pauvre bourgade sans trafic, sans argent, livrés aux insultes égales des chrétiens et des musulmans, qui les traitent avec plus de mépris que les chiens du bazar; ils y endurent sans une plainte les outrages, la misère, les maladies du climat, pour avoir le droit de pleurer en secret dans le royaume de David, d'y attendre celui qu'ils espèrent, et, s'il ne vient pas, de laisser leur dépouille dans la terre d'Abraham. Race étrange et vraiment mystérieuse, ce peuple qui attend, qui se passe de génération en génération son indestructible espérance, comme le flambeau du poète latin ! Patiens, parce qu'ils durent depuis quatre mille ans, ces pauvres honnis sourient à on ne sait quelle lumière incertaine, qui recule sans cesse devant leurs yeux; immobiles et préservés, ils ne se mêlent pas aux peuples qui passent et restent au milieu d'eux pour subir l'outrage de tous, comme ces oiseaux de nuit rencontrés de jour que poursuivent tous les oiseaux du ciel; seulement les plus malheureux viennent mourir sous la botte du Turc, près des cercueils de leurs pères. Ému de compassion à la vue de tant de misère et de foi, on est tenté de crier à ces aveugles, qui interrogent les montagnes de Galilée leur demandant celui qui est venu il y a dix-huit siècles, les paroles de l'ange aux disciples : « Galiléens, qu'attendez-vous à regarder le ciel (1)? »

(1) Faut-il ajouter que ces peintures et ces réflexions, inspirées à tous les voyageurs par la singularité des Juifs de Palestine, ne peuvent toucher en rien les nombreux Israélites qui se sont fait par leur industrie, leur intelligence et leur patriotisme une place honorable dans nos sociétés européennes? La plupart d'entre eux seraient les premiers à s'attrister de la déchéance morale et matérielle dans laquelle semblent se complaire leurs coreligionnaires de Syrie et à plaindre une caste qui s'est volontairement séparée du reste de l'humanité.

Nous sommes descendus de Saphed au bord du lac par une succession de plateaux sans intérêt. Vue d'en bas, la jolie ville pyramide sur la hauteur avec je ne sais quelle grâce altière et aérienne qui a conduit tout naturellement les rabbins de Tibériade à l'identifier avec la nouvelle Sion, la cité céleste promise par le voyant, qui brillera sur la montagne à la fin des jours. Sur les pentes que nous laissons à notre gauche, de nombreuses ouvertures, anciennes caves sépulcrales, trouent le rocher; c'étaient les tombeaux déserts où habitaient les possédés de l'Évangile : aujourd'hui les bandes de pillards qui désolent la plaine s'y réfugient quand l'autorité turque, bien nominale dans ces contrées, tente une démonstration quelconque pour nettoyer le pays.

Nous rejoignons le lac au hameau d'El-Mejdel, l'ancienne Magdala, la patrie de Marie la Repentie. Nous côtoyons pendant une heure la grève caillouteuse, calme et triste entre ses falaises de rocher sans végétation; au tournant d'un promontoire apparaît l'enceinte de murailles, flanquée de grosses tours, ponctuée par des minarets et des stipes de palmiers, où Cheik-Daher enferma au siècle dernier la petite ville de Tabarieh, corruption arabe du nom de *Tibériade*. C'était un terrible homme que ce Daher. Issu de la puissante tribu des Beni-Ziadneh, il s'était allié aux Druses de la montagne, et avait pris à sa solde des aventuriers de toute race, Égyptiens, Arnautes, Grecs renégats. A la tête de ces forces, il se tailla un petit royaume qui s'étendait d'Acre à Tibériade, et le maintint durant un demi-siècle, avec des alternatives diverses, contre les lieutenans de la Porte. A quatre-vingt-dix ans, il combattait encore à la tête des cavaliers druses. Enfin, traqué par les mameluks, abandonné et vendu aux Turcs par ses fils, ce roi Lear du désert tomba dans une embuscade de son rival, Djezzâr-Pacha : celui-ci, pour justifier le surnom de boucher qu'il avait mérité, trancha la tête du vieux rebelle et la fit saler pour l'envoyer à Constantinople. — Le tremblement de terre de 1837 n'a laissé debout à Tibériade que quelques masures où des Juifs attendent le Messie dans des cloaques peu faits pour l'attirer. Des chrétiens grecs et une douzaine de latins y ont une petite église desservie par un franciscain de la mission de Nazareth. Tout cela est bien peu de chose, et pourtant l'effet général de la ville et des murs, venant mourir dans les vagues de cette belle mer de Génésareth, rayonnante de lumière, solitaire et silencieuse dans sa ceinture de montagnes, est ravissant.

Ce tiède bassin, ces vallées fertiles, abritées de toutes parts, maintenues par la masse d'eau à une température égale, devraient être le jardin de la Syrie. De beaux palmiers égaient par endroits les mi-

sérables rues de la bourgade, et nous voyons dans l'enclos du moine italien des bananiers chargés de fruits : le moindre effort serait ici récompensé par tous les trésors d'une terre impatiente de produire; mais nul ne s'inquiète de le tenter. Dans la ville, aucune apparence de commerce, même le plus élémentaire, en dehors des denrées premières. C'est le caractère original et surprenant pour l'Européen de toutes les agglomérations de Palestine : chacun n'y est occupé que du développement de la vie religieuse sous la forme avec laquelle il la conçoit. Longtemps les Juifs ont eu ici une école, célèbre dans tout le moyen âge, qui avait succédé directement à l'autorité du sanhédrin après la ruine de Jérusalem : la synagogue de Tibériade était la Sorbonne du monde israélite, gardienne du dépôt des traditions, interprète officielle du Talmud : dans tous les *ghettos* d'Occident, on recevait avec respect les commentaires et les décrets émanés de ses docteurs illustres, Judas Hakkodech, Akiba et leurs successeurs. Les pauvres rabbins à calotte de fourrure que nous rencontrons n'ont conservé qu'un souvenir lointain de cette forte érudition, de cette dernière activité doctrinale du Vieux-Testament.

Nous allons visiter le *padre* qui garde la chapelle bâtie sur l'emplacement de la pêche miraculeuse, à ce qu'il affirme. Il nous raconte, à l'appui des récits évangéliques, que ce bassin, si calme d'apparence, est bouleversé durant la mauvaise saison par des tempêtes d'une violence incroyable. Le soir, le clapotis de la lame est encore assez fort pour bercer notre sommeil de sa voix sacrée, au fond de nos tentes dressées sur la grève, en dehors des murailles.

Deux barques exploitent seules aujourd'hui ce lac si poissonneux; les successeurs de Pierre et d'André les poussent à l'eau demi-nus, comme c'était l'usage des pêcheurs d'après l'Évangile : *præcinxit se quia erat nudus*. Nous en avons affrété une pour aller à la recherche de Capharnaüm. J'aurais voulu faire le tour entier du lac, qui mesure en chiffres ronds 20 kilomètres de long sur 10 de large; mais il faudrait trois ou quatre jours pour en venir à bout avec les moyens nautiques désespérans dont nous sommes en possession. Nous nous abritons tant bien que mal à l'arrière de la lourde barque, sous un soleil de plomb, sans un souffle d'air pour soulever la voile : à l'avant, deux Arabes battent l'eau nonchalamment avec des rames informes, en rhythmant leurs mouvemens sur ce chant traînant et cadencé dont tous les Orientaux s'accompagnent dans les travaux pénibles : aujourd'hui encore le manœuvre syrien et le fellah d'Égypte soulèvent les pierres avec la même gamme plaintive qui encourageait les captifs de Babylone ou de Memphis bâtissant les tours et les pyramides. Nous mettons plusieurs mortelles heures pour remonter au

nord jusqu'à l'endroit où le Jourdain tombe dans la mer de Galilée en tournant une large barre, formée par les atterrissemens de sable. De là nous rangeons la rive nord-ouest en revenant vers El-Mejdel. Les gens du pays montrent à Tell-Houm l'emplacement de Capharnaüm; ainsi le veut la tradition. La critique ne se rend pas aussi facilement à cette attribution : pour les uns, la ville où habita Jésus-Christ devrait être placée un peu plus loin, à Aïn-Tabiga, — pour d'autres, plus loin encore, à Aïn-et-Tin; Tell-Houm serait cette Chorozaïn contre laquelle le Sauveur lançait l'anathème. L'aspect uniforme des monticules qui circonscrivent au nord le bassin du lac et l'absence de données plus précises que les vagues indications des évangélistes rendent ces conjectures bien hasardeuses. Peu m'importe d'ailleurs, je l'avoue, l'identification de la demeure de Jésus avec telle ou telle colline qui n'en garde plus de trace; ce qu'il faut se dire, c'est qu'il a foulé tous ces lieux, qu'il a prêché sur toutes ces montagnes la parole nouvelle, que toute cette vallée élue a été le sillon où ont germé ces semences de vie. Chacun de ces champs, de ces flots, de ces ravins, a inspiré une de ces populaires homélies où la doctrine de charité qui n'était encore qu'un thème de philosophie pharisienne, la consolation de quelques docteurs du sanhédrin comme Hillel, de quelques rêveurs esséniens, s'est faite pratique et accessible aux humbles, est devenue l'espoir et la récompense des sueurs secrètes du pauvre, de ses pleurs ignorés.

Si vraiment Tell-Houm est l'emplacement où s'éleva Capharnaüm, « la ville exaltée jusqu'au ciel, » quel contraste aujourd'hui! Sur la grève déserte, parmi les roseaux, une douzaine de tentes noires, habitées par les Bédouins fellahins, rampent à demi enfouies sous le fumier des troupeaux. Ces nomades, les plus misérables que nous ayons vus, viennent nous contempler de la plage en nous assourdissant de l'éternel refrain de la mendicité orientale, *bakchich, bakchich!* Les enfans sont nus comme la main, les femmes à peine vêtues de haillons innomés, les hommes assis autour d'une longue lance fichée en terre devant la tente du cheik; tous portent les stigmates dégoûtans de la malpropreté, de la misère volontaire et de l'abrutissement. — *Væ tibi Chorozaïn!*

Sur ces rives hantées par des pâtres et des bandits, une civilisation florissante a brillé un instant. Une couronne de cités riches et élégantes se mirait dans les flots de cette mer que sillonnaient leurs embarcations : Capharnaüm, Bethsaïda, Chorozaïn, Magdala, Tibérias, et, plus au sud, Gadara, Hippos, Tarichée, Emmaüs, renommée pour ses eaux sulfureuses où de beaux bains arabes s'élèvent encore sur l'emplacement des thermes d'Hérode, à deux portées de fusil de notre campement : villes de science et de plaisir, vivifiées

par l'esprit juif, embellies par le goût romain. La féconde vallée livrait à la culture ses richesses tropicales, une population nombreuse l'habitait. C'était l'heure où la Galilée, séjour préféré des Hérodes, éclipsait presque la fortune de Jérusalem; mais voici qu'un jour la malédiction irritée tombe sur cette Décapole, sourde à la parole de salut; aussitôt la guerre civile et étrangère, la dévastation, le pillage, tous les fléaux se déchaînent sur elle, détruisant jusqu'au souvenir de ses splendeurs. La terre maudite refuse désormais de porter des cités et des fruits; le silence et la solitude se sont faits pour les siècles sur la mer de Génésareth; aucun bruit humain ne saurait plus les troubler, rien n'y viendra distraire la méditation du passant, hormis le grondement de la houle aux jours d'orage, demeuré comme un écho de l'anathème. — *Væ tibi Bethsaida!*

Nazareth, le Carmel, Esdrelon, 1er-5 décembre.

Nous disons adieu pour quelque temps au Jourdain, que nous retrouverons à son embouchure dans la Mer-Morte, et nous reprenons notre route à l'ouest pour gagner Nazareth, le Carmel et la mer. On s'élève par des plateaux superposés au-dessus du lac; le dernier, celui de Kouroun-Hattin, est le champ de bataille où Saladin remporta sur l'armée chrétienne, commandée par Guy de Lusignan, en 1187, la victoire décisive qui mit entre ses mains Jérusalem et toute la Palestine. Peu après, d'El-Lubbieh, vieux khan en ruines et de fort grand air néanmoins, bâti au XVIe siècle pour abriter les marchands qui venaient d'Égypte à Damas, on gagne le pied du Thabor, qui surgit au-dessus de la plaine d'Esdrelon comme un gigantesque autel. Un chemin en lacets, pavé de grandes dalles qui trahissent le ciseau romain, conduit en une heure sur la plateforme, partagée entre les couvens des deux familles chrétiennes, grecque et latine. Du Thabor, en pressant le pas des chevaux à travers des ondulations de terrain boisées et presque riantes, comparées aux massifs de la Galilée septentrionale, on peut arriver le soir même à Nazareth. Les premières maisons apparaissent dans un pli de terrain, appendues au flanc de leur colline comme des grappes de saxifrage. Je remarque de nouveau ce curieux effet d'optique des villes arabes, dont les terrasses et les murs gris se confondent si bien avec la couleur naturelle du sol qu'on en approche souvent sans les voir. — Nazareth est cependant la bourgade la plus propre et la mieux bâtie que nous ayons rencontrée. Les établissemens religieux européens lui donnent une physionomie aisée et considérable.

Nous campons à l'entrée de la ville, sous les oliviers, près de la fontaine. Après la visite des sanctuaires consacrés par de pieuses

croyances, c'est à cette fontaine en pierres sèches, où les femmes viennent puiser l'eau, que je vais m'asseoir de préférence. Ici, comme partout en Palestine, c'est dans la physionomie générale des lieux, dans les immuables coutumes locales qu'il faut rechercher les linéamens propres à reconstituer et à faire mieux comprendre le cadre du récit évangélique. Les sources ne changent pas de place, et avec elles les traditions ne risquent pas de s'égarer. Leur rareté, leur importance capitale dans les habitudes de l'Orient, en font les témoins naturels de tous les événemens marquans dans la vie de la cité. Lisez la Bible d'un bout à l'autre : tous les établissemens primitifs, toutes les scènes patriarcales, viennent se grouper autour d'un puits ou d'une fontaine dont on suit parfois l'histoire à travers les siècles, et qui est aujourd'hui encore le rendez-vous du village arabe, le seul lien assez fort pour rattacher des agglomérations toujours éphémères en dehors de lui : le moindre filet d'eau est un patrimoine que se transmettent précieusement les races et les générations successives, et en même temps le seul dépositaire certain de leurs archives élémentaires. Ici, sans aucun doute, Marie venait chaque matin, une jarre gracieusement posée sur la tête, comme ces belles jeunes filles qui passent devant moi; elle portait leur costume, la longue chemise blanche ouverte sur la poitrine, parlait une langue voisine de la leur et avait les traits de quelqu'une d'entre elles. Ainsi, à regarder le sol où elles sont nées, les touchantes histoires enseignées à notre enfance ressuscitent dans toute leur vigoureuse réalité.

Le lendemain de notre arrivée, nous sommes invités à un déjeuner arabe chez le cheik Abou-Ahmed-Safedi. Ce musulman a escorté M. de Saulcy dans ses voyages, et l'a sauvé un jour dans une attaque de Bédouins. Pour reconnaître ce service, le savant archéologue a fait obtenir à son protégé la croix de la Légion d'honneur; aussi Abou-Ahmed affiche-t-il des sentimens très français, et se fait-il un devoir d'offrir sa cordiale hospitalité à tous ceux de nos compatriotes qui passent à Nazareth. Il nous sert le classique repas arabe : une multitude de petits plats, de hachis, de légumes, de pâtisseries surtout, se pressent sur une table basse autour d'un colossal *pilaf*, montagne de riz et de mouton bouilli; assis sur ses talons, l'invité, tout en déchiquetant sa galette de seigle, plonge ses doigts à sa fantaisie tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre des plats posés devant lui. Parfois le cheik pousse l'amabilité jusqu'à pétrir de sa main une boulette de riz, de viande et de sauce de la grosseur d'un œuf, qu'il vous introduit délicatement dans la bouche; c'est la grande politesse orientale, qu'il serait du dernier goût de refuser. Bah! on passe sur tout cela par amour de la couleur lo-

cale. Le vieil Arabe est accroupi tout le jour sur une natte, dans l'angle d'une salle nue où pendent ses armes; il fume des cigarettes en faisant mijoter sur un *brasero* d'innombrables tasses de café relevé de cumin et d'herbes odoriférantes. Voilà sa vie. Les visites d'ailleurs se succèdent sans interruption, c'est-à-dire qu'un habitant de la ville ou un Bédouin du désert entre, salue le maître de la maison, s'accroupit, allume sa pipe ou sa cigarette, et sort après une demi-heure sans avoir prononcé plus de vingt paroles. Je ne peux m'empêcher d'admirer une fois de plus la décence et l'urbanité de ces réunions. Ces gens-là sont après tout des villageois de petite condition; quelle différence dans la gravité de leur parole et la noblesse de leur attitude avec la turbulence et le sans-gêne de nos populations!

Les deux jours que nous avons passés à Nazareth coïncident avec les fêtes du *baïram*. Cette bonne fortune nous vaut un spectacle pittoresque; dans l'après-midi, les jeunes gens de la ville se réunissent pour courir le *djérid*. Ce plaisir viril, d'où nous sont venus nos tournois au moyen âge, offre un bien autre intérêt que nos courses de chevaux. Le champ-clos est la place pierreuse et poussiéreuse, enceinte de haies de nopals, qui s'étend devant nos tentes. Les jouteurs, revêtus de leurs plus riches costumes, se divisent en deux camps et lancent les uns contre les autres, pour se défier, leurs montures aux flancs ensanglantés par le large et tranchant étrier de fer. Bientôt les cavaliers excités, penchés sur leurs bêtes affolées, se mêlent, se heurtent, cherchent à s'atteindre au moyen de lourds javelots de bois qui se croisent dans l'air, vont frapper dans le dos les fuyards, ou sont saisis au vol par les adroits combattans, aux applaudissemens bruyans de la galerie. Un nuage de poussière tourbillonne sous les sabots des chevaux et fait pailleter dans la verdure jaunâtre des figuiers de Barbarie les vestes brodées d'or, les *mach'las* rayés de noir et de blanc, les *kouffiehs* éclatantes et les hautes bottes rouges des coureurs. Une grande affluence de spectateurs se presse autour du petit cirque et complète le tableau. Les femmes disparaissent sous de longs voiles blancs, retombant sur des jupes roses, violettes; bon nombre d'enfans sont des pieds à la tête orange ou vert-pomme. Quand, au coucher du soleil, toute cette foule bigarrée s'écoule par le chemin trop étroit comme un fleuve qui a rompu ses digues, elle donne à l'œil ébloui la sensation d'une boîte à couleurs renversée dans l'atelier d'un peintre. Tout se disperse en quelques secondes; les femmes attardées à la fontaine restent seules à l'entrée de la ville, se disputant avec force cris la source avare; puis la nuit tombe, tout se tait, et nous n'apercevons plus, à travers le feuillage grêle et délicat des oliviers qui

nous abritent, que les écharpes rouges oubliées par le crépuscule dans le ciel, par-dessus les collines qui restreignent le calme horizon de la petite vallée.

On sort de Nazareth par l'étroite crête de la montagne d'où les compatriotes de Jésus voulurent le précipiter; des pentes boisées de chênes-verts, d'où l'on commence à voir la mer, conduisent dans les vallées latérales qui prolongent la plaine d'Esdrelon du côté du nord. Elles sont arrosées par le Kison, rivière respectable, pourvue d'eau, que nous passons à gué pour gagner le pied des montagnes du Carmel jusqu'à Caïpha, l'antique Sycaminum des Phéniciens. La ville est insignifiante et a l'aspect de tous les petits ports du Levant; mais la végétation tropicale qui l'entoure nous charme par sa nouveauté. C'est le point de la côte où les palmiers commencent à se hasarder en nombre pour descendre en augmentant toujours jusqu'aux forêts de Gaza. Tout le long de la plage, les beaux arbres dressent leurs stipes élancés, sur lesquels le vent de mer fouette bruyamment les bouquets de palmes; des figuiers, encore parés de leurs feuilles sous ce doux climat, des orangers, des nopals, se pressent à leurs pieds; les pépinières de grenadiers qui mêlent leurs têtes jaunes aux blanches forêts d'oliviers donnent çà et là à la campagne l'apparence d'un échiquier d'or et d'argent. En face de Caïpha, de l'autre côté du golfe qui échancre profondément les terres, Saint-Jean-d'Acre sort de l'eau comme une tache brillante, tout rempli des souvenirs de l'héroïsme français, de saint Louis à Bonaparte.

C'est avec ce dernier boulevard de la chrétienté, abandonné par elle et investi par les mameluks de Malek-el-Aschraf, que s'effondra sans retour le royaume latin de Jérusalem le 18 mai 1291. On peut lire dans la relation, récemment publiée, de maître Thadée de Naples (*Planctus pro civitate Acconensi*), le récit des prouesses qui illustrèrent le dénoûment suprême de la lutte engagée depuis deux siècles entre les deux mondes d'Orient et d'Occident : la vaillance des templiers, le martyre héroïque du patriarche de Jérusalem, la sublime folie de ces deux cents prêtres qui marchèrent sans armes aux Sarrasins et se firent massacrer en chantant des cantiques. On surprend, dans les lamentations du chroniqueur contemporain, l'écho du cri d'effroi et de douleur qu'arrache au monde religieux cet irréparable désastre. Dévoûmens stériles! la fièvre d'accès qui depuis deux siècles s'était emparée de l'Europe, la jetant à époques fixes sur les plages de Syrie, venait de s'éteindre; durant deux cents ans, ce coin de terre-sainte avait fourni un aliment à toutes les ambitions, un idéal à toutes les gloires, un refuge à tous les quêteurs d'aventures, aux romanesques, aux désespérés,

un lit à ce courant de vagues inquiétudes qui pousse les audacieux de chaque siècle dans une direction déterminée, répondant à un besoin commun de hasards et d'extraordinaire, et s'appelant tour à tour croisades, Nouveau-Monde, réforme, révolution. Les vaillans y venaient chercher de la gloire, les princes sans terre des principautés et des fiefs, les prélats des évêchés, les mystiques le martyre, les meurtris de la vie, les victimes de son éternel mensonge, moins bruyans, mais aussi nombreux peut-être alors qu'aujourd'hui, l'oubli et la mort. Enfin l'effort s'usa de lui-même : l'Europe, toute à sa laborieuse constitution intérieure, se désintéressa de la sainte entreprise, comme ces marchands pisans ou vénitiens auxquels maître Thadée reproche avec amertume d'abandonner la ville menacée, « plus soucieux du lucre et des biens terrestres que des célestes. » Quand le châtelain de Coucy, venu en Palestine pour mériter un nom glorieux, l'amour de sa dame et le paradis, se sentit blessé à mort sous ces murs de Saint-Jean-d'Acre, il recommanda que son cœur fût envoyé à Gabrielle de Vergy, dame de Fayel; celle-ci reçut le message dans un festin offert par son nouvel amant. — Comme le sire de Coucy, le génie des croisades, expirant sous les murs d'Acre, jeta vainement son cri d'agonie : il ne fut pas entendu d'un monde épris déjà d'une autre chimère.

Un chemin taillé en corniche au-dessus de la mer, dans la roche calcaire blanchâtre et friable dont sont formées toutes ces montagnes, nous conduit en une demi-heure sur la pointe du promontoire où est bâti le couvent du Carmel, gros cube de maçonnerie solide et ramassé sous le dôme de son église, aux façons de château-fort avec ses machicoulis saillans, ses petites fenêtres grillées de barreaux de fer. Les carmes déchaux qui l'habitent sont tous Italiens : le supérieur nous reçoit avec une cordialité parfaite et nous offre un gîte. — Le couvent est adossé aux dernières pentes du Carmel, sur un roc élevé de plusieurs centaines de pieds au-dessus de l'abîme. A droite, la vue s'étend sur le golfe, animé par les deux villes opposées de Caïpha et de Saint-Jean-d'Acre, sur les montagnes de Nazareth à Tyr; à l'arrière-plan, les sommets chauves et dorés de l'Hermon et de l'Anti-Liban dominent la scène. — A nos pieds, devant nous, à notre gauche, la pleine mer.

Avec quelle majesté le soleil s'est couché sur ce site merveilleux! Au moment où il descend dans les flots, tous les détails de ce panorama, villes, golfe, mer, cimes dénudées, se colorent de teintes roses et vermeilles; puis, à l'instant précis où l'astre a disparu, pendant le court crépuscule de ces contrées, les hautes crêtes se noient dans un gris doux, tandis que les villes, les brèches calcaires de la montagne, les échancrures de la côte, reprennent pour quelques mi-

nutes leur valeur blanche sur le bleu cru de la nappe d'eau. Après l'heure rose, l'heure blanche. — La nuit se fait, solennelle et imposante, sur la montagne biblique. Dans le silence du cloître, le bruit des vagues monte jusqu'à nous. Entendu à ces hauteurs, il produit un effet singulier. C'est une basse continue, sourde et frémissante, comme la chute d'une cascade lointaine, comme le fracas de milliers de chars passant à distance. Le vent, qui ne cesse jamais de battre ces rochers, qu'il souffle de la terre ou du large, mêle sa note à celle des flots. L'air et les eaux parlent seuls là où les prophètes se sont tus : ces deux grandes voix de Dieu sont plus mystérieuses et plus vénérables encore que les oracles d'Élisée. Nous les écoutons longtemps dans une extase recueillie, appuyés aux grilles de la fenêtre, regardant devant nous cette sombre et sonore immensité; l'infini vu à travers des barreaux de prison, n'est-ce pas l'acte de toute notre vie?

Partis ce matin au petit jour du Carmel, nous avons marché jusqu'à la nuit pour traverser la longue et monotone plaine d'Esdrelon. Au printemps, nous dit-on, elle se couvre d'un tapis de verdure et retrouve sa grâce sous la parure des fleurs sauvages, les cyclamens, les lis, les jacinthes et les saponaires; mais à cette époque, « la fleur du Carmel est desséchée, » rien ne vient distraire ou reposer l'œil dans cette vaste étendue de champs pelés aux teintes ocreuses, où se meurent les tiges roussâtres des chardons. Quelques Bédouins, agriculteurs ou pasteurs suivant la saison, cultivent la plaine par endroits et y font pousser un peu de sésame. La maigre récolte est portée à Caïpha par de longues files de chameaux, « animaux difformes, gibbeux et onérifères » au dire du bon frère Faber.

La rencontre de ces caravanes est aujourd'hui le seul incident de notre route. Je ne sais rien de gauche comme les silhouettes de ces grandes bêtes, vues de profil sur les lointains de l'horizon : on dirait les arches d'un pont ambulant. Ils se suivent sur une seule file, par troupes de quinze, vingt ou trente, séparés par des intervalles égaux, reliés les uns aux autres par une corde qui étreint leur mufle et agitant une clochette; un petit âne les conduit, très important et très affairé. Le chameau de Syrie n'a pas la haute taille, les formes étoffées, le poil fourni, tirant sur le brun noir, de celui d'Asie-Mineure : il est généralement étriqué, pelé, calleux, d'un roux blanchâtre; mais gardons-nous de le mépriser : c'est le philosophe des animaux. On le croit inepte, il n'est que résigné. Il a reconnu l'inutilité des révoltes; soumis à sa dure condition, il dédaigne les emportemens stupides du cheval, l'entêtement stérile de l'âne. Il marche insouciamment, tirant sa grande langue, impri-

mant ses sabots dans le sable de la plaine ou les dalles friables de la montagne, reflétant dans son œil doux et contemplatif l'éternelle uniformité du désert. Il sait l'inanité des désespoirs et des colères contre la fatalité, qui est la plus forte; il la porte avec patience et courage, économisant ainsi des coups et des fatigues de surcroît. Cette acceptation méprisante de la destinée contre laquelle on ne peut rien n'est-elle pas une leçon de philosophie pratique qu'il nous donne à tous?

Le chemin serre de près la chaîne qui rattache le Carmel aux monts de Samarie, belles masses de rochers, bien découpées, séparées par des ravins profonds et sombres, revêtues de robustes forêts de chênes aux aspects alpestres : les aigles y planent en grand nombre, les ours et les sangliers habitent leurs retraites comme au temps d'Élie et d'Élisée.— Singulières figures, celles de ces farouches prophètes, habitans des sommets et des cavernes, d'où ils sortaient inopinément pour aller tancer au fond de leurs palais les rois prévaricateurs! L'histoire ne nous offre rien de comparable à ce pouvoir de l'éloquence et de l'austérité, qui représentait seul, dans l'absolutisme de l'état hébreu, ce que nous appellerions aujourd'hui le contrôle. Luttant sans relâche pour le maintien de leur influence religieuse et politique contre les compétiteurs qui cherchaient à se substituer à eux, ils étaient sans pitié dans la victoire : le plus fort et le mieux écouté n'avait pas de cesse qu'il n'eût fait massacrer les prophètes rivaux. Aux grandes époques du prophétisme, comme sous Élie et son successeur, ils font et défont les rois, guident les armées, traitent avec l'étranger, jettent des victimes au peuple, ordonnent toutes choses dans l'état, sans jamais essayer de détourner à leur profit l'apparence du pouvoir, dont ils ont la réalité; puis leur tâche finie, ils disparaissent soudain, comme ils sont apparus, dans un antre de la montagne, où le peuple enthousiaste cherche vainement leur trace perdue. Une tradition affaiblie de leur audace semble être restée à ces derviches musulmans qui sortaient parfois de leurs *tékés* pour réprimander durement les plus redoutés vizirs et même les califes tout-puissans.

Nous dépassons le champ de bataille historique de Mageddo, où Israël fut écrasé par les masses égyptiennes jetées sur l'Asie par Néchao. La plaine se rétrécit : à notre gauche s'effacent successivement les sommets du Thabor, du Petit-Hermon, de Gelboë et de Galaad, où les jeunes Juives pleuraient la virginité de la fille de Jephté. Encore une vivante silhouette de Bédouin, cet aventurier que les hasards de la guerre firent juge en Israël. Fils naturel d'une courtisane, repoussé par ses frères de la maison paternelle, il avait été chercher fortune au bout de sa lance dans la Transjordanienne.

Vaillant et audacieux, il réunit autour de lui un noyau de nomades et de bandits, *viri inopes et latrocinantes*, qui l'élurent pour chef. Une guerre ayant éclaté entre la tribu de Galaad et les Ammonites, ceux qui l'avaient chassé jadis vinrent le chercher pour son renom de bravoure et tentèrent de l'engager à leur solde. Le cheik posa ses conditions comme un *condottiere* milanais du XVIe siècle : il demanda le principat, se le fit décerner et l'affermit par la victoire. Imbu des superstitions étrangères au milieu desquelles s'était écoulée sa jeunesse, il se souvint un jour de bataille des sacrifices de Moloch, et fit un vœu contre nature qui lui coûta son unique enfant. Ainsi le chapitre des Juges, commencé comme une légende guerrière d'Antar, s'achève par la plus touchante des élégies.

Que d'autres noms fameux, que de souvenirs disparates se heurtent, dans cette plaine d'Esdrelon, comme ont fait les armées qui de tout temps l'ont choisie pour champ de bataille : Saül et David, Jézabel et Naboth, le pharaon de Mageddo, le Christ et ses disciples, Guy de Lusignan et Saladdin, enfin Junot, Kléber et Bonaparte! Que de siècles, de bruit et de sang pour laisser tant de solitude et de silence dans ce vaste désert grisâtre! A défaut de figures vivantes, ce sont ces figures mortes qui surgissent devant les yeux et viennent rompre l'ennui d'une pénible traite : neuf heures de cheval. Nous saluons avec joie nos tentes, qui nous attendent au village sans intérêt de Djénin. Elles sont dressées à l'entrée du cimetière et de loin se confondent avec les tombes, blanches comme elles sous leur enduit de chaux; seulement les unes sont là pour une nuit de douze heures et les autres pour la nuit éternelle.

Naplouse, 8 décembre.

La plaine d'Esdrelon marque les limites de la Galilée; de Djénin à Samarie, où une douzaine de cabanes en pierres sèches gardent seules le souvenir de la capitale d'Israël, nous cheminons dans des montagnes solitaires; n'était les plantations d'oliviers, rien n'en viendrait sauver la nudité. Il n'est que la misère pour donner du prix aux pauvres choses : cet arbre au feuillage glauque et terne, qui ennuie et attriste dans nos pays accoutumés aux profusions de la verdure, devient ici, en l'absence d'autre végétation rivale, une gaîté et une parure inappréciables. Nous sommes en décembre, c'est le mois de la récolte; des enfans aux trois quarts nus, perchés sur les branches, font pleuvoir les olives dans les couffes de paille que des femmes, droites et cambrées dans leurs chemises de cotonnade bleue, leur tendent avec des poses d'une noblesse incomparable. L'âme, qui vague en quête de pensées dans cet horizon vide, se reporte naturellement aux souvenirs du pays, aux scènes familières

de la *cueillette* dans les champs aimés de la Provence; elle se prend à rêver de trouver le soir à l'étape le *calendau*, la bûche de Noël, emplissant de sa flambée superbe l'âtre et la grande salle où le nougat affriolant attend les ramasseuses revenues des pressoirs.

Une descente nous conduit, par une brusque transition, dans la vallée étroite et ombreuse, toute plantée de beaux arbres et de vergers, égayée par les fraîches chansons d'un ruisseau qui aboutit à Naplouse, entre les contre-forts des monts Ebal et Garizim. Nous campons dans un jardin, sous un dais de vénérables oliviers, sans apercevoir la ville, située en contre-haut dans les arbres, à l'étranglement du col que forment en se rejoignant les pentes des deux montagnes.

Il y a quatre mille ans, un vieux pâtre de Mésopotamie, poussé par la parole de Jéhovah, est venu planter sa tente de peaux de chèvres au même endroit, à cette place peut-être où s'élèvent les nôtres. Comme tout le reste, les lieux de campement sont fixés par une tradition immuable et fidèle en Orient. Aucune considération, aucune menace, ne pourraient empêcher nos *moukres* de dresser les tentes là où ils l'ont toujours fait, là où leurs pères leur ont appris à le faire. Chaque fois que nous avons voulu manifester notre préférence en faveur de tel ou tel site, ils nous ont toujours répondu d'un air étonné par cet argument sans réplique : « C'est l'endroit où l'on campe. » — Donc, ici ou près d'ici, sous les térébinthes de Sichem, dans le « Vallon illustre » (*Gen.*, XII, 6), le patriarche, arrivant un soir comme nous, prit possession de la contrée de Chanaan, et entendit la promesse céleste qui l'assignait à sa postérité plus nombreuse que le sable de la mer. Quelle terre pourrait produire de semblables titres de noblesse? Comme on se sent débile et chétif en face de pareils abîmes de temps et de pareils souvenirs!

Avant d'entrer dans la ville, nous sommes montés sur le faîte du Garizim, couvert de curieuses ruines. M. de Saulcy, toujours porté aux attributions reculées et merveilleuses, a voulu y voir les restes du temple bâti par Sanaballète au retour de la captivité; cette hypothèse semble bien hasardée.

Nous redescendons dans le col où s'abrite Naplouse, et nous entrons par une massive porte voûtée dans la ville, assez considérable pour la Palestine, d'environ 8,000 âmes. De grandes et hautes maisons à plusieurs étages se serrent les unes contre les autres et surplombent les deux ou trois principales rues; les autres sont un dédale obscur et inextricable, disparaissant sous des voûtes sombres, surbaissées, voies souterraines d'aspect fort original. C'est en nous glissant dans ces couloirs ténébreux que nous arrivons à la

synagogue samaritaine, la grande curiosité de Naplouse. Par elle-même, cette synagogue n'a rien de remarquable : c'est une salle assez petite, blanchie à la chaux, ornée de quatre ou cinq lampes de verre et de quelques tapis ; mais on y montre le fameux *Pentateuque* samaritain, contemporain du schisme à en croire ses lecteurs. Ce patriarche des livres est un vénérable volume de parchemin, enroulé sur lui-même comme ceux des anciens, plié dans une précieuse étoffe de soie, enfermé dans une boîte de métal curieusement niellée, et couvert de caractères bizarres; ils appartiennent à un des anciens alphabets qui ont tour à tour servi de signes à la langue hébraïque et au dialecte samaritain. En réalité, cette copie d'un texte antérieur à Jésus-Christ remonte aux premiers siècles de notre ère : peu de manuscrits pourraient produire de pareils quartiers.

A côté de la synagogue, dans une petite cave encombrée de livres, habite l'âme de ce lieu, le Quasimodo de ce temple, le pontife de la religion samaritaine. Ce beau vieillard, à opulente barbe blanche, vêtu d'une riche robe de soie jaune sous la lévite de lin que les fidèles endossent avant de prier, est accroupi sur un divan dans son antre, et psalmodie le livre saint; il ferait un superbe pendant au vieux Turc que nous avons aperçu lisant le Coran dans une maison de Damas. Il faut venir en Orient pour retrouver de ces fantastiques Rembrandt en chair et en os. — Le grand-prêtre répond obligeamment aux questions que nous lui faisons sur sa secte par l'intermédiaire de notre drogman.

On sait que les Samaritains ou Couthéens, comme les appelaient les Juifs, sont descendus de ces colons babyloniens de Couth et de Sépharvaïm que Salmanazar envoya en Samarie pour repeupler le pays après la captivité d'Israël. Ils embrassèrent la loi mosaïque, tout en y mêlant pendant longtemps le culte de leurs dieux nationaux. Repoussés par les Juifs, lorsqu'ils voulurent s'unir à eux pour rebâtir le temple, ils élevèrent sur le mont Garizim un sanctuaire rival de celui de Sion et rejetèrent tous les livres canoniques à l'exception du Pentateuque. Cette secte, le plus frappant exemple de l'immobilité religieuse, s'est conservée jusqu'à nous telle qu'elle s'est constituée il y a deux mille cinq cents ans. Elle continue à célébrer la pâque sur la montagne sacrée. Le grand-rabbin nous apprend que le pontificat est héréditaire dans sa famille, issue, à l'en croire, du lévite Aaron. On se rappelle quelle a été de tout temps la haine des Juifs contre les Samaritains : l'Évangile en atteste la persistance. Les fidèles que nous voyons prier à la synagogue dans leurs tuniques blanches n'ont aucun des traits caractéristiques de l'immuable type hébreu. C'est un des faits les plus curieux de l'his-

toire religieuse, une des exceptions aux lois générales les plus dignes de méditation, que l'intrusion de cet élément étranger dans la famille mosaïque, si fermée et si exclusive. L'aversion des fils légitimes empêchait ces nouveau-venus de se fondre complétement dans le courant hébraïque. On devait s'attendre à voir le dogme s'altérer et se transformer entre leurs mains, suivant la pente de leur esprit national et de leurs croyances antérieures; bien au contraire, ils l'isolent et l'immobilisent avec une fidélité plus jalouse que les gardiens attitrés eux-mêmes. Tandis que chez ces derniers le développement du prophétisme vient compléter l'institution mosaïque, les néophytes limitent toute révélation à la parole du fondateur; pour ces étonnans esprits, l'horloge de l'humanité s'est arrêtée à l'heure du passage du Jourdain, tout le mouvement intellectuel depuis trois mille ans est non avenu. Auprès d'eux et à leur sens, le Juif immobile, figé dans sa doctrine et dans son espérance mortes, est un progressiste et un novateur. Notez qu'il ne s'agit pas ici d'un peuple, si petit qu'on le suppose, chez lequel un ensemble de traditions, d'exigences politiques et sociales, contribue à maintenir le faisceau des institutions religieuses, ni d'une immense fédération d'esprits de même famille, d'une franc-maçonnerie universelle, comme celle des Juifs modernes. La secte couthéenne est une épave : on compte tout au plus aujourd'hui cent cinquante Samaritains à Naplouse. Pourtant ce débris sans raison d'être apparente s'est maintenu réfractaire à toute assimilation avec les forces religieuses qui l'ont englobé, les Perses, qui lui apportaient les séductions d'un culte de famille, les Hébreux, les chrétiens, les musulmans; ceux de nos petits-neveux qui, dans des temps éloignés, passeront ici avec des conceptions sans doute bien différentes des nôtres sur toutes les choses de la pensée, verront encore les mêmes fidèles, inclinés avec les mêmes pratiques sur le même livre aux caractères mystérieux. Pays d'incessantes surprises morales, où tout se plaît à renverser les systèmes laborieusement échafaudés par notre pauvre sagesse!

Un des cheiks nous mène chez lui, dans une petite chambre fort proprette située, suivant la coutume antique, sur la terrasse de la maison. Bien que les femmes de la tribu ne se montrent pas en public, il consent à nous présenter la sienne pour nous faire admirer la toilette traditionnelle et l'opulente coiffure d'amulettes et de sequins, pendans au bout des nattes tressées, dont les Samaritaines ont conservé l'usage. La jeune femme, peinte comme une idole et raide sous tous ses ornemens, rit de bon cœur de notre étonnement.

En quittant le quartier de cette secte bizarre, nous remarquons devant la mosquée de Naplouse un portail ogival d'ornementation

romane; le linteau et le tympan portent sur des colonnettes en spirale : c'est le seul reste de l'église des croisés. — A la sortie de la ville ainsi qu'à l'entrée, une foule lamentable et hideuse nous demande l'aumône en nous tendant des mains déformées : ce sont les lépreux. L'horrible maladie biblique s'est perpétuée à Naplouse, à Jérusalem, dans deux ou trois villes de Palestine. Comme dans l'ancienne loi, ces pauvres réprouvés errent à la porte des cités, parqués dans des huttes maudites et vivant de charités. Un d'entre eux, un vieillard blanchi et tout rongé par la terrible contagion, tient sur ses genoux une adorable petite fille de six à huit ans. On sait que la lèpre épargne l'enfant et ne se déclare chez lui qu'à son adolescence. C'est un tableau triste à pleurer quand on pense à ce que sera dans dix ans cette ravissante créature. Je remets à l'enfant une piécette d'argent; ses grands yeux, que voilera bientôt une taie sanglante, brillent de plaisir; elle court toute joyeuse au vieil aveugle et frappe dans ses mains en lui criant : *Bakchich! bakchich!* Et de sauter, et de sourire, ignorante et insouciante de l'affreux avenir qui pèse sur elle. Le vieillard, lui aussi, en reprenant sa fille dans ses bras étiques, retrouve un triste sourire sur sa face convulsée, où deux ulcères remplacent les yeux absens.

Nous sortons de Naplouse en nous dirigeant vers le sud, après nous être arrêtés à une demi-lieue de la ville, dans le champ et au puits de Jacob. C'est sur cette margelle de pierre que Jésus s'est assis un jour, à cette heure de midi, las comme nous de la chaleur et de la route, pour enseigner à la Samaritaine comment les races nouvelles devaient adorer en esprit et en vérité.

Jérusalem, Mâr-Saba, 11 décembre.

Il faut deux petites journées de Naplouse pour gagner Jérusalem à travers les montagnes de Judée. Plus on approche, plus la solitude se fait funèbre et lamentable; il semble qu'une puissance intelligente veuille par de pareils spectacles préparer l'âme au recueillement et à la tristesse. Enfin notre guide nous montre un dernier col de la chaîne. « El-Quods, El-Quods, » nous dit-il. C'est le nom arabe de Jérusalem. Il me prend un frisson d'impatience et d'émotion. Je lance mon cheval à toute bride dans les pierres trébuchantes en fouillant des éperons les flancs de la pauvre bête; pantelante et épuisée, elle vient s'arrêter d'elle-même sur la crête.

Au-dessous de moi, dans un entonnoir formé par les montagnes, un plateau inégal, mais régulièrement incliné du sud-ouest au nord-est, descend des hauteurs qui courent vers Jaffa jusqu'au fond du ravin de Cédron et se redresse brusquement par une colline, qui est le mont des Oliviers; il va mourir au sud, dans la gorge d'Hin-

nôm, qui coupe à angle droit celle du Cédron ou de Josaphat. Au-delà, le mont du Scandale se rattache aux élévations de terrain qui bornent l'horizon. Pas d'eau, pas de végétation, aucune trace de vie dans ces vallées poussiéreuses et consternées; seul, le mont des Oliviers arrête le regard par quelques traces de verdure pâle et sobre, comme il convient à un cimetière. Dans le triangle compris entre les deux ravins, sur les pentes abruptes et les petits monticules du plateau, une ville assombrie, terne et singulière, relevée par quelques dômes noirs, apparaît distinctement dans son enceinte de hautes murailles. L'œil y discerne tout d'abord une large coupole, isolée au milieu d'une plate-forme vide, surplombant le ravin de l'est; c'est la mosquée d'Omar, l'ancien temple, sur le Moriah. Plus haut, deux dômes inégaux tranchent sur l'uniformité des toits en terrasse : c'est le Saint-Sépulcre. A l'extrémité ouest, sur les hauteurs du mont Sion, la tour massive de David domine l'enceinte; mais comment faire comprendre à qui ne l'a pas ressenti le caractère d'indicible tristesse qui relie tous ces détails comme la note dominante d'un tableau et saisit dès le premier regard? Chaque pierre de ce paysage sue la tristesse : la ville et ses entours semblent étouffés sous un uniforme linceul gris. Aucun des bruits, des mouvemens, des signes de vie qui annoncent l'approche des centres habités ne s'en échappe; on dirait un immense couvent, mieux encore une agglomération de tombeaux, plutôt qu'une réunion d'êtres vivans. On se la figure involontairement bâtie de ruines et de cendres cimentées avec des larmes, on pense à ces « cités dolentes » veuves d'espérance et de lumière, faites de vaines apparences et d'ombres silencieuses, que Dante a rencontrées dans le voyage infernal, à cette terre effrayante du rêve de Job, « terre obscure et couverte des vapeurs de la mort, terre de misères et de ténèbres, d'où l'ordre est banni, où habitent l'ombre de la mort, le chaos et la sempiternelle horreur. »

Notre petite troupe me rejoint et s'arrête, elle aussi, avec un même cri, comme les guerriers du Tasse :

Gerusalemme unanimi salutano.

Nous descendons la colline et rejoignons à la porte de Damas les murailles, que nous contournons pour aller camper dans un champ contre la route de Jaffa. Je dois confesser ici, pour être véridique, que de rudes désillusions attendent le pèlerin dans ce faubourg. Sa tente est adossée au « Café du Jourdain, » où des Grecs jouent au billard et discutent bruyamment la politique locale. Il ne faut rien moins, pour lui faire oublier ce dur rappel au temps présent, que

le passage des fidèles venus de tous les points cardinaux, des mougiks descendant de l'hospice russe et traînant au Saint-Sépulcre leurs grandes bottes rougies par les neiges, des lépreux se lamentant en chœur aux portes de la ville. — Cette nuit encore nous resterons sous nos tentes, et nous aurons le courage de retenir nos curiosités si fortement éveillées : nous voulons profiter du beau temps qui nous favorise, de notre caravane tout organisée, pour faire le petit voyage de la Mer-Morte, du Jourdain et de Jéricho. Nous avons traité avec le cheik de la tribu de Fellâhins, qui habite la vallée du Jourdain et s'arroge sur ce pays une suzeraineté que les voyageurs doivent reconnaître en s'adjoignant pour escorte, moyennant une modique rétribution, quelques-uns de ses cavaliers. Le cheik nous donne son fils, un jeune homme aux traits fins et doux, mais inintelligents; il paraît fort épris d'un fusil Lefaucheux de pacotille que lui a donné sa dernière pratique, un principicule allemand. On peut se fier à ces Arabes : le marché passé avec eux est toujours aussi sacré (leur intérêt en est le meilleur garant) que leur autorité sur la tribu est incontestée. Sous leur conduite, nous nous acheminons vers Bethléem, distant d'une heure de Jérusalem, et où nous ne faisons que passer, comptant y revenir à loisir durant notre séjour dans cette ville.

La route qui conduit en une demi-journée du village de la Nativité au couvent grec de Mâr-Saba, où nous allons coucher, est d'une étrangeté lugubre qui annonce les approches de la terre et de la mer de malédiction. Elle court sur des montagnes de calcaire marneux, par des sentiers en corniche au flanc des précipices, et nous livre des échappées de vue plus étendues, à mesure que nous avançons, sur quelque coin du lac Asphaltite. De ce côté du bassin, le regard ne trouve devant lui jusqu'à l'horizon qu'une mer de sable pierreux figée dans quelque tempête terrestre, un chaos de montagnes sans ordre, sans plan, sans stratifications régulières, pyramides inégales épaulées au hasard les unes contre les autres. Ce paysage de vagues solidifiées donne la sensation invincible d'une formation en dehors des lois lentes et habituelles de groupement. Sur toute cette surface bouleversée, pas une place verte, pas un indice de vie végétale ou animale : le « passereau de la solitude » du psalmiste y mourrait faute d'un brin d'herbe à dévorer. Les arides collines de Judée que nous avons traversées jusqu'ici, avec leurs chardons, leurs broussailles et leurs rares oliviers, étaient des vergers en comparaison des déserts de Mâr-Saba et d'Engaddi. C'est la désolation à son dernier degré d'horreur et de majesté. Le soleil brûle ces mornes avec une telle violence, malgré la saison, que la lumière, cette seule joie des terres arides, y devient presqu'une

souffrance. Ici l'on comprend toute la parole du psaume : *solem fecit in potestatem diei*, il a donné au soleil puissance sur le jour. Pour toute distraction, nous apercevons dans un ravin les tentes noires de la tribu de notre cheik, des Bédouins fellâhins, dignes habitans de ces sinistres domaines. De l'autre côté de la Mer-Morte, la ligne horizontale des montagnes transjordaniennes détache durement sur le ciel les arêtes rigoureusement nivelées de sa longue table. La chaîne se déroule comme un ruban sans fin sur le double fond bleu de l'eau et du ciel qu'elle coupe par le bas et par le haut de deux traits parallèles tirés au crayon noir; rien ne ressemble à l'apparition, entre les deux calmes firmamens, de cette bande sombre, âpre, tourmentée, crispée par une main de colère, sillonnée de wadis et de fissures, se tordant désespérément entre les deux lignes inflexibles.

Au moment où ce singulier paysage acquiert toute son intensité d'horreur, les tours de Mâr-Saba surgissent dans une gorge au-dessous de nous. Comment rendre l'impression produite par l'apparition de l'étonnant monastère? Dans le ravin profond et tari du Cédron, entre deux hautes tours, restes de quelque forteresse romaine, derrière d'épais remparts, protection nécessaire contre les nomades, s'étage et s'accroche au roc, dont il ne se distingue pas par sa couleur, tout un monde de constructions sans suite, chapelles, chambres, corridors, escaliers, où la bâtisse de pierre s'interrompt sans cesse pour faire place à des grottes, à des cavernes, et reprend pour les continuer. On monte, on descend mille fois dans ce labyrinthe inégal, à travers des jardinets suspendus, des cellules creusées dans le rocher, où les moines sont nichés à diverses hauteurs, comme un vol de pigeons, des chapelles consacrées à de saints ermites, magnifiquement ornées de dons précieux et de vieilles icônes byzantines. Pas d'autre végétation dans cette vaste enceinte et dans tout son horizon que le célèbre palmier de saint Saba et deux à trois plants de grenadiers venus à grand'peine dans quelques pouces de terre rapportée; partout la pierre, jaune quand le soleil l'illumine, blanche quand il disparaît, comme à cette heure. Entre les deux poternes étroites, aux lourdes portes de fer, qui donnent accès après de longs pourparlers dans la forteresse monacale, une source vive jaillit de cette roche brûlée et alimente le couvent par un miracle dû à la prière du saint fondateur, suivant les caloyers. Nous nous accoudons sur la grande plate-forme pour embrasser l'ensemble. Devant nous, la montagne opposée, sauvage, déchirée, taillée à pic sur le lit toujours tari du Cédron, qui se creuse à plusieurs centaines de pieds en abîme; derrière nous, des terrasses qui surplombent, sans que le regard puisse jamais ren-

contrer la dernière, jusqu'au sommet des tours. En levant les yeux, nous apercevons sur nos têtes, à chaque arête de rocher, des moines en prière, d'autres qui travaillent sur leurs portes ou donnent à manger à quelques oiseaux. On croit voir un de ces tableaux des vieux maîtres trécentistes qui rendent les scènes de la vie ascétique dans la Thébaïde. Les lieux et les mœurs se sont en effet conservés tels qu'ils étaient à cette époque florissante du monachisme, quand le fondateur vint installer ici son ordre, vers la fin du v[e] siècle. Saint Saba était un vaillant docteur de l'église orientale, qui avait passé de longues années à combattre les monophysites et autres hérésiarques. Un jour, las de ces déboires qu'on amasse dans la lutte contre les hommes et contre les idées, il quitta la chaire, se fit ermite, et vint s'établir dans ce désert, entre la fontaine et le palmier surgis à sa prière, avec les lions qui vivaient familièrement près de lui. De nombreux disciples se groupèrent sur le tombeau du pieux solitaire, et leur ordre est resté vivace et vénéré jusqu'à nos jours, où il relève de l'évêque de Pétra.

S'il faut une rare trempe d'âme pour se cloîtrer au Carmel, qui n'est que grand et solennel, qu'est-ce donc de cette Thébaïde, qui réalise l'idéal de l'horreur dans la nature, du sépulcre anticipé? Dire adieu pour toujours même aux arbres, à la verdure, à l'eau, aux innocens dons de Dieu, vivre dans ce creux de rocher au-dessus de l'abîme, dans sa désolation mystérieuse et son vide silencieux! Le vertige vous prend rien que de penser à un aussi effrayant renoncement, à une pareille assimilation de l'homme à la pierre, désormais sa seule compagne et son unique spectacle. Cependant ces caloyers grecs ne sont que de braves créatures végétatives, rien moins que des ascètes : ils semblent fort dégénérés depuis leur fondateur, qui vivait dans ces grottes avec les lions, depuis leurs prédécesseurs du VI[e] siècle, qui périrent, lors de l'invasion de Khosroës, en défendant Mâr-Saba contre les Perses, et dont on nous montre dans une chapelle l'ossuaire, gardé par les portraits des vieux igoumènes et les grands saints d'argent relevé de l'iconostase.

Nous campons sur le plateau, derrière le couvent. Ce soir, la lune se lève entre les deux tours, sur les montagnes de la Mer-Maudite, et éclaire ces solitudes prophétiques de la triste lumière qui leur sied. Le son des cloches nocturnes descend par larges nappes traînantes dans les gorges voisines. Nos Bédouins se chauffent dans une carrière à un grand feu dont la flamme promène des reflets fantastiques sur leurs *abayes* aux raies noires et blanches, sur leurs fronts et leurs membres d'acier bruni.

La Mer-Morte, le Jourdain, Jéricho, 13 décembre.

Nous avons quitté au jour naissant la gorge de Mâr-Saba et le ravin du Cédron, bien nommé par les Arabes *Nahr-en-Nar*, torrent de feu. Nous descendons du dernier plateau au bord du lac par le lit desséché d'un *wadi* où la verdure tente un suprême effort pour reparaître : des roseaux, des tamaris, des fougères en fleurs d'une variété charmante, aux frissonnantes aigrettes blanches et roses toutes pâles de sel, charment le regard déshabitué de ce luxe. Quelques perdrix rouges partent à tire-d'aile devant nous. Nous perdons ici un des nôtres, entraîné à leur poursuite. C'est un de ces pauvres chiens errans qui pullulent dans les villes arabes et s'attachent parfois aux caravanes, alléchés par la réjouissante odeur du fourneau. Celui-ci s'était associé à nos destins à Naplouse; d'humeur aventureuse et d'esprit subtil, il avait sans doute longuement réfléchi sur les misères de son existence passée, comparées aux promesses éblouissantes de notre cantine, avant de prendre un de ces grands partis qui décident de toute une vie. Le matin de notre départ, il avait dit délibérément adieu à la rue natale, et depuis il suivait fidèlement ses maîtres d'adoption, payant nos soins chaque nuit par une garde vigilante. Nous l'avions baptisé du nom de Sichem en souvenir de la ville biblique, et nous tenions beaucoup à garder ce compagnon de hasard. Nous l'appelons en vain, égaré dans le *wadi*, le pauvre Sichem ne revient pas; il sera certainement mort de soif près des flots empoisonnés.

A quelques toises du bord, la végétation disparaît. La sérénité du ciel d'airain qui nous éclaire depuis Beyrouth s'est démentie pour la première fois : de lourds nuages courent sur toute la vallée, chassés par un vent violent, et nous crachent au visage des rafales de pluie âcre, pompée dans les vapeurs malsaines du lac. Une véritable tempête balaie le bassin, soulevant à grand'peine les flots pesans et glauques de l'étang de bitume, qui roulent les uns sur les autres une écume terreuse et rejettent à nos pieds les troncs d'arbres apportés par le Jourdain, calcinés et blanchis comme des squelettes végétaux. Derrière nous, une plage de sable, brillant d'une croûte salée et cristalline, court parallèlement au fleuve durant plusieurs kilomètres jusqu'au désert de Juda. Partout, dans la plaine et sur la montagne, le silence, l'absence de vie, la malédiction écrite sur ce coin de terre, je ne sais quoi de pesant, de lépreux, de formidable et d'unique. La Bible l'a bien nommée, la « Mer de la solitude. »

Nous ramassons sur la grève plusieurs de ces cailloux corrodés

où le bitume incrusté dans la marne blanche forme de bizarres dessins. Le mauvais temps nous empêche de nous baigner : nous ne pouvons que goûter cette eau viciée pour en constater la saveur caustique et insupportable. L'écume sulfureuse verdit nos bottes et rouille nos armes; sur la peau, elle laisse un enduit gluant qui ne se détache qu'à grand'peine.

Il ne saurait entrer dans le cadre de ces souvenirs, qui vont redisant à leur fantaisie des impressions personnelles, de reproduire ici toutes les observations tant de fois faites et bien faites sur le lac Asphaltite, les propriétés funestes de son eau, l'analyse des parties qui la composent, la constitution géologique de ses rives. Je me hasarderai encore moins à discuter les nombreuses hypothèses mises en avant pour expliquer scientifiquement le phénomène qui a fait de la vallée du Jourdain, peut-être riante et fertile au temps des patriarches, ce lac désolé.

Nous nous éloignons de ce théâtre extraordinaire des vengeances célestes pour aller retrouver au Jourdain des scènes plus douces. Le galop de nos chevaux nous porte en une heure, dans le sable aux efflorescences salines, jusqu'à un gué du fleuve, à quelques kilomètres en amont de son embouchure, où la tradition place le passage des Hébreux et le baptême de Jésus. Le Jourdain, qui serait une rivière de troisième grandeur chez nous, court dans une large tranchée sablonneuse, au milieu d'une oasis de roseaux, de joncs, de tamaris, de saules, de mimosas, d'arbustes aux feuilles élégantes et tendres dont le nom m'est inconnu. Il roule sur un lit peu profond une eau bourbeuse, attiédie et troublée dans les marais de Huleh et le lac de Tibériade, depuis la grotte de Banias où nous l'avons bue à sa source glacée. Il a subi la loi de toute haute destinée, ce ruisseau de Dan que nous avons vu naître là-bas, au pied de l'Hermon, inconnu et sauvage, puisant son eau vierge aux nappes mystérieuses de la montagne. Depuis il a traversé les mers et les campagnes, il s'est fait une histoire illustre et poétique et commande la vénération des hommes; mais à ce prix le flot bleu qui reflétait les choses du ciel a perdu sa limpidité, il a ramassé dans sa gloire la vase et le limon. Cette boue jaunâtre et attristée, qu'il traîne à regret au gouffre où elle va disparaître, vaut-elle, toute fameuse qu'elle est, la jeune grâce et l'espoir de la source sous les platanes qui se précipitait dans les vallées vers les horizons sans limites?

Du moins elle arrête la pensée et entraîne le respect. Je ne sais rien de plus mélancolique que tous ces grands et touchans souvenirs oubliés par l'histoire sur ces rives solitaires, dans ces mâquis où habitent seuls les sangliers, dont nous apercevons les foulées récentes sur les roseaux, et les Bédouins pillards qui s'y cachent en descendant

des montagnes transjordaniennes. Le Jourdain a eu la fortune de servir de point de ralliement à ces douleurs patriotiques dont le peuple hébreu possède au plus haut degré le sens et l'expression, d'inspirer ces élégies nationales qui sont une des plus hautes branches de la poésie antique. C'est lui, le torrent de la vallée de Juda, qu'Israël exilé pleurait si amèrement au bord des beaux fleuves de Babylone, lui qu'il revoyait sans cesse dans les mirages des sables d'Égypte et de Mésopotamie. En Orient, on pourrait dire l'eau natale, mieux que la terre natale. A l'homme du désert, la terre est partout uniforme et souvent marâtre, l'eau est toujours bienfaisante; les souvenirs lointains et attristés lui reviennent de préférence avec la mélancolie plus pénétrante qui s'attache à cet élément. En dehors même de la renommée que lui a faite la poésie hébraïque, le Jourdain, dont l'éducation première nous a rendu le nom aussi familier que ceux des fleuves de la patrie, rappelle au voyageur qui l'aborde au terme d'un long pèlerinage bien des émotions associées. Nul ne s'est assis au bord du torrent biblique, en lisant les élégies de la captivité, sans voir bientôt succéder à ces images étrangères des images plus connues, sans voir courir dans quelque chère vallée une petite rivière aux méandres ombreux, dessinés par un dais de brumes bleuâtres; ces brumes lentement acheminées qui montent de l'eau par les matins d'octobre, toile complaisante où l'imagination a tant de fois incarné les rêves de seize ans. Ainsi l'homme, éternel mécontent, en buvant au fleuve sacré qu'il a tant de fois désiré et qu'il est venu chercher à grand'peine, donne un soupir au flot lointain qui bat la porte désertée.

Nous sortons du lit de verdure pour rentrer dans le désert de Juda. Les palmiers qui couvraient ce jardin de la Syrie, au témoignage des auteurs anciens, de forêts comparables à celles d'Afrique, ont disparu depuis une époque fort reculée. Sur l'emplacement de Jéricho, une tour arabe, haut donjon carré, garde quelques tentes de peaux de chèvres, quelques cabanes de branchages; des *bachibozouks* déguenillés, de mine aussi louche que les Bédouins qu'ils surveillent, y tiennent garnison. C'est ici que notre drogman nous dit un mot épique, qui résume les idées de l'Orient en matière de voirie. Comme il fait passer nos bêtes dans un champ d'orge, égaré là par hasard, nous manifestons quelques scrupules de conscience : « Oh! cela ne fait rien, dit-il, seulement cette année *on a cultivé la route!* » Nous allons camper à une demi-lieue plus au nord, au bord de la fontaine d'Élisée. Dans ce site gracieux, une petite forêt en miniature d'acacias et d'arbustes épineux, que les Arabes appellent *doums* ou *nabkas*, masque d'un voile riant les solitudes de Juda et de Moab. Le ruisseau qui s'échappe d'un bassin naturel fait aus-

sitôt sourire la verdure, les lianes et les herbes; les mignonnes tourterelles de Syrie, au plumage gris-cendré relevé d'un collier brun, l'emplissent de vie et de bruit; à la nuit qui monte dans le ciel redevenu serein, les grillons et les rainettes se mettent à chanter entre les pierres humides, et nous donnent l'illusion du printemps revenu.

Un bivouac de Fellâhins est pittoresquement placé derrière nous, sous les arches ruinées d'un aqueduc qui s'enlève en vigueur à la lueur de leurs foyers. Sur un ordre de notre cheik, une vingtaine de ces nomades viennent danser devant nos tentes le pas du sabre. Les hommes se tiennent par les bras avec des contorsions de hanches et fléchissent sur les jarrets en s'accompagnant d'éclats de voix gutturaux et monotones. Le coryphée brandit un large yatagan affilé et fait reculer ou avancer les danseurs en les menaçant de son arme suivant les figures. Pour nous faire honneur, il court sur nous et nous frôle le visage du fil de sa lame avec des gestes de sauvage : de longues dents blanches, des prunelles de fauve brillent seules dans le rire de cette face basanée, écrasée et bestiale comme celle d'un nègre. Avec ses postures féroces, sa physionomie qui trahit les instincts sanglans réveillés chez lui par ce jeu, mon Bédouin me rappelle l'esclave marocain de Regnault dans cette étrange toile qui a nom *l'Exécution à Tanger*.

Ce ballet improvisé en vaut bien un autre. Les hommes, uniformément drapés dans leurs grands manteaux striés de noir et de blanc, passent et repassent comme des ombres dans la flamme du feu de *doum* qu'ils ont allumé sur la colline. La lune éclaire un décor tel qu'aucune scène n'en montrera jamais, rendant toute leur valeur aux grandes lignes des plans successifs : le lac de verdure de Jéricho, les déserts de Juda et d'Engaddi, le mur sombre des montagnes de Moab fermant tout l'horizon du nord au sud, jusqu'à sa chute dans la mer Asphaltite, dont les reflets métalliques miroitent au loin par intervalles. Je savoure délicieusement la poésie pénétrante de ces mœurs entrevues, de cette terre mystérieuse, en écoutant l'assourdissant vacarme des chacals rôdant par bandes invisibles dans les halliers de la source. Demain matin, tandis que nous monterons à cheval pour rentrer à Jérusalem, nos *moukres* rouleront nos tentes comme d'habitude, et ce sera pour la dernière fois. Nous ne les regarderons pas faire sans un serrement de cœur. Que de saines joies ensevelies dans les replis de ces pauvres toiles, que nos regards fatigués ne chercheront plus le soir à l'horizon des plaines parcourues !

Hébron, 22-23 décembre.

Après quelques jours de repos à Jérusalem, nous nous laissons tenter par une excursion à Hébron. C'est une longue et fatigante traite de huit heures de cheval; mais nous devons bien cet hommage au tombeau d'Abraham. D'ailleurs cette ville exerce sur l'imagination la double fascination du lointain dans le temps et dans l'espace; placée à l'extrémité de la Palestine et à la limite des solitudes arabiques, comme un port sur le désert, suffisamment préservée du touriste, elle se rattache aux souvenirs les plus reculés de l'histoire, aux premiers vagissemens de l'humanité.

Le consul de France, qui veut bien être des nôtres, nous offre le secours de ses tentes et de ses gens; on organise la petite caravane et nous partons de grand matin pour aller déjeuner au couvent de Bethléem : après une nouvelle visite à la basilique et à la grotte, nous repartons pour nous arrêter aux Vasques de Salomon, à une heure de Bethléem. Ce sont trois immenses réservoirs, étagés dans une vallée en pente, et qui alimentaient d'eau Jérusalem au moyen d'un aqueduc aujourd'hui rompu en maint endroit et hors de service. Une tradition invétérée rattache à ce lieu toutes les légendes poétiques du cycle salomonien qui nous est transmis par le *Cantique des cantiques*, l'*Ecclésiaste* et *la Sagesse*. Ici étaient la « Fontaine scellée, » le « Jardin fermé, » les vignes et les vergers arrosés par les piscines, les parterres de lis, de safran et de cinnamome que venait respirer la Sulamite en écoutant les conseils languissans des tourterelles, toutes ces retraites mystérieuses et fleuries, tout ce luxe délicat dont le grand roi avait fait, suivant la phrase charmante du *Cantique*, un tapis d'amour pour les filles de Jérusalem.

Singulière ironie de la légende, qui est venue placer dans cette gorge des tableaux rians et des images de volupté ! C'est aujourd'hui, comme toute la route de Bethléem à Hébron, le site le plus âpre et le plus sauvage, la solitude la plus désespérée que nous ayons peut-être traversée dans toutes nos courses de Palestine; à ce point que les sévères montagnes de Moab, vêtues du moins de leur belle lumière rose, et sur lesquelles on a de fréquentes échappées par les échancrures des ravins, font un repoussoir presque riant à ce paysage. Comment croire que ce rocher exaspéré ait jamais porté des moissons et des fleurs? Faut-il penser que cette terre, qui semble défier aujourd'hui tout effort du travail humain, s'est faite complice de l'abandon céleste, et a totalement modifié ses conditions essentielles? Ou faut-il plutôt tenir compte des règles d'optique qui doivent toujours nous guider dans l'appréciation des hyperboles orientales?

A la fin du jour, le paysage s'humanise, la vigne commence à ramper sur des terrasses étagées qu'elle étreint de ses mille bras crochus, des maisons se détachent sur le velours des orges naissantes, des clôtures et de beaux bouquets d'oliviers descendent jusqu'à la route. Des vrilles de fumée bleuâtre, perçant le fond du ciel envahi par les ombres du crépuscule, nous annoncent la vénérable Hébron, une des rares villes dont l'Écriture poursuit l'histoire jusque dans la nuit des temps fabuleux. Les Enacim, les géans nés du commerce des anges et des filles de Caïn, l'habitaient alors; elle passa ensuite aux Chananéens, qui l'appelèrent Kiriath-Arba. Ils y virent un jour arriver le berger chaldéen qui planta sa tente sous les térébinthes de Mambré, et acheta pour 400 sicles d'argent le double caveau d'Ephron, où il ensevelit sa femme Sara en attendant d'y venir reposer lui-même. Josué constate expressément qu'Hébron « fut fondée sept ans avant Tanis, ville d'Égypte. » Au moyen âge, la croyance générale de l'église était qu'Adam avait été créé dans un champ de terre rouge, proche du tombeau d'Abraham : les pèlerins venaient admirer ce berceau de l'humanité et recueillir les indulgences qui y étaient attachées en achetant du propriétaire sarrasin un peu du limon dont avait été formé le premier homme. Le frère Faber prend soin de nous avertir à ce propos dans l'*Evagatorium* qu'Adam, dont la création tomba le 25 mars de l'an 1, « était un géant colossal, très beau, très docte en tous arts libéraux, nommément en astrologie, géométrie, musique, grammaire et rhétorique. » Le digne historiographe nous promène longuement dans la caverne voisine, où le père de la famille humaine aurait mis pour la première fois en pratique le précepte que lui avait donné son créateur dans l'intérêt de cette famille.

Quoi qu'il en soit des indications lointaines du Pentateuque, grossies de ces naïves légendes, la sépulture des Abrahamides, attestée par une tradition continue et authentique depuis Moïse, est un titre de noblesse suffisant pour Hébron. Aussi l'aïeule des cités juives n'a-t-elle jamais pu se mettre au pas de la civilisation. En dehors de tout mouvement européen, à peine visitée de loin en loin par de rares pèlerins, elle a gardé une physionomie foncièrement orientale, c'est-à-dire, il faut bien se l'avouer, la saleté, la misère, l'absence de tout bien-être, de tout essor industriel. Assez considérable en apparence pour sa population de cinq à six mille âmes, elle se partage en trois quartiers, pittoresquement perchés sur trois collines adjacentes; du pied des minarets aigus qui pyramident sur ces sommets pendent des grappes de maisons grimpant les unes sur les autres, auxquelles l'absence de toits donne un aspect inachevé et abandonné.

Le seul monument d'Hébron est la mosquée qui renferme la grotte de Macphéla, tombeau d'Abraham et de ses premiers descendans. Cette attribution concorde rigoureusement avec les données, assez sommaires, il est vrai, fournies par la Bible. L'ancienne basilique, sœur de celles d'El-Aksa et de Bethléem, appropriée au culte musulman, est dérobée aux regards profanes par une enceinte rectangulaire de belles murailles de 15 à 20 mètres de haut, d'appareil hérodien comme les soubassemens des murs de Jérusalem, à contre-forts saillans et symétriques; mais le voyageur ne peut qu'en faire le tour et admirer dans la disposition de ces matériaux gigantesques un des plus beaux spécimens de cette période architecturale. Le fanatisme musulman ne permet à aucun chrétien l'entrée de la mosquée. Hébron est une ville sainte pour le mahométan, qui révère *El-Khalil*, le patriarche hébreu, presqu'à l'égal du prophète; même avec une autorisation du gouvernement turc, on s'exposerait à être mis en pièces par la population, si l'on essayait de pénétrer dans l'intérieur. Le prince de Galles, venu ici il y a quelques années avec un firman en règle, dut renoncer à s'en servir devant l'attitude menaçante des habitans.

On doit donc accepter sous bénéfice d'inventaire les relations conjecturales qui ont décrit la mosquée et la grotte des Tombeaux. Je ne me plains pas pour ma part de cette prohibition; elle permet à l'imagination de parer le sanctuaire, qu'un imam vous fait regarder avec respect par une fente du mur, de toutes les séductions du mystère, de tous les trésors de la légende; du jour où l'on pourrait en franchir le seuil, on n'y trouverait sans doute que la réalité nue et insignifiante des lieux saints de l'islam, qui n'ont en général d'autre merveille qu'un souvenir plus ou moins autorisé.

On nous avait parlé des verreries d'Hébron, où se fabriquent tous les bracelets et les ornemens des femmes de Judée; nous trouvons dans une cave obscure des Arabes qui soufflent au moyen d'un outillage primitif ces grossiers bijoux, torsades de verre rouges, bleues et jaunes entrelacées. Ces hommes se servent certainement des mêmes procédés et des mêmes modèles qui leur furent apportés, il y a trois mille ans, par quelque ouvrier phénicien de Tyr ou de Sidon. Une autre production d'Hébron est le « vin d'or, » qu'on tire des vignes plantées en assez grand nombre sur ces coteaux : d'un beau ton de topaze brûlée et d'une saveur sèche assez agréable, il serait susceptible de devenir exquis avec quelques améliorations de culture et de fabrication; mais c'est évidemment encore la même liqueur qui surprit la raison trop confiante du patriarche Noé; préparé suivant la recette du premier vigneron, on le conserve dans ces grandes jarres de terre poreuse, vieilles comme la soif humaine.

Qu'on juge de la décrépitude d'une race qui n'invente rien, n'apprend rien, ne perfectionne rien et sait tout au plus conserver quelques-uns des arts rudimentaires de l'humanité primordiale.

Néanmoins nous ne regrettons pas notre laborieuse expédition. N'est-ce donc rien de planter sa tente, ici comme à Sichem, sur la terre auguste qui porta celle d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, et qui garde encore leurs cendres? Ici dorment ces premiers dépositaires, choisis pour transmettre au monde la pure tradition monothéiste. Ici vaguaient les Enacim et les Réphaïm, races de géans, races primitives, qui vivaient sans doute de la vie sauvage dans les forêts que cette terre, soumise à d'autres conditions atmosphériques, nourrissait aux époques mythiques. Ces souvenirs reculés et merveilleux écrasent et exaltent l'imagination, perdue dans les prestiges de ce passé sans pareil : elle ressent quelque chose de cette « horreur grande et ténébreuse qui envahit Abraham au coucher du soleil, tandis que le sommeil tombait sur lui (*Gen.*, xv, 12). »

Nous avons préféré le *home* de notre campement à l'hospitalité peu séduisante que le lazaret offre d'ordinaire aux voyageurs. Je comparais tout à l'heure Hébron à un port sur le désert; ce grand bâtiment de la quarantaine, posté en avant de la ville comme la Santé dans nos rades, ajoute à la similitude. C'est à Hébron que la caravane du Hadj, au retour du pèlerinage de La Mecque, doit purger les germes de contagion qu'elle est toujours suspecte d'avoir puisés aux villes saintes, ces foyers de cholérique et pestilentielle renommée. Il ne faut que les hardes malpropres d'un derviche pour secouer sur l'Occident les terribles fléaux asiatiques. Ici les caravanes d'Égypte, de la Pétrée et du Nedjed déchargent les chameaux, las des interminables voyages au travers de la mer de sable, et emmagasinent les balles de coton et de café. C'est de là que partirait l'aventureux qui, affrontant le khamsin, le vent du désert, les Bédouins et le pénible roulis du dromadaire, irait toucher les rochers de Moïse aux montagnes sinaïtiques, parcourir les régions inexplorées des Wahabites, ou visiter la merveilleuse Pétra, la Palmyre du sud, gardant dans ses gorges solitaires une ville de palais féeriques, de temples taillés dans le roc par des mains inconnues.

Que de tentations diaboliques et de mirages sur cette route vague qui s'étend devant nous! Il y faut, hélas! laisser courir nos rêves et leur tourner le dos pour rentrer dans les limites que nous nous sommes assignées. Nous remontons à cheval et reprenons le chemin de Jérusalem, tandis qu'on abat nos tentes sur les *turbés* du cimetière où nous campions. Ces morts d'hier dorment déjà d'un sommeil aussi sûr et aussi profond que le vieil Abraham dans sa grotte. A mesure que nous nous éloignons, les tombeaux nous dérobent la

ville et s'effacent eux-mêmes un par un : n'est-ce pas la frappante image de la vie? Des tombes qui d'abord nous cachent toutes choses, qui bientôt restent en arrière, et que viennent sans cesse remplacer de nouvelles. — Nos moukres seraient fort étonnés sans doute des réflexions mélancoliques que nous inspire leur halte de prédilection. On a beau avoir pratiqué l'Oriental, on s'étonne toujours de sa sérénité à l'endroit des choses de la mort, de cette familiarité confiante qui n'est pas de l'indifférence. Les plus avenantes, les seules promenades souvent des grandes villes sont leurs champs des morts. On y cause, on y mange, on y fume, on y *flirte;* aux jours de fête, c'est dans le jardin mortuaire que les pique-niques installent leurs repas sur l'herbe. Vient-il un convoi, on se dérange un peu, on repousse les enfans, on fait place une minute à celui qui n'aura plus faim. La cérémonie n'est pas longue : après avoir rejeté la terre sur le corps, l'iman, fidèle à une coutume d'un symbolisme superbe, demeure seul sur la tombe et prête un instant l'oreille, comme pour surprendre le secret de l'âme libérée. Après, tout est fini, et le cercle joyeux se reforme. Je me souviens d'un champ de foire installé dans un des cimetières suburbains de Constantinople un jour de fête grecque : la femme à barbe et la femme géante trônaient sur les tertres herbus, les tréteaux de Polichinelle s'adossaient aux cyprès. Voici qu'on apporte un pauvre diable d'Arménien qui s'était laissé mourir en ce jour de liesse : deux manœuvres écartèrent les oisifs, et, tout en fumant leur cigarette, eurent bientôt fait de déposer le défunt à fleur de terre. L'instant d'après, j'étais bien le seul songe-creux qui n'eût pas oublié cet incident : à la joie de tous, Polichinelle avait repris sa latte et Bobêche son boniment. — Mais nous voilà loin des tristes montagnes. La pluie nous y surprend, et nous sommes tout heureux, en arrivant aux Vasques de Salomon, de trouver un grand feu allumé par les soldats turcs sous la voûte du Kalat-el-Borak, le « Château de l'Éclair. » C'est un khan abandonné, transformé en forteresse, qui garde la gorge des Réservoirs. Nous nous séchons au milieu des *zaptiés* (gendarmes) pittoresquement groupés, avec leurs armes et leurs guenilles, dans la clarté des flambées de broussaille qui lèchent les vieilles ogives. Nous ne rentrons qu'à la nuit close à Jérusalem, par la porte de Jaffa. La prudente sentinelle nous ouvre la poterne après avoir aussi longuement parlementé que l'eût pu faire le guet de Saladin introduisant dans la place des hérauts de Richard Cœur-de-Lion et flairant quelque stratagème des Francs.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

ÉCRIVAINS CONTEMPORAINS

CHARLES-AUGUSTIN SAINTE-BEUVE (1).

III.

LES VINGT DERNIÈRES ANNÉES.

I.

« Vous ne vous occupez pas de politique, monsieur; je vous plains, car un jour la politique s'occupera de vous. » C'est en ces termes que M. Royer-Collard gourmandait l'indifférence de l'un de ses contemporains, et la moitié du siècle ne s'était pas écoulée que la vérité de cette prédiction était démontrée aux dépens de Sainte-Beuve. Il ne s'est point occupé de politique, mais la politique s'est occupée de lui, en ce sens qu'elle est venue à deux reprises modifier ses habitudes et disperser le milieu dans lequel il s'était accoutumé à vivre. C'est, à vrai dire, le sort commun dans une société aussi tourmentée que la nôtre, et le mieux est d'en prendre son parti plus philosophiquement que ne sut le faire Sainte-Beuve. La révolution de 1830 avait été saluée par lui avec enthousiasme; mais ce fut avec des sentimens bien différens qu'il accueillit la révolution

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier. — C'est par erreur que dans la seconde partie de cette étude j'ai cité comme inédits et de Sainte-Beuve même des vers qui en réalité sont de M. Émile Augier. Mon excuse est d'avoir entre les mains le papier où ces vers sont écrits de la main d'une amie morte aujourd'hui, Mme d'Arbouville, et attribués par elle à Sainte-Beuve. Je n'ai pas tardé à être averti de ma méprise par ceux (et ils sont nombreux) qui ont conservé ces jolis vers dans leur mémoire depuis la première représentation de *Gabrielle*.

de février. Sainte-Beuve n'avait point avec le régime de juillet de relations bien intimes. Il s'était tenu depuis quelques années dans une attitude demi-ralliée, demi-opposante, qui joignait pour lui aux agrémens d'une situation presque officielle ceux d'une popularité frondeuse; mais il avait confiance dans la durée de ce régime, et il croyait pouvoir s'attendre à une longue suite d'années paisibles et laborieuses au sein d'une société qui lui plaisait. Qui sait? peut-être sa pensée caressait-elle en secret l'espérance, si M. Molé revenait aux affaires, d'aller s'asseoir sur les bancs de la chambre des pairs à côté de Victor Hugo. Son imagination s'accommodait assez de ces tranquilles et grasses perspectives. Aussi la révolution de février fut-elle pour lui un coup de foudre, et il ressentit de cette chute subite un contre-coup dont ses sens ne se sont jamais bien remis. Les événemens qui suivirent n'étaient pas de nature à le rasseoir, et ce fut avec une horreur profonde qu'il assista aux combats qui ensanglantèrent les rues.

La vivacité de ses émotions a valu à Sainte-Beuve beaucoup de railleries et même d'injures. Un écrivain qui n'a pas coutume de se refuser le plaisir de l'insulte a écrit tout crûment qu'il avait eu peur, « une peur *bleue ou rouge.* » Il faut s'entendre sur le sens de ce mot. Si l'on veut dire par là ce sentiment de lâcheté physique qui fait frissonner la chair à l'approche d'un danger, je ne vois rien qui donne précisément le droit d'accuser Sainte-Beuve d'avoir cédé à un instinct de cette nature. Sans aller, comme certains de ses amis, jusqu'à faire de lui un héros, parce qu'il s'est battu en duel avec M. Dubois, un pistolet d'une main et son parapluie de l'autre, en accordant même que son imagination impressionnable lui grossissait assez volontiers les périls, et que son humeur pacifique ne le portait point à les braver, je ne trouve pas la preuve que d'aussi vilains mots soient applicables à son cas; mais ce qui est certain, c'est qu'il avait acquis, en avançant dans la vie, un goût épicurien du repos, une horreur des émotions, un culte pour la tranquillité qui ne pouvait s'accommoder avec les agitations quotidiennes d'une société en révolution. « Le critique peut être un brave, a-t-il écrit quelque part; mais en général ce n'est pas un héros. » Concevant d'une façon aussi modeste le caractère et le rôle du critique, rien ne devait lui être plus antipathique qu'un état de société où il était nécessaire, sinon d'être un héros ou même un brave, du moins d'envisager d'un œil calme l'éventualité de secousses quotidiennes et de périls inattendus; le tort de Sainte-Beuve fut de ne pas comprendre que cette antipathie n'est pas de celles auxquelles on ait le droit de s'abandonner à son gré. Le lien mystérieux qui unit le citoyen à sa patrie est comme celui qui dans la liturgie anglaise unit l'époux à l'épouse : « je prends cette femme pour la bonne et pour la mau-

vaise fortune, pour la richesse et pour la pauvreté, pour la santé et pour la maladie. » Ce sentiment de la solidarité nationale qui, grâce à Dieu, n'a pas fait défaut à notre France naguère si éprouvée, Sainte-Beuve n'en a jamais saisi la nature ni ressenti les effets. La manière dont bien des années après il s'est mis en scène lui-même à cette époque le démontre surabondamment. Dans un de ses volumes de *Portraits contemporains*, Sainte-Beuve a raconté une courte entrevue qu'il eut avec Lamartine le soir de la journée dite journée du drapeau rouge. Il avait pris rendez-vous ce jour-là avec quelques amis pour leur lire le premier chapitre du troisième volume de *Port-Royal*, et comme il se rendait tranquillement au lieu convenu, tout en sachant parfaitement que quelques heures auparavant le sang avait failli couler place de l'Hôtel-de-Ville, et que tout le parti de l'ordre était en armes pour repousser l'émeute, il fut arrêté dans sa route par le défilé des bataillons victorieux de la garde nationale, et il avait pris son parti de rentrer en se dérobant par une des petites rues qui serpentaient alors derrière l'Hôtel de Ville, quand tout à coup il se trouva face à face avec Lamartine, qui, épuisé par cette rude journée, se dérobait de son côté de l'Hôtel de Ville pour retourner chez lui. Sainte-Beuve a rapporté avec beaucoup de vivacité les courts propos qui s'échangèrent alors entre eux, lui exhortant Lamartine à tenir ferme et à tirer la société de l'abîme, Lamartine posant (c'est le mot dont Sainte-Beuve se sert) pour l'homme qui vient de faire cent discours et d'embrasser 100,000 hommes et conservant une confiance imperturbable dans la bonté des ouvriers de Paris ainsi que dans le repentir de Ledru-Rollin. Sainte-Beuve, en rapportant cette conversation, a manifestement entendu jeter une teinte de ridicule sur Lamartine, et il y aurait peut-être réussi, si en lisant ces lignes une réflexion ne se présentait à l'esprit de tout le monde : c'est que dans un jour comme celui-là il y avait peut-être mieux à faire, pour un homme de l'âge de Sainte-Beuve, que de donner lecture à ses amis du premier chapitre du *Port-Royal*, et qu'entre l'auteur dépité que l'émeute forçait à rentrer chez lui avec son manuscrit dans sa poche et l'orateur qui venait de dissiper cette émeute au péril de ses jours le ridicule n'est pas du côté de l'orateur. C'est ce sens du chevaleresque et même de beaucoup moins que le chevaleresque qui a toujours fait défaut à Sainte-Beuve. Dans le train ordinaire de la vie, cette infériorité de nature parvient à se dissimuler; mais vienne quelque circonstance extraordinaire, et celui qui devrait s'en cacher l'étalera à tous les yeux avec d'autant plus d'ingénuité qu'il n'aura pas l'instinct de s'en défendre.

Comme si ce n'était pas assez de sa tranquillité perdue, Sainte-Beuve fut victime à cette époque d'une aventure assez désagréable

qui faillit avoir un éclat fâcheux. Des amis obligeans vinrent un jour l'avertir qu'il était porté sur la liste des fonds secrets de l'ancien gouvernement pour une somme considérable dont le chiffre serait bientôt publié par la *Revue rétrospective*, — cette triste publication dont on a vu de nos jours se renouveler le scandale avec l'aggravation du patronage officiel. Sainte-Beuve se défendit avec indignation. « On m'attaque là, disait-il avec vérité, par mon côté fort. » Vérification faite non sans peine, il fut démontré d'abord qu'il ne s'agissait que d'une somme de 100 francs, ensuite que cette somme avait probablement pour origine une réparation faite à la cheminée de Sainte-Beuve dans l'appartement qu'il occupait à l'Institut; et qui, n'ayant pas été faite régulièrement, n'avait pu figurer dans les comptes du budget; mais ce qui avait blessé profondément Sainte-Beuve, ce n'était pas l'imputation elle-même, par laquelle il ne se sentait pas atteint, c'était le crédit que cette imputation avait paru rencontrer chez certains esprits. Des hommes d'un caractère élevé comme M. Jean Reynaud, comme M. Charton, employés tous deux au ministère de l'instruction publique, l'avaient, dès le premier jour, réduite à sa valeur; toutefois dans un parti où la défiance est une vertu il devait se trouver des esprits plus enclins au soupçon, et ces soupçons se manifestèrent assez ouvertement pour que Sainte-Beuve crût devoir donner sa démission de conservateur à la bibliothèque Mazarine, ne voulant pas, a-t-il écrit plus tard, s'exposer de nouveau à de pareils interrogatoires. Ainsi, par le fait des événemens de février, il se voyait à la fois brusquement jeté hors d'un milieu social qui lui plaisait, troublé dans le calme d'une vie qu'il jugeait indispensable au libre jeu de ses facultés, et en fin de compte obligé de se démettre d'une place dont les émolumens lui assuraient une existence indépendante de ses travaux littéraires. On conçoit que tous ces désagrémens réunis lui aient laissé quelque amertume contre les révolutions en général, et qu'il ait en particulier déploré *l'immaturité* de celle de février.

Il était dans une situation que l'honorable médiocrité de sa fortune rendait assez précaire, lorsqu'il prêta l'oreille à des propositions qui lui vinrent de l'étranger. Pour la deuxième fois il se déroba par un exil volontaire à des agitations d'une nature, il est vrai, bien différente, et il accepta de professer à l'université de Liége un cours de littérature française. Ce fut au mois d'octobre 1848 qu'il s'expatria, non sans être en butte dans la presse à d'assez vives attaques pour son départ. Sainte-Beuve n'a jamais bien compris la nature du grief que conçurent contre lui les gens de cœur. Il ne vit dans leurs reproches que des tracasseries qui l'aigrirent, et c'est à partir de ce moment que tout ce qu'il avait amassé dans son cœur depuis

vingt ans d'amertume, de ressentimens et de bile commence à se trahir et à se distiller. Il avait choisi pour sujet de son cours : *Chateaubriand et son groupe littéraire*. Ce choix était peut-être un peu prématuré. Chateaubriand venait à peine de mourir, et tout le monde devait craindre qu'il ne fût bientôt suivi dans la tombe par celle dont les soins affectueux avaient embelli les derniers instans de sa vie. Les relations de Sainte-Beuve avec Chateaubriand avaient été sinon intimes, du moins fréquentes et toujours respectueuses. Il avait été présenté à l'Abbaye-aux-Bois par M. Ampère durant cette période où M. Ampère s'était épris pour lui d'une de ces amitiés passionnées dont sa nature confiante était coutumière, et à laquelle Sainte-Beuve a si mal répondu. Avec quelle bienveillance Sainte-Beuve avait été reçu dans ce cercle exquis de l'Abbaye-aux-Bois, la lettre suivante adressée par lui à M. Ampère en 1836 va en témoigner. On y trouvera en même temps comme un écho de cette époque animée et brillante, hélas! trop éloignée de nous (1).

« 15 juillet 1836.

« Mon cher Ampère,

« M. Lenormant m'a donné hier des nouvelles de la colonie de Dieppe et de l'agréable vie que vous y menez, des chants deux fois divins de Milton que vous y entendez, du travail de chacun (j'ai bien songé au vôtre, qui, j'espère, s'inaugure sous ces belles influences). Tout cela doit être en effet si charmant de près, si enviable et regrettable de loin, que, ne pouvant en jouir que par l'imagination, je veux du moins y être en quelque chose près de vous, y être mêlé du moins par mon nom prononcé, par un souvenir, et c'est vous que je charge de me rappeler un moment à votre illustre et aimable compagnie... B... et Fauriel sont les seuls de nos amis que j'aie vus, et nous avons dîné ensemble. Fauriel a déjà imprimé à peu près un volume de son *Histoire*, et il est dans les transes quand il pense aux trois autres volumes qui le menacent encore. B... n'a aucune de ces inquiétudes; il sort d'un volume, un autre sera prêt dans quelques jours, et deux autres dans un mois; il est dans l'aplomb du sage, heureux, et va voyager vers le Rhin. On a songé à l'Abbaye, pour remplacer Fauriel cette année qui vient (si les trois volumes le tiennent trop), à Quinet, après en avoir toutefois déféré à Magnin; mais il aurait fallu ou il faudrait que Quinet consentît à descendre d'*Ahasvérus* ou de *Bonaparte* à un essai de critique, d'histoire littéraire, qu'on pût présenter comme échantillon à la Sorbonne, qui agrée les suppléans, et il s'est cabré à cette idée. J'en ai parlé à M. Fauriel, qui craint que, si Quinet ne s'y prête pas, ce ne soit impossible; mais de meilleures influences qui ne cessent de favoriser

(1) Je dois cette communication à la compagne dévouée de la vieillesse de l'amie de Chateaubriand, à l'auteur des *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier*.

notre ami errant amèneront peut-être à bon terme ce projet, qui est encore un secret.

« Corcelle est venu à Paris l'autre jour. Lui et la famille sont déjà très occupés de la publication des *Mémoires* du général Lafayette, qu'on prépare, et qui paraîtront dans peu de mois. Mérimée, qui est revenu d'Angleterre et qui achève d'imprimer un rapport sur tout ce qu'il a visité dans le midi de la France, repart pour la Bretagne avant peu. Voilà le maigre bulletin d'ici. Mieux vaut vivre comme vous le faites dans cette jolie Dieppe entre l'Océan et le paradis, ramassant des coquillages ou causant par le menu de nos fabuleuses conspirations et de nos comiques évasions. Il n'y a que la nature, la solitude et l'amitié choisie qui soient sérieuses; le reste n'est qu'une mauvaise plaisanterie, aigre, criarde, desséchante ou salissante. Adieu, cher Ampère, replongez-vous dans votre jeunesse, à loisir, ravivant par l'art ces émotions qu'on n'a qu'une fois. Encadrez dans votre *Rome* magnifique ces nuages du nord qui ont passé sur les âmes de tous les neveux de Werther et de René; réalisez enfin pour tous ce que vous nous avez bien des fois raconté, ou à quelques amis intimes, ou à ces nuages mêmes qu'il faut ressaisir. — M. Ballanche n'est-il pas le plus infatigable promeneur d'entre vous, comme il était ici le plus mondain? Tâchez qu'il nous donne quelques belles pages; rappelez-lui que c'est à Dieppe, dans un cimetière, je crois, qu'il a lu pour la première fois cette *Vision d'Hébal* que nous relisons. Serrez-lui tendrement la main pour moi. — Dites à M. de Chateaubriand combien nous sommes assurés que ses ennuis de traducteur nous vaudront un nouveau et unique monument; remerciez-le aussi des particulières bontés dont il m'a honoré dans tous ces temps, et dont je demeure si touché. Je le dirai également pour Mme Récamier, qui me fait bien tort quelquefois en paraissant douter de la profonde et respectueuse affection que je dois à cette bonté gracieuse qui fait époque dans la vie; mais non, et c'est un devoir même de cette bonté délicate de ne pas douter de ce qu'elle inspire. Adieu, cher Ampère, aimez-moi toujours un peu.

« SAINTE-BEUVE. »

Ces bontés de M. de Chateaubriand, Sainte-Beuve s'était déjà efforcé de les reconnaître. Il avait assisté dans le salon de Mme Récamier à la première lecture des *Mémoires d'outre-tombe*, dont il avait rendu compte dans un article où les expressions de *grand poète*, de *vieux nocher*, de *jeune aigle*, se pressent sous sa plume. Il n'y avait pas encore bien longtemps qu'il avait déguisé la faiblesse de la *Vie de Rancé* sous un voile d'éloges dont il cherchait à excuser plus tard la complaisance en disant : « Le livre était manifestement si faible que le sentiment qui m'en faisait dire du bien était au-dessus du soupçon. » Ce même sentiment aurait donc pu, ce

semble, lui inspirer pour Chateaubriand, mort depuis un an à peine, sinon la bienveillance, du moins l'équité. On sait comment il l'a traité et comment, dans le portrait qu'il en a tracé, toutes les rides qui déparent cette grande figure sont si fortement marquées, toutes les taches mises dans une lumière si crue que la beauté et la noblesse originaires des traits disparaissent sous cette couche factice. On sait également avec quel acharnement il a poursuivi sa mémoire (comme s'il avait été piqué au jeu par les reproches) dans ses articles sur *Chateaubriand romanesque et amoureux*, sur *Chateaubriand homme politique*, sur *Chateaubriand jugé par un ami intime*. Ce fut le commencement et la première en date de ses vengeances sans qu'on puisse découvrir de quels affronts il croyait avoir à se venger, sauf peut-être d'avoir occupé dans ce cercle brillant de l'Abbaye-aux-Bois une situation un peu effacée, et d'y être demeuré trop longtemps dans cette attitude un peu humble qu'il se plaisait à prendre au début, mais dans laquelle il n'aimait pas qu'on le laissât.

Sainte-Beuve dut aux préoccupations de l'opinion publique d'échapper à l'orage que son cours aurait assurément soulevé parmi les derniers survivans du cercle de l'Abbaye-aux-Bois, si ce cours avait été professé en France; aussi, lorsqu'une fois parvenu au terme de sa campagne de Sambre-et-Meuse (comme l'appelait M. Quinet), il vint s'établir de nouveau à Paris au mois de septembre 1849 pour jouir du rétablissement relatif de l'ordre et pour partager les fruits d'une victoire à laquelle il n'avait pas contribué, il se trouvait contraint d'attirer de nouveau sur lui l'attention d'un public fatigué et repu d'émotions. Il lui fallait trouver un nouvel organe de publicité, d'où il pût s'adresser périodiquement à des lecteurs encore distraits pour forcer en quelque sorte leur attention, et pour ramener au culte des lettres des esprits qu'avait uniquement absorbés le soin de leur sécurité personnelle. Ce fut à cette époque que le docteur Véron, l'ancien *impresario* de l'Opéra, engagea Sainte-Beuve à entrer au *Constitutionnel*, qu'il dirigeait alors, et à écrire chaque semaine dans le numéro du lundi un article de critique littéraire. Sainte-Beuve accepta d'emblée cette proposition, qui avait de quoi effrayer un moins laborieux que lui, et ce fut au mois d'octobre 1849 qu'il publia son premier article.

Ce sera un jour un curieux sujet d'études que le lent développement de l'esprit critique depuis ses premiers bégaiemens et ses premières audaces dans Montaigne et dans Bayle jusqu'à son complet épanouissement dans cette seconde moitié de notre siècle, où il menace de tout envahir. Les *Causeries du lundi* apparaîtront comme le dernier terme et la dernière étape de cette marche ascendante; mais, avant de marquer la place que cette œuvre devra

tenir dans l'histoire de la critique, il importe d'en bien discerner les époques et d'en indiquer les phases. A ne considérer que de loin et dans son ensemble cette œuvre des *Lundis*, qui, en joignant les deux séries, ne comprend pas moins de vingt-huit volumes, on pourrait, en se laissant tromper par la similitude de la forme, lui attribuer un caractère d'unité et d'ensemble que les détails de l'exécution sont loin de présenter. Durant cette période de vingt années qui s'écoule depuis le premier jusqu'au dernier *lundi* et qui a été marquée par des événemens si divers, un esprit aussi mobile et aussi ouvert que celui de Sainte-Beuve n'a pas vécu en effet sous une impression constante et uniforme. Ni les évolutions du goût et de l'esprit littéraire, ni les découvertes de la science, ni les points nouveaux de l'horizon intellectuel sur lesquels la lumière a été portée ne l'ont trouvé aveugle ou indifférent. Sans doute il ne faut pas s'attendre à rencontrer dans les *Causeries du lundi* ces brusques changemens de ton qui donnent tant de variété et d'intérêt à l'œuvre des premières années de Sainte-Beuve; mais il y a en quelque sorte, dans l'œuvre critique qui a rempli la seconde moitié de sa vie, plusieurs couches successives, et celle qui a fini par recouvrir les autres ne doit pas nous empêcher de creuser sous sa surface pour apercevoir les précédentes.

La première époque que je distingue dans les *Causeries du lundi* est celle qui s'étend depuis l'ouverture de la série jusqu'à l'époque du 2 décembre et des événemens politiques qui l'ont suivi. Au début de cette période, Sainte-Beuve s'essaie en quelque sorte au genre nouveau qu'il veut inaugurer, et il ne sait pas encore à quels lecteurs il s'adresse. Assurément ce n'était pas l'habitude de la critique littéraire qui lui manquait; mais il avait un peu perdu le train de cette allure rapide et brillante qu'impose à un écrivain l'étroite carrière comprise dans les colonnes d'un journal. C'était à des études plus lentes, plus développées, plus complaisantes, qu'il avait pris l'habitude de s'adonner depuis qu'il avait renoncé à la critique militante du *Globe* et du *National*. Assembler sous une forme plus concise et plus vive les traits épars des portraits auxquels naguère il travaillait à loisir, et s'assujettir à l'obligation d'avoir terminé son travail au jour et à l'heure indiqués, c'était se soumettre à une transformation qui exigeait une singulière souplesse chez un écrivain parvenu à la maturité; toutefois ce n'est point purement à ces difficultés de métier qu'il faut attribuer le ton circonspect et la couleur un peu pâle des articles écrits par Sainte-Beuve durant ces trois premières années. L'état flottant des esprits auxquels il ne savait comment plaire et presque comment parler, le brouillard qui voilait l'avenir aux regards les plus pénétrans, l'incertitude même du lendemain dont personne ne pouvait prévoir les surprises, tout conseillait à un cri-

tique qui, suivant ses expressions, n'était pas un héros une réserve prudente dont Sainte-Beuve n'avait garde de se départir. On savait bien quels étaient les vaincus de la veille; mais peu s'en fallait qu'ils ne fussent redevenus les maîtres du jour, et personne en tout cas ne pouvait prévoir les vainqueurs du lendemain. Aussi c'est merveille de voir comme Sainte-Beuve entend l'art de ne se brouiller avec personne. Parle-t-il de la famille royale que la révolution de février vient d'envoyer en exil, c'est pour rendre hommage à la jeune princesse que quinze ans auparavant on avait vue arriver à Fontainebleau, désirée et fêtée non moins que ne l'avait été la duchesse de Bourgogne, et possédant de plus qu'elle l'élévation morale et les hautes vertus. Même hommage spontané, même convenance et respect dans le ton quand il consacre un article à la mémoire de M[me] la duchesse d'Angoulême. Sur le compte des hommes qui naguère encore étaient au pouvoir, M. Guizot, M. Cousin, M. Villemain, il continue à s'exprimer sur le ton d'une bienveillance équitable à laquelle une pointe d'ironie commence à peine à se mêler. S'il est encore plein d'égards pour le passé, il ne néglige pas cependant de tourner parfois ses regards du côté où le soleil se lèvera peut-être. Il ne déguise pas sa haine pour le parti révolutionnaire, et il en démasque avec courage les prétendus héros dans son étude sur *Camille Desmoulins;* en revanche, il ne témoigne aucune malveillance, aucun parti-pris de sévérité vis-à-vis de cette démocratie si brusquement triomphante dont il disait spirituellement qu'elle était devenue Monsieur le Dauphin. Dans un article bien joli, bien profond, et qui est encore à méditer aujourd'hui, sur *les lectures publiques du soir*, il examine les meilleurs moyens de faire l'éducation littéraire (il ne parle pas de l'éducation politique) de ce peuple de Paris et de cette classe ouvrière dont il note avec intelligence et sympathie les instincts, les tendances, les impressions; mais ce n'est point seulement cette puissance populaire, confuse et impersonnelle en quelque sorte, qui obtient ses hommages discrets. On sent qu'il est secrètement attiré vers une personnification plus vivante et plus tangible de la force. Durant cette période de trois années, il ne revient pas à moins de quatre reprises différentes sur l'histoire de Napoléon I[er], tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, et, bien qu'il ait le bon goût de s'abstenir de toute allusion directe, il n'est pas malaisé de deviner quel respect et quelle admiration lui inspire le génie despotique, mais puissant, qui réorganisa la France avant de la ruiner. On devine les espérances que ce nom lui inspire, et l'impatience avec laquelle il attend, comme il le dit lui-même, « en présence de cette sauvagerie menaçante l'apparition de quelqu'un de ces hommes puissans et rares auxquels le cri public fait appel, qui comprennent à fond la

nature des choses, et qui de même qu'ils auraient autrefois rassemblé les peuplades errantes, rallient aujourd'hui les classes énervées et démoralisées, les rassemblent encore une fois en faisceau, et réinventent, à vrai dire, la société en en cachant de nouveau la base et en la recouvrant d'un autel. » Aussi, lorsqu'on vit surgir dans une nuit de surprise, non pas un homme rare et puissant, mais un fantôme qui n'avait que l'ombre de cette puissance, Sainte-Beuve fut-il l'un des premiers à se ranger ouvertement derrière lui.

Je n'aurai pas l'étroitesse de m'indigner de ce que Sainte-Beuve n'a pas jugé le 2 décembre au point de vue nécessairement un peu passionné de ceux qui en ont été les victimes; il faut savoir faire la part des divergences de situation et d'opinion. Sainte-Beuve n'avait point de goût pour ces formes du gouvernement constitutionnel qui demeurent cependant l'idéal politique des esprits d'élite dans notre pays. Il n'avait pas attendu la chute du gouvernement de juillet pour témoigner de son dédain d'homme de lettres pour ce qu'il appelait l'orgie parlementaire. Sainte-Beuve n'était même pas de la race des libéraux, c'est-à-dire de ceux qui croient que, tout compte fait, et dans un état de civilisation donnée, le bien triomphe du mal à armes égales, et la vérité de l'erreur. Ainsi entendu, le nombre des libéraux n'est pas grand en France, et ils ont éprouvé, depuis près d'un siècle, assez de mécomptes pour n'avoir pas le droit d'excommunier quiconque n'est pas de leur église. Je ne reprocherai même pas à Sainte-Beuve de n'avoir pas ressenti assez vivement ce qu'il y eut de brutal et même d'inhumain dans les procédés employés durant ces tristes journées qui virent emprisonner sans droit les plus illustres citoyens, et ensanglanter inutilement les boulevards. Je sais que dans les temps où la société est en péril il y a des esprits, même parmi les plus vigoureux et les plus respectueux de la légalité, qui ne croient pas payer trop cher, au prix d'une violation momentanée de la loi, l'assurance de l'ordre et le rétablissement de la sécurité sociale. Je pardonnerais donc à la rigueur à Sainte-Beuve de n'avoir été ni plus brave, ni plus épris de la légalité que ces esprits dont je veux parler; ce qui est sans excuse, ce qui n'a trouvé grâce devant aucun esprit honnête et impartial, c'est son attitude hautaine et insultante vis-à-vis de ses anciens amis, vaincus dans cette journée. Rien n'avait été plus digne, plus retenu, plus résigné que leur conduite au lendemain de la défaite. Si quelque plainte ardente s'était fait entendre, c'était à l'étranger qu'elle avait retenti, et, quoi qu'on en pût penser, il n'y avait certes rien qui prêtât à rire dans la conduite des hommes qui avaient préféré un exil volontaire à l'humiliation du silence. Rien ne justifiait donc l'attaque violente que, dans l'article intitulé *les Regrets*, il dirigea contre ce qu'il lui a plu d'appeler depuis l'état-

major des salons, mais en réalité contre ses anciens amis littéraires et politiques, dont quelques-uns avaient été ses protecteurs. Le scandale de cet article attrista tous les amis de Sainte-Beuve, ceux-là même qui étaient le plus étrangers à la politique et qui avaient accepté sans trop de façon les bienfaits du nouveau régime. Pour s'édifier lui-même sur la gravité de l'acte qu'il venait de commettre, Sainte-Beuve n'aurait eu qu'à méditer la leçon contenue dans un des documens de son *Histoire de Port-Royal*. Lorsqu'au plus fort de la persécution dirigée contre les solitaires l'abbé de Rancé, soucieux de se dégager d'une amitié compromettante, se fut mis à couvert de tout danger en refusant à l'un des pères de Port-Royal l'entrée de son monastère, le modeste et doux Tillemont prit la plume et lui écrivit une longue lettre où je relève ce passage : « pourquoi vous déclarer contre des personnes que le monde n'aime pas, et ajouter de nouvelles douleurs à leurs plaies?.. Quel air cela a-t-il, je ne dis pas parmi les saints, mais parmi ceux qui ont de l'honneur? » Eh bien! je demande à mon tour quel air cela avait-il, je ne dis pas parmi les libéraux, je ne dis pas parmi les hommes de parti, je dis parmi ceux qui avaient de l'honneur, d'élever ainsi la voix contre des vaincus au lendemain de leur défaite, de leur prodiguer la raillerie et presque l'insulte? La parole perdue, tel était le mal dont, au dire de Sainte-Beuve, souffraient ses anciens amis. Comment, perdue! c'était enlevée qu'il aurait fallu dire. Sainte-Beuve le savait bien. Il savait que pour répondre à cette brutale agression, qui eut les honneurs d'une reproduction dans *le Moniteur officiel*, ceux auxquels il s'était attaqué n'auraient pas dans la riposte les mêmes franchises qu'il avait eues dans l'attaque; il savait que six mois à peine après la suppression de dix journaux, en plein temps d'avertissemens et de suspensions arbitraires, la moindre parole devait être pesée, la moindre vivacité faisait courir un danger. Dans ces circonstances, la publication de l'article des *Regrets* était une agression sans courage et sans péril, dont le souvenir a pesé lourdement sur la mémoire de Sainte-Beuve. Ses amis les plus fidèles n'ont même pas essayé de l'en disculper.

Cet article des *Regrets* marque en quelque sorte le point de départ d'une phase nouvelle dans l'existence de Sainte-Beuve. Le premier résultat fut de rompre ses liens, déjà singulièrement distendus, avec les salons élégans dont il avait goûté si fort l'intimité durant les dernières années du régime de juillet. Rien d'ailleurs ne l'y retenait plus. Mme d'Arbouville était morte, et cette irréparable amie, comme il l'appelait avec tristesse, ne pouvait plus lui renouveler le conseil charmant qu'elle lui donnait autrefois. « Ce qui est bon, lui disait-elle, ce qui est doux entre gens qui s'estiment, c'est de tenir à l'approbation morale jusqu'à concurrence de son

indépendance : vouloir plaire et rester libre, c'est le moyen de bien faire. » Sainte-Beuve paraissait avoir renoncé à cette approbation morale. Il ne devait pas tarder d'ailleurs à rencontrer dans une autre société des relations augustes sur le caractère desquelles j'aurai à revenir, et qui avaient de quoi le dédommager. L'article des *Regrets* reçut bientôt sa récompense par l'offre qui lui fut faite de continuer au *Moniteur officiel* l'entreprise littéraire qu'il avait commencée au *Constitutionnel*. Sainte-Beuve accepta cette proposition, et cette série nouvelle s'ouvrit le 6 décembre 1852 par un article consacré à l'abbé Barthélemy.

Ce n'est pas seulement parce qu'elles ont été publiées dans un nouveau recueil que les études insérées par Sainte-Beuve au *Moniteur officiel* méritent d'être examinées à part; c'est aussi parce qu'elles diffèrent par le choix des sujets et par la gravité du ton. L'attention de Sainte-Beuve s'écarte des personnages purement littéraires pour se porter de préférence sur les hommes publics qui ont joué un rôle dans l'histoire de leur temps, soit qu'ils en aient été une des figures dominantes ou du moins principales, comme Henri IV, Sully, Richelieu, Frédéric le Grand, Franklin, soit qu'ils aient tenu un rang secondaire, mais encore brillant, comme le président Jeannin, le cardinal de Bernis, Bailly, M. Rœderer, M. Daru. A peine se laisse-t-il aller à dessiner des figures plus souriantes, comme celles de Marguerite de Navarre et Gabrielle d'Estrées. Ce n'est que lorsqu'il est enhardi par plusieurs années de collaboration au journal officiel qu'il se familiarise au point de traiter des sujets moins graves et plus littéraires, comme dans ses études sur Cowper, sur Chapelle et Bachaumont, sur Léopold Robert; mais le ton ne perd rien de sa gravité et de sa circonspection. Point de chaleur, point d'éclat, point de traits trop aiguisés; rien qui rappelle les vivacités du *Globe* ou du *National*, ni qui fasse pressentir les malices dont les *Nouveaux Lundis* seront semés : tout au plus quelques ripostes, comme l'article en réponse au discours de M. Mignet où celui-ci, faisant l'éloge de Jouffroy, avait laissé pressentir la crainte que le nouveau régime ne fût point très favorable au développement des études philosophiques. Ce qui distingue surtout ces articles, c'est une réserve qui va jusqu'à la timidité dans la manière de traiter les sujets qui pourraient éveiller quelques susceptibilités. Il parle de saint François de Sales et de Bourdaloue avec une finesse bienveillante dont la délicatesse des consciences catholiques ne saurait se froisser. C'est en effet le temps de ce que Sainte-Beuve appelle lui-même « l'union et le libre concert entre l'église et l'état, » union et concert auquel il applaudit. C'est le temps où en gage de cette alliance l'empereur envoie aux marins de la flotte une statue de la Vierge. Sainte-Beuve célèbre l'envoi de

cette statue, « signe charmant de douce influence regagnée et socialement établie, reçue avec reconnaissance en protectrice et en patronne. » Il n'a garde de troubler par une note trop libre et trop retentissante l'harmonie silencieuse qui régnait encore entre les élémens si divers contenus sous la main du despotisme, et comme témoignage de reconnaissance pour ce silence assuré qu'il croit favorable aux lettres, il clôt ou plutôt il suspend en 1855 la série des *lundis* par un article sur le plan d'études des lycées dressé par M. Fortoul, alors ministre de l'instruction publique. Dans cet article, il confond en un même dithyrambe et le ministre qui venait d'inaugurer le système déjà vivement attaqué de la *bifurcation* et le prince qui, après s'être prononcé autrefois pour la prédominance de l'élément scientifique dans l'éducation, avait fait preuve d'une si haute impartialité « et s'était montré l'homme de son nouveau rôle et de sa destinée publique, lorsque dans l'œuvre de conciliation il avait laissé faire une si large place à l'opinion opposée. » Ces éloges, auxquels le caractère officiel du journal où ils étaient insérés enlevait peut-être quelque peu de leur prix, étaient la récompense de sa nomination récente, proposée par M. Fortoul, agréée par l'empereur, à la chaire de poésie latine au Collége de France, nomination qui, il faut le dire, avait eu lieu sur la présentation presque unanime du Collége même et de l'Académie des Inscriptions. C'était le 9 mars 1855 seulement que devait s'ouvrir son cours; mais dès le 8 janvier il croyait devoir interrompre la série de ses *lundis* pour mieux se préparer à ses débuts de professeur. On sait quelle fut la fortune de ce cours, et qu'il fut entravé dès les premières leçons par les manifestations hostiles de la jeunesse. Comme cette mésaventure est le fait dominant de cette phase de la vie littéraire de Sainte-Beuve, comme l'affront public qu'il reçut ce jour-là est l'explication du tournant décisif qu'il prit à cette époque, il faut s'arrêter un moment à en marquer les causes et les effets.

II.

Depuis qu'il se connaissait lui-même, Sainte-Beuve avait toujours été en secret très amoureux de la popularité, — non pas de cette popularité bruyante qui entraîne la foule sur les pas d'un Lafayette ou d'un Prim, mais de cette popularité élégante que d'éclatans succès assurent dans le monde poli et lettré. C'était l'amour de cette popularité qui lui avait fait renoncer avec tant de regrets à sa prétendue vocation poétique, et qui lui avait inspiré un si mauvais vouloir contre ses anciens maîtres ou collaborateurs du *Globe*, dont la politique avait fait retentir les noms de bouche en bouche. Une secrète amertume s'était toujours amassée au fond de son cœur

d'avoir vu les Lamartine, les Hugo, les Musset d'un côté, les Guizot, les Thiers, les Cousin de l'autre, en pleine possession de cette vogue qui avait toujours été l'objet de son ambition. Il avait cependant le juste sentiment que la suite non interrompue de ses brillantes études, poursuivies depuis près de vingt ans, l'avait peu à peu fait sortir, non par une brusque secousse, mais par une ascension continue, de la région moyenne où il avait pu craindre de se voir éternellement confiné, et il se voyait à la veille d'arriver par une voie plus lente au premier rang. Peut-être, en acceptant de monter pour la première fois en France dans une chaire de professeur, avait-il présent à l'esprit le souvenir de ces cours fameux et populaires de la restauration, où la jeunesse se pressait en foule et dont l'ouverture et la suspension étaient des événemens politiques. Il allait enfin se trouver face à face avec le vrai public, et il espérait que ce public allait consacrer son succès et son rang. On sait comment il fut reçu. L'accueil de son auditoire fut tellement hostile, et le professeur lui-même fut l'objet de manifestations tellement outrageantes, que le cours dut être suspendu à la deuxième séance.

Je n'ai garde de m'ériger en apologiste de ces leçons tumultueuses qu'un public souvent très mélangé se croit en droit de donner à certains professeurs, leçons toujours grossières dans la forme et souvent inspirées dans le fond par des sentimens peu équitables; seulement il ne faudrait pas se laisser induire en erreur par la version que Sainte-Beuve et ses amis se sont par la suite efforcés de répandre. Sainte-Beuve se plaisait à croire et à faire croire qu'il avait succombé devant une coalition de rancunes littéraires que l'exercice indépendant de son métier de critique avait amassées contre lui. A l'entendre, il aurait été la victime d'une cabale d'auteurs froissés qui avaient saisi cette occasion de prendre leur revanche. Sans doute l'indépendance des jugemens de Sainte-Beuve avait dû ameuter contre lui beaucoup d'ennemis durant une carrière déjà longue, et il avait eu déjà, il devait avoir encore avec des auteurs contemporains des démêlés dont sa querelle avec Balzac est demeurée le plus célèbre; pourtant un auditoire tout entier ne se compose pas d'écrivains mécontens, et ce n'était pas un sentiment de vanité blessée qui surexcitait cette foule si passionnément hostile. Ce qui l'animait contre Sainte-Beuve, c'était, il faut le dire, son attitude vis-à-vis du nouveau régime, attitude dont l'obséquiosité contrastait si étrangement avec son hostilité républicaine aux débuts du gouvernement de juillet et sa complaisance à la fin. L'accueil fait au professeur de poésie latine était une leçon adressée par la jeunesse libérale à l'auteur des *Regrets*, leçon brutale sans doute et déplacée, mais qui fut d'autant plus vivement sentie par lui qu'elle était mieux méritée. L'amertume de Sainte-Beuve fut profonde, et

peu s'en fallut qu'elle ne tournât à l'exaltation. On a raconté l'histoire peu vraisemblable du dessein qu'il aurait formé de venir à sa troisième leçon avec deux pistolets dont il aurait déchargé l'un sur l'auditoire et dont l'autre lui aurait servi à se faire sauter la cervelle. Cette anecdote tragique me laisse assez incrédule; pourtant il est certain que, dans les premiers temps qui suivirent la suspension de son cours, Sainte-Beuve ne sortait pas sans avoir un grand poignard dans sa manche; il prétendait qu'il pouvait se trouver exposé à des attaques personnelles. Je ne crois pas que l'animation des étudians contre Sainte-Beuve risquât de se porter jusqu'à ces extrémités, et cette histoire me paraît être un peu le pendant de celle de Rousseau avec les enfans de Mottier-Travers; toutefois ce petit fait montre bien l'ébranlement qu'avait reçu l'esprit de Sainte-Beuve et la trace que des souvenirs aussi cruels avaient dû laisser dans cette nature vindicative.

A l'extérieur du moins, Sainte-Beuve supporta l'épreuve avec beaucoup de dignité, sans faire entendre ni plaintes, ni récrimination. Il eut à cœur de poursuivre le plan d'études qu'il s'était tracé en vue de son cours, et de soumettre en quelque sorte au vrai public des lecteurs son différend avec le public du Collége de France en donnant la forme d'un livre aux leçons qu'il avait préparées. De là son étude sur *Virgile*, qui parut en volume en 1857. Cette étude constitue une partie détachée de l'œuvre critique de Sainte-Beuve, qui est intéressante sans être tout à fait supérieure. Il n'avait peut-être pas en effet ce sens direct et simple des grands modèles de l'antique qui a inspiré des critiques moins ingénieux et moins spirituels que lui. Dans les rares études qu'il avait consacrées jusque-là aux anciens, il s'était arrêté de préférence à l'entour des anthologies, ou bien ses prédilections paraissaient le porter vers Anacréon et Théocrite. Sur la fin de sa carrière littéraire, il remonta cependant jusqu'à des sources plus élevées et plus pures, et il se reprit de passion pour le grec et pour Homère; mais, dans son étude sur *Virgile*, sa prédisposition constante est encore de rechercher ce qui est ingénieux et joli plutôt que ce qui est simple et beau. Il ne fait pas sentir toute la distance qui sépare le chef-d'œuvre de l'œuvre d'art, et après avoir lu l'étude sur *Quintus de Smyrne*, qui fait suite à celle sur *Virgile*, on est tenté de se demander si la postérité a eu raison d'établir une aussi profonde différence entre les poèmes de ce Grec de la décadence et l'*Iliade* ou l'*Énéide*.

Cette étude était cependant une noble et suffisante réponse que le professeur réduit au silence adressait à son auditoire indocile. La majeure partie des chapitres qui composent le volume sur *Virgile* avait paru en articles dans *le Moniteur*, et, son travail achevé, Sainte-Beuve reprit avec moins de régularité cependant ses études

littéraires du lundi. Ces études, qui forment les trois derniers volumes des *Causeries du lundi*, et dont quelques-unes ont paru dans d'autres recueils que *le Moniteur*, marquent la transition entre la série des premiers articles insérés par Sainte-Beuve au *Moniteur officiel* et celle qu'il inaugurera en 1861 au *Constitutionnel*. Le ton en est déjà beaucoup plus dégagé qu'au début de sa collaboration au journal de l'empire. On sent que le recueil où il écrit ne lui inspire déjà plus le même respect. Il a l'allure plus franche, le mot plus vif et plus libre. Le choix des sujets ne laisse pas aussi de s'être quelque peu modifié. Les grands personnages politiques et militaires y tiennent encore leur place, et ceux qui ont joué un rôle dans l'histoire militaire du premier ou du second empire, Joubert, Pelleport, Friant, Saint-Arnaud, y sont étudiés avec une curiosité bienveillante; ce sont cependant les études purement littéraires qui dominent et qui s'entremêlent avec des portraits de femmes. Enfin Sainte-Beuve aborde pour la première fois et résolûment l'étude de la littérature du second empire.

De quelque opinion qu'on fasse profession, on ne saurait contester que les premières années du second empire n'aient été une époque particulièrement stérile au point de vue littéraire. Je ne suis pas de ceux qui croient que le despotisme étouffe le génie et que la liberté seule est favorable aux lettres. L'histoire serait là pour donner plus d'un démenti à une théorie aussi absolue. Cependant il est certain que les époques de fatigues et d'affaissement qui suivent les violentes commotions politiques ne sont pas très favorables à la vivacité des impressions poétiques et littéraires, et c'est ainsi qu'on peut expliquer sans aucun esprit de parti la stérilité incontestable dont je parlais tout à l'heure; mais l'esprit de parti ne laissait pas de s'en emparer il y a vingt ans, et c'était un lieu-commun dans le monde de l'opposition libérale que de passer au compte du régime politique la décadence de la littérature. Sainte-Beuve, dont l'amour des lettres demeurait la passion dominante, était piqué au vif de cette accusation dirigée contre un régime auquel il avait donné son adhésion, et il devait en ressentir d'autant plus vivement l'aiguillon qu'il n'en pouvait méconnaître la justesse apparente. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été à l'affût de tous les symptômes d'un réveil littéraire, et que, discernant dans la génération nouvelle des hommes de la valeur de M. Renan et de M. Taine, il ait crié bien haut leurs mérites, ne fût-ce que pour secouer le sommeil d'une jeunesse engourdie. La tournure naturelle de son génie le poussait également à apprécier avec bienveillance la tendance nouvelle des esprits et des talens, tendance scientifique et matérialiste dans la philosophie et la critique, tendance réaliste dans la littérature romanesque. Quelle qu'eût été d'ailleurs cette tendance nou-

velle des esprits, dans quelque route qu'ils fussent disposés à s'engager, il est probable que Sainte-Beuve n'aurait pas fait beaucoup de difficulté pour les suivre. Sa prétention avait toujours été d'être un esprit ouvert, sans préjugés, sans traditions, sans routine. Tout comprendre, telle était sa devise, et il n'était pas homme à se mettre en travers d'un courant, quel qu'il fût. Ce double parti-pris de réhabiliter la fécondité littéraire du régime impérial et de ne pas se laisser classer parmi les esprits arriérés et amoureux du passé, qui allait donner tant de vie et de jeunesse à sa critique, devait aussi le conduire à de singulières erreurs, pour ne pas dire à d'inexplicables complaisances. Passe encore qu'il ait défendu contre ses détracteurs M. Flaubert, et qu'il ait pardonné à quelques-unes des scènes de *Madame Bovary* en faveur de la triste, mais incontestable vérité de ces peintures de la vie bourgeoise. Il trouvait d'ailleurs quelques ressemblances entre les inspirations de M. Flaubert et celles de Joseph Delorme. « Et moi aussi, j'ai fait mon fiacre, » s'écriait-il après avoir lu un des passages de *Madame Bovary*, et il récitait avec complaisance à M. Levallois un de ses premiers sonnets; cependant j'ai peine à croire à la sincérité de son admiration pour l'auteur de *Fanny* et pour ceux d'*Henriette Maréchal*. « Sur quels autels sacrifiez-vous? » lui disait un jour à ce propos, et d'un ton de reproche, M. Morand. « Sacrificateur pour n'être point sacrifié, lui répondait Sainte-Beuve. Vous ne savez pas; c'est un flot qui monte, et, si nous n'entrons pas un peu dans leurs eaux, ils nous submergeront. »

Ainsi, dans cet hommage payé par Sainte-Beuve au réalisme de l'école moderne, il entrait une part de calcul et de prudence. C'était un ressouvenir de cette timidité de sa jeunesse dont parlait M. Morand; mais comment regretter cette concession quand elle nous a valu de sa part tant d'aperçus nouveaux, tant d'études charmantes, et quand nous ne lui devrions qu'une page, que je citerai ici, parce que Sainte-Beuve y marque la mesure et le temps d'arrêt qu'il ne faut pas dépasser dans la peinture de la vérité, oubliant un instant ses complaisances pour ceux qui étaient allés au-delà. « Réalité, tu es le fond de la vie, et comme telle, même dans tes aspérités, même dans tes rudesses, tu attaches les esprits sérieux et tu as pour eux un charme. Et pourtant, à la longue et toute seule, tu finirais par rebuter insensiblement, par rassasier; tu es trop souvent plate, vulgaire et lassante. C'est bien assez de te rencontrer à chaque pas dans la vie; on veut du moins dans l'art, en te retrouvant et en te sentant présente ou voisine, toujours avoir affaire à autre chose que toi... Il te faut le sentiment, un coin de sympathie, un rayon moral qui te traverse et vienne éclairer, ne fût-ce que par quelque fente ou par quelque ouverture... Il te faut encore, et c'est là le

plus beau triomphe, encore qu'observée et respectée, je ne sais quoi qui t'accomplisse et t'achève, qui te rectifie sans te fausser, qui t'élève sans te faire perdre terre,... qui te laisse reconnaissable à tous, mais plus lumineuse que dans l'ordinaire de la vie, plus adorable et plus belle, ce qu'on appelle l'idéal enfin. Que si tout cela te manque et que tu te bornes strictement à ce que tu es, sans presque nul choix, et selon le hasard de la rencontre, si tu te tiens à tes pauvretés, à tes sécheresses, à tes inégalités et à tes rugosités de toute sorte, eh bien ! je t'accepterai encore, et, s'il fallait opter, je te préférerais ainsi, même pauvre et médiocre, mais prise sur le fait, mais sincère, à toutes les chimères brillantes, aux fantaisies, aux imaginations les plus folles ou les plus fines, — oui, aux *quatre Facardins* eux-mêmes, parce qu'il y a en toi la source, le fond humain et naturel duquel tout jaillit à son heure, et un attrait de vérité, parfois un inattendu touchant que rien ne vaut et ne rachète. »

Lorsque Sainte-Beuve écrivait cette page charmante, il avait déjà quitté depuis quelques mois *le Moniteur officiel*, et il était retourné au *Constitutionnel*, où il s'était engagé à faire paraître pendant cinq ans un article tous les lundis. Pour mieux être en mesure de satisfaire à cette obligation écrasante, il avait dû sacrifier sa place de maître de conférences à l'École normale, fonction à laquelle il avait été nommé en 1857. Je ne serais pas étonné au reste que certaines tracasseries lui eussent été suscitées de ce côté. Quelque soin qu'il prît d'expliquer qu'il fallait distinguer en lui le critique et le professeur, obligés l'un « à chercher le nouveau et à découvrir le talent, l'autre à maintenir la tradition et à conserver le goût, » on comprend cependant que l'Université, justement pédante, pût s'inquiéter de voir le critique obtenir plus de crédit que le professeur, et ses élèves préférer ses articles sur *Fanny* à ses leçons sur Boileau. On est également fondé à croire que la grave rédaction du journal officiel s'était quelque peu effarouchée des hardiesses de sa critique, et que de ce côté-là aussi il avait rencontré quelques entraves. Pourtant toutes ces raisons n'ont joué qu'un rôle secondaire dans la détermination qu'avait prise Sainte-Beuve au mois d'août 1861 d'abandonner *le Moniteur* pour *le Constitutionnel*. Cette détermination se rattachait chez lui à tout un plan préconçu dont il n'est pas malaisé de dérouler le dessein.

Deux années s'étaient écoulées depuis que la campagne d'Italie avait commencé à ébranler l'alliance autrefois célébrée par Sainte-Beuve de l'empire et de l'église catholique. A cette alliance avait succédé une période de lutte où les évêques et les écrivains catholiques prenaient les armes, tandis que l'empire recevait, pour remplacer ces bataillons défectionnaires, le renfort inattendu de la

presse démocratique et libre penseuse. Cette polémique, qui était née à l'occasion du pouvoir temporel du pape, ne devait pas rester longtemps circonscrite dans d'aussi étroites limites; la vieille et éternelle controverse entre les croyans et les libres penseurs, assoupie pendant les premières années de l'empire, n'avait pas tardé à renaître dans toute sa vivacité. Dans cette mêlée nouvelle, de quel côté allait se ranger Sainte-Beuve? Il aurait pu s'abstenir aisément d'y porter les armes, et le souvenir des opinions dont il avait autrefois fait profession aurait pu lui conseiller une certaine réserve. L'auteur de *Volupté* et des deux premiers volumes de *Port-Royal* se devait peut-être à lui-même de conserver la neutralité. Il est vrai qu'il avait rompu officiellement en quelque sorte avec le catholicisme lorsqu'à la fin du dernier volume de *Port-Royal*, publié par lui en 1859, il avait déclaré que, voyant sa tâche à peu près terminée, « la défaillance finale et l'inévitable dégoût l'avaient saisi, et qu'il s'était aperçu qu'il n'était qu'une illusion des plus fugitives au sein de l'illusion infinie; » mais il aurait pu du moins respecter encore cette illusion chez ses derniers fidèles, s'il n'avait pas eu une revanche à prendre. La blessure que lui avait causée son échec au Collége de France n'était pas encore cicatrisée, et, bien qu'il eût soigneusement voilé l'amertume de ses regrets, il n'avait point encore pris son parti de cette impopularité publiquement constatée, dernier déboire de son âge mûr succédant à ceux qu'avaient causés à sa jeunesse les mécomptes de ses entreprises poétiques et romanesques. Aussitôt la querelle engagée entre le parti catholique et la politique impériale, entre les croyans et les libres penseurs, Sainte-Beuve comprit tout le parti qu'il en pouvait tirer. Il connaissait admirablement, pour l'avoir étudiée de près, l'opinion publique et ses passions, ses nuances, ses préférences, ses antipathies. Il savait qu'en France, dans ce pays où les croyances religieuses ont cependant de si profondes et de si indestructibles racines, il y a une certaine opinion moyenne qui autrefois se recrutait surtout dans les rangs de la bourgeoisie voltairienne, qui trouve aujourd'hui des adhérens dans les classes populaires, et qui est passionnément hostile au clergé, à son influence, à ses doctrines. Quiconque flattera cette passion traduira ses préjugés, alimentera cette méfiance, arrivera rapidement à cette popularité factice que les esprits les plus délicats n'ont cependant pas dédaignée.

Sainte-Beuve ne recula pas devant l'emploi de ce procédé usé, mais infaillible, dont il n'était pas seul au reste à découvrir le secret. Il usa de la recette, et bien lui en prit; cependant, pour le rôle qu'il voulait jouer, la scène du *Moniteur officiel* ne pouvait convenir : on ne lui aurait pas laissé assez de liberté de ton et d'allure. On ne voulait pas en effet que la brouille devînt complète

entre le parti catholique et l'empire, et l'on n'aurait pas souffert à la quatrième page du journal des attaques trop vives contre ceux qu'on s'efforçait de rassurer par de petites notes insérées à la première. La « guerre aux cléricaux » était au contraire tout à fait dans les traditions de l'ancien *Constitutionnel*, et il n'était pas à craindre que Sainte-Beuve rencontrât des difficultés du côté de la rédaction. Il avait donc eu raison de choisir ce journal pour la campagne nouvelle qu'il inaugurait le 16 septembre 1861 par un article sur M. de Laprade. Dans cet article, il ne faisait qu'aiguiser ses armes en dirigeant déjà quelques épigrammes acérées contre un poète d'un talent élevé et sympathique, qui avait le tort d'appartenir à l'école catholique. Bientôt il allait porter ses coups plus haut et s'en prendre au catholicisme lui-même, ou du moins à ce qu'il appelait ce catholicisme « parisien et mondain, agité et agitant, superficiel et matériel, fiévreux, ardent à profiter de tous les bruits, de toutes les vogues et de toutes les modes du siècle, de tous les trains de plaisir ou de guerre qui passent, qui vous met à tout propos le feu sous le ventre et vous allume des charbons dans la tête, dont il est sorti la belle jeunesse qu'on sait et que l'on voit à l'œuvre. » Il témoigne moins de bienveillance à ceux qui représentent avec honneur et modération les doctrines catholiques qu'à ceux qui les compromettent par leurs excentricités et leurs excès. Il lance des traits plus envenimés contre le père Lacordaire et contre M. de Falloux que contre M. Veuillot lui-même. Il n'épargne pas davantage les représentans du catholicisme dans le passé; il dénigre Bossuet et il parle d'un ton dégagé des absurdités de Bourdaloue; mais en même temps qu'il inaugure une méthode nouvelle plus libre, plus hardie, plus agressive, ses études gagnent, il faut le dire, en brillant et en profondeur. Les grandes questions y sont à chaque instant soulevées, les théories les plus ardues y sont abordées sans crainte. Ce n'est plus, à proprement parler, de la critique littéraire; c'est tantôt de la philosophie, tantôt de l'histoire, tantôt de l'esthétique. Ce qu'il a perdu peut-être en modération et en impartialité, il le regagne en éclat et en audace. N'était par instant une pointe de grossièreté, qui fait contraste avec la parfaite délicatesse de son ancienne manière, on pourrait dire que c'est son moment le plus accompli. Et ce tour de force, de verve et d'abondance, il le continuera sans interruption pendant huit ans, d'abord au *Constitutionnel*, puis de nouveau, quoique sous une forme un peu moins agressive, au *Moniteur*, puis avec plus de liberté que jamais et jusqu'à la veille de sa mort au *Temps*, où son entrée causa dans le monde officiel un scandale que j'aurai à raconter. Jamais, on peut le dire, gageure plus invraisemblable n'avait été tenue par

un écrivain. Arrêtons-nous donc ici un instant avant d'apprécier sa méthode et l'influence qu'elle a exercée sur ses contemporains, pour nous demander si le rôle du critique ainsi entendu ne suppose vraiment que des facultés secondaires, et si, pour en faire son métier, il faut, comme Sainte-Beuve lui-même l'avait pensé, une certaine dose de résignation et de philosophie.

Certes être l'homme non pas d'un seul livre, mais d'une seule foi et d'une seule pensée, n'avoir jamais éprouvé aucun doute sur la vérité de cette conviction unique, régler d'après elle toutes les actions de sa vie, consacrer tous les efforts de son activité à en préparer le triomphe et mourir après avoir assisté à sa victoire, c'est le plus noble emploi qui puisse être fait de la vie d'un homme, c'est la plus belle récompense qui puisse être accordée à son ambition, et j'ai soupçonné parfois que là était le vrai bonheur; mais une pareille vigueur de croyances est rare dans notre siècle, et il est bien peu d'entre nous qui ne soient atteints plus ou moins profondément par la contagion du doute. Pour ceux-là n'y a-t-il point de remède à leur infériorité et doivent-ils se laisser classer avec résignation au-dessous de tous ceux qui, en littérature ou en politique, appartiennent à la race des croyans? J'ai peine, je l'avoue, à accepter d'emblée pour eux cette situation. Aiguiser son esprit jusqu'à saisir avec une égale intelligence les différens systèmes qui se partagent et se disputent l'humanité, pénétrer plus avant dans les profondeurs d'une doctrine et en déduire les conséquences avec plus de sûreté que ne le font parfois ses disciples eux-mêmes, faire le tour des choses de l'esprit, dût-on en apercevoir le point faible et la porte par où l'on en pourra sortir, ne demeurer captif d'aucune théorie, se dédommager de ne pouvoir arriver à la certitude en conservant son impartialité, et se venger du doute par l'indépendance, c'est encore un noble emploi des facultés humaines. Celui qui dans cette poursuite ardente de la vérité aura apporté du moins l'ingénuité et la bonne foi, celui qui aura cherché, celui qui aura souffert, celui-là peut envier le bonheur de ceux que j'appelle les croyans, mais il n'a pas du moins à rougir devant eux.

J'ai parlé tout à l'heure de l'influence exercée par Sainte-Beuve, et je veux limiter tout de suite le sens que j'attache à ce mot. Je crois, à vrai dire, assez restreinte l'influence qu'exercent directement les critiques. Deux causes dominantes régissent, à notre avis, le développement des lettres et le mouvement des esprits dans un temps et dans un pays : d'abord l'ensemble des circonstances qui constituent l'état d'une société, les événemens politiques qui ont marqué son histoire, la hiérarchie sociale qui a été le résultat de ces événemens, en un mot tout un ensemble de causes premières dont on pourrait faire l'histoire sous ce titre : *de l'Influence des*

révolutions sur la littérature, — ensuite l'action directe de quelques hommes dont le génie est en partie l'expression de cet état de société, en partie le libre produit de leur individualité, mais dont les idées, le talent, les procédés nouveaux, remuent profondément leur temps, soit par les imitations qu'ils encouragent, soit par les contradictions qu'ils suscitent. Quant à l'influence du critique qui vient après coup les louer en ceci, les blâmer en cela, leur prodiguer des éloges qui ne sont pas toujours sincères ou des censures qui ne sont pas toujours impartiales, j'estime qu'elle se réduit à fort peu de chose, et qu'elle n'a pas d'action appréciable sur le développement d'une littérature. Boileau a pu réconforter Racine dans les déboires de ses luttes avec les poètes médiocres auxquels on le comparait; mais ce n'est pas lui qui a procuré les préférences de la postérité à la *Phèdre* de Racine sur la *Phèdre* de Pradon. L'équitable avenir aurait suffi pour cela. On s'exposerait donc à faire fausse route en cherchant à déterminer l'influence que Sainte-Beuve a pu exercer sur le mouvement littéraire du siècle, depuis 1830 jusqu'à 1870, autrement que par la méthode qu'il a inaugurée dans la critique.

C'est à juste titre en effet que Sainte-Beuve se piquait d'en avoir une qui lui fût propre. « Ceux qui me traitent avec le plus de faveur, a-t-il écrit, ont bien voulu dire que j'étais un assez bon juge, mais qui n'avait pas de code. J'ai une méthode pourtant, et, quoiqu'elle n'ait point préexisté, et ne se soit point produite d'abord à l'état de théorie, elle s'est formée chez moi de la pratique même, et une longue suite d'applications n'a fait que la confirmer à mes yeux. » Cette méthode, quelle est-elle? Il a pris soin assez inopinément de la définir dans un article qui a pour titre : *Chateaubriand jugé par un ami intime*, et qui est inséré au tome troisième des *Nouveaux Lundis*. Voici comme il la résume : ne pas séparer la production littéraire du reste de l'homme et de son organisation, et, lorsqu'on se trouve en présence d'un homme supérieur ou simplement distingué par ses productions, l'étudier d'abord dans son pays natal et dans sa race, dans les caractères physiologiques de sa parenté la plus proche, de sa mère, de ses sœurs, parfois de ses enfans, — déterminer ensuite les particularités de ses études et de son éducation, puis le premier groupe d'amis et de contemporains dans lequel il s'est trouvé au moment où son talent a éclaté, a pris corps et est devenu adulte, — puis, ces premiers jalons étant plantés, et le terrain étant ainsi circonscrit, se poser à soi-même (sauf à n'y répondre parfois que tout bas) au sujet de l'auteur qu'on étudie certaines questions : que pensait-il en religion? comment était-il affecté du spectacle de la nature? comment se comportait-il sur l'article des femmes, sur l'article de l'argent? était-il riche? était-il pauvre? quel était son régime, quelle sa manière journalière de

vivre? enfin quel était son vice ou son faible? Ce n'est qu'après avoir groupé tous ces renseignemens et obtenu la réponse à toutes ces questions, dont quelques-unes semblent tirées du sommaire d'un examen de conscience, qu'on peut suivant Sainte-Beuve « juger chaque ouvrage d'un auteur en le replaçant à son vrai point de vue, sans courir le risque en le jugeant d'inventer des beautés à faux et d'admirer à côté, comme cela est inévitable quand on s'en tient à la pure rhétorique. »

Telle est la méthode. On voit du premier coup d'œil par où elle se distingue de celle que les Geoffroy et les La Harpe pratiquaient au commencement du siècle, et même de celle de M. Villemain; mais elle tend sensiblement à se confondre avec celle qui a été affirmée par M. Taine. Elle s'en distingue cependant en deux points. La critique de Sainte-Beuve est moins physiologique et moins fataliste que celle de M. Taine. Elle est moins physiologique, car les questions de climat, de race et de tempérament ne lui apportent dans l'étude d'un auteur et dans l'appréciation de ses œuvres qu'une des données du problème à résoudre, tandis que peu s'en faut qu'aux yeux de M. Taine elles ne renferment la solution du problème tout entier. Elle est moins fataliste, car, ces facteurs du problème une fois rassemblés, Sainte-Beuve fait encore dans la solution définitive une part très grande « à ce qu'on nomme liberté, et qui dans tous les cas suppose une grande mobilité de combinaisons possibles, » tandis que M. Taine tend à faire résulter l'individu de tous ces élémens réunis comme d'une combinaison d'élémens chimiques; toutefois la pente est visiblement la même, et je n'aurais pas été étonné, si Sainte-Beuve eût vécu, qu'il se fût piqué de réduire cette part de combinaisons possibles et d'enfermer dans un cercle de plus en plus étroit le jeu de ce qu'il lui répugnait d'appeler nettement la liberté. Il se piquait en effet, dans ce qu'il nommait ses jours de grand sérieux et dans ce que j'appellerai ses jours de grande raillerie, de prédire l'avénement d'une science où les grandes familles des esprits et leurs principales divisions seraient déterminées et connues. La science du moraliste actuel aurait été selon lui, par rapport à l'inventeur de cette science future, ce qu'était la botanique avant Jussieu et l'anatomie comparée avant Cuvier. Cette idée d'une classification scientifique, d'une botanique ou d'une anatomie comparée des esprits n'était pas sous sa plume une brillante fantaisie. Il développait souvent cette hypothèse avec complaisance, et il avait fini par en admettre la réalité. De là à supprimer complétement le jeu des combinaisons possibles et à enfermer chaque esprit dans une classification infranchissable en supprimant toute action du libre arbitre et de la volonté sur ses évolutions, il n'y a qu'un pas. Ce pas sera peut-être franchi un jour par quelque pré-

tendu révélateur enhardi par les encouragemens de Sainte-Beuve, et, si sa doctrine rencontre quelque faveur, il faut convenir que nous assisterons à un singulier spectacle. D'un côté, on s'appuiera en histoire naturelle sur les hypothèses plus ou moins démontrées de Darwin pour nous enseigner la mobilité des espèces et la perfectibilité de leurs infinies mutations; de l'autre, en histoire intellectuelle (si c'est le nom de cette nouvelle science), on voudra nous forcer à reconnaître l'imperfectibilité fatale des esprits et la permanence nécessaire de leur classification. Si ce sont là les contradictions de la science future, j'aime autant notre vieille ignorance.

Ayons maintenant la hardiesse, après avoir déterminé le caractère de cette méthode, de montrer ce qu'elle contient d'inexact et ce qu'elle laisse d'incomplet. On peut tout d'abord lui reprocher de ne pas être applicable à toute une portion, et non pas à coup sûr la moins digne d'études, des œuvres de l'esprit humain, car enfin, si, pour apprécier sainement l'œuvre d'un auteur, pour ne pas « juger à faux et admirer à côté, » il faut de toute nécessité posséder la réponse à toutes ces questions sur la race, la famille, l'éducation, le groupe, les croyances religieuses, la conduite sur l'article des femmes et de l'argent, le régime et la vie journalière, comment nous comporterons-nous vis-à-vis des auteurs anciens, au sujet desquels tous ces renseignemens nous font absolument défaut? Ce sera déjà une grande témérité de notre part d'admirer l'*Énéide*, puisque nous ne possédons pas la réponse aux questions les plus délicates qu'on pourrait poser sur les mœurs et les faibles de Virgile; mais, quand nous remontons plus haut dans l'antiquité, quand nous nous trouvons en présence de ces œuvres sublimes qui ont ravi l'humanité pendant tant de siècles, quand nous lisons par exemple les adieux d'Hector et d'Andromaque ou l'arrivée d'Ulysse à Ithaque, faut-il suspendre notre jugement et refouler notre admiration parce que la critique (puisque critique il y a) n'a jamais pu trancher définitivement une question qui apparemment prime toutes les autres, celle de l'existence même d'Homère? Non, sans doute, répondrait Sainte-Beuve. Qu'est-ce à dire sinon qu'il y a une beauté littéraire, impersonnelle en quelque sorte, parfaitement distincte de l'auteur lui-même et de son organisation, — beauté qui a sa raison d'être et ses lois, dont la critique est tenue de rendre compte? Et si la critique considère cette tâche comme au-dessous d'elle, si c'est affaire à la rhétorique et à ce que Sainte-Beuve appelait dédaigneusement les Quintilien, alors la rhétorique a du bon et les Quintilien ne sont point à dédaigner.

Cette méthode, qui prétend à tout embrasser, ne laisse-t-elle du moins rien de côté, lors même qu'elle se déploie dans les circonstances les plus favorables, et donne-t-elle une certitude d'ap-

préciations égale aux investigations dont elle s'entoure? Il faut distinguer. Appliqué aux figures de moyenne grandeur, l'instrument d'optique ne laisse rien à désirer, et il les embrasse tout entières dans son rayon. Appliqué à celles qui dépassent la dimension ordinaire, le champ en est trop rétréci, et il ne reflète pas le personnage de pied en cap. Sans doute la réponse à toutes ces interrogations que je ne veux pas rappeler est utile à connaître lorsqu'il s'agit de prendre et de donner la mesure d'un homme qui ne s'élève pas assez haut pour se détacher nettement aux yeux de ses contemporains et de la postérité. La moindre indication en ce cas a son importance, parce que sur le développement d'une nature dont la vigueur, l'originalité, la puissance, ne sont pas le trait dominant, chaque circonstance contingente a dû exercer une certaine action. Aussi Sainte-Beuve a-t-il créé de petits chefs-d'œuvre en appliquant ce procédé à des personnages qui étaient demeurés jusqu'à présent, en littérature ou en politique, dans la pénombre. Il a été le peintre de premier ordre des personnages secondaires; beaucoup d'entre eux lui doivent la vie, ou du moins ce qui se confond en histoire avec la vie, la durée.

Mais, lorsqu'il se trouve en présence de quelqu'une de ces grandes figures comme chaque siècle n'en produit qu'un petit nombre, qui dominent leur temps et dépassent de plusieurs coudées tous leurs contemporains, alors le procédé devient insuffisant, et, pour ainsi parler, la lunette par laquelle Sainte-Beuve les regarde n'a plus assez de champ. Il y a en effet quelque chose qui échappe à toutes les recherches de l'analyse; c'est ce je ne sais quoi qui constitue le génie, dont aucun des élémens de race, de famille, d'éducation, de mœurs ne peut rendre compte, ce tour particulier qui fait qu'on est Pierre Corneille au lieu d'être Thomas, qu'on est Gabriel de Mirabeau au lieu d'être Mirabeau Tonneau. Quand il s'agit d'une de ces individualités puissantes, dont les traits accentués se dessinent du premier coup d'œil et qui s'expliquent par elles-mêmes, combien une partie de ces questions subtiles, dont la réponse nous intéressait tant tout à l'heure, paraît mesquine! Qui s'inquiète de la mère de Bossuet ou de la sœur de Voltaire? Ces détails généalogiques peuvent continuer de préoccuper les esprits curieux; la grande masse du public, à laquelle en définitive les critiques comme les auteurs eux-mêmes doivent s'adresser, va droit à l'homme lui-même. Pour le juger, elle n'attendra pas les résultats d'une enquête minutieuse où les petits faits tiennent autant de place que les grands. Aussi, lorsque Sainte-Beuve se met en présence de quelqu'une de ces grandes figures, sa méthode se trouve-t-elle quelque peu en défaut. Ne lui demandez pas une de ces larges esquisses, simples et de première venue, telles que Macaulay sait par exemple les des-

siner, où le personnage apparaît bien campé, dans l'attitude familière à ses contemporains. Ce n'est qu'à force de retouches qu'il se pique d'arriver à la ressemblance, et dans ces retouches ce qu'il s'applique à peindre avec un soin particulier, ce sont les taches et les difformités. Qu'il s'agisse de Racine, de Bossuet, de Frédéric le Grand, de Voltaire, de Mirabeau, jamais il ne se risque à tracer de l'homme un portrait d'ensemble. C'est tantôt sous un aspect et tantôt sous un autre qu'il l'envisage, dans telle partie de sa vie publique, dans telle relation de sa vie privée; jamais il ne se hasarde à un jugement qui embrasse l'individu tout entier. Il aime mieux laisser au lecteur la responsabilité de se former ce jugement lui-même; mais par l'abondance des documens qu'il lui fournit, par la multiplicité des impressions qu'il fait naître, il est parfois à craindre qu'il ne l'embarrasse au lieu de l'éclairer, et que le trait saillant, ce que M. Taine appellerait la faculté maîtresse, ne disparaisse sous la surcharge des coups de pinceau.

Sans compter ces défectuosités dans le procédé, la méthode critique de Sainte-Beuve telle qu'elle a été exposée par lui ne laisse-t-elle pas aussi un côté incomplet? Cette enquête préalable qu'il institue ne saurait avoir pour unique but de rassembler des documens qu'on livrera en pâture à la curiosité publique. Ou c'est une œuvre frivole et vaine, ou son but principal est de préparer les élémens d'un jugement définitif et d'un arrêt; mais cet arrêt, quels en seront les motifs? Ce jugement, de quels principes antérieurs le fera-t-on découler? S'il s'agit de l'homme lui-même, y a-t-il une morale certaine dont les lois soient constantes et immuables, et qui serve à mesurer ses actions? S'il s'agit de ses œuvres, y a-t-il une science du beau qui participe de ce caractère absolu, et dont les préceptes, sans avoir la fixité des préceptes de la morale, doivent également régler nos appréciations? ou bien la morale n'est-elle qu'une science de tradition, respectable par son ancienneté et son utilité sociale, sujette comme les autres sciences expérimentales à des modifications et à des évolutions successives? Et l'esthétique de son côté n'est-elle qu'une ambitieuse création de quelques esprits raffinés s'enhardissant à donner une existence objective et une valeur absolue à leurs préférences individuelles?

La réponse à ces hautes questions semble expirer sur les lèvres de Sainte-Beuve au moment où l'on pourrait croire qu'il va nous la donner. Après nous avoir promis de nous apprendre quel était son code, il ne nous révèle en réalité que ses procédés d'instruction; quant au code lui-même, il continue à demeurer pour nous lettre close. Peut-être, si on l'avait serré d'un peu près, aurait-il fini par laisser échapper l'aveu qu'il glissait déjà en 1844 à la fin d'un de ses volumes de *Portraits contemporains*; peut-être aurait-il trahi ce qu'il appelait

« le sentiment approfondi du principe que tout revient au même, » principe qui avait germé dans son esprit au lendemain de sa crise religieuse et qui avait fini par l'envahir tout entier. Pourtant il avait cru autrefois, lui aussi, à l'existence de cette beauté éternelle dont la contemplation, disait dans son enthousiasme l'étrangère de Mantinée, donne seule du prix et du charme à la vie, à cette beauté dont Raphaël s'efforçait de rassembler dans son imagination les traits épars avant de jeter sur la toile l'esquisse de ses vierges divines. C'est d'après ce type éloigné que, dans les heures confiantes de sa jeunesse, il rêvait d'exprimer ses idées et ses sentimens « sur la vie, sur les mystères de notre propre cœur, sur le bonheur, sur la sainteté; » mais peu à peu un voile épais s'était dressé entre cette vision lumineuse et lui, le voile d'un scepticisme croissant sur l'existence même de cet être absolu d'où découle la réalité d'une morale objective et d'une beauté éternelle. Peu à peu il s'accoutume à contempler d'un œil indifférent les hommes et leurs actions, et à les étudier avec impartialité comme on étudie dans la nature les corps organisés et les inépuisables manifestations de leur vitalité. Chose étrange cependant, il semblerait que ce scepticisme et cette indifférence devraient paralyser en quelque sorte chez lui la faculté du jugement; mais non. Il continue à juger les hommes et les œuvres, et il n'éprouve jamais la moindre hésitation dans l'expression de son approbation ou de sa colère, — au nom de quel principe? dira-t-on. Au nom d'un sens qui subsiste chez lui, ardent, vivace, susceptible, impérieux, le sens du goût, et du goût entendu dans son acception la plus large, celui d'une appréciation instinctive des onvenances esthétiques et morales. C'est une faible lueur sans doute, qui ne s'est cependant jamais éteinte chez Sainte-Beuve, et n'a cessé d'éclairer sa route, car l'homme souvent n'est pas aussi sceptique qu'il se le figure, et ce besoin passionné de la certitude qui fait sa grandeur et son tourment ne lui laisserait jamais de repos, si un instinct plus fort que son raisonnement ne lui révélait l'éternelle solidité des bases sur lesquelles l'humanité s'appuie.

III.

Si laborieuses qu'aient été les dernières années de la vie de Sainte-Beuve, la littérature ne les a cependant pas absorbées tout entières. Cette rare bonne fortune était réservée à son âge mûr de voir se réaliser un des désirs inassouvis de sa jeunesse et de parvenir à cette célébrité bruyante, à cette popularité de plus ou moins bon aloi qui n'est guère le partage des hommes de lettres et des critiques. Le dessein longuement poursuivi par lui dès le lendemain de son échec au Collége de France eut sous ce rapport un plein suc-

cès, et il fit preuve, dans cette campagne entreprise à la poursuite de la faveur publique, d'une persévérance et d'une ténacité peu ordinaires. Le nombre des hommes de lettres qui s'étaient ralliés ouvertement au régime impérial n'était pas grand, et le prix d'une adhésion comme celle de Sainte-Beuve devait être vivement senti. Aussi le bruit n'avait-il pas tardé à se répandre que cette adhésion recevrait prochainement sa récompense. « Est-il vrai que vous allez être nommé sénateur? demandait à Sainte-Beuve en 1855 un de ses secrétaires. — Ne me répétez jamais de pareilles sottises, répondit Sainte-Beuve en devenant rouge de colère. Croyez-vous que je veuille me déshonorer? » Cette humeur indépendante ne l'empêcha cependant pas de recevoir successivement de la main de l'empereur le grade d'officier, puis celui de commandeur de la Légion d'honneur. Il y eut bien au début une petite difficulté : c'est que, Sainte-Beuve ayant refusé autrefois la décoration que lui avait fait accorder M. de Salvandy, il pouvait être considéré comme n'étant pas chevalier; il fut convenu que le refus de Sainte-Beuve n'avait pu empêcher le décret de nomination de porter son effet, et qu'il avait été pendant plus de dix ans un chevalier de la Légion d'honneur contraint et forcé. Ces transactions donnaient donc à penser que l'ombrageuse fierté de Sainte-Beuve, si rudement exprimée à M. Levallois, s'apaiserait avec le temps, et qu'il envisagerait d'un œil plus philosophique la perspective de son élévation à quelque haute dignité.

Ce qui contribua encore à le familiariser avec cette idée en le rattachant à l'empire par un lien plus étroit, ce fut une relation suivie avec une princesse qui tenait de près au chef de l'état, et qui a permis naguère que les lettres à elle adressées par Sainte-Beuve fussent publiées sous le voile d'un anonyme transparent. Dans ces lettres, M[me] la princesse Mathilde apparaît sous un jour qui sans doute n'a point surpris les personnes admises à l'honneur de son intimité, mais qui a révélé aux indifférens l'existence dans cette cour impériale assez frivole d'une femme distinguée d'âme et de sentimens, ayant l'esprit ouvert aux idées qui s'agitaient dans les sphères les plus hautes, infatigable dans sa bienveillance obligeante et dans sa charité discrète. A ce point de vue, la correspondance fait également honneur à Sainte-Beuve, qui se montre sous un jour peu connu. Lui aussi, quand la rancune ou la colère ne l'aveuglait pas, il était obligeant et charitable, non pas seulement de cette charité facile qui consiste à donner de son superflu, mais de cette charité plus méritoire et plus rare qui va au-devant des misères cachées pour les soulager par un service rendu à propos. Sainte-Beuve était capable de colère, de rancune, d'ingratitude, et partant de méchanceté; cependant, par une contradiction assez fréquente, il était

humain, et le spectacle de la souffrance morale ou physique de ses semblables ne le laissait pas insensible. La majeure partie de ses lettres à la princesse Mathilde est consacrée à lui signaler des infortunes qui reçoivent aussitôt leur soulagement. Assez dénuées au reste d'intérêt pour qui n'y chercherait que le mérite littéraire, assez monotones de ton, parfois un peu obséquieuses, elles ne sont pas à la hauteur de ce qu'on était en droit d'attendre d'un homme qui réservait évidemment tout son esprit pour ses articles du lundi; mais elles sont pleines de révélations pour qui veut y chercher les véritables motifs de la chaleureuse adhésion de Sainte-Beuve au gouvernement impérial, et en même temps son jugement secret sur la politique suivie par ce gouvernement.

La correspondance avec la princesse Mathilde s'ouvre en 1861, c'est-à-dire précisément à l'époque où Sainte-Beuve quittait *le Moniteur* pour entamer plus à l'aise au *Constitutionnel* sa campagne anti-catholique et anti-cléricale. Les lettres à la princesse Mathilde laissent apercevoir à découvert la passion qui l'anime. A ses yeux, l'empereur est l'héritier direct de la tradition de la révolution française, de la tradition *bleue.* « Dans le bleu, il peut y avoir des nuances; mais le blanc ne sera jamais une de ces nuances. » Ce qui l'exaspère surtout, c'est le silence et l'indécision du maître auquel certains impertinens ont la prétention de faire une opinion. « Un grand chef habile, s'écrie-t-il, et qui a tant de fois fait preuve de souverain, ne saurait prolonger indéfiniment une situation où il a l'air de douter, de ne pas savoir, et d'avoir la *volonté malade.* Que cela finisse donc! Qu'il y ait un coup de tonnerre qui remette tout le monde à sa place. » Il n'a pas de préoccupation plus constante que de voir l'empire déclarer ouvertement la guerre aux catholiques. « Oh! quand l'empereur et la France se purgeront-ils de cette lèpre cléricale? » — « Encore une concession à ces robes noires! » écrit-il en apprenant la révocation de M. Duruy. — « Que l'empereur, ajoute-t-il ailleurs, soit bien persuadé de ceci : ces hommes noirs sont odieux au fonds généreux de la France. C'est compromettre l'avenir que de laisser croire qu'on est lié avec eux. Ils sont messagers de mal et conseillers de malheur. »

La haine des hommes noirs ne le rend cependant pas aveugle aux dangers que l'empire court d'un autre côté, et il fait preuve sur ce point d'une singulière clairvoyance. « Faites-vous lire cela, écrit-il à la princesse Mathilde en lui envoyant une brochure qui contenait le récit d'un banquet donné à Bruxelles en l'honneur de l'auteur des *Misérables*, banquet où s'étaient débitées beaucoup de sottises démagogiques; ne vous rebutez pas de quelques emphases et expressions ridicules; pour moi, je suis frappé de cette démonstration d'un Coblentz menaçant et triomphant. On ne se doute pas de

cela à Compiègne dans cette atmosphère isolée et dorée. Eh bien! la jeunesse qui lit ces choses et qu'on n'a pas pris soin de rallier, elle accepte tous ces grands mots à moitié vides. Des hommes graves s'y prêtent et y ajoutent de la gravité. Sont-ce donc là nos envahisseurs de demain, nos prochains émigrés rentrans? Tel est ridicule aujourd'hui qui ne l'est pas demain. » Quel coup d'œil prophétique jeté sur l'avenir! Et dans une lettre postérieure de quelques années, quelle juste et fine appréciation de l'état moral et politique de la France dans les dernières années de l'empire! « Que de mécomptes en ce moment, et, laissez-moi vous le dire, princesse, quel désarroi de l'opinion! Comme tout semble flotter au hasard! Comment personne ne présente-t-il à l'empereur dans un court tableau résumé l'état vrai des esprits, l'espèce de démoralisation politique qui s'en est emparée et qu'on a le tort de laisser durer des mois? Je ne conçois rien à cette façon de faire ou plutôt de ne pas faire. Connaît-on bien le caractère de ce peuple-ci, qui passe sans cesse de l'extrême confiance à l'extrême contraire, qui est toujours le même à travers les siècles et les régimes divers, sur lequel il ne faut jamais compter, excepté dans des instans où l'on peut tout en effet; mais, ces momens passés, et quand reprend l'accès opposé, on ne saurait trop veiller, trop avoir la main au gouvernail, être présent, attentif à tout et toujours. Et surtout pas de ces apparences d'interrègne! »

En lisant ces lettres et en voyant à quel degré Sainte-Beuve avait le sentiment vif, juste, personnel des difficultés et des fautes de ce régime auquel il était sincèrement attaché, on comprend mieux qu'il ait éprouvé le désir de dire publiquement son mot à ce sujet, et que la perspective de son élévation à la dignité de sénateur ait fini par être d'abord acceptée, puis enfin désirée passionnément par lui. Ses amis ont prétendu que ce désir avait été purement désintéressé de sa part et qu'il avait été surtout déterminé par la pensée de l'honneur que les lettres recevaient en sa personne. D'un autre côté, ses adversaires ont soutenu que ce qui l'avait au contraire tenté, c'étaient les gros émolumens attachés à la situation sénatoriale. Je crois qu'il y a autant d'injustice excessive dans cette dernière explication que de bienveillance exagérée dans la première. Sans doute la fatigue ne laissait pas, suivant ses propres expressions, que de se faire sentir chez Sainte-Beuve. « Je descends, disait-il, le mardi dans un puits d'où je ne sors que le dimanche. » Assurément il n'était pas fâché de se procurer quelque relâche sans être obligé de sacrifier une partie de son modeste bien-être; pourtant Sainte-Beuve n'était pas une nature intéressée, et on ne peut rien reprocher sous ce rapport à l'homme qui a laissé en mourant 6,000 francs de rente, et qui, en quarante-cinq ans de travail assidu, n'avait aug-

menté que de 40,000 francs le modeste patrimoine de sa mère. D'un autre côté, il y a quelque chose de puéril à prétendre que Sainte-Beuve s'est en quelque sorte sacrifié à l'intérêt commun des gens de lettres, et que, s'il repoussait quelques années auparavant avec indignation la pensée de sa nomination au sénat, c'est parce qu'il ne jugeait pas avoir déjà mérité cet honneur par ses travaux littéraires. La vérité est qu'il a été séduit par la perspective d'être en quelque sorte vengé de l'oubli politique où l'avaient laissé ses anciens amis les doctrinaires, de jouer sur la scène publique un rôle qui fût sien et d'apparaître aux yeux de cette jeunesse qui lui avait fait quelques années auparavant un si mauvais accueil comme le représentant de quelques-unes des opinions qui lui étaient chères. Cette idée une fois entrée dans son esprit, il en poursuit la réalisation avec passion, avec âpreté. Sa nomination rencontrait des difficultés; on hésitait aux Tuileries et au ministère d'état; après tout, ce n'était qu'un journaliste. La princesse Mathilde s'efforçait de lever ces difficultés, qui causaient à Sainte-Beuve une sourde irritation. Il ne veut plus que la princesse Mathilde continue à s'occuper de cette négociation. Il a pris son parti : il y a renoncé. D'ailleurs il n'est plus traité comme un ami en certain lieu; il ne l'a même jamais été. Jamais il n'a rencontré cette bienveillance attentive et bien informée, la seule qui compte. L'empereur lui a dit une fois : « Je vous lis avec intérêt dans *le Moniteur*, » lorsque depuis trois ans il écrivait au *Constitutionnel*. Toutes ces petites piqûres avaient été très sensibles à Sainte-Beuve, et quand sa nomination arriva au mois d'avril 1865, bien que sa joie fût très grande et, lui-même en convenait, « aussi peu philosophique que possible, » il ne paraît pas avoir jamais perdu le souvenir de la blessure qu'il avait reçue. Il refusa cependant nettement, rendons-lui cette justice, d'acheter sa place au sénat au prix d'un article sur la *Vie de César*. Cette grâce accordée de si mauvaise grâce lui était restée sur le cœur, et s'il en conçut pour l'empereur personnellement une reconnaissance très sincère, il n'oublia jamais le peu d'empressement qu'avaient montré ses ministres. On peut dire qu'à partir de sa nomination au sénat, même un peu auparavant, Sainte-Beuve est passé à l'opposition. « Je suis, disait-il, du petit parti de la gauche de l'empire, » parti dont la destinée n'a pas laissé que d'être assez douce et qui a su joindre les avantages des faveurs gouvernementales à la popularité de l'opposition démocratique. Ce parti n'était représenté dans le sénat que par le prince Napoléon, alors en disgrâce, et c'était avec le ferme propos de se faire le champion des doctrines du prince que Sainte-Beuve y entrait à son tour.

L'impression que Sainte-Beuve éprouva en pénétrant pour la première fois dans la salle des séances du Luxembourg dut être assez

singulière. « Je crois sentir une odeur de sépulcre, » disait un illustre orateur de la chambre des communes le jour de son entrée à la chambre des lords. L'odeur que respira Sainte-Beuve ne lui sembla peut-être pas très différente, et son intervention dans les travaux du sénat fut nulle pendant près de deux ans. Il fallut qu'une circonstance fortuite lui fournît l'occasion que sans doute il attendait. Dans la séance du 25 mars 1867, M. de Ségur d'Aguesseau, à la fin d'un discours sur l'enseignement primaire, s'éleva à des considérations générales sur les dangers que l'athéisme et le matérialisme faisaient courir à la société, et reprocha au ministre de l'instruction publique d'avoir favorisé ce danger par le scandale de la nomination d'un homme qu'il ne désignait pas, mais qui était évidemment M. Renan. A ces mots, Sainte-Beuve se leva, et, interrompant l'orateur avec une vivacité qui n'avait rien d'affecté, mais qui n'était pas dans les habitudes du sénat, il protesta contre des imputations blessantes à l'adresse d'un homme dont il avait l'honneur d'être l'ami, et dont il défendait les doctrines au nom de la liberté de penser. Le scandale fut grand : « c'est la première fois, s'écria-t-on, que l'athéisme trouve dans le sénat un défenseur. » Les interruptions les moins courtoises fondirent sur Sainte-Beuve de tous les côtés, et, comme il tenait bon et faisait tête à l'orage, il fut menacé d'un rappel à l'ordre. L'incident eut beaucoup de retentissement; la position était prise, il ne s'agissait plus que de la garder. Une nouvelle et plus favorable occasion se présenta bientôt. Un certain nombre d'habitans notables de Saint-Étienne avaient adressé au sénat une pétition où ils se plaignaient de la composition qui avait été donnée à la bibliothèque populaire de leur ville et des ouvrages contraires à la religion ou à la morale qui y avaient été admis. Dans la liste dont ils envoyaient copie, ils faisaient indistinctement figurer à côté de livres qui méritaient en effet la censure des ouvrages dont les uns étaient en quelque sorte préservés par leur caractère classique, dont les autres ne se distinguaient que par un large esprit de tolérance religieuse; mais le rapporteur ne faisait point cette distinction et recommandait chaudement la pétition à l'approbation du sénat. Sainte-Beuve prit la balle au bond. Le sujet l'avait tenté par le côté populaire et philosophique, dont il entrevoyait le développement. Il demanda l'ajournement de la discussion et revint devant le sénat le 29 juin 1867 avec un discours très préparé. Sainte-Beuve y prenait la défense de Voltaire, de Rousseau, de Proudhon, de George Sand, et se posait nettement en défenseur de la libre pensée et du libre examen. En même temps il esquissait en quelque sorte le programme de la politique démocratique qu'il aurait voulu voir suivre à l'empire. « L'empire, disait-il, a une droite et une gauche; à gauche est le cœur. » Ni le sénat ni même

le public n'étaient habitués à entendre des paroles aussi hardies. Le tapage fut grand, et, si ce discours attira sur Sainte-Beuve le désagrément d'une provocation de la part d'un de ses collègues (provocation assez ridicule et qu'il crut devoir refuser), il lui valut aussi de la part d'admirateurs inconnus qui lui écrivaient du fond de leur province des témoignages d'adhésion et de reconnaissance. Les élèves de l'École normale lui écrivirent également une lettre dont un paragraphe imprudemment publié amena d'abord le renvoi de l'élève qui avait tenu la plume, puis le licenciement de l'École. Si pénible que fût à Sainte-Beuve cette dernière affaire, il n'en devait pas moins sentir qu'il avait le vent en poupe. Il ne lui restait plus pour en profiter qu'à mettre toutes voiles dehors.

La santé déjà délabrée de Sainte-Beuve ne lui permettait cependant pas de prendre part aux discussions du sénat aussi souvent que peut-être il l'aurait désiré. Près d'un an s'écoula avant qu'il prît la parole de nouveau dans la séance du 4 mai 1868 à propos du nouveau projet de loi sur la presse, auquel il reprochait de ne pas être assez libéral. La liberté de la presse ne lui tenait pas si fort à cœur dans les premières années du régime de 1852; mais en se chargeant de la défendre à cette date, il savait bien ce qu'il faisait. « La presse n'est pas aussi ingrate qu'on le prétend, » disait-il aux sénateurs. En se faisant ainsi le champion de sa cause, il comptait bien sur sa gratitude, et sur l'appui qu'elle allait lui prêter dans la campagne dont il méditait déjà le plan. Ce discours fut écouté par le sénat avec une malveillance distraite et couvert en quelque sorte par le bruit des conversations. Peu importait à Sainte-Beuve, qui ne se flattait pas de convaincre ses auditeurs. « J'ai mon public, » se borna-t-il à dire aux interrupteurs, et il continua la lecture de son discours. Ce n'était pas non plus au sénat, c'était au public qu'il s'adressait lorsque le 19 mai suivant il prenait de nouveau la parole dans la discussion sur la liberté de l'enseignement supérieur. On sait quelle fut l'origine de cette discussion. Une pétition rédigée par un assez grand nombre de pères de famille dénonçait en termes qui n'étaient pas toujours très mesurés, sur le compte des personnes, les tendances matérialistes de l'enseignement donné dans la faculté de médecine de Paris; cette pétition concluait à la liberté de l'enseignement supérieur, afin de permettre à des facultés créées dans un autre esprit philosophique et scientifique de faire concurrence aux facultés de l'état. L'émotion avait été vive dans le monde scientifique et dans la jeunesse des écoles. La discussion au sénat, dont l'immense majorité était favorable à la pétition, promettait d'être chaude. Sainte-Beuve s'était fait depuis longtemps inscrire, et il vint lire à la tribune d'une voix sourde et mal assurée, dont la timidité contrastait avec les har-

diesses de son langage, un long manifeste en faveur de la libre pensée. Dans ce discours, il traçait la configuration idéale de ce diocèse sans limites précises, « qui comptait des paroissiens jusque dans ceux de messeigneurs les évêques, » et qu'on baptisa le lendemain sous le nom de *diocèse du bon sens*. Il adressait aux fidèles de ce diocèse une sorte de mandement dans lequel il les conviait à s'allier dans une véritable croisade contre l'attitude agressive et militante du parti clérical. Dans ce discours, il ne laissait rien debout, ni la certitude de la loi morale, où il se refusait, avec Bentham, à voir autre chose qu'une convention utilitaire, ni le libre arbitre sur le sujet duquel il déclarait incliner vers les opinions de Hobbes, de Hume et de Tracy. Une seule chose était glorifiée, la recherche scientifique, désormais souveraine, et seule dépositaire de la vérité. Enfin il terminait cette profession de foi en déclarant (tout comme l'a fait récemment à la tribune de l'assemblée nationale l'orateur le plus disert du radicalisme) qu'il votait contre la liberté de l'enseignement supérieur, parce qu'en présence de tous les privilèges dont l'église catholique était investie, cette liberté créait pour elle un véritable privilége.

L'éclat causé par ce discours fut grand au dedans comme au dehors du sénat. Les fidèles de ce diocèse du bon sens, auquel Sainte-Beuve avait fait appel, ne demeurèrent point sourds à cette revendication hardie, qui les posait pour la première fois dans les régions officielles à l'état de puissance avec laquelle il fallait compter. De tous côtés, il reçut des lettres, des adresses, des témoignages d'adhésion; mais parmi ces témoignages nul ne lui fut plus sensible que la démarche faite auprès de lui par un groupe d'étudians en médecine qui vinrent, au nombre d'environ deux cents, le remercier d'avoir pris la défense de leur école et de leurs professeurs. Sainte-Beuve les fit immédiatement entrer dans le jardin de sa petite maison. « Il y a longtemps que je l'ai pensé, leur dit-il, la seule garantie de l'avenir, d'un avenir de progrès, de vigueur et d'honneur pour notre nation, est dans l'étude, et surtout dans l'étude des sciences naturelles, physiques, chimiques, et de la physiologie. C'est par là que, dans un temps prochain et futur, bien des questions futiles ou dangereuses se trouveront graduellement et insensiblement diminuées et, qui sait? finalement éliminées. Ce n'est pas seulement l'hygiène physique de l'humanité qui y gagnera, c'est son hygiène morale... A cet égard, il y a encore beaucoup à faire. Étudiez, travaillez, messieurs, travaillez à guérir un jour nos malades de corps et d'esprit. »

Les deux cents jeunes gens applaudirent à ces paroles, et parurent ravis par la perspective de cette élimination prochaine des questions futiles et dangereuses, c'est-à-dire en réalité de ces doutes et d

ces croyances qui sont depuis l'origine du monde le lot, le malheur et aussi l'espérance de l'humanité souffrante... Ces jeunes gens n'avaient guère plus de titres à représenter la génération au nom de laquelle ils prétendaient parler que ceux qui, treize ans auparavant, dans une étroite salle du Collége de France, avaient empêché Sainte-Beuve de continuer son cours; mais il importait peu : aux yeux du public, c'était, suivant l'expression reçue, cette même jeunesse des écoles qui avait autrefois sifflé Sainte-Beuve et qui l'applaudissait aujourd'hui. Le plan de campagne avait réussi; Sainte-Beuve était vengé.

Cette profession de foi hardie de matérialisme dogmatique répondait-elle du moins à une conviction arrêtée et profonde, à ce qu'il appelait lui-même autrefois un invincible éclat intérieur? Cette question délicate ne mérite pas d'être examinée avec moins de soin et d'impartialité que celle de sa sincérité dans ses convictions religieuses d'autrefois. Il ne faut pas croire en effet qu'une certaine affectation soit le propre des seuls dévots et que l'incrédulité ne puisse avoir aussi son hypocrisie. Sur ce point délicat et qui touche presqu'à l'honneur, voici ce qui me paraît la vérité. J'ai déjà dit que le fond de la nature chez Sainte-Beuve était matérialiste, et j'entends par là que l'instinct naturel n'était pas chez lui porté à réduire la part d'influence que le corps exerce dans la machine humaine, ni à chercher la solution la plus élevée des problèmes que soulève l'économie de notre nature. Lors donc qu'il se laissait séduire et convaincre par les argumens de l'école physiologique et matérialiste, il ne faisait que suivre sa pente et son inclination; mais je ne crois pas que son intelligence ait jamais bien fortement adhéré à une conviction philosophique précise, et qu'il se soit cantonné dans le matérialisme avec la satisfaction tranquille d'un esprit qui est en possession de la vérité. D'abord, il faut bien le dire, Sainte-Beuve avait l'esprit assez peu philosophique. Il n'avait jamais poussé très loin ses études dans cette branche des connaissances humaines. Il traitait un peu lestement la métaphysique, et, quand il en parlait, son langage ne laissait pas que de trahir une certaine confusion dans ses notions et dans ses idées. On peut en juger par ce fragment d'une lettre, peut-être à dessein rendue publique, et qu'il adressait à l'auteur de l'*Apologie d'un incrédule*. « J'ai lu votre apologie, qui ne doit point s'appeler ainsi, car le sage n'a pas à se défendre : c'est un compte-rendu que vous faites non pas aux autres, mais à vous-même. Il me paraît de tout point exact et rigoureux. La création serait le premier des miracles. L'éternité de la matière une fois admise, tout s'en déduit. La fatalité des lois est une consolation pour qui réfléchit, autant et plus qu'une tristesse. On se soumet avec gravité. Cette gravité muette et respectueuse

de l'homme qui pense est à sa manière une religion, un hommage rendu à la majesté de l'univers. Nos désirs, éphémères qu'ils sont et contradictoires, ne prouvent rien. Ce sont des nuages qui s'entre-choquent au gré des vents; mais l'ordre sidéral règne et plane au-dessus. Vous êtes, mon cher ami, de la religion de Démocrite, d'Aristote, d'Épicure, de Lucrèce, de Sénèque, de Spinoza, de Buffon, de Diderot, de Goethe, de Humboldt, c'est une assez bonne compagnie. » Laissons de côté ce singulier postulat de l'éternité de la matière, admis, je le sais, dans une certaine école, mais qui ne paraît à quelques esprits récalcitrans ni plus facile à comprendre, ni moins miraculeux que la création. Laissons de côté également cette phraséologie sur la fatalité des lois qui est une consolation, sur la gravité qui est une religion, sur l'ordre sidéral qui plane au-dessus des désirs; quelle singulière association de noms cependant que cette bonne compagnie de philosophes, et combien Épicure doit être étonné de s'y rencontrer avec le stoïcien Sénèque! Sainte-Beuve, qui prétendait découvrir en littérature les lois de l'histoire naturelle des esprits et déterminer les caractères de leurs familles, n'aurait pas été évidemment très propre à opérer cette classification dans le domaine de la philosophie, et il aurait été sujet à tomber dans quelques confusions.

Cette confusion d'idées rendait peut-être plus facile à Sainte-Beuve d'accepter quelques-unes des illusions orgueilleuses de l'école scientifique et matérialiste, à laquelle il ne négligeait aucune occasion de se rattacher dans des lettres qu'un heureux hasard rendait toujours publiques. « Qu'on en gémisse ou non, écrivait-il en 1867, on n'est plus libre, la foi s'en est allée. La science, quoi qu'on en dise, la ruine. Il n'y a plus pour les esprits sensés et vigoureux, nourris de l'histoire et armés de la critique, studieux des sciences naturelles, il n'y a plus moyen de croire aux vieilles histoires et aux vieilles bibles... Il se crée lentement *une morale et une justice* à base nouvelle, non moins solide que par le passé, plus solide même parce qu'il n'y entre rien des craintes puériles de l'enfance. Cessons donc le plus tôt possible, hommes et femmes, d'être des enfans. Ce sera difficile à bien des femmes, à bien des hommes aussi; mais dans l'état de société où nous sommes le salut et la virilité d'une nation sont là et pas ailleurs. On aura à opter entre le byzantinisme et le vrai progrès. »

Assurément il est assez difficile d'imaginer quelque chose de plus formel dans la négation. Ce ne sont pas seulement les vieilles histoires et les vieilles bibles qu'il rejette; la vieille morale est sacrifiée également sans qu'on voie bien nettement sur quelle base s'établira cette morale nouvelle qui est destinée à remplacer l'an-

cienne. Pourtant était-ce bien là l'expression réelle de sa pensée, et dans ces lettres, qui étaient de véritables manifestes, qui étaient reproduites et commentées par la presse, ne se laissait-il pas aller à en forcer un peu le sentiment? Demandons-le à l'abbé Barbe, à ce confident discret qui ne songeait point à exploiter au profit de ses croyances les aveux plus humbles de son ancien condisciple. Voici ce que Sainte-Beuve lui écrivait en 1865 à propos d'un livre de philosophie dont l'abbé Barbe lui avait fait hommage: « Si tu te rappelles, mon ami, nos longues conversations sur les remparts ou au bord de la mer, je t'avouerai qu'après plus de quarante ans j'en suis encore là. Je comprends, j'écoute, je me laisse dire; je réponds faiblement, plutôt par des doutes que par des argumens bien fermes; mais enfin je n'ai jamais pu parvenir à me former sur ce grave sujet une foi, une croyance, une conviction qui subsiste et ne s'ébranle pas le moment d'après. Ton livre me fait repasser méthodiquement par les mêmes chemins. Je te sais gré de cette promenade élevée que te doit mon esprit, qui ne laisse pas d'être un peu fatigué et dégoûté bien souvent. J'espère te revoir encore, et renouer l'entretien d'autrefois, d'aujourd'hui et de demain, l'entretien dont le sujet est éternel. »

J'en demande pardon à ces amis des dernières années de Sainte-Beuve, hommes de science et philosophes qui, avec une sincérité absolue, le revendiquent comme un de leurs disciples, qui ont le droit de le faire, car, dans ses entretiens avec eux sur l'éternel sujet, Sainte-Beuve se laissait certainement entraîner par leurs argumens et par leur exemple jusqu'au dernier terme des négations; mais pour moi le véritable Sainte-Beuve des dernières années est dans cette lettre : avant tout sceptique, beaucoup plus enclin à la négation qu'à la croyance, ayant laissé triompher dans sa vie quotidienne ce que j'appellerai le matérialisme pratique, mais sur le fond des choses encore incertain, incapable de se former une conviction *qui ne s'ébranlât pas le moment d'après.* Quant au Sainte-Beuve que nous avons tous connu, professeur d'incrédulité et matérialiste dogmatique, c'était un Sainte-Beuve de mise en scène et de galerie, amoureux du succès, chercheur de popularité. Il crut l'atteindre par cette voie, et l'expérience montra qu'il ne s'était pas trompé de route; toutefois il ne semble pas que ce soit là un de ces convertis dont la libre pensée ait le droit de s'enorgueillir.

Ce qui montre bien au reste avec quelle persévérante habileté Sainte-Beuve essayait de s'embarquer de nouveau sur ces flots mouvans de la faveur publique, qui l'avaient si rudement déposé autrefois sur le rivage, c'est la lente évolution par laquelle il se détacha insensiblement de l'empire autoritaire et conservateur,

pour se rattacher à l'empire démocratique et libéral. Le côté démocratique de l'empire n'avait cependant jamais cessé de le préoccuper. Comme tous les anciens saint-simoniens, il avait vu dans la politique commerciale et économique suivie par le prisonnier de Ham, qu'il appelait dans un discours au sénat « un socialiste éminent, » la réalisation de la portion la plus praticable de ses anciennes utopies. « Extraire ce qu'il y a de bon dans le socialisme, disait-il dans ce même discours, pour le soustraire à la révolution et pour le faire entrer dans l'ordre régulier de la société, m'a toujours paru une partie essentielle et originale de la tâche dévolue au second empire. » Cette préoccupation des questions sociales, qui, après avoir attiré sa jeunesse, se présentait de nouveau à son esprit au déclin de son âge mûr, lui inspirait en 1865 ses *Études sur Proudhon*, études curieuses bien qu'un peu surfaites à mon gré, où il laisse percer quelques doutes sur la solidité des principes constitutifs de la société, et où il dénonce avec Proudhon « les contradictions et les faiblesses de la plupart de ceux qui prétendent asseoir *a priori* le droit de propriété; » mais, si ses préoccupations démocratiques ne l'avaient jamais abandonné, ses préoccupations libérales furent comme un regain de jeunesse qui poussa chez lui avec le désir de la popularité. Il avait commencé son opposition à propos des questions religieuses; pourtant déjà dans son discours au sénat sur la liberté de la presse il accusait les ministres de paralyser par leur mauvaise volonté et leur inertie les intentions libérales de l'empereur. Il annonçait ainsi le dessein de se placer insensiblement sur ce terrain de l'opposition dynastique et constitutionnelle, qui était devenu, avec plus ou moins de sincérité de leur part, celui de ces anciens partis tant raillés par lui. Pour jouer ce nouveau rôle, sa situation de critique attitré du *Moniteur officiel*, auquel il était revenu depuis deux ans, ne laissait pas que de lui causer quelque embarras. Il saisit la première occasion de secouer le lien de cette dépendance, et on eut l'imprudence de la lui fournir.

On se souvient du bruit que causa cette petite révolution de palais, par laquelle on enleva le titre et les priviléges d'organe officiel à l'antique gazette qui en était en possession depuis si longtemps, pour les donner à un recueil nouveau dont la rédaction serait tout entière dans la main et sous la coupe du ministre d'état. Sainte-Beuve, qui assurément n'avait pas médiocrement contribué à relever par ses articles l'éclat de la rédaction de l'ancien *Moniteur officiel*, fut froissé de cette transformation opérée sans son avis, et il ne voulut pas accepter l'attache du nouveau journal. « Je n'écrirai jamais, disait-il, dans le recueil de X..., censuré par Norbert-Billiart, » et il ajoutait : « Oh! sire, que de sottises on commet en votre nom! » Il n'y avait rien que de très légitime

dans cette susceptibilité; mais sa rupture avec le *Journal officiel* l'entraîna plus loin qu'on ne pouvait penser. Sainte-Beuve, qui se considérait comme lié par un traité avec M. Dalloz, resté propriétaire du *Moniteur* indépendant, lui avait envoyé un article sur un sujet alors brûlant : le cours sur l'enseignement des jeunes filles professé à la Sorbonne par M. Albert, cours institué par M. Duruy et vivement combattu par l'épiscopat. « Les évêques ont poussé des cris, disait-il, comme s'il s'agissait de sauver le Capitole, » et il ajoutait entre parenthèses : « des cris d'aigle. » L'épigramme fut trouvée un peu forte par la rédaction du nouveau recueil. On en demanda la suppression à Sainte-Beuve. Il s'y refusa avec obstination. « Au diable les fanatiques! » s'écria-t-il, et le lendemain il envoya son article au *Temps*, qui, comme on peut penser, l'imprima tel quel, et sans marchander.

Le scandale fut grand dans les régions officielles. Le *Temps* était un des organes principaux de cette opposition, vive dans le fond, modérée dans la forme, libérale et constitutionnelle dans ses principes, dont le gouvernement redoutait par-dessus tout le triomphe. C'était, disait-on, un journal orléaniste. Un sénateur écrire dans un pareil journal! On fit faire à Sainte-Beuve des objurgations très vives au nom du ministre d'état, objurgations que Sainte-Beuve repoussa avec beaucoup de hauteur. Il n'était pas fâché de quitter ce qu'il appelait l'*officialité*, et il n'admettait pas que sa dignité de sénateur enlevât quoi que ce soit à son indépendance d'homme de lettres. On en conçut une vive irritation contre lui au ministère d'état et aux Tuileries, irritation dont Sainte-Beuve prenait assez volontiers son parti; ce qui dut lui être plus sensible, ce fut de voir se fermer devant lui l'ermitage de Saint-Gratien. « Quinze jours se sont écoulés, écrivait-il le 17 janvier 1869 à la princesse Mathilde, j'ai beau chercher et m'interroger, je ne puis découvrir que j'aie eu aucun tort personnel envers votre altesse. Vous m'avez accoutumé, princesse, à une amitié si différente, que je n'ai pu considérer l'entrevue de lundi que comme un accident extraordinaire, quelque chose qui n'était pas de vous, mais d'un autre. Pour moi, j'ai mis le signet après la visite du dimanche. Le livre se ferme pour moi ce jour-là à cinq heures et demie du soir; se rouvrira-t-il jamais un jour? »

Ce livre ne devait se rouvrir que peu d'heures avant l'instant solennel où le livre de la vie de Sainte-Beuve allait se fermer. Lorsque la princesse Mathilde apprit l'état désespéré où il était réduit, elle envoya un ami commun, porteur d'une dernière lettre à laquelle Sainte-Beuve eut la force de dicter encore la réponse. Il est à regretter que ce triste et dernier témoignage de la réconciliation devant la mort ne termine pas ce petit volume des *Lettres à la Princesse*,

qui se clôt au contraire sur l'éclat d'un différend. Dois-je avouer que dans ce différend, dont l'opinion publique se trouve ainsi saisie, les torts me paraissent au moins très partagés? Sans doute, Sainte-Beuve avait le droit de veiller avec un soin jaloux sur sa dignité et son indépendance d'homme de lettres, et c'était une prétention singulière que de vouloir le confisquer en quelque sorte au profit de la littérature officielle; mais d'un autre côté cette attitude d'abord indépendante, puis frondeuse, puis enfin délibérément hostile, que Sainte-Beuve avait prise dès le lendemain en quelque sorte de son entrée au sénat, ne créait-elle pas une situation difficile à celle qui avait si fort contribué à lui en ouvrir l'accès? Pour abaisser devant lui la barrière qui fermait l'entrée du sénat, elle avait eu à lutter contre plus d'un préjugé, à désarmer plus d'une méfiance. Elle s'était sans doute portée fort de sa fidélité; elle avait répondu de cette nouvelle recrue. Puis, une fois qu'il avait été admis à bord du navire, et qu'il avait vogué quelque temps de conserve, les nuages s'étant amassés à l'horizon, la mer étant devenue houleuse, la tempête menaçant de faire rage, Sainte-Beuve quittait subrepticement le bâtiment, et révélait à l'ennemi le secret des dissensions de l'équipage. Il y a dans le langage sévère de la justice militaire un mot pour exprimer ces prudentes retraites, mot que dans la politique les partis se jettent parfois assez légèrement à la tête les uns des autres; mais il faut convenir que dans ces circonstances le mot pourrait s'appliquer sans trop d'injustice à la conduite de Sainte-Beuve.

Il semble que Sainte-Beuve ait été en quelque sorte piqué au jeu par l'irritation que son passage au *Temps* avait suscitée dans les régions du pouvoir. Peut-être aussi se sentait-il encouragé par le regain nouveau de popularité qu'il recueillait non plus seulement dans la jeunesse tapageuse des écoles, mais dans le monde de l'opposition libérale. On se souvient des événemens qui ont marqué l'année 1869 et des modifications importantes apportées à la constitution de 1852 par ce fameux sénatus-consulte dont la mise en pratique loyale aurait peut-être sauvé l'empire et la France des calamités où l'année 1870 nous a précipités. Ce sénatus-consulte devait venir en discussion devant le sénat au mois d'août 1869. Sainte-Beuve était inscrit depuis longtemps pour prendre part à cette discussion. Le dernier jour, ses forces le trahirent, et il ne put se rendre à la séance. Si malade et proche de sa fin qu'il se sentît, il ne voulut pas laisser échapper cette dernière occasion de faire un pas plus avant dans la voie où il s'était engagé, et il envoya au *Temps* une sorte de canevas du discours qu'il avait l'intention de prononcer. Tous ceux qui ont conservé le souvenir un peu présent des épisodes qui ont marqué la lutte si ardente des

dernières années du régime de 1852 n'ont pas oublié l'effet produit par cette piquante satire de toute la politique impériale, par cette longue revue de toutes les maladresses qui lui avaient successivement aliéné l'opinion publique, revue dont chaque couplet se terminait, comme un refrain, par cette phrase tombée un jour de la bouche d'un ministre influent : *mais après tout qu'est-ce que cela nous fait?* Le dernier trait de cette satire était une épigramme sanglante à l'adresse des conseillers de la politique impériale. Arrivant à l'article qui réservait la responsabilité des ministres devant l'empereur : « Soit, disait Sainte-Beuve, mais je demande qu'on rédige ainsi l'article : les ministres ne dépendent que de l'empereur, mais ils conservent devant lui leur entière indépendance de jugement, de caractère et de langage. » Avait-il toujours conservé lui-même cette entière indépendance? Ceux qui l'avaient rencontré à Compiègne avant qu'il ne fût nommé sénateur auraient pu peut-être le dire; mais ils n'en avaient guère le droit, et ce n'était pas du côté de l'opposition, à laquelle Sainte-Beuve se ralliait si franchement, que pouvait partir le reproche. On fait toujours dans les partis bon accueil aux transfuges. Tout était oublié, et l'article des *Regrets* et la nomination au sénat. Sainte-Beuve goûtait donc au terme de sa carrière cette double jouissance de combiner les avantages positifs qu'assure une situation officielle avec les agrémens de la popularité qui s'attache toujours en France à l'opposition; il avait lieu d'être satisfait. Une seule chose devait lui manquer, le temps de savourer un si rare plaisir.

IV.

C'est souvent un triste sujet d'étude que les dernières années d'un homme illustre, de quelque éclat qu'elles aient été environnées. « Il y a deux choses, disait Mme Swetchine, dont je n'ai jamais compris la beauté : une belle gelée et une belle vieillesse. » Cependant c'est un spectacle qui n'est dénué ni d'intérêt ni de grandeur, lorsque le corps décline et paie son tribut à la loi de dégénérescence, de voir au contraire l'esprit qui se fortifie, l'âme qui s'élève et la nature morale qui proteste contre la décadence de la nature physique. Dans cette lutte qui se poursuit durant toute la durée de l'existence entre le principe du bien et le principe du mal, entre l'intelligence et la matière, entre l'âme et le corps, il y a toujours un vaincu et un victorieux. La vie ne vous laisse jamais au point où elle vous a pris; elle vous abaisse ou vous élève, et l'on monte ou l'on descend avec elle les degrés de l'échelle. Sainte-Beuve a porté une curiosité impitoyable dans l'étude de

ces dernières années des hommes célèbres où se révèlent parfois des faiblesses sur lesquelles l'éclat de la jeunesse avait jeté jusque-là un voile doré. Il nous a montré tantôt Benjamin Constant « mangeant sa soupe aux herbes et allant au tripot, » tantôt Bossuet ne pouvant se résigner à quitter Versailles et y traînant presque jusqu'à sa dernière heure le spectacle de ses infirmités. Voyons un peu à notre tour quelle a été la vieillesse de Sainte-Beuve.

Sainte-Beuve avait quarante-huit ans à la date du 2 décembre. Il entrait à cette époque dans ce qu'on peut appeler l'automne de la vie; mais cette avant-dernière étape ne devait point avoir pour lui la sérénité de ce qu'il a quelque part appelé « les jours tièdes et doux d'une automne prolongée, jours immobiles, sans ardeur et sans brise; » elle rappellerait plutôt au contraire ces jours humides où le temps est bas, le ciel brumeux, l'horizon court, et où un vent aigre soulève en tourbillon les feuilles flétries. L'article des *Regrets* avait brusquement rompu les relations de Sainte-Beuve avec toute la société politique dans la familiarité de laquelle il avait vécu sous le gouvernement de juillet. Les passions étaient vives à cette époque, et des relations plus étroites avec des amis plus anciens avaient été rompues pour de moins graves sujets. Sainte-Beuve avait donc passé dans un certain isolement les premiers temps du régime impérial. Il avait eu le malheur de perdre sa mère en 1850, et cette perte le laissait provisoirement seul dans sa petite maison de la rue Montparnasse. Il en sortait peu, absorbé par le labeur écrasant qu'il avait assumé, et il commença d'y mener, à partir de cette date, cette vie d'ermite littéraire dont l'activité intellectuelle et le travail incessant ont été l'honneur de ses dernières années. Il y recevait peu de visites. Ses anciens amis politiques et littéraires nourrissaient contre lui de vives rancunes, et ceux qu'il aurait dû acquérir en échange, les hommes du nouveau régime, les Saint-Arnaud, les Baroche, les Billault (pour ne parler que des morts), ne tenaient peut-être pas en très haute estime le concours qui leur était offert; cependant, comme il l'avait prédit autrefois lui-même à Lamennais, il se prend toujours des âmes nouvelles au génie, et l'éclat croissant de sa renommée de critique, les avances qu'il ne cessait de faire à tout ce qui conquérait un nom nouveau dans les lettres, à tout ce qui donnait signe de vie et de mouvement, ne devaient pas être perdus. Peu à peu il devint le centre d'un petit monde philosophique et littéraire qui prit l'habitude de se grouper autour de lui, et dont les réunions périodiques avaient fini, dans les dernières années de l'empire, par devenir pour quelques censeurs ombrageux un sujet de scandale. Nous touchons ici à l'histoire contemporaine, et l'on comprendra que je sois

obligé de m'imposer une grande réserve. Les élémens de cette petite société ne laissaient pas que d'être assez différens, et, si Sainte-Beuve n'en avait été le nœud et le point de ralliement, il est assez vraisemblable que les membres dont elle se composait ne se seraient jamais rencontrés. Un premier noyau était formé par des hommes qui représentent, dans sa manifestation la plus brillante et la plus hardie, le mouvement philosophique, littéraire et scientifique de notre temps, M. Renan, M. Taine, M. Robin, M. Berthelot, M. Paul de Saint-Victor, M. Edmond Schérer, à qui Sainte-Beuve témoignait dans les derniers temps de sa vie une grande confiance, et qu'il se plaisait à appeler son « confesseur littéraire. » Puis à côté de ce premier groupe s'en était formé un second qui représentait au contraire le monde de la littérature légère et même sensuelle à laquelle Sainte-Beuve n'avait pas refusé ses éloges et ses encouragemens : Théophile Gautier, Gavarni, Nestor Roqueplan, l'acteur Potier, M. Flaubert, les frères de Goncourt; enfin, entre ces deux groupes, qui correspondaient en quelque sorte à la double face de l'esprit de Sainte-Beuve et aux tendances contradictoires de sa nature, un petit noyau d'amis moins brillans, d'humbles admirateurs, une petite cour comme il s'en rassemble toujours autour des célébrités littéraires, et que rattachaient à lui une affection sincère et un enthousiasme idolâtre. Sainte-Beuve formait le lien entre ces esprits si divers. Aux premiers, il demandait la nourriture et l'excitation intellectuelle dont il avait besoin pour maintenir en perpétuelle vigueur et fraîcheur son esprit toujours avide de mouvement et curieux de nouveautés. Il cherchait dans la compagnie des seconds le délassement, la gaîté, la gauloiserie, et il goûtait leur conversation,

Comme on boit d'un vieux vin qui rajeunit les sens.

Cette petite société avait ses agapes littéraires qui se tenaient périodiquement, d'abord chez un restaurateur connu, puis plus tard chez Sainte-Beuve lui-même. Parfois des convives plus illustres venaient s'asseoir à leur table. Le prince Napoléon ne leur refusait pas l'honneur de sa compagnie, et la princesse Mathilde paraît avoir daigné elle-même embellir quelquefois de sa présence la maison et la table de Sainte-Beuve. Dans de pareilles circonstances, la composition du menu ne laissait pas d'être une assez grosse affaire. On n'était pas d'humeur en effet à se nourrir exclusivement de poésie dans ce nouveau cénacle, et Sainte-Beuve apportait dans la préparation de ces dîners un raffinement de préoccupations culinaires qu'il élevait à la hauteur d'une théorie, et qui rappelle un peu la vieillesse de Saint-Évremond et sa correspondance avec Ninon de Lenclos.

Ninon de Lenclos n'était pas là cependant pour présider à la table avec son esprit et sa bonne grâce aristocratique. « Je suis du peuple ainsi que mes amours, » tel était, paraît-il, le refrain que fredonnait volontiers Sainte-Beuve les jours où il se sentait en humeur de se divertir. Aussi avait-il soin de faire disparaître ce que son dernier secrétaire appelle sa *famille improvisée* les jours où il recevait des hôtes de distinction. Pour le surprendre à table avec elle, il aurait fallu venir à l'improviste, « en ami du quartier latin. » — « Écoutez, Lebrun, disait un jour Sainte-Beuve à son confrère de l'académie, je n'ai jamais osé vous inviter à dîner parce que vous êtes un homme respectable; mais, si j'en relève (c'était quelques mois avant sa mort), — je viens de recevoir un panier de vins fins, — promettez-moi de venir dîner un soir avec *nous*... » Je ne sais ce que répondit M. Lebrun, mais je tiens de sa bouche même qu'il n'a jamais profité de l'invitation.

Si j'ai parlé de ces dîners littéraires et philosophiques, c'est qu'ils ont eu leur quart d'heure de célébrité. On se souvient du tapage que causa certain dîner que Sainte-Beuve avait donné le vendredi saint au prince Napoléon et à quelques autres convives. La presse anecdotique s'empara de ce dîner; la presse soi-disant religieuse envenima la chose, et bientôt il ne fut question que du banquet donné par Sainte-Beuve le vendredi saint, banquet que l'on comparait à la célèbre débauche de Roissy, et de l'insulte à dessein adressée par lui aux croyances religieuses de la France, insulte dont sa qualité de sénateur redoublait encore la gravité. « Voilà bien du bruit pour une omelette au lard, » fut la première réponse de Sainte-Beuve à une demande d'explication. Interrogé de plus près par le président du sénat lui-même, il entra dans quelques détails qui réduisirent le scandale à sa juste proportion. Il n'y avait eu dans l'intention de Sainte-Beuve ni insulte ni bravade, c'était une simple inadvertance dans le choix d'un jour auquel on avait été obligé de se tenir ensuite en raison des convenances du prince. Il y avait eu, non pas banquet, mais dîner modeste (où figurait même un plat maigre pour une dame pieuse qui s'était excusée au dernier moment) et toutes portes closes. — C'était donc un fait de la vie privée dont la presse s'était emparée sans droit pour en dénaturer le caractère. Sous ce rapport, les plaintes de Sainte-Beuve étaient fondées et peut-être sa justification suffisante; pourtant il y avait là un oubli de convenances élevées auxquelles Mme d'Arbouville ne lui aurait pas permis autrefois de manquer. « Il faut traiter notre vie comme nous traitons nos écrits, a dit quelque part M. Joubert; mettre en accord, en harmonie le commencement, le milieu et la fin. » Cette harmonie n'a pas suffisamment préoccupé Sainte-Beuve, et il a trop oublié

les égards que l'auteur des *Nouveaux Lundis* devait à celui des *Consolations*.

Cette existence ainsi remplie n'était assurément pas sans douceur. Elle avait ses nobles jouissances de travail et d'étude. Elle avait ses légitimes satisfactions d'amour-propre et d'ambition récompensée ainsi que ses émotions de popularité flatteuse. Elle avait enfin ses plaisirs, dont Sainte-Beuve ne laissait pas de sentir depuis longtemps l'influence fâcheuse sur la vigueur de son esprit. « J'ai mes faiblesses, écrivait-il déjà en 1848 à M. Jean Reynaud; ce sont celles qui donnèrent au roi Salomon le dégoût de tout et la satiété de la vie. J'ai pu regretter de sentir quelquefois que j'y éteignais ma flamme; mais je n'y ai jamais perverti mon cœur. » Près de vingt ans s'étaient écoulés, et il n'était pas guéri de ses faiblesses quand il écrivait ces lignes : « La volupté est, on l'a remarqué, un grand agent de dissolution pour la foi, et elle inocule plus ou moins le scepticisme. La vague tristesse, qui sort, a-t-on dit, et s'exhale comme un parfum de mort du sein des plaisirs, cette lassitude énervante et découragée, n'est pas seulement un trouble pour ce qui est du sentiment, elle réagit aussi sur la chaîne des idées. Le principe de certitude en nous s'en trouve à la longue atteint et déconcerté. » Cette vague tristesse est la protestation de l'âme contre la victoire du corps, et c'est l'honneur de Sainte-Beuve de l'avoir quelquefois éprouvée : tantôt ce sentiment se traduisait par un coup d'œil de regret jeté sur son enfance. « Ma vie coule ou plutôt roule désormais, écrivait-il en 1863 à l'abbé Barbe : *non degitur sed truditur ætas*. Nous ne sommes plus très loin du but; ce n'est pas à dire que nous le voyions beaucoup plus clairement. Le travail, qui est mon grand accablement, est aussi ma grande ressource. Chaque jour a sa tâche; une corvée suit l'autre, et je n'ai guère le temps de regarder aux talons; mais toutefois, entre le sommeil et la veille, dans cet intervalle où l'on trouve un peu de repos, sinon de l'oubli, il m'arrive souvent de laisser flotter mes pensées du côté de l'enfance et de la jeunesse, et là je revois les lieux, les matinées, les après-dînées du jeudi, les courses le long de la Liane, avec les entretiens sans fin, et les doctes et douces causeries d'un ami. » Tantôt c'est une exclamation de satiété et de lassitude : « La saturation, il y a un moment où cela vient dans ce repas qu'on appelle la vie; il ne faut qu'une goutte alors pour faire déborder la coupe du dégoût. J'ai quelquefois pensé que, malgré le plaisir que je prenais à vivre depuis quelques années dans ce cercle heureux où je rencontrais un charme, je pouvais, moi aussi, en venir à cette disposition rassasiée où le cœur se noie. » Ce dégoût de la vie et de l'humanité, punition tardive de

ceux qui n'ont point mis leur idéal ailleurs, se traduit encore dans ce billet que je dois à l'obligeante communication d'un ami de ses dernières années : « Il est possible, cher ami, que l'humanité s'avance, mais ce n'est que parce que le sol s'exhausse, marche et avance lui-même; les hommes en personne restent bien petits, bien sots, et toujours les mêmes qu'autrefois du temps de nos vieux moralistes. »

Ainsi le dernier article de sa foi lui manquait. A la place de ce progrès continu et indéfini de l'humanité, régénérée par une morale et une justice à base nouvelle, il ne connaissait plus dans les instans où il était sincère vis-à-vis des autres et vis-à-vis de lui-même qu'un double sentiment, le mépris des hommes et la saturation de la vie, — de cette vie dont il commençait à sentir que le germe était attaqué en lui. Depuis quelques années, Sainte-Beuve était atteint d'une infirmité cruelle dont moins qu'un autre il se dissimulait la gravité. Des souffrances aiguës furent supportées par lui avec un grand courage, et n'abattirent pas un seul instant l'indomptable vigueur de son esprit. Ni l'existence absolument sédentaire à laquelle il s'était condamné, ni les soins affectueux de ses amis, ni l'habileté des plus illustres praticiens n'avaient pu les adoucir et arrêter un mal dont il mesurait lui-même les ravages. De quel œil voyait-il arriver cette éventualité redoutable devant laquelle tant d'orgueilleuses convictions ont fléchi? « Je me plonge stupidement et tête baissée dans la mort, disait Montaigne, comme dans une profondeur muette et obscure. » Stupidement et tête baissée! tel est donc le dernier mot du scepticisme en face du grand problème de la mort, qui n'est cependant que celui de la vie. Silence et obscurité, telle est sa réponse à ceux qui frissonnent au bord de cette profondeur, et qu'une invisible main semble y précipiter. Sainte-Beuve en a-t-il trouvé une plus consolante, et ce rayon divin qu'il implorait autrefois est-il venu au dernier moment l'éclairer? Rien ne saurait décourager sur ce point l'ardente charité de M. Morand. « Peut-on assurer, s'écrie-t-il, que sa dernière volonté ait été sa dernière pensée? Les miséricordes d'en haut sont infinies, et l'homme qui a été le maître de prescrire à son corps de passer devant l'église sans y entrer s'est-il flatté d'être encore le maître de la prière au-delà du tombeau? » Je n'aurai pas le courage de disputer cette dernière espérance à l'amitié de M. Morand. Oui, à cette minute suprême où l'âme, à demi dégagée des entraves du corps, commence à s'élever au-dessus de la terre, elle aperçoit peut-être une lumière, elle entend peut-être des accens qui échappent à nos yeux et à nos oreilles terrestres. Nul ne saurait dire en effet durant cette longue agonie où Sainte-Beuve demeura

gisant sur son lit, insensible, sans voix, sans connaissance apparente, nul ne saurait dire quels souvenirs, quels regrets, quelles craintes, quelles espérances, vinrent assiéger ou émouvoir son esprit vivant encore dans son corps moribond. Cette heure solennelle est celle des invisibles retours vers les croyances passées, l'heure des derniers repentirs et des derniers pardons; mais nul non plus n'a le droit de faire parler le mystère de ces entretiens secrets entre l'âme et Dieu. Il faut s'en tenir à ce que l'on sait avec certitude, et rien ne donne à supposer que Sainte-Beuve soit mort dans des sentimens différens de ceux où il avait vécu durant les dernières années de sa vie.

Sainte-Beuve avait vu venir la mort, et depuis plusieurs mois il en mesurait les pas. Autrefois il avait craint au contraire d'être surpris par elle. « Avec la vie que je mène, disait-il en 1850 à son secrétaire, M. Octave Lacroix, je puis être frappé par un coup de sang. Vous veillerez à mes funérailles. Point de cérémonie; une messe basse le matin à huit heures, à laquelle quelques amis assisteront. » Les années s'écoulèrent, et en 1855 il renoûvelait cette recommandation à M. Jules Levallois. Avec les années, la messe basse disparut. Il avait publié de nouveau dans les *Portraits contemporains* l'article sur Daunou qu'il avait fait paraître en 1844 dans la *Revue des Deux Mondes*. Cet article contenait un extrait du testament de Daunou relatif à l'ordonnance de ses funérailles. « Après mon décès dûment constaté, disait Daunou dans ce testament, mon intention est que mon corps soit immédiatement transporté de mon domicile au Jardin-Louis, sans annonce, discours ou cérémonie d'aucun genre, avant neuf heures du matin. » Cette volonté ferme et simplement exprimée avait-elle produit impression sur l'esprit de Sainte-Beuve? se piqua-t-il de ne pas montrer moins de courage dans le dédain des bienséances reçues et dans l'expression de ses convictions philosophiques que son compatriote et ancien protecteur? Toujours est-il qu'on ne saurait méconnaître la ressemblance de préoccupations, presque de termes, entre le testament de Daunou et celui que Sainte-Beuve, déjà vaincu par les atteintes du mal, écrivait debout sur le coin d'une cheminée, en proie aux plus cruelles souffrances. « Je veux que mon enterrement soit purement civil, un enterrement sans pompe, sans solennité; aucun insigne, aucune trace d'honneur. Je demande aux corps et aux compagnies auxquelles j'ai l'honneur d'appartenir de ne se faire représenter à mon enterrement par aucune députation, heureux et reconnaissant si des collègues et des confrères veulent bien individuellement accompagner mes restes. — Ma place est au cimetière Montparnasse à côté de ma mère. Je désire qu'aucun de mes exécuteurs testamentaires ne fasse

de discours, mais que l'un d'eux, Lacaussade ou Troubat, par quelques mots simples, se borne à remercier l'assistance qui m'aura accompagné jusqu'à la tombe. » Éloigner à la fois de son cercueil tout appareil religieux et toute manifestation bruyante, bannir ce qu'il considérait comme une hypocrisie, en cherchant à éviter le scandale, telle était manifestement la pensée de Sainte-Beuve. C'était le 28 septembre 1869 qu'il traçait ces lignes d'une main défaillante. Quinze jours après, le 13 octobre à une heure et demie de l'après-midi, il expirait.

Les dernières volontés de Sainte-Beuve furent respectées. Aucun prêtre, aucune députation officielle n'accompagna son cercueil. Une foule considérable n'en suivit pas moins le convoi. Se rendrait-on en corps au cimetière? Ce fut l'objet d'une délibération parmi les étudians du quartier latin. « Il était sénateur, » dirent les uns. « Oh! si peu, » répondirent les autres, et les étudians se joignirent au cortége. Ils s'attendaient à une manifestation, à un discours, à *quelque chose*. La cérémonie fut courte et simple. « Messieurs, nous vous remercions au nom de Sainte-Beuve, dit un des exécuteurs testamentaires: la cérémonie est terminée. » Ce fut tout. Une partie de l'assistance s'écoula manifestement désappointée.

Il n'y avait guère plus de quinze ans qu'une foule non moins nombreuse et composée à peu près des mêmes élémens conduisait également au cimetière la dépouille d'un homme dont l'existence s'était croisée avec celle de Sainte-Beuve, et qui avait exercé sur son esprit une courte, mais profonde influence. Une haie de soldats ferma l'accès du cimetière à ceux qui suivaient le convoi de Lamennais. Aux quelques amis qui avaient pu pénétrer, raconte M. Renan, le fossoyeur demanda s'il fallait mettre une croix sur la tombe. On lui répondit : non. Il n'avait pas suffi à Lamennais d'écarter de son cercueil les prières de l'église; il avait demandé que son corps fût déposé dans la fosse des pauvres. L'expression de leurs volontés dernières a valu à Sainte-Beuve et à Lamennais les mêmes éloges et les mêmes injures; mais ceux qui apprécient avec sang-froid les nuances des choses sauront du moins gré à Sainte-Beuve de n'avoir pas donné à la tristesse de ses funérailles l'éclat de cette déclamation suprême.

Arrivé au terme de cette étude, dont la longueur ne dissimule pas à mes yeux les côtés incomplets, je ne tenterai pas de résumer mon jugement sur Sainte-Beuve. J'ai cherché à rassembler avec impartialité les élémens de ce jugement. A ceux qui prendront la peine de me lire, je laisse le soin de le traduire; mais je voudrais, avant de terminer, essayer de répondre à une question qui se pose involontairement devant mon esprit. Pourquoi, malgré une exis-

tence dont aucun acte contraire à la délicatesse n'est venu entacher le cours, malgré un amour ardent des lettres et une ardeur infatigable au travail, malgré de sérieuses qualités privées, malgré l'esprit, ce n'est pas assez dire, malgré le génie, pourquoi les générations nouvelles se montrent-elles si peu disposées à la bienveillance pour Sainte-Beuve, et pourquoi refusent-elles à sa mémoire ce charme et ce respect qu'elles accordent parfois à des hommes qui n'ont pas valu mieux que lui? La postérité, qui n'est pas toujours aussi équitable qu'on le prétend, demeure éprise de certaines réputations qui, passées au crible, ne mériteraient pas plus d'indulgence que Sainte-Beuve ne paraît devoir en rencontrer près d'elle. Elle s'est laissé éblouir par leur auréole, et n'a pas cherché à la dépouiller de ses rayons. Pourquoi cette auréole ne brille-t-elle pas autour du nom de Sainte-Beuve, et pourquoi le goût que tout le monde éprouve pour l'écrivain ne nous rend-il pas plus favorables à l'homme? C'est qu'il lui a manqué dans le caractère ce je ne sais quoi de fier et de relevé qui parle avant tout aux imaginations. C'est qu'il n'a pas toujours suivi dans sa conduite ces routes droites et larges où les chutes que l'on peut faire ne vous empêchent pas de marcher en avant. Dans des temps aussi incertains que ceux où nous vivons, on ne saurait être sévère pour les sceptiques. Heureux, s'il existe, l'homme qui de nos jours n'a jamais douté! Mais à défaut de convictions arrêtées et d'une foi profonde, le sentiment exquis et raffiné de l'honneur est le seul soutien sur lequel puisse s'appuyer dans la vie celui qui veut toujours porter la tête haute. C'est ce soutien et ce point d'appui qui parfois ont fait défaut à Sainte-Beuve. Le hasard m'a fait un jour assister à une discussion animée entre gens qui comparaient, au point de vue de la valeur morale, Sainte-Beuve avec Mérimée. La controverse était vive : les uns tenaient pour Mérimée, les autres pour Sainte-Beuve. Tout à coup un des interlocuteurs, qui avait gardé jusque-là (et ce n'était guère son habitude) un profond silence, s'écria en commençant à arpenter la chambre à grands pas : « Savez-vous la véritable supériorité de Mérimée sur Sainte-Beuve? Je vais vous la dire : Mérimée est gentilhomme, Sainte-Beuve n'est pas gentilhomme. » Je n'aurais jamais osé traduire ma pensée sous une forme aussi aristocratique, si je n'avais entendu tomber ce jugement de la bouche de M. Cousin.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LES

PEINTURES DU NOUVEL OPÉRA

Il est deux manières d'entendre et de traiter la grande peinture décorative. Les fresques de Michel-Ange, de Raphaël, d'André del Sarto, la *Cène* de Léonard de Vinci, les décorations d'Ingres, de Paul Delaroche, de Flandrin, de Cornélius, d'Overbeck, de Kaulbach, de Puvis de Chavannes, caractérisent l'une. Maîtres et disciples, astres et satellites, ces peintres, tout en conservant leur personnalité, qui s'accuse dans la force ou dans la grâce, dans le mouvement ou dans le calme, dans la largeur ou dans la sécheresse de l'exécution, dans l'harmonie ou dans la froideur du coloris, obéissent aux mêmes principes : la belle et simple ordonnance de la composition, la grandeur et la beauté des types, la noblesse des attitudes, la couleur pâle se tenant discrètement dans l'harmonie sans viser à la vivacité, les tons mats qui n'ont point d'éclat dans les *clairs* et qui se dégradent avec un art infini dans le clair-obscur, le dédain absolu de l'effet. Véronèse, Rubens, Delacroix, sont les chefs de l'école opposée. Là est le triomphe de l'effet, la joie des yeux. Les figures, d'un beau style et d'une allure fière et mouvementée, se meuvent, s'agitent, s'élèvent, fuient ou se rapprochent dans une atmosphère lumineuse. Les rouges vifs, les verts mordorés, les blancs ambrés ou argentins, la riche gamme des carnations, les jaunes citrins et orangés, les bleus foncés à reflets d'améthyste, les bleus clairs, lointains et vaporeux, les bruns feuille-morte, les roses glacés d'or, les pourpres et les cramoisis éclatent en larges taches avec une magique et souveraine harmonie. A côté de ces deux grandes écoles, les peintres mantouans, les peintres bolonais et les peintres français du XVIIe siècle en ont créé une troisième, qui est bien une école et une bonne école, mais qui n'est pas une grande école. Quoiqu'elle semble procéder des Romains et des Vénitiens,

elle n'a ni le haut style, ni les teintes sobres de Raphaël et de Michel-Ange, ni les brillantes beautés de Véronèse. Les figures plafonnent bien, le dessin est savant, les draperies sont traitées avec goût, la composition s'ordonne ingénieusement; mais les types manquent de caractère, les attitudes sont conventionnelles, la couleur, tout en abusant des teintes foncées, est sans éclat. C'est le style pompeux en peinture, qui d'ailleurs s'accorde bien en architecture avec la pompe du style jésuite et avec celle du style Louis XIV.

Peut-être est-ce parce que ce style pictural convenait aussi à la pompe trop fastueuse de l'architecture du nouvel Opéra que les artistes chargés de décorer ce monument sont allés, pour la plupart, demander l'inspiration aux écoles secondaires. Aucun d'eux n'a été franchement à Venise. MM. Barrias et Delaunay se sont bien mis en route pour Rome, le premier y est même arrivé, mais il n'a pas bougé de la villa Médicis. Pour M. Delaunay, séduit sans doute par les formes aiguës des aloès et des cactus, par les tons métalliques des feuilles de l'oranger, et par le bleu ardent du ciel provençal, il s'est arrêté sur les côtes de la Méditerranée, s'ingéniant à appliquer à ses figures ces contours découpés et ces couleurs tranchantes. Seul, M. Baudry a fui les poncifs, les conventions, les procédés expéditifs et les règles surannées. Celui-là est allé à Rome, et s'est enfermé dans une féconde solitude avec Michel-Ange et avec Raphaël. Il semble aussi qu'en revenant de Rome il se soit arrêté longtemps à Parme, devant l'œuvre du Corrége. Après avoir étudié Michel-Ange, le maître de la force, et Raphaël, le maître de la beauté, peut-être M. Baudry a-t-il surpris quelques-uns des secrets de Corrége, le maître de la grâce, qui est aussi un des maîtres de la couleur. C'est donc sous la triple inspiration de Michel-Ange, de Raphaël et de Corrége, inspiration vivifiée par un tempérament très personnel et rajeunie par un sentiment très moderne, que M. Baudry a conçu et exécuté les peintures du grand foyer.

I.

L'ensemble des peintures de M. Paul Baudry au foyer du nouvel Opéra comprend un grand plafond central de forme rectangulaire, deux grands plafonds latéraux de forme ovale, douze panneaux en voussure qui, entourés de lourdes bordures chantournées, s'étendent de l'entablement au plafond. Deux de ces panneaux, d'une plus grande dimension, remplissent aux deux extrémités toute la largeur du foyer. Enfin huit colossales figures qui séparent les compositions des voussures, et dix panneaux ovales en dessus de

porte. Ce gigantesque travail ne contient pas moins de 450 mètres superficiels de peinture. Quand on songe que ces 450 mètres carrés, — de quoi construire un palais, — sont peints avec le soin passionné du véritable artiste qui, rêvant la perfection, ne donne qu'à regret le dernier coup de pinceau, quand on songe que chacune de ces compositions pourrait être descendue de la hauteur ridicule où on les a placées et être posée, sans y perdre, sur la cymaise d'une exposition, on conçoit qu'une telle œuvre ait exigé du peintre dix ans d'un travail claustral et acharné.

Le grand plafond central est consacré, ainsi qu'il convenait dans ce temple de la musique, à l'Harmonie et à la Mélodie, ces deux sœurs qui rappellent trop souvent les fils d'OEdipe et dont cependant l'union seule crée une œuvre immortelle, comme le *Don Juan* de Mozart. C'est dans le ciel pur, à cent mille pieds au-dessus des frises des théâtres et des luttes d'école, que s'accomplit le divin mariage. Deux figures enlacées s'élancent à travers l'espace. La Mélodie, en palla verte, chante; l'Harmonie, vêtue de bleu, porte un violon. Ce groupe est confus. Les couleurs des draperies s'atténuent l'une l'autre, et ces jambes et ces bras qui se joignent et qui se confondent sans qu'on sache bien à laquelle des deux femmes ils appartiennent rappellent un peu le *Plat de grenouilles* de la coupole de Parme. Il est vrai qu'il est permis d'avoir quelques-uns des défauts du Corrége, quand on a plus d'une de ses qualités. A droite de ce groupe, la Poésie, la tête ceinte d'or et le corps drapé de pourpre, est emportée au galop aérien de Pégase. Cette figure équestre, qui sillonne le ciel d'un éclair rouge, est superbe, presque divine; elle a une hardiesse et un enlèvement indicibles. C'est grand comme l'ange de l'*Héliodore chassé du temple*, de Delacroix. De l'autre côté, à gauche du groupe principal, la Gloire plane ou plutôt flotte : l'air suffit à cela; mais cette grosse figure, perdue dans ses draperies rouges, n'a pas le ressort nécessaire pour s'élever et aller dans l'éther rejoindre l'ardent Pégase. Une large balustrade de marbre blanc, surmontée de hautes arcades en perspective, encadre le ciel et lui donne une grande profondeur. Autour de cette balustrade, le peintre a placé une foule d'adorables amours dans les poses les plus variées et les plus charmantes.

Après l'Harmonie et la Mélodie, la Tragédie et la Comédie; à côté de l'art de Mozart, l'art de Molière, qui l'inspire et en reçoit une vie nouvelle. Dans un ciel orageux, déchiré de fulgurans éclairs, Melpomène, calme et inflexible comme le destin, est assise sur le trépied des pythies. Ce trépied pose d'une façon assez peu explicable sur un aigle au bec tendu et menaçant, aux grandes ailes déployées. La muse tragique, le glaive à la main, est renfermée en

elle-même, comme ces belles têtes antiques dont les yeux sans prunelles vous fixent et vous pénètrent de leurs regards d'aveugle. Elle ne daigne pas laisser tomber les yeux vers la terre, où elle a déchaîné tous les crimes, où Thyeste mange ses enfans, où Clytemnestre massacre son époux, où Oreste assassine sa mère, où Étéocle et Polynice s'entre-tuent. L'Épouvante, en tunique d'un violet très pâle dont la teinte se réfléchit sur sa face terrifiée, semble en proie à quelque horrible vision. La Pitié, vêtue de deuil, a l'attitude des suppliantes. Elle regarde l'orbe de la terre, sorte d'immense émeraude éclairée par un feu de Bengale bleu, qui roule dans l'immensité. La Fureur, l'œil injecté de sang, grimaçante, livide, portant en mains le poignard et la torche, fond sur sa proie comme un épervier. Cette figure, qui tombe toute droite, d'une seule pièce, la tête en bas, égale les plus hardis raccourcis des maîtres. La composition de ce tableau est bien ordonnée. La couleur est vive et harmonieuse dans une gamme très variée. On pouvait craindre, à l'exposition de l'École des Beaux-Arts, que la draperie noire de la Pitié ne *fît trou* dans la toile quand elle serait en place; mais cette draperie a pris une certaine transparence dans les reflets qui l'éclaircit singulièrement.

Pour Thalie, le ciel s'est rasséréné. Il est d'un bleu ardent, à peine estompé par places de légers nuages blancs et roses comme le plumage des colombes. Thalie, drapée d'un pallium blanc frangé d'or, s'élance avec une gaie fureur du haut de l'empyrée. Dans la main droite, elle brandit une poignée de verges; de la main gauche, elle précipite un grotesque, à masque de faune, et lui arrache la peau de lion dont il s'est affublé. Le faune roule en tombant comme un damné du jugement dernier. L'Esprit, tout en rouge, l'étincelle au front, — figure en raccourci, d'une étonnante hardiesse et d'un jet superbe, — lui darde une dernière flèche, tandis que l'Amour, un sourire moqueur aux lèvres, va à d'autres victimes. L'œuvre est en tout point réussie, la couleur claire et lumineuse charme, le dessin, si audacieux, surprend. Peut-être M. Baudry fait-il jouer un rôle singulier au Satyre en le transformant en Cassandre de comédie ou en traître de mélodrame. Dans la fable, le Satyre, tout laid qu'il soit, a une beauté étrange; il trompe les autres et n'est pas trompé; il bat les autres et n'est pas battu. Il effraie dans les bois les jeunes filles et les belles nymphes, mais il est craint plus encore des pères et des maris. D'ailleurs qu'importe? M. Baudry n'a pas eu la prétention de faire un cours de mythologie. Un type de faune était nécessaire à sa composition; il a eu raison de prendre ce type. Des fâcheux ont dit aussi que sa Comédie n'est pas la Comédie d'Aristophane, celle-là qui fustigeait si cruellement les Cléon, les

Hyperbolos et les autres acteurs de la scène politique. Soit, mais si cette figure, qui est tout charme, tout esprit, toute grâce, n'est pas la muse d'Aristophane, d'Eupolis, de Cratinus, elle est la muse de Ménandre, de Plaute, de Molière; elle est la muse de tous les temps, elle est la muse de la gaîté qui chante et du rire qui éclate.

La grande voussure de gauche représente le Parnasse. C'est au plus haut sommet du mont, tout baigné de lumière. Apollon vient de descendre de son char, dont les chevaux sont retenus par les Heures. Légères et impondérables comme la vapeur du matin, diaphanes comme la corolle de la fleur, elles se détachent en clair sur le ciel d'un bleu ardent et d'une transparence prestigieuse. Une chlamyde rouge orangé, jetée sur les épaules d'Apollon, laisse voir le dieu dans sa divine nudité. Il rayonne de lumière, et, par un artifice bien digne de M. Baudry, on ne sait si Apollon est éclairé par la lumière ambiante ou si c'est de lui-même qu'émane cette brillante lumière qui resplendit sur toute la scène. Auprès d'Apollon vole Éros, armé de l'arc et du flambeau. Les Grâces, placées à la droite d'Apollon, lui présentent la lyre et le plectrum d'ivoire. Ces trois figures nues forment un groupe marmoréen dont la blancheur mate attire et repose les regards au milieu des flots de draperies multicolores des autres figures. Toutefois ces Grâces paraissent un peu lourdes de formes et un peu courtes de proportions. On peut douter qu'elles aient les « sept têtes, trois parties, six modules » des canons grecs. Près des Grâces, des muses se groupent en des attitudes variées. Vêtue de vert, Clio, la grande muse de l'histoire, embouche la trompette. A côté de Clio se profile la magistrale silhouette de Melpomène. Une étroite et longue robe, d'un rouge vif égratigné de blanc dans les lumières, moule son beau corps; un corselet d'acier enserre sa taille; son masque, relevé sur sa tête, a l'aspect d'un casque. Il y a en elle de l'Amazone et de la Bradamante. Contraste charmant, la langoureuse Érato, la muse de la poésie légère, svelte, ondoyante, gracieuse, autant que la sévère Melpomène est noble, belle, majestueuse, s'entretient dans une attitude abandonnée avec Mozart, que vient d'amener Mercure, conducteur des ombres. A la suite de Mozart s'avancent Beethoven, Gluck, Lulli, Haydn, Meyerbeer, Rossini, Hérold, Auber. M. Baudry a bien rendu le type de Mercure, mais la draperie bleu foncé dont il l'a enveloppé détonne au milieu des notes sobres du cortége des musiciens et des notes claires des muses. Ce bleu malencontreux est certes d'un beau ton en soi-même, mais il produit là l'effet d'un coup de trompette éclatant soudain au milieu d'un unisson d'instrumens à cordes. Du côté droit du panneau, au second plan, se tiennent les autres muses, Thalie en rose jaune, Calliope

en vert tendre, Euterpe en rose, Uranie en blanc, Terpsichore en bleu, Polymnie en lilas. Il y a une harmonie et une fraîcheur incomparables dans ce concert de tons clairs. Au premier plan, tenu tout entier dans des teintes plus discrètes, Castalie, la fontaine poétique, est personnifiée par une jeune femme nue, étendue à terre, la tête couronnée de roseaux. La nymphe laisse tomber de son urne un filet d'eau cristallin qui va bientôt former la source sacrée; sur ses bords folâtrent des amours ailés et des génies enfans. Celui-ci emplit une coupe d'or, celui-là tresse une guirlande de fleurs aquatiques; un autre lutine un beau cygne et l'empoigne à pleins bras par son long cou blanc. C'est d'une grâce exquise.

Dans les croyances primitives, les poètes marqués du sceau divin étaient les prophètes des dieux, les civilisateurs des peuples, les initiateurs de l'humanité. M. Paul Baudry a symbolisé cette grande idée dans une toile qui fait pendant au Parnasse. Là-bas, c'était le panthéon mythologique; ici, c'est le panthéon idéal. Au fond se développent les grandes lignes d'un édifice d'ordre dorique, l'ordre le plus ancien de l'architecture grecque. Sur les marches de marbre apparaît le vieil Homère, le grand aveugle, dans une tournure d'apothéose. Les haillons du rhapsode mendiant sont tombés pour faire place à un pallium d'un blanc éclatant, le bâton s'est transformé en un long sceptre d'ivoire. Homère tient dans sa main gauche un rouleau de papyrus : l'*Iliade* et l'*Odyssée*, auxquelles Alexandre donnera plus tard une cassette d'or et qui resteront dans la mémoire des hommes, comme le premier et le dernier livre. Au-dessus de la figure statuaire d'Homère plane la Poésie, portant la lyre et déployant de vastes ailes d'azur. A gauche, on distingue ou plutôt on ne distingue pas un groupe très confus. C'est, paraît-il, Pindare et un vainqueur aux jeux isthmiques, chargé du trépied sacré. Il symbolise, dans la symbolique de M. Baudry, l'alliance de la beauté plastique et de la poésie lyrique. Près de ce groupe, voici Polyclète avec sa masse de sculpteur et la maquette d'une statue de Minerve. Sur le premier plan s'avance Achille, figure svelte et nerveuse, pleine de mouvement et de fierté; mais pourquoi le peintre a-t-il marqué le type arabe sur ce visage de héros grec? Il brandit épée et javeline, et s'élance en avant, irrité et impétueux, comme pour venger la mort de Patrocle. Tel le héros devait être quand il courait à la poursuite d'Hector sur les bords du sinueux Scamandre. De l'autre côté d'Homère, car la composition, très embrouillée dans les détails, est symétrique dans l'ensemble, Polygnote en chlamyde verte, adorable type androgyne qui rappelle un peu l'Apelles de l'*Apothéose d'Homère*, personnifie la peinture, Platon, tout en rouge, la poésie, et Jason la navigation. Au premier

plan, un athlète du stade d'Olympie, son sac de sable et sa fiole d'huile à terre, veut arrêter un cheval emporté qui se cabre ruisselant d'écume et le feu dans les naseaux. A la droite d'Homère, au troisième plan, Orphée, vêtu de blanc, marche la lyre en main vers les forêts antiques, demeures des vieux Pélasges. Une chevelure blonde encadre son pur visage, d'une expression angélique, mais peut-être un peu trop féminin. Dans sa route, il charme les oiseaux et dompte les fauves; les colombes se posent sur sa lyre, un lion se roule à ses pieds. Dans l'angle de la toile, au premier plan, une famille primitive est accroupie autour d'un feu. Il y a dans ce groupe, que malheureusement cachent en partie les lourds ornemens des bordures, un torse de femme nue qui comptera dans les plus belles choses de la peinture. Le modelé est souple, puissant, la touche solide, le dessin ample et sûr. Le type est une création. C'est la force, la beauté et la grâce dans ce qu'elles ont de plus achevé. A la gauche d'Homère, Hésiode préside aux travaux des champs. Il semble bénir trois laboureurs qui domptent des bœufs et les soumettent au joug. Au troisième plan, dans la pénombre, un groupe d'architectes et de carriers entourent Amphion. Aucune description ne pourrait donner une idée juste de cette composition confuse et tourmentée. Il semble que, traitant à peu près le même sujet que M. Ingres dans l'*Apothéose d'Homère*, M. Baudry ait craint de faire une contre-épreuve de ce chef-d'œuvre. Il a donc cherché à s'en éloigner le plus possible. Où Ingres avait mis la simplicité et la tranquillité, Baudry a mis la complication et le mouvement. Ingres avait peint Apelles, Baudry a peint Polygnote; Ingres avait peint Phidias, Baudry a peint Polyclète. Il n'y a pas moins de désordre dans la conception que dans la composition. Comment admettre Platon pour personnifier la poésie, lui qui chassait les poètes de sa république idéale? Comment compter Achille au nombre des civilisateurs? Achille, le plus violent et le plus cruel des guerriers grecs, le héros des massacres et des villes mises à sac? C'est Alexandre qui a porté en Asie la civilisation hellénique. Achille, Agamemnon, Ajax, Ulysse, Diomède, n'y avaient laissé que des ruines.

Le grand plafond figure le triomphe de l'art; les deux plafonds latéraux montrent le génie tragique et le génie comique; les deux grandes voussures qui se font face aux extrémités du foyer représentent la cité des dieux et la cité des poètes, ces autres dieux qui ont aussi des autels que gardent pieusement

Les générations, immortelles vestales.

Les dix panneaux qui courent le long de la voussure vont nous montrer la musique dans ses transformations, dans ses créateurs

et dans ses créations, dans les crimes qu'elle a inspirés, dans les extases qu'elle a données, dans les exploits qu'elle a fait accomplir. Tout d'abord voici le *Jugement de Pâris*. Nous ne voyons pas trop quel rapport ce concours de beauté peut avoir avec la musique. Heureusement que nous recourons au petit livret de M. Edmond About, qui s'est fait le mystagogue de cette théogonie. Il nous apprend que cette scène « représente le triomphe de la beauté, but suprême et dernière fin de tous les arts. » Cette explication donnée, nous n'avons plus qu'à admirer cette belle scène, qui n'a peut-être pas cependant autant de calme qu'il en faudrait pour d'aussi augustes personnages. Au premier plan, Vénus, à laquelle Pâris vient de donner le prix, se penche vers le jeune berger. Nue, dans la pose pudique de la Vénus de Médicis, la déesse réalise l'idéal de beauté et de charme qu'on s'en fait. Les contours souples et moelleux accusent les formes sans les circonscrire. Assis sur un rocher, Pâris regarde les trois déesses avec une certaine indifférence qui ne lui messied pas. Il sait qu'il est là comme juge et non comme amant, et il prend son parti avec philosophie. Il porte un pantalon vert-bleu très fin de ton; une peau de brebis marquée de noir lui couvre les épaules; sa coiffure consiste en un bonnet phrygien vert-pâle. Cet accoutrement archaïque est du meilleur effet. Près de Pâris, Mercure, qui l'a amené, semble approuver son jugement. La Victoire flottant dans le ciel va couronner Vénus. Le premier plan du côté droit est occupé par le groupe des belles vaincues, Minerve et Junon, que l'Amour, l'enfant terrible de l'Olympe, raille de leur défaite. Vue de dos, Pallas encore sans vêtemens, mais le casque en tête, s'apprête à revêtir son peplum. Junon offensée se tourne vers Pâris avec un geste de menace. Les deux figures sont parfaites, sauf le bas de la jambe de la Minerve, lourd et engorgé, et peut-être Pâris s'est-il décidé un peu vite. Ce qu'on peut reprocher à l'œuvre, c'est que les trois déesses se ressemblent trop. On dirait trois sœurs, ou plutôt une seule femme présentée de face, de dos et de profil. Hérésie mythologique qui nous choque : de Junon, de Vénus et de Minerve, c'est Vénus qui prend l'attitude la plus digne et la plus pudique. M. Paul Baudry n'eût-il pas rajeuni et rendu sien ce sujet, dont on a tant abusé, s'il eût peint chaque déesse dans le caractère propre de sa beauté et de ses formes, s'il eût marqué pour jamais son type d'après les traditions de la poésie et de l'art? Pourquoi n'a-t-il pas voulu accuser plus encore la jeunesse et la séduction de Vénus, peindre la déesse dans l'aurore de sa beauté alors que, dit l'Anthologie grecque, « ses seins se gonflent comme des pommes de coing? » N'y avait-il pas à représenter Junon au contraire dans sa majestueuse quiétude, dans sa maturité radieuse? Et pouvait-on oublier que Minerve

a les hanches étroites, la gorge peu abondante, comprimée sans cesse par l'égide, les épaules hautes, les bras nerveux? Si le tableau avait été conçu ainsi, on se fût dit au premier coup d'œil : Celle-ci est Vénus, celle-là est Minerve. Au lieu de cela, on cherche Vénus, on cherche Minerve, et, ne fussent le casque de l'une et la Victoire qui couronne l'autre, on ne les découvrirait pas.

Tout n'est peut-être pas symbolique dans les légendes païennes. La légende de Marsyas, qui, vaincu après avoir osé défier Apollon dans une lutte d'harmonie, fut écorché vif d'après les ordres du dieu, — Apollon a parfois de ces férocités : qu'on se rappelle le massacre des Niobites, la peste décimant les Grecs devant Troie, — n'avait pas encore eu d'explication. M. Baudry, qui se fait ici disciple de Voss, pense que c'est le symbole du triomphe de l'art idéaliste sur l'art réaliste. Les Grecs, qui ignoraient le réalisme et l'idéalisme, pour employer ces vocables barbares, ne pensaient guère à cela; mais l'interprétation est ingénieuse et mérite de rester. L'audacieux satyre est attaché au pin qui doit servir de poteau de supplice. Les morceaux de sa flûte brisée sont épars dans l'herbe. Des Scythes, qui se font bourreaux après avoir été juges, aiguisent leurs couteaux. L'un d'eux commence déjà à pratiquer des incisions sur la chair frémissante du patient. Apollon, encore tout courroucé, préside au supplice. Cette toile, qui paraissait à l'École des Beaux-Arts avoir des tons un peu heurtés, a infiniment gagné en place. Ces heurts de couleur font de vigoureux contrastes qui ressortent à merveille dans l'immense cadre d'or du foyer.

Dans cette vaste décoration, qui est comme l'encyclopédie figurée de la musique, le peintre ne devait pas se montrer exclusif. Il avait à prendre des types et des scènes aussi bien dans l'histoire sacrée que dans l'histoire profane. A l'*Iliade*, à la *Théogonie*, aux *Métamorphoses*, il fallait joindre la Bible, les Évangiles, la Vie des Saints. La musique, sinon l'opéra, joue un grand rôle dans l'iconologie judéo-chrétienne avec ses chants et ses cantiques, ses orgues et ses théorbes. Depuis le divin peintre de Fiesole, ne représente-t-on pas le paradis peuplé d'angelots et de séraphins, de trônes et de dominations pinçant de la harpe et raclant de la viole? « Toutes les fois que l'esprit malin envoyé du Seigneur se saisissait de Saül, David prenait sa harpe et la touchait de sa main, et Saül en était soulagé et se trouvait mieux, car l'esprit malin se retirait de lui. » C'est ce verset du *Livre des Rois* que M. Baudry a dramatisé. Le panneau est comme coupé en deux parties. D'un côté la tente du roi s'ouvre sur le camp, dont on aperçoit au loin les sentinelles. Saül est prêt à se lever de son lit de repos, vaincu et attiré par les sons de la harpe. Jonathas et Michol essaient de le retenir tandis

qu'ils font signe à David, qui joue de la harpe à l'entrée de la tente, de se retirer. Cette scène n'est pas seulement nettement scindée comme composition, elle l'est aussi comme ton. Ici l'obscurité bleue, éclairée par une sorte de lumière électrique. David a moins l'air d'un être humain que d'une apparition surnaturelle. Certes, s'il approchait de lui, le vieux roi si souvent hanté par les esprits s'enfuirait pris d'épouvante. Là, la coloration dure et terne de l'école classique du premier empire; on chercherait en vain dans cette voussure la vive originalité du peintre du *Parnasse*.

Cette originalité, avec sa grâce et sa puissance, nous la retrouvons dans le *Rêve de sainte Cécile*. M. Baudry ne voulait pas, après Raphaël, représenter la sainte dans son apothéose. Il l'a humanisée; du ciel, il l'a fait descendre sur la terre. C'est la nuit. La lune d'Orient, cette lune qui, a dit le poète, est plus brillante que le soleil du nord, éclaire la scène. Cécile, épuisée par le chant, s'est endormie sur la terrasse de son palais. Ses instrumens de musique gisent épars autour d'elle; mais dans son sommeil la chrétienne, la sainte est sous l'influence d'une vision extatique. Devant elle, trois anges se groupent, comme des grâces orthodoxes, dans un jeu de lignes simple et souple, pour lui donner une divine sérénade. Ces trois anges sont trois femmes qui ont d'abord été dessinées nues, nous avons vu le carton original. C'est la plus merveilleuse vision des Grâces qu'ait jamais évoquée un grand artiste. Une troupe de séraphins descendue des hauteurs du firmament voltige au-dessus de la sainte endormie. Ces anges ont un peu trop d'écarts de jambes et de renversemens de torses. C'est moins une théorie qu'une cavalcade. Ils ont des têtes de béatifiés, mais pourquoi ces postures de réprouvés précipités du ciel? D'ailleurs on ne saurait trop louer leurs formes élégantes et leurs hardis raccourcis. La sainte, bercée par l'harmonie céleste, a une expression d'une douceur indicible. Son visage reflète la suprême félicité qu'elle ressent aux purs cantiques des envoyés de Dieu. M. Baudry a donné là une des grandes impressions de l'art spiritualiste. On sent que la sainte rêve ces songes dorés que fra Angelico faisait transparaître sur ses figures virginales qui ne tenaient plus à la terre et qui semblaient prêtes à s'envoler au paradis sur un nuage d'encens.

Orphée est un des plus favorisés parmi les types illustres auxquels l'artiste a donné droit de cité dans son panthéon. Dans le tableau des *Poètes*, il charme les bêtes fauves des accords de son plectrum d'ivoire. Deux autres traits de sa légende ont été peints par M. Baudry : sa descente aux enfers et sa mort tragique. Le poète a vaincu l'inflexible Pluton. « A ses paroles, dit Ovide, pour la première fois les Furies ont pleuré. » Le dieu de l'Hadès lui a rendu Eurydice,

mais à cette condition qu'il ne devra pas s'arrêter pour la regarder avant d'être sorti de l'empire des ombres. Orphée touche aux bornes de l'Averne. Plein d'impatience, il se retourne, et Mercure psychopompe, qui a conduit Eurydice jusqu'aux limites du monde des ombres, l'y rentraîne, morte pour la seconde fois, tuée par le regard d'amour de son mari. Orphée tend en vain les bras vers elle pour la saisir, Eurydice n'est déjà plus qu'une ombre blanche et vaporeuse. Au troisième plan, dans les pénombres du fond, Ixion tourne crucifié sur sa roue, Sisyphe roule son rocher, le chien tricéphale hurle, et on voit passer la barque fatale de Caron, le nocher des morts. Le Mercure, d'un fort beau galbe et d'un type juste, porte sur les épaules une draperie pourpre très sombre. Cette draperie, dont on ne peut deviner les attaches, fait un trou dans la toile et semble comme l'antre d'une caverne. La douleur d'Orphée est expressivement rendue. Le mouvement du bras élevé au-dessus de la tête et la cachant en partie est une concession à l'école réaliste, encore que M. Baudry inflige aux adeptes de cette école un si terrible châtiment dans la personne de Marsyas. Autant dans un tableau rempli de figures, comme le *Saint Symphorien*, l'*Entrée des croisés à Constantinople*, l'*Orgie romaine*, il est admissible que quelques visages soient cachés, autant ceci doit être évité dans une composition de trois figures.

A cette toile, il semble donc que celle qui représente la mort d'Orphée doive être préférée. Au milieu d'une vaste prairie d'un vert tendre, le poète chassé, couru, forcé comme une bête par les ménades indomptées, vient de tomber épuisé. A demi mort, il n'attend plus que le coup de grâce. La troupe des femmes thraces, enivrées par la chasse, l'œil enflammé, la gorge au vent, la chevelure flottante, accourt à la curée humaine. Les unes sont tout à fait nues, les autres à peine couvertes de légères draperies. Au premier plan, une bacchante se renverse en arrière, dans un superbe mouvement, pour entraîner Orphée jusque dans les eaux de l'Èbre. D'autres s'acharnent sur lui, le déchirent, le frappent, le griffent. Au second plan, on voit arriver un nouveau groupe de thyades furieuses. Tout au fond, d'autres pourchassent un daim. Ces femmes maigres, nerveuses, échevelées, sont bien les ardentes femelles des satyres et des papposilènes. La tonalité générale est brillante et harmonieuse. Le vert du gazon qui s'étend uniformément, presque sans dégradations, du premier au quatrième plan, et sur lequel se modèlent ces corps blancs et flottent ces draperies de nuances claires, tenues dans des tons frais et transparens, est d'un effet enchanteur. A voir ces tourbillonnemens vaporeux sur cette teinte plate, il semble qu'on ait la vision de ces adorables danseuses d'Herculanum qui se détachent en clair sur un fond uni.

La danse héroïque apparaît avec le tableau de Jupiter et des corybantes. Le dieu enfant est caché dans l'île de Crète, loin de la dent vorace du vieux Saturne; mais le nouveau-né crie, et ses vagissemens peuvent se faire entendre jusqu'à la voûte des cieux. Les curètes, les corybantes, les cabires et les telchines, ses vigilans gardiens, dansent autour de lui une ronde tumultueuse, sautant, bondissant, hurlant, choquant des épées et des boucliers, agitant des tympanons, frappant des cymbales d'airain. Au milieu de la composition, une femme qui pourrait être Rhée ou quelque nymphe crétoise contemple avec l'expression d'une vierge-mère chrétienne l'enfant divin qu'elle tient entre ses bras. Dans ce tableau, M. Paul Baudry, qui aime le mouvement et qui l'aime peut-être un peu trop, à notre point de vue sans doute exagéré de fanatisme pour l'art antique, a pu librement s'y livrer, car le mouvement était dans le caractère même de la scène. On ne devrait pas représenter les corybantes, « ces dieux bondissans et tourbillonnans, » dit l'hymne orphique, dans les attitudes calmes et tranquilles des olympiens.

La danse des cabires, c'est la danse héroïque des peuples primitifs, des races jeunes et fortes. Voici dans *Salomé* la danse licencieuse des nations à leur déclin, des civilisations énervées et corrompues, de la Rome des césars, de la Byzance des empereurs et des pachaliks des sultans turcs. Voici la danse des antiques saltatrices et des modernes almées, la danse des reins et la danse du ventre. Dans un riche atrium, le tétrarque Hérode est à demi couché sur un sofa (*accubitum*) tendu d'une étoffe jaune. Devant lui, l'impudique Salomé, entièrement nue sous un voile transparent, danse en faisant claquer des crotales d'or. Une esclave accroupie aux pieds du tétrarque accompagne la danse sur la cithare, dans une de ces cadences lentes et monotones que la musique arabe nous a conservées. Le tétrarque est sous le charme. Hérodiade, qui se tient derrière lui, tend à un esclave un plat d'argent qu'il lui rapportera bientôt tout ensanglanté avec la tête de saint Jean-Baptiste. Il faut admirer la figure de Salomé; ses formes sont grasses et fortes. Sa chair, d'une excessive blancheur, est modelée en pleine pâte avec une rare énergie. Il y a des flexions de reins et des mouvemens d'épaules d'un rendu étonnant, qui ne sont exprimés que par les saillies et les dépressions des chairs sous l'action des muscles. C'est ce qu'on appelle « un magnifique morceau » en terme d'atelier.

Dans *l'Assaut*, M. Paul Baudry symbolise la musique guerrière, les hymnes de Tyrtée aussi bien que les strophes de Rouget de Lisle, et ces terribles rhythmes des batailles que les hoplites spartiates entendaient siffler dans les flûtes aiguës et que les troupes modernes entendent gronder dans les tambours. *L'Assaut* est inspiré par ces sauvages mélopées qui, éclatant dans les combats, rapides,

furieuses, haletantes, enivrent les plus vaillans et entraînent les plus timides, font un héros du dernier conscrit et un Cynégire de ce zouave de l'Alma qui, le poignet brisé par une balle, empoigne son clairon de l'autre main et continue à sonner. Le premier plan, à gauche, est occupé par un groupe de trompettes casqués de têtes de lions dont les fauves crinières tombent sur leurs épaules. Des guerriers s'élancent à l'assaut d'un retranchement de terre. Ils courent, ils volent; l'élan est d'un grand et magnifique mouvement. Quelques-uns, frappés par les flèches et les pierres, roulent à terre. Ils tombent, comme le soldat tombe, lourdement et sans gestes. Ils ne prennent point les poses nobles que l'école de David a préconisées. Un des guerriers, tout nu, le glaive haut, la face convulsée de fureur, est d'une si superbe hardiesse qu'on lui pardonne volontiers l'écartement démesuré de ses jambes, qui est plus d'une salle d'escrime que d'un champ de bataille. C'est un Ajax furieux qui a la folie du sang et la soif de la mort, qu'il la donne ou qu'il la reçoive. Au milieu de ce tumulte où flottent les étendards de pourpre et où brillent les éclairs d'acier des épées, se tient à cheval, dur et impassible, le général. Sa fière silhouette domine toute la scène. Le chef garde son calme dans la mêlée. Il donne l'ivresse sans la partager, il déchaîne la foudre sans en être brûlé. C'est un vrai Romain. Il a le cœur au triple airain. Dans le ciel nuageux, Bellone plane sur la mêlée en chantant le péan des batailles.

Après l'hymne héroïque, la cantilène agreste, le chant d'amour après le hurlement de guerre. La poésie pastorale, personnifiée par les *Bergers*, a inspiré à Baudry peut-être l'œuvre la plus parfaite de toute sa décoration. Dans un frais vallon de cette campagne d'Éphèse célébrée par Longus ou de cette Sicile chantée par Théocrite, bergers et chevriers se reposent, tandis que leurs troupeaux paissent au loin. Les plus jeunes, groupés sous un arbre au feuillage d'un vert rompu, se disputent le prix de l'harmonie. L'un joue de la syrinx, ses compagnons l'écoutent en attendant leur tour. Sur l'herbe, devant eux, sont les rustiques prix du concours : un chevreau blanc, une coupe de hêtre. Au premier plan, à droite, une jeune femme agenouillée trait une brebis. Dans le fond, un vieux bouvier, revenu de ces plaisirs enfantins, rappelle au son de la cornemuse ses bœufs égarés. Cette scène est vraiment antique. Il s'en dégage une impression de calme et de sérénité qu'on n'est point accoutumé de trouver dans les œuvres inquiètes et tourmentées de l'art moderne. Aucun mouvement forcé, aucun geste cherché, aucune note bruyante. C'est l'harmonie elle-même, l'harmonie des formes, des groupes, des couleurs. Les figures, tenues dans une

gamme mate, ont la pureté du dessin, le relief du modelé. La femme nue, agenouillée, vue de profil, qui ressemble extrêmement, comme type de beauté, à la femme primitive du tableau des *Poètes*, est admirable. Le paysage, d'un vert tendre, avec des lointains bleuâtres et dégradés, est d'une fraîcheur et d'une virginité de touche incomparables. C'est la main d'un maître qui a signé cette toile.

II.

A l'origine, l'œuvre de M. Paul Baudry au nouvel Opéra devait, assure-t-on, se borner à ces trois plafonds et à ces douze voussures, reliées entre elles par huit grandes figures de stature colossale représentant les Muses, exécutées en ronde bosse par quelque habile statuaire. C'est M. Paul Baudry qui a proposé de remplacer les figures sculptées en haut-relief par des figures peintes en feint-relief sur fond d'or. Le peintre a conçu ses muses dans de telles proportions qu'il a dû, pour qu'elles tinssent dans la voussure, les représenter assises. Droites ou inclinées, penchées en avant ou renversées en arrière, les Méonides sont toutes assises. Cette pose donne lieu à des lignes brisées, courbes, serpentines, variées à l'infini, qui ne se retrouveraient pas dans des figures debout, lesquelles auraient toute la rectitude de cariatides ou d'erréphores. Peut-être aussi en auraient-elles la majesté; mais la majesté n'est pas ce qu'a cherché M. Baudry dans ses muses. Il n'a pas seulement fait d'elles des muses modernes, il a fait d'elles des muses parisiennes. On ne saurait regretter cette inspiration originale, puisque M. Baudry a réussi à peindre de belles figures qui marqueront dans l'histoire de l'art; mais que ces muses soient des muses, c'est ce dont on peut douter. Les formes massives et grandioses de ces figures, conçues pour le corps dans le parti-pris de force et de grâce de l'*Ève* de Michel-Ange, sont dignes des marbres antiques, mais leur physionomie est toute contemporaine. On est plus accoutumé de la voir sous la voilette d'une jolie comtesse que sur le masque des statues grecques. Ces têtes-là sont plutôt créées pour sourire dans un salon aux galanteries et aux spirituels riens de la conversation moderne que pour inspirer de grandes œuvres et de grandes actions. Si charmantes que soient ces muses, peut-être M. Baudry eût-il obtenu un bien autre effet, s'il les eût peintes d'après les types consacrés. Ce qui est certain, c'est que celles de ses muses qui donnent l'impression la plus grande sont celles-là mêmes dans lesquelles on retrouve l'austérité des modèles antiques : l'archétype grec, d'une éternelle jeunesse, n'a pas besoin d'être ra-

jeuni. La Melpomène, une muse celle-là, encore qu'elle soit plongée dans une mélancolie un peu romantique, est admirable. Sa belle tête antique, coiffée du masque tragique, émerge d'un flot de draperies rouges et vertes, accord de tons violens d'une intensité inouie. La Clio dépasse encore Melpomène par la beauté et le caractère dans sa pose à la Raphaël. Vêtue de pourpre et de vert clair, elle tient dans sa main la trompette héroïque et regarde les tablettes de marbre blanc où sont consignés les grands faits de l'histoire. Nous en avons fini avec les muses antiques, voici les muses modernes. Érato, une jeune fille, presque une petite fille, à formes de femme, cache un billet dans son sein. Son geste est charmant et naturel; sa jolie tête espiègle, — un Greuze, mais un Greuze contemporain, — sourit innocemment. Le rose aux clairs presque blancs de la robe ménage, dans une tonalité très fine, le passage du violet du corsage au vert pâle de la jupe de dessous. Une sphère armillaire à ses pieds, Uranie, dans sa stola lilas, ceinte d'une écharpe bleue constellée d'or, lève les yeux au ciel; Euterpe s'appuie sur sa double flûte; Calliope, l'air irrité, tient son style dans une main et froisse un papyrus de l'autre main. La Thalie est surtout remarquable par l'effet hardi de sa draperie jaune vif qui ressort en clair sur l'or du fond. Déchevelée et la tunique dégrafée, Terpsichore ploie la jambe droite et l'appuie sur la gauche pour rattacher sa crépide. Cette figure, largement dessinée, se détache en relief par un modelé puissant qui accuse le mouvement et la vie. La robe, d'un blanc très rompu et laissée en partie dans la demi-teinte, est traitée avec une science merveilleuse du clair-obscur. La tête, qui s'avance en pleine lumière, respire la jeunesse, la grâce, la bonté. Dans vingt ans, on dira que la *Terpsichore* est un chef-d'œuvre.

On s'est montré pour ces figures sévère jusqu'à l'injustice. Une fois admis le parti-pris, d'ailleurs discutable, de M. Baudry, qui n'a point voulu peindre des muses antiques, il n'y avait plus qu'à louer ces belles silhouettes, ce dessin large, ces lignes souples, ce ferme modelé et cette merveilleuse couleur. M. Paul Baudry, qui pour ses voussures avait mis comme une sourdine à son pinceau, s'est abandonné, dans ces figures peintes sur fond d'or et en pleine lumière, à toutes les fantaisies, à toutes les aspirations de son tempérament de coloriste. Baudry est un coloriste non-seulement par l'instinct de la couleur, qui ne s'acquiert pas, mais par cette science des couleurs qui se déduit presque mathématiquement. Dans ces huit figures, les couleurs-mères, savamment juxtaposées à côté de leurs complémentaires, prennent une mutuelle vigueur; les nuances composées parcourent leur gamme infinie dans leurs accords et dans leurs contrastes; toutes les dégradations des rouges et des verts, des violets

et des jaunes, des bleus et des orangés, se fondent et s'allient dans une claire harmonie aussi vive qu'originale.

Les amours, ou à mieux dire les génies enfans des dix médaillons ovales qui surmontent les grandes baies du foyer, personnifient la musique instrumentale chez tous les peuples. C'est un musée tout autrement complet que la collection du Conservatoire, qui contient pourtant, comme chacun sait, un luth du temps de Henri IV et la harpe de la princesse de Lamballe. Voici les Grecs avec leurs lyres tétracordes, hexacordes et heptacordes, leurs tympanons à grelots, leurs syrinx formées de sept tiges de roseaux, et leurs doubles flûtes, mariage de la flûte mâle et de la flûte femelle; voici les Romains avec leurs *cornus* de bronze, leurs longues tubas « aux sons éclatans et brisés, » dit Virgile, leurs buccines rustiques tordues en spirales. Les Perses, les Égyptiens, les barbares, choquent les cymbales, agitent les sistres et sonnent de la trompette. L'Angleterre a les harpes de ses bardes et les cornemuses de ses *highlanders;* la blonde Germanie se prépare dans les religieuses harmonies de l'orgue et du théorbe aux massacres et aux pillages « que Dieu bénit; » l'Italie saute ses tarentelles et tourne ses farandoles au son des violons et des tamburellos; l'Espagne danse ses cachuchas au bruit des castagnettes et des tambours de basque, et accompagne sur les mandolines ses sérénades amoureuses. L'âme de la France chante l'hymne des lointaines revanches dans les clairons de ses soldats et dans les fifres stridens de ses enfans de troupe.

On a dit que nul n'a peint les enfans aussi bien que Victor Hugo. On en pourrait dire autant de M. Baudry. Les génies adolescens qui peuplent ses médaillons sont adorables et tout à fait personnels. Ils ne rappellent ni les amours aux formes pleines de Raphaël, ni les amours aux contours ondoyans et aux chaudes carnations du Corrége, encore moins les amours joufflus et potelés de Boucher. Peints dans une tonalité nacrée et lumineuse, les enfans de Baudry réalisent un type androgyne où s'allient les contours qui commencent à s'arrondir de la jeune fille et la svelte silhouette des éphèbes. Ils sont ainsi d'une élégance et d'une grâce incomparables. On ne saurait exprimer par des mots la candeur, l'éclat, le charme de leurs bouches souriantes et de leurs grands yeux bleus étonnés.

C'est la volonté particulière dans le type qui accuse l'originalité incontestable de Paul Baudry. Ces types, cherchés et trouvés, qui sont bien à lui, on sent qu'il les a mûris et caressés de longues années, qu'il leur a rarement été infidèle. Dans les figures de femmes, Baudry réalise le type divin de la grâce et de la force des Cybèles et des Èves. Il veut que la femme, qui est l'amante, mais

qui est aussi la mère et la nourrice, donne l'impression de puissance. C'était d'ailleurs l'idée hellénique à la grande époque de l'art, caractérisée par la Parque du Parthénon et la Vénus de Milo. Pour les figures d'hommes, Baudry, si absolument païen et antique dans les types de femmes, a l'idéal moderne. Les Hercules des âges héroïques, qui purgeaient la terre des monstres, les athlètes grecs, qu'on couronnait aux jeux olympiques, les paladins du XV[e] siècle, qui devaient combattre, tout bardés d'acier, avec des épées de cinq pieds, ont fait leur temps. Quoique Baudry admire Michel-Ange, quoiqu'il l'ait sérieusement étudié et fidèlement copié, il fuit l'expression de la force musculaire, et cherche l'expression de la force nerveuse. Les muscles tendus et gonflés de l'Hercule Farnèse et du Jésus réprouvant les damnés du *Jugement dernier* ne le séduisent point. Il préfère le *Persée* de Cellini et plus encore l'admirable *David* du Donatello. En résumé, Baudry cherche le type androgyne dans la forme humaine. Il peint l'homme dans sa svelte jeunesse, la femme dans son opulente maturité; il donne à celui-là l'élégance, à celle-ci la force. L'homme représente la grâce dans son apparente faiblesse, la femme représente la grâce, mais dans sa mâle puissance et dans sa majesté. Que l'on compare dans le tableau des *Bergers* la femme qui trait la brebis et l'homme qui joue de la syrinx, et on aura la démonstration visible de ceci. Dans toutes les autres décorations, on retrouvera, sous mille modifications, ce même type et ce même contraste de la force de la femme et de l'élégance de l'homme : la femme primitive et le Polygnote des *Poètes*, le Pâris et la Vénus du *Jugement de Pâris*, l'Orphée et l'Eurydice de la *Descente aux Enfers*, le Mercure et la Clio du *Parnasse*, les Muses des voussures et les enfans des médaillons.

Faut-il encore reparler du dessin large et serré, au trait si sûr et au goût si pur, du ferme modelé, du mouvement superbe, des savantes dégradations du clair-obscur de la nouvelle œuvre de Baudry? Y a-t-il à vanter cette couleur légère, vive, lumineuse, variée d'effets, où s'allient dans une claire harmonie les tons mats et neutres de la détrempe, les tonalités brillantes et solides de l'huile, et les nuances les plus délicates et les plus vaporeuses de l'aquarelle? Encore qu'elle soit un peu confuse et tourmentée, la composition s'ordonnance bien. Une seule chose peut-être manque à M. Paul Baudry dans certaines parties de son œuvre : c'est la simplicité. Nous n'aurions garde de dire que son style, qui atteint souvent à la grandeur, soit maniéré et affecté; mais la science apparaît trop dans l'art. Il y aurait plus de naïveté que l'originalité du premier peintre contemporain s'affirmerait plus encore. Pour les menus reproches qu'on faisait aux voussures à l'École des Beaux-

Arts, la disproportion des mains et des pieds, l'extrême audace de certains raccourcis, choses qu'exigeaient les surfaces courbes que les peintures devaient occuper, ces prétendus défauts ont disparu quand les panneaux ont été en place. Malheureusement combien aussi d'adorables contours, de ravissantes expressions, de finesses de tons, sont perdus à cette hauteur! On distingue à peine les grandes masses; tous les détails échappent. La peinture peut être vue à neuf mètres, comme les loges de Raphaël, à douze mètres même, comme le plafond de la Sixtine; mais à dix-huit mètres on ne devrait placer que de la mosaïque ou de larges décorations. De plus, aux angles du foyer, les énormes amours en ronde bosse et les lourds reliefs des compartimens cachent plusieurs figures. Enfin les ors blancs trop brillans des ornemens en saillie atténuent l'éclat du coloris. On parle déjà de retirer les peintures de Baudry, qu'on copierait en mosaïque pour le foyer, et de les placer dans quelque musée ou dans quelque monument public. Cette idée vaut qu'on y songe, car il est inadmissible qu'une des œuvres les plus importantes de ce temps soit ainsi sacrifiée.

III.

Les deux salons octogones qui, prolongeant la perspective, s'ouvrent aux deux extrémités du foyer, sont décorés de trois grands tympans et d'un plafond ovale. M. Félix Barrias a peint le salon de droite, et c'est M. Delaunay qui a été chargé de la décoration du salon opposé.

Les tympans de M. Barrias personnifient *la Musique dramatique, la Musique amoureuse, la Musique champêtre;* le plafond représente *les Dieux de l'Olympe.* Appuyé contre un sarcophage de marbre blanc, Apollon tient de la main gauche la lyre en écaille de tortue. De la main droite étendue, il semble déchaîner les cris et les gémissemens de la musique dramatique. Un vent furieux qui s'engouffre dans les plis de la chlamyde du dieu fouette ses cheveux, les ramène en avant, et le coiffe ainsi comme un dandy de 1825. C'est un Apollon grelottant. A gauche, deux femmes demi-nues, gracieusement enlacées, volent vers le dieu. Le premier plan est occupé par une source couverte d'ajoncs et de nénufars, d'où sort une naïade, le buste entier hors de l'eau. C'est une heureuse création que ce joli type de jeune fille dont les formes, encore indécises, s'accentuent déjà. La figure, d'un dessin élégant, est bien modelée, et la couleur est agréable, quoiqu'un peu terne. De l'autre côté de la composition se groupent deux pleureuses antiques, le teint hâve, les yeux rougis, les traits tirés. Les raccourcis des bras sont mal

rendus. Le bras de la femme en deuil paraît trop long, et l'avant-bras de la jeune fille drapée de violet semble trop court. Dans le fond, une femme à demi nue est couchée contre un arbre dont le tronc cotonneux est si galant qu'il s'ouvre et qu'il se ploie comme pour former un lit. Littéralement la belle endormie est encastrée dans l'arbre.

Pour symboliser la musique pastorale, M. Barrias a peint l'éternelle scène de la Sicile ou de la campagne de Rome, inspirée par les *Idylles* ou par les *Bucoliques*. C'est pendant l'ardeur du jour; un pâtre assis sur un tertre, *à l'ombre d'un hêtre*, accompagne de la flûte une jeune fille qui chante, un papyrus déroulé à la main. Un laboureur couché sur l'herbe reçoit de son compagnon une coupe de bois remplie de lait. Une femme sommeille, la tête posée sur la poitrine robuste du laboureur. A gauche du joueur de flûte, une femme étendue donne le sein à son plus jeune enfant, tandis que l'aîné, un gamin de quatre ans, se roule sur l'herbe en soufflant dans une double flûte. Cette scène n'est pas dépourvue d'un certain caractère. La *Musique amoureuse* représente une scène du Décaméron, dont les dix jours ont été dix siècles de la molle Campanie. Par une claire nuit du ciel napolitain, dans le jardin de quelque villa patricienne, un jeune chevalier parle d'amour à sa maîtresse, tandis que deux aulètes et un cythariste accompagnent ses paroles sur le mode ionien. Le couple est mollement étendu sur une large balustrade de marbre, qui par parenthèse semble une couche un peu dure pour des Campaniens, voisins et rivaux des Sybarites. Au loin, la mer s'étend jusqu'à Neapolis, dont on voit briller les lumières nocturnes. La figure de la jeune femme couchée, seul point clair du tableau, est d'une gracieuse attitude, mais l'expression et les traits sont vulgaires.

Le plafond est occupé par une grande composition mythologique. La scène se passe dans le ciel, comme disaient les vieux mystères des confrères de la Passion; mais est-ce le ciel des olympiens ou le système planétaire personnifié? Si la première conjecture est juste, pourquoi cette abondance de sphères sur lesquelles s'appuient toutes ces figures : Mars, travesti en soldat romain, Vénus, d'une charmante pose, mais d'un dessin lâché (l'attache de la jambe gauche tout à fait manquée), Diane, qui, en dépit des ombres bleuâtres qui marbrent son dos, profile une jolie silhouette renaissance? Si nous devons admettre la seconde conjecture, pourquoi Iris, qui n'a jamais été identifiée avec une planète? Au milieu du plafond, Apollon, qui conduit le quadrige d'Hélios, s'enlève en clair sur l'orbe blanc et lumineux du soleil. On comprend l'effet de hauteur et d'éloignement cherché par cette note décolorée contrastant avec les

tons vigoureux des autres figures. M. Barrias a ainsi obtenu une grande perspective. Sa figure d'Apollon plafonne bien et se perd dans l'immensité; mais ne semble-t-elle pas une grisaille au milieu d'une peinture?

Jugées dans leur ensemble, les décorations de M. Félix Barrias méritent certains éloges. La composition, ingénieuse et symétrique, ne manque pas de style. Il y a de jolies attitudes, mais les physionomies sont communes. Si la couleur, dont les teintes sont rompues, timides, ternes, ne donne pas aux yeux le plaisir que leur causent les beaux tons, les riches carnations, les draperies éclatantes, les lointains vaporeux, les premiers plans en vigueur, enfin tous les mirages et tous les régals de la palette des coloristes, elle n'a pas non plus ces crudités, ces dissonances, ces folles débauches, ces éclats offensans des faux coloristes. Les figures de femmes ont de gracieux contours; malheureusement il n'y a rien dans ces contours, ni modelé, ni relief, ni chair même. Les figures d'hommes, d'un dessin très dur, sont plates. Le corps humain doit se modeler par le relief dans l'air ambiant et non s'y découper par de secs contours. Delacroix avait peut-être raison quand il disait: « Il n'y a point de contours. »

Passons au salon de gauche, décoré par M. Delaunay. Le plafond représente le *Zodiaque*, les tympans latéraux *Amphion* et *Orphée et Eurydice*, le tympan central *Apollon* recevant la lyre. Au milieu du tableau, Apollon, — un Apollon inspiré comme un poète de la restauration, — prend une grande lyre d'ivoire que lui apporte à tire-d'aile un génie d'une maigreur ascétique. J'avais d'abord pris la lyre pour un trapèze, car le génie la soutient si malheureusement qu'il semble se livrer à des exercices gymnastiques. Au premier plan, à l'ombre de l'arbre à pomme d'or et à feuilles de zinc vert des Hespérides, se découpent avec des contours noirs, comme les lignes d'un dessin au crayon, trois figures de femmes. L'une de ces femmes, celle qui est assise, n'est pas sans charme; aussi paraît-elle bien étonnée de se trouver en si déplaisante compagnie. Dans l'angle opposé, un jeune berger, la face boursouflée, s'abreuve à la fontaine d'Hippocrène, qui jaillit d'un rocher peint avec de la mine de plomb. Près de là, deux femmes, l'une drapée de bleu, l'autre nue, tressent des guirlandes de fleurs. La femme nue est fort singulière comme structure. Sur des hanches saillantes et un bassin énorme qui semblent faits pour supporter les larges épaules des sibylles de Michel-Ange et les puissantes mamelles des déesses de Rubens, le peintre a posé un buste grêle, des épaules étroites et des bras maigres et incommensurablement longs. Il y a bien des couleurs dans ce tableau; il y a des verts

métalliques, des jaunes d'or, des rouges ardens, des bleus éclatans, des blancs aveuglans, mais de la couleur point. C'est la vieille histoire du régent, à qui les fées avaient à sa naissance fait don de toutes les qualités, excepté d'une seule : celle de savoir se servir des autres.

Dans l'*Amphion*, le poète assis, sa lyre à la main, préside à la construction d'un édifice dont s'élèvent déjà les premières assises. A sa voix, de petits génies taillent des blocs de marbre, que d'autres génies portent et juxtaposent. C'est défigurer le mythe. Il n'est dit nulle part qu'au son de la lyre d'Amphion des génies, maçons et tailleurs de pierre, sortissent de terre. Les pierres se plaçaient d'elles-mêmes. Au reste, ce sujet convenait-il bien au nouvel Opéra? Ne pense-t-on pas involontairement, en regardant ce roi de Thèbes qui élevait si vite et à si peu de frais tant de beaux édifices, au moderne Amphion qui a dû mettre tant de temps et jeter tant de millions pour construire un monument d'un style fort discutable?

Le troisième tympan est consacré à la dernière étape du voyage infernal d'Orphée. C'est à l'entrée de l'Averne. D'un gouffre bordé de grands rochers gris s'exhalent ces vapeurs sulfureuses mortelles aux oiseaux dont parle Virgile. Perché debout sur la pointe d'un rocher, Mercure contemple avec amour le caducée qu'il tient à la main. On dirait qu'il porte pour la première fois ce noble attribut. Quant à Orphée et à Eurydice confiée à sa garde, il ne s'en inquiète nullement. Un peu plus à droite et sur le même plan, Eurydice, enveloppée d'une draperie céruléenne et couronnée de blanches asphodèles, donne la main à Orphée, qui la précède, toujours sur le même plan. Orphée et Eurydice sont vus de profil. Ces trois figures, placées sur le même plan et si peu liées l'une à l'autre qu'on pourrait faire de ce panneau trois tableaux distincts, ont la composition fort simple des premiers vases étrusques, ou, si on aime mieux, de nos ombres chinoises. Le dessin sec et anguleux et les corps sans relief complètent l'illusion. Cela figurerait très bien comme transparent à la prochaine reprise d'*Orphée aux Enfers*. Le Mercure cependant a une jolie tête grecque, petite et reposant sur un cou court et solide. Son corps aurait un galbe élégant, s'il n'était alourdi par une trop grande abondance de muscles qui ressortent et brisent la ligne des contours. Tous les muscles agissent dans cette figure au repos! Pour l'Orphée, il est vraiment si déplaisant qu'on félicite Eurydice de retourner aux enfers.

Avant de quitter le foyer, signalons, afin d'être complet, les deux plafonds des petits salons par M. George Clairin, et les figures en mosaïque du plafond de l'avant-foyer, exécutées d'après les cartons de M. Curzon. M. Clairin a peint deux génies de la famille de celui

de *la Lampe merveilleuse*. Ils sont maigres et bronzés, avec d'immenses ailes noires. L'un d'eux vole dans l'espace accompagné d'un petit amour joufflu qui tient un bout de draperie rose d'un ton très fin. Ce rose, posé à côté du noir des ailes et du bleu ardent du ciel, donne un effet de couleur très personnel. Les mosaïques représentent *Diane et Endymion, Orphée et Eurydice*, l'*Aurore et Céphale*, *Psyché et Mercure*. Il n'y a pas à se tromper, les noms y sont, et inscrits en grec. Malgré une recherche d'archaïsme manifeste, M. Curzon n'est point parvenu à atteindre au style dans ses figures.

C'est M. Pils qui a peint les caissons de la voûte du grand escalier. Au premier aspect et encore qu'elles plafonnent mal à cause de l'oubli des lois les plus élémentaires de la perspective décorative, ces grandes figures allégoriques font un certain effet. L'œil est attiré par cette composition théâtrale et mouvementée, et par ces violentes oppositions de tons dans une gamme de couleurs dures, d'autant plus accentuée qu'elle ressort sur le blanc de l'entablement et des arcades supérieures. La mer d'or du foyer est un cadre un peu trop éclatant pour les peintures des plafonds et des voussures; la vaste nappe blanche de l'escalier n'est pas non plus de nature à faire valoir les peintures de la voûte. Les trumeaux du XVIIIe siècle s'accommodaient fort bien d'une bordure blanche, rechampie d'ailleurs le plus souvent de filets d'or, roses ou vert tendre; mais, sans parler des camaïeux appropriés exactement à la tonalité générale de la pièce, ces peintures avaient des nuances claires, des touches légères, des tons vaporeux qui restaient dans le cadre; elles n'en sortaient pas et n'y rentraient pas, elles n'y faisaient ni trous ni saillies comme les taches trop vigoureuses des peintures de M. Pils. Si au moins ces peintures avaient l'éclat et la lumière, on leur pardonnerait aisément leur tonalité brutale; mais lumière et éclat y manquent également. Cela tient surtout à ce que le peintre, sans doute dans une recherche d'effet original dont il faut lui tenir compte, a éclairé toutes ces figures par derrière au lieu de les éclairer par devant ou obliquement. Ainsi draperies, torses, bras, faces, tout est dans une demi-teinte fausse et terne. Seul, le bord des contours est léché par la lumière. Nous avons déjà vu de ces tentatives dans des peintures décoratives qui, faisant mouvoir leurs figures dans le ciel, devraient logiquement être éclairées par derrière. Et ces figures qui sont comme transparentes nous ont toujours rappelé les lanternes vénitiennes. C'est de l'illumination, soit; ce n'est pas de la lumière.

Dans le caisson de droite, M. Pils a représenté les dieux de l'Olympe, et plus spécialement la naissance du cheval, don de Neptune, et la création de l'olivier, don de Minerve. Au centre de la composition, la Renommée planant dans le ciel couronne une Mi-

nerve, grêle et longue comme une muse d'Ossian, qui tient dans sa main le rameau d'olivier. Près de la déesse protectrice des cités, Hébé, les seins nus, caresse l'aigle. Dans l'angle de droite, une mer écumante, autant que peut écumer une mer qui a les arêtes aiguës et la lourdeur des plaques de métal, vient battre jusqu'aux pieds de Neptune et d'Amphitrite. De l'écume des vagues jaillit un grand cheval noir. De l'autre côté, une Vénus toute blanche contraste par sa blancheur et son élégance avec le gros corps rouge de Vulcain, qui montre sa puissante échine. Ce groupe assez réussi est déparé par un méchant Amour, tout maussade d'avoir un si vilain corps. Il y a au reste dans l'intérieur du galbe de la Vénus des lignes fléchissantes qui sont peut-être très vraies, mais qui sont tout à fait disgracieuses. Au fond, comme dans un brouillard d'or, s'estompent les figures de Jupiter et de Junon.

La seconde composition de M. Pils pourrait s'appeler le Dompteur de tigres ou le Triomphe de l'harmonie et de l'anachronisme. Apollon, entouré de tigres, racle une énorme contre-basse. Près du dieu se tient un groupe de nymphes; l'une d'elles a de charmantes formes et une attitude pleine de grâce. Les premiers plans sont occupés par deux amans à qui un Amour verse à boire, et par une nouvelle troupe de tigres, au milieu desquels un cavalier couvert de l'armure cannelée du XV[e] siècle sonne de la trompette. Derrière ce paladin égaré dans cette scène mythologique flottent des étendards bariolés et s'agitent des hommes d'armes. L'édification du nouvel Opéra fait le sujet du troisième panneau. Au second plan, à droite, la ville de Paris, personnifiée par une jeune femme vêtue de vert, reçoit des mains de l'Architecture le plan du nouvel Opéra. On en distingue parfaitement les principales lignes. Paris tient l'épée et l'écusson au chef d'azur fleurdelisé d'or. Une naïade couchée à ses pieds, sur une urne fluviale, symbolise la Seine. A gauche, la Peinture, la Sculpture et la Musique portent leurs attributs caractéristiques. Au fond galope un Pégase, d'un blanc marmoréen, dont l'énorme corps à la Van der Meulen est supporté par de véritables pieds de cerf. On peut douter qu'ainsi conformé ce noble animal fournisse une bien longue course. Le dernier panneau représente Apollon conduisant le quadrige du soleil et couronné par la Victoire. Au premier plan s'étend un lourd nuage gris de fer, qui porte la sibylle et son trépied fumant. La Victoire est légère et de formes assez pures, mais elle a moins l'air d'une Victoire couronnant un dieu que d'un premier sujet essayant une pointe au foyer de la danse. Pour le chétif Apollon qui conduit son quadrige dans une raideur toute britannique, il est littéralement en bois vernissé comme les idoles de l'Inde.

IV.

La décoration de la coupole de la salle a été confiée à M. Lenepveu, aujourd'hui directeur de l'école de Rome. A cause de la forme de cette coupole, qui s'étend en tournant entre les médaillons de l'entablement et les plaques de métal découpées en rayons où s'attache le lustre, le peintre ne pouvait pas faire une composition symétrique, avec point central, comme dans toute sorte de plafonds. Il devait peindre une frise assez étroite, peuplée de figures détachées. La difficulté même de cette composition, où il était impossible qu'il y eût un groupe principal, a inspiré à M. Lenepveu un sujet original. Au lieu de peindre quelque Parnasse avec Apollon et son luth, ou quelque Olympe avec Jupiter et son aigle, il a représenté les heures du jour et de la nuit dans leur acception métaphorique. Ce ne sont point les Heures classiques des mythes grecs, qui président à la succession des temps et qui mesurent l'éternité, ce sont les Heures créées par l'imagination moderne, qui inspirent et qui accompagnent l'homme dans ses labeurs, dans ses plaisirs et dans ses pensées. L'heure du travail est personnifiée par une femme assise sur un nuage et tenant un compas dans sa main. Une belle fille nue, couchée au milieu d'Amours qui lui présentent des fleurs et un miroir, figure l'heure de la toilette et de la coquetterie. Un joli groupe renversé, qui agite des marottes à grelots, marque l'heure de la folie. La Renommée, planant dans le ciel avec sa trompette et sa couronne de laurier, doit être identifiée avec l'heure de la gloire. Un enfant sonnant du cor annonce l'heure de la chasse; l'Abondance, répandant les joyaux de sa corne, symbolise l'heure de la richesse. Voici une bacchante échevelée qui boit dans une coupe d'or, c'est l'heure de l'ivresse. Voici une nymphe qu'Éros appelle, c'est l'heure de l'amour. Voici une femme qui, les bras joints au-dessus de la tête dans une charmante attitude, s'enlève diaphane et translucide sur une nuée vaporeuse, c'est l'heure des visions du sommeil. M. Lenepveu aurait pu éviter l'heure du crime : un blême jeune homme drapé de rouge qui serre fiévreusement dans sa main le manche d'un poignard ensanglanté. Ces diverses figures sont baignées de lumière, plongées dans l'ombre ou voilées par la demi-teinte, selon qu'elles occupent telle ou telle partie de la coupole, car le peintre a scindé sa composition en quatre effets lumineux habilement dégradés. Ici brille le jour, là s'étend la nuit, à gauche naît l'aurore, à droite meurt le crépuscule. Tout ceci est traité dans le style habile et pompeux de l'école de Bologne. Les figures plafonnent bien dans les lignes fuyantes et les profondeurs de la per-

spective décorative. Certaines ont des enlacemens heureux, des flexions charmantes, des attitudes gracieuses et enlevées, des raccourcis savans. La couleur un peu sombre, surtout du côté de la nuit et du crépuscule, et toujours dure, a cependant quelques jolis tons dans les endroits où le bleu du ciel perce les nuages. On regrette que les visages aient été exécutés avec une pareille négligence. Les têtes sont à peine dégrossies. Enfin les figures du premier plan sont démesurées; elles jurent par leur masse avec les figures élégantes du second et du troisième plan. La disproportion est aussi choquante que si les statues de villes de France de la place de la Concorde descendaient de leur socle et marchaient au milieu des promeneurs.

Les profanes ne pénétreront pas dans le foyer de la danse. Ils ne seront donc pas admis à voir les peintures de M. Gustave Boulanger, qui décorent ce sanctuaire sacro-saint. Ils n'ont guère à s'en plaindre. M. Boulanger, qui s'est conquis une certaine réputation en exposant à chaque Salon alternativement des petits bains grecs et des petits cavaliers turcs, s'est trouvé tout dépaysé, il faut le reconnaître, quand il s'est agi de traiter des figures de grandeur naturelle. S'il n'est pas vrai que qui peut le plus peut le moins, il est bien certain que qui peut le moins ne peut pas le plus. Les qualités du peintre de genre se perdent dans les grandes lignes et dans les grandes masses de la peinture d'histoire; ses défauts s'y accusent, comme s'accusent au microscope les rides, les taches et la trame épidermique du plus beau visage de femme. Les imperfections, les négligences, les à-peu-près du dessin deviennent des monstruosités. Le dessin est-il indécis, il devient lâche; est-il dur, il prend la rigidité des figurines de bois. Les papillotages de couleur, qui ont leur effet dans un petit cadre, sont insupportables sur une grande toile. D'autre part, un coloris anémique, sans fraîcheur et sans éclat, est d'autant plus déplaisant qu'il couvre une grande surface. Le style enfin, dont on peut pardonner l'absence dans les tableaux de genre, est la première condition de la grande peinture. La gentille marionnette gentiment attifée n'est plus qu'un mannequin quand elle grandit.

Outre les médaillons ovales des voussures, où sont peints avec le relief du papier et la couleur des images d'Épinal les portraits des plus célèbres danseuses de l'Opéra, M. Boulanger a au foyer de la danse quatre grands panneaux représentant la danse champêtre, la danse bachique, la danse amoureuse et la danse guerrière. Dans la *Danse champêtre*, qui est la meilleure toile des quatre, les figures prises à l'antique ont des contours assez délicats et des attitudes gracieuses en dépit de l'affectation. La *Danse bachique* montre les

formes exubérantes et les blancs fouettés en rose des imitateurs malheureux de Rubens. On dirait que Wiertz, le trop fameux peintre belge, est passé là avec son crayon ambitieux et sa palette crayeuse. A l'exposition des Beaux-Arts, le public a jeté de grands cris devant le panneau qui représente la *Danse amoureuse*. La pudeur s'est effarouchée des déhanchemens, des torsions, des cambrures de reins de ces figures nues drapées d'écharpes complaisantes. On a répété, en le modifiant un peu, le mot de messer Biagio, qui disait que les nudités de la Sixtine seraient plutôt faites pour une salle de bains que pour une chapelle chrétienne. Ces femmes sont en effet plus lascives qu'amoureuses; mais la pudeur de nos contemporains s'est émue à bien bon marché. D'une part, le foyer de la danse ne peut pas être considéré comme une sacristie; d'autre part, les figures de ce tableau sont si plates, le sang circule si pauvrement dans leurs chairs, elles remuent si peu malgré leur agitation, que personne à coup sûr ne rêvera d'elles. La *Danse guerrière* n'est pas la danse guerrière; c'est la danse funambulesque. Ces mouvemens violens et ces faces grimaçantes n'ont rien d'héroïque. Le guerrier de droite a l'air d'un sapeur en goguettes. Le grand et maigre guerrier qui élève un bouclier me rappelle, avec sa chair blême, sa draperie blanche, sa bouche béante, ses yeux écarquillés, Debureau dans *Pierrot croque-mort*, cette pantomime tragi-bouffonne.

Les peintures du nouvel Opéra, qui forment à elles seules comme un *salon*, — salon qui pourrait être, au point de vue esthétique, d'un intérêt plus sérieux que l'exposition annuelle des Champs-Élysées, — annoncent-elles une renaissance de la peinture décorative, un retour au grand art? Il n'y a pas à s'illusionner sur ceci. Sauf M. Paul Baudry, qui a toujours fait du grand art, qui s'est nourri de la moelle des lions, et qui, il y a quinze ans déjà, peignait dans certain hôtel des Champs-Élysées l'admirable plafond de la *Nuit* et les belles voussures des *Baigneuses*, des *Guerriers*, des *Pasteurs* et des *Amoureuses*, tous les peintres du nouvel Opéra n'ont réussi qu'à marquer une fois de plus la décadence de la grande peinture. Plusieurs ont fait de louables efforts pour atteindre au style ou pour donner une note originale, mais ces efforts n'ont pas été récompensés par le résultat obtenu. Les autres n'ont même pas fait le moindre effort et se sont traînés dans les poncifs. Ce qui doit surtout inquiéter, c'est cette pauvreté d'imagination. S'il y a trop de lyres dans l'ornementation de l'Opéra, on peut dire qu'il y a trop d'Apollons dans la décoration. Nous en avons compté près de quinze dans les trente-trois grandes compositions. Cela a l'air d'un concours pour le prix de Rome sur un sujet donné. Nous savons bien que la peinture décorative est toujours forcée de prendre ses figures parmi ces

types des mythes grecs qui depuis trois fois dix siècles brillent au ciel de l'art. Certes Beethoven à son clavecin ou Auber en habit d'académicien serait moins décoratif qu'Orphée ou qu'Amphion, la cithare a des formes tout autrement élégantes que le piano à queue; mais ne peut-on pas rajeunir ces figures antiques, soit en les interprétant d'une façon moderne, comme l'a fait M. Baudry dans ses Muses, soit en les ressuscitant par l'étude profonde de leur type? De plus, la mythologie est assez riche pour qu'on puisse à l'infini y trouver sinon des figures inconnues, du moins des scènes nouvelles. L'*Iliade*, la *Théogonie*, les *Métamorphoses* suffisent à cela. Il est désespérant de voir dans la même salle, à dix mètres l'un de l'autre, ce même sujet d'Orphée et d'Eurydice à la sortie des enfers, peint, le premier, par M. Baudry, le second par M. Delaunay. Sans tomber non plus dans des symbolisations excentriques, comme ce sculpteur du nouvel Opéra qui a personnifié par quatre figures de femmes le gaz, la bougie, l'huile et la lumière électrique, il est permis de créer certaines allégories où peut s'accuser l'originalité de l'artiste.

Malgré tout, nous nous refusons à croire qu'il faille prononcer l'oraison funèbre de la grande peinture dans cette France qui est depuis deux siècles la patrie des peintres. Nous pensons qu'il y a encore des artistes qui ont l'amour du style et le mépris des sentiers battus. Il en est plusieurs qu'on pourrait citer, M. Puvis de Chavannes entre autres. On s'est étonné à juste titre que l'architecte du nouvel Opéra n'ait pas confié quelque travail important à cet artiste qui le premier de tous est revenu aux principes de la peinture décorative dans *la Paix* et *la Guerre*. M. Puvis de Chavannes était digne de lutter avec M. Paul Baudry. S'il n'a pas son dessin impeccable et sa vive couleur, il n'a pas moins que lui le sentiment du grand style, et il a des qualités de simplicité qui manquent quelquefois à celui-ci. Il est vrai que M. Puvis de Chavannes n'appartient pas à l'école de Rome, ce qui est, paraît-il, un crime irrémissible. On va bientôt entreprendre la décoration du Panthéon, cette idée si souvent reprise et si souvent abandonnée. Espérons qu'une pareille œuvre ne sera pas exclusivement livrée à une école qui a certes donné de très grands peintres, mais loin de laquelle se sont aussi créés et développés de puissantes originalités et de vigoureux génies, comme Eugène Delacroix. Espérons que la décoration du Panthéon, à laquelle auront été appelés, sans parti-pris d'école, les peintres qui ont le talent et la volonté, M. Paul Baudry en tête, sera une œuvre d'une tout autre signification pour l'art que le nouvel Opéra.

HENRY HOUSSAYE.

LES ÉTABLISSEMENS

DE CHARITÉ ET DE CORRECTION

A NEW-YORK

L'ASILE DES IVROGNES, L'HOPITAL DES FOUS, LE PÉNITENCIER.

En quittant les quais de l'Hudson sur l'un de ces immenses *steamers* qui jettent comme un trait d'union entre la grande métropole des États-Unis et les havres de Newport, Fall River, Providence, d'où l'on gagne en une couple d'heures Boston, on entre tout d'abord dans la rivière de l'Est. Sur un côté se déroule l'Ile-Longue, *Long Island*, où est assise Brooklyn avec ses nombreuses églises et sa population qui dépasse 500,000 âmes; sur l'autre apparaît toujours New-York. Bientôt on salue une série de petites îles qui, sortant du lit de la rivière même, s'élèvent à une faible hauteur au-dessus de l'eau comme de gracieuses oasis couvertes de prairies et de jardins. Ces nids de verdure tranchent heureusement avec l'aridité relative des berges du côté où s'étend New-York. Au milieu et sur les bords des îles, de distance en distance, se profilent des édifices solidement bâtis, d'un style sévère, les uns en brique rouge, les autres en pierre de taille et même en granit. Les lieux devant lesquels le voyageur vient de passer sont les îles de Blackwell, Ward et Randall, la première de forme très allongée, les deux autres au contour arrondi. Les principaux édifices qu'elles portent, dont quelques-uns sont à moitié cachés par les arbres, sont l'hôpital de charité, l'asile des aveugles, le pénitencier, la maison

des pauvres, le *work-house*, l'hôpital des folles, dans l'île de Blackwell, — l'hospice des soldats invalides, l'asile des ivrognes, l'hôpital des fous, le refuge et l'hôpital des émigrans, dans l'île de Ward, — l'hôpital et l'asile des enfans, l'école des idiots, dans l'île de Randall.

Le *steamer*, en continuant sa course rapide, entre bientôt dans ce bras de mer qu'on nomme le *Sound*, et qui est comme une seconde rivière de l'Est démesurément élargie. Là, à 16 milles des quais de New-York, se dresse tout d'abord une autre île, l'île de Hart, où est le dernier asile des indigens, celui où ils viennent reposer pour toujours, et que la municipalité appelle, le prenant sous sa protection, « le cimetière de la ville. » Dans le même endroit est « l'école industrielle, » où sont façonnés patiemment aux bonnes mœurs et aux saines études les petits vagabonds qui ont eu des comptes à rendre à la justice; enfin c'est à l'île de Hart que jette l'ancre, quand son service ne le porte pas sur les hautes mers, le navire où est « l'école nautique, » celle où d'autres enfans indisciplinés et vicieux sont envoyés pour apprendre un peu par force le métier de mousse et de novice, et aborder plus tard, s'ils le veulent, la rude et honnête profession de marin.

Toutes les institutions qu'on vient de nommer dépendent du département de charité publique et de correction, *department of public charities and correction*, qui forme une des branches les plus intéressantes de l'administration municipale de New-York; il a encore sous sa surveillance le magnifique hôpital central de Bellevue, dont les fenêtres s'ouvrent sur les berges animées de la rivière de l'Est et dans la 26e rue. La Morgue, cet établissement indispensable aux grands centres de population, ressortit également à ce département. Enfin on a poussé l'amour du prochain jusqu'à imaginer non-seulement un bureau de secours pour les pauvres honteux, les malades indigens cloués chez eux sur leur grabat, mais encore un bureau de placement pour les gens sans travail. Ce dernier est établi dans un des quartiers les plus fréquentés de New-York, et l'on y vient en aide chaque année, en leur trouvant une place en ville ou à la campagne, à 45,000 individus des deux sexes. Faut-il ajouter que la municipalité de New-York prend soin des orphelins abandonnés, même des enfans de couleur, qu'elle a cinq hôpitaux pour les cas de médecine et de chirurgie générale, et six hôpitaux spéciaux pour le traitement des maladies contagieuses? A ces onze établissemens sanitaires se joignent deux « hôpitaux de réception, » où les premiers soins sont donnés sur place aux personnes blessées ou tombées malades dans la rue.

Le département de charité et de correction a ses bureaux dans un édifice particulier, à façade monumentale en grès rouge, qui oc-

cupe le coin de la 3e avenue et de la 11e rue. A la tête de ce département est un *board* de cinq commissaires, qui adressent un rapport annuel au maire de New-York sur les différens services confiés à leurs soins vigilans. Chacun des directeurs de ces services envoie préalablement au conseil des commissaires un rapport détaillé auquel sont annexées toutes les pièces de comptabilité et une série de tableaux statistiques. Tous ces rapports sont imprimés et livrés au public. Le dernier volume paru a trait tout entier à l'année 1871 (1).

L'accès des îles de la rivière de l'Est et du Sound, où sont si heureusement cantonnées hors de la ville, au bon air, dans un site des plus favorables, les diverses institutions que nous avons mentionnées, n'est pas défendu aux profanes. Le département de charité et de correction ne fait aucune difficulté de permettre à qui que ce soit le libre accès des établissemens confiés à sa garde. C'est d'ailleurs une règle à peu près générale, dans tous les établissemens publics ou privés aux États-Unis, que tout le monde y entre et y circule librement. Non-seulement les parens, les amis des différens pensionnaires des îles sont admis à les visiter, mais même les simples curieux. Le *board* des commissaires possède trois bateaux à vapeur qui, plusieurs fois par jour, partent du quai de la 26e rue sur la rivière de l'Est. Moyennant une faible rétribution, le public peut prendre passage sur ces bateaux. Pour peu que vous lui en manifestiez le désir et lui fournissiez quelques raisons valables, le fonctionnaire chargé de ce service vous donnera même un *ticket* gratuit avec le droit de visiter à loisir tous les établissemens attachés au département dont il est un des commissaires. C'est de la sorte que, dans les mois d'août et de septembre 1874, nous avons pu parcourir plusieurs fois les îles de la rivière de l'Est. Nous nous bornerons à rapporter ici ce que nous avons vu dans les plus curieux de ces établissemens, — l'asile des ivrognes, l'hôpital des fous, le pénitencier, — et qui mérite d'être connu.

I. — L'ASILE DES IVROGNES.

De tout temps on a bu beaucoup aux États-Unis. C'est une coutume anglo-saxonne que les fils des têtes-rondes et des cavaliers ont apportée avec eux. Les loisirs quotidiens, plus grands dans une colonie naissante que dans la métropole, la sécheresse du climat américain, les mécomptes qu'éprouvent la plupart des immigrans, une foule d'autres raisons expliquent ce penchant. L'impôt, toujours plus lourd, dont le fisc a frappé l'alcool, ici comme dans

(1) *Twelfth annual report of the commissioners of public charities and correction for the year 1871*, Bellevue press, 1872.

tant d'autres contrées, n'a jamais été d'ailleurs une barrière sérieuse contre l'intempérance; il n'a encouragé que la fraude et rarement a rempli les caisses du trésor. La loi qui exige le dimanche la fermeture des débits de boisson, sévèrement observée dans le principe, a fini elle-même par être presque partout éludée. Le mal a pris des proportions excessives, les sociétés de tempérance n'y ont rien fait. Les croisades féminines, les ligues contre les buveurs, si vaillamment entreprises l'année dernière dans la plupart des grandes villes de l'Union, se sont arrêtées devant la raillerie publique; elles n'ont pas osé attaquer New-York, une des villes américaines où l'on consomme le plus de liqueurs, la place forte des buveurs par excellence. Partout ailleurs, à Buffalo, à Cleveland, à Pittsburg, à Chicago, à Cincinnati, à Saint-Louis, à Boston, à Philadelphie, à Brooklyn, dans les cités les plus populeuses, ces courageuses femmes ont bravement entonné leurs pieux cantiques dans la rue, devant toutes les buvettes, et sont allées comme des saintes, avec une patience et une grandeur d'âme dignes d'une meilleure issue, au-devant des quolibets de la foule. A Pittsburg, à Cincinnati, leurs rassemblemens, presque quotidiens, ont amené des désordres. La police les a conduites au juge, qui, un peu malgré lui, les a condamnées à quelques jours de prison pour avoir troublé le repos public; mais il a bien fallu ensuite les relâcher, et elles ont recommencé de plus belle.

On a dit plus d'une fois comment les choses se passent dans ces sortes de pieux *meetings*. La troupe féminine librement enrégimentée contre les buveurs se rend devant un *bar* en renom, où souvent le mari, le père, le frère, sont à boire, pendant que l'épouse, la fille, la sœur, font partie de l'assemblée du dehors. On entonne d'abord un cantique de circonstance, puis une matrone de la bande, une vieille dame à lunettes, plus osée que les jeunes, entre bravement, gourmande les buveurs, renverse les verres et prend à partie le patron en lui faisant honte du métier qu'il exerce et lui enjoignant de fermer sur l'heure sa boutique. Parfois, ô miracle! un buvetier subitement converti se rend à ce touchant appel, et vide séance tenante tous ses brocs de wisky, tous ses barils de bière dans le ruisseau. D'ordinaire la plupart répondent par des plaisanteries de mauvais goût. En somme, les résultats obtenus ont été nuls. Tout cela avait été mal combiné, mal conduit. Les journaux, sauf quelques rares exceptions, ont été tièdes ou opposans. Aucun grand *meeting*, aucune agitation habilement menée, aucune discussion régulière et publique, n'avaient préparé la voie, comme on ne manque pas de faire en pareille occasion, et puis le vent ne soufflait pas de ce côté. La croisade contre les buveurs n'a eu qu'une infime minorité en sa faveur, rien que des femmes; elle est tombée au mi-

lieu des éclats de rire, et cependant chacun reconnaît que le mal est universel, qu'il est même devenu menaçant, et qu'il est temps d'y remédier.

Quiconque n'a pas voyagé en Amérique ne peut avoir une idée de l'étonnante consommation d'alcool qui s'y fait. On boit à tout propos, depuis l'heure précise où l'on se lève jusqu'à celle où l'on se couche, et personne, sauf quelques exceptions, n'est exempt de cette déplorable habitude. Il n'est pas rare de rencontrer pris de boisson les hommes les plus respectables. Les états eux-mêmes de la Nouvelle-Angleterre, les plus anciennement fondés, ceux où la société est la plus choisie, sont loin d'être à l'abri du fléau de l'alcoolisme. S'il faut en croire un correspondant du *Boston-Post*, en 1873, l'état du Maine, qui ne renferme que 630,000 âmes, a compté 18,000 arrestations pour ivrognerie, ou 30 pour 100 de la population, plus que tous les autres crimes et délits ensemble. La loi de prohibition des cabarets, par laquelle on a essayé d'arrêter le mal, n'a produit que des effets fâcheux. Elle a induit les jeunes gens à former des clubs où l'on a bu à outrance; on lui a dû aussi l'introduction des liqueurs fortes par grandes masses dans le cercle de la famille, et il en résulte que l'on constate aujourd'hui, dans l'état du Maine, quatre fois plus de cas de *delirium tremens* qu'auparavant.

N'importe où vous vous présentez, n'importe où l'on vous rencontre, on vous offre partout et toujours à boire : *Will you take a drink?* On ne répond jamais non; il est de mauvais ton de refuser. Immédiatement la bouteille circule; on boit debout et vite. Dans la rue, en tous lieux, les buvettes s'alignent; il y en a pour les riches et pour les pauvres. Dans les basses classes, la femme, comme en Angleterre, se fait gloire de rivaliser avec l'homme le verre en main. L'étranger, étonné, se demande comment certains buveurs peuvent résister à l'immense quantité d'alcool qu'ils absorbent. Lorsqu'on dit d'un homme qu'il est capable de quatre bouteilles, *a four bottle man*, c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire. Ajoutons que tout ce brandy, ce wisky, ce gin, ce sherry, ce rhum, qu'on avale si prestement, sont la plupart du temps d'affreux liquides, artificiellement fabriqués, falsifiés, empoisonnés. Cela mène inévitablement au *delirium tremens*, à l'épilepsie, à la folie. Qui ne connaît ce délire, cette fureur passagère, ce tremblement incessant des membres, qui s'emparent des buveurs obstinés? On attribue encore à cette absorption immodérée d'alcool les effets mortels foudroyans de certaines attaques d'apoplexie, de ces coups de soleil qui en été, comme une véritable épidémie, viennent si souvent épouvanter la population américaine. Ce fléau d'un nouveau genre s'étend alors sur toute l'Union et jusqu'au Canada. Nous avons été témoin de l'épidémie effrayante de l'été de 1868, et personne n'a oublié celle de

l'été de 1873, qui atteignit les chevaux eux-mêmes. Sans doute il faut faire la part d'un climat incroyablement chaud aux jours caniculaires, plus chaud quelquefois que celui des Antilles voisines, comme cela s'est vu pour l'été de 1870. Il faut aussi tenir compte de certaines circonstances météorologiques exceptionnelles, telles que la sécheresse, la raréfaction, la tension électrique de l'air, qui est si grande par momens que l'on tire des étincelles des cheveux par le passage du peigne, des tapis par celui du balai, et qu'on allume le gaz sans feu par le simple rapprochement du doigt (1); mais il est certain que l'abus, l'imbibition continue de l'alcool, surtout par les temps d'extrême chaleur, doit entrer pour une part notable dans les effets de ces coups de soleil qui renversent et tuent un homme sur place comme le ferait un coup de foudre. Nulle part ailleurs qu'aux États-Unis les insolations n'ont ce résultat mortel sur une aussi grande échelle et avec autant de continuité. Les savans n'ont donné encore aucune explication satisfaisante de cet étrange phénomène; mais bon nombre de médecins n'hésitent pas à chercher dans l'abus quotidien des boissons fortes une des causes les plus directes du foudroiement par les insolations.

Ce fut pour parer, au moins en partie, aux maux de tout genre qu'on vient de rappeler que la législature de l'état de New-York en 1864 passa un *bill* où elle chargeait les commissaires du département de charité et de correction de bâtir un asile pour la réforme des ivrognes. Ce genre d'établissement n'était pas nouveau en Amérique, où il en existe quelques-uns de célèbres. Le département s'empressa de bâtir un asile dans l'île de Ward, tout auprès des rives, dans une situation des mieux choisies. On l'ouvrit aux ivrognes en 1868. Avec une sollicitude vraiment paternelle, on y a pourvu à l'admission de toutes les classes de buveurs. Aux riches, on a ménagé tout le confort auquel ils ont été jusque-là habitués, et l'on est passé par degrés aux buveurs des classes moyennes et des classes pauvres.

Il y a deux sortes de pensionnaires dans l'établissement : les pensionnaires forcés, envoyés par les tribunaux correctionnels pour s'amender ou achever dans l'asile leur temps de prison, et les pensionnaires libres. Les uns et les autres étaient naturellement, avant d'entrer, entièrement adonnés à l'ivrognerie. Quelques-uns arrivent pris complétement de boisson, ivres-morts, en proie au *delirium* ou à une attaque d'épilepsie. Les pensionnaires libres se présentent d'eux-mêmes à cette maison réformatrice; plus souvent ils y sont amenés soit par force, soit par persuasion, par leurs pa-

(1) Ces curieux phénomènes d'électricité atmosphérique ne sont pas particuliers aux États-Unis; on les a signalés aussi dans quelques autres contrées, notamment au Mexique.

rens ou leurs amis, qui parfois se cotisent pour payer leur pension. Il y a trois classes pour cette espèce de pensionnaires. Les prix qu'on paie en première classe sont ceux des meilleurs hôtels, et peuvent aller jusqu'à 35 et 40 dollars par semaine avec un appartement séparé. Il est des femmes qui courageusement viennent habiter là avec leur mari. Le prix de la pension alimentaire est respectivement de 14, de 8 et de 3 dollars par semaine, suivant la classe qu'on a choisie, et dans ce cas le régime est celui des hôtels de premier, de second ou de troisième ordre. Dans la quatrième classe sont compris les pensionnaires forcés. Ceux-ci font office d'aides et d'employés dans la maison et aux alentours. Au commencement, les femmes et les hommes étaient ensemble, l'ivrogne et l'ivrognesse vivaient fraternellement dans le même asile. Il est inutile d'insister sur les nombreux inconvéniens de cette vie en commun, d'autant plus que les femmes amenées là étaient loin d'être d'une conduite exemplaire à d'autres points de vue. Aujourd'hui on a établi avec raison deux asiles séparés, un pour chaque sexe, et confiné l'asile des ivrognesses dans l'île de Randall.

Le régime alimentaire est choisi, abondant même, pour la première classe. Le café, le thé, sont servis à discrétion à tous les repas, mais on ne boit aucune liqueur alcoolique ou fermentée : c'est la règle stricte de la maison. La bière allemande elle-même, légère et mousseuse, est sévèrement proscrite. Les premiers jours, une grande prostration s'empare des pensionnaires tout à coup arrachés à leur habitude favorite. Il en est auxquels il faut ménager une sorte de transition en introduisant dans quelques plats un peu d'eau-de-vie, en leur servant par exemple un *punch* aux œufs, une omelette au rhum. On arrive ainsi graduellement à la privation complète de toute liqueur fermentée. Quant au projet de ce médecin original qui avait imaginé de dégoûter les ivrognes des boissons fortes en jetant de l'alcool dans tous les plats, à tort et à travers, on n'y a donné aucune suite. L'odeur, le goût inattendu du liquide chéri, loin de repousser le buveur, lui est au contraire un stimulant de plus. On s'est justement rappelé à ce propos que, dans un établissement de réclusion des États-Unis, les prisonniers, buveurs incorrigibles, étaient allés jusqu'à distiller clandestinement du pétrole pour en composer un spiritueux d'un nouveau genre dont ils s'abreuvaient avec délices.

Beaucoup de pensionnaires de l'île de Ward, véritables patiens, ont peine à se faire au régime, si nouveau pour eux, qui leur est inexorablement imposé. Pris d'une attaque subite de *dipsomanie*, n'y pouvant à aucun prix résister, ils s'enfuient à New-York, et on les ramasse bientôt sans connaissance dans le premier *bar* où ils sont entrés; on les réintègre dans l'asile abhorré. Bien qu'il soit malaisé

de quitter l'île, une assez forte proportion des pensionnaires s'échappe, et l'on compte chaque année une centaine d'évasions. Ainsi en 1871 il y avait en traitement dans l'asile des ivrognes 1,718 patiens, hommes et femmes, dont 109 se sont enfuis. Si l'on veut savoir comment se répartissaient les pensionnaires sur le chiffre total par sexe et par catégorie, nous dirons qu'il y avait cette année-là environ un tiers de femmes, et que le sixième à peu près des pensionnaires payaient leur pension.

Une fois leur traitement achevé, les ivrognes de l'asile retournent chez eux et retombent bien vite, pour la plupart, dans leur funeste habitude. Leur séjour à l'île de Ward ne s'étend guère au-delà de quelques mois, d'une année au plus, qu'ils soient venus librement ou par force. Aussi est-il rare qu'une station aussi courte, bien qu'on les éloigne soigneusement de toute tentation, de toute occasion de boire et de s'enivrer, les amende réellement. Il en est qui ont été envoyés jusqu'à six fois à l'asile. Ils arrivent en proie à l'ivresse brutale qui les domine entièrement, c'est le cas le plus général. On les soigne, on les guérit, et ils s'en vont. Bien peu ont profité de ce séjour, qui n'est jamais assez prolongé, et ceux qui y ont réellement gagné ont dû plutôt leur réhabilitation physique et morale à leur force de volonté seule qu'à toute autre cause. Quant aux condamnés, il ne faut évidemment attendre d'eux aucune amélioration sensible. Ils se regardent comme en prison dans l'asile, et cela avec assez de raison. A peine en liberté, ils recommencent à boire de plus belle; la privation n'a fait qu'exciter et allumer plus vivement chez eux la passion trop longtemps inassouvie. Dans l'asile, ils n'ont qu'un but, vers lequel ils tendent obstinément, se procurer de l'alcool en cachette, par contrebande, et souvent ils y arrivent, car toute manie met en jeu pour se satisfaire les plus ingénieux stratagèmes. S'ils n'y peuvent réussir, ils usent de la dernière ressource qui leur reste, ils cherchent à s'évader.

L'opinion presque générale sur les asiles d'ivrognes est que ces sortes de maisons produisent rarement le bien qu'on en espère. C'est pourquoi il était dernièrement question, près le département de charité et de correction de New-York, de supprimer l'asile de l'île de Ward, ou du moins de lui donner une autre destination; mais le conseil du département fit judicieusement observer aux commissaires que ce qu'un acte de la législature avait fait, un acte seul de la législature pouvait le défaire. Quelques personnes non moins prudentes hasardèrent aussi l'avis qu'il était peut-être un peu tôt pour condamner une institution qui n'en était qu'à sa sixième année d'existence, et qu'il était bon d'attendre de nouvelles et plus complètes épreuves. Il a donc été décidé que les choses resteraient

jusqu'à nouvel ordre dans l'état que nous venons de décrire. Ce que les commissaires voudraient par-dessus tout, ce serait que la maison fît ses frais, car toute entreprise en Amérique, où l'on calcule, doit se résumer en un profit. Or ici le profit est non-seulement nul, mais il y a une perte sensible. On dépense bien près de 100,000 francs par an en y comprenant tous les services, on encaisse au plus 60,000 francs des pensionnaires payans, d'où il résulte une perte sèche annuelle de 40 pour 100. Le nombre des pensionnaires payans n'a jamais été d'ailleurs ce qu'il devrait être. Nul ne tient à aller de gaîté de cœur se réformer à l'asile, bien peu osent y amener les leurs, et il faut dans les deux cas une nécessité urgente. Plus encore que celle du tabac, la passion de l'alcool est au nombre des maladies presque inguérissables, d'autant plus que le malade incorrigible repousse ici pour l'ordinaire toutes les prescriptions du médecin. Qu'est-ce qu'une couple de centaines d'hommes en traitement pour une ville de 1 million d'âmes qui contient tant d'obstinés buveurs!

Par une belle matinée du mois de septembre 1874, nous partions sur le *steamer Bellevue*, avec une permission des commissaires, pour visiter l'asile des ivrognes. Sur le même bateau que nous prirent place plusieurs personnes qui allaient soit au même asile, soit au pénitencier ou aux divers hospices des îles de la rivière de l'Est. Nous emmenions quelques ivrognes, une couple de fous, quelques filles, quelques vagabonds, une bande de *convicts* que la police dirigeait sur le *work-house* ou le pénitencier. La plupart avaient été ramassés la nuit précédente, examinés et jugés le matin même d'une façon expéditive, un peu à la turque; malheur à qui n'a pas aux États-Unis argent ou protection! On avait jeté tout ce monde à fond de cale pêle-mêle. Aux stations où il fallut les consigner, quelques-uns firent mine de vouloir rester à bord, et les agens de la force publique durent entrer en lutte violente avec eux pour les déposer sur la rive. Les passagers regardaient en riant cette scène, qui se renouvelle à chaque voyage. Une dame française était à bord, qui me dit qu'elle en avait vu bien d'autres. Elle allait faire à son pauvre mari sa visite hebdomadaire à la maison des aliénés. Nous débarquâmes en même temps qu'elle sur le quai de l'île de Ward.

Le directeur de l'asile des ivrognes, un jeune docteur américain, gradué depuis peu, nous reçut fort gracieusement et tint à nous faire visiter lui-même, à mes compagnons et à moi, la maison commise à sa garde. Tout y est en ordre et bien tenu, comme dans un de ces hôtels de famille particuliers aux États-Unis. Rien ne manque qu'un peu de gaîté et d'entrain. Il y a une salle de billard, une

salle de lecture, de longs promenoirs. Des balcons, on a une vue magnifique sur l'île, la rivière et les berges fleuries de Long-Island. Quelques pensionnaires ont des appartemens entièrement séparés, et peuvent même manger chez eux. Dans un salon, la table est mise et servie avec recherche. En payant, on a tout ce qu'on désire, sauf du vin ou des liqueurs. Adieu gin, wisky et brandy; mais on peut fumer tant qu'on veut. Si ce n'est pas une compensation, c'est au moins un passe-temps, et les distractions manquent dans ce logis fermé, de tenue austère. Les pensionnaires nous ont paru peu sociables. Ils semblent affectionner l'isolement; ils ont l'air ennuyé, fatigué, harassé, et cet œil éteint, hébété, hagard, ce ton de chair flasque et pâle qui est particulier aux ivrognes de ce pays. Ceux-ci ne s'allument même pas quand ils boivent, et n'entonnent jamais, le verre en main, de ces refrains animés et joyeux qu'affectionnent d'autres buveurs. Au reste, nul souci, nulle honte d'être vu en pareil lieu; pas plus d'embarras devant le visiteur que n'en éprouve un malade dans un hôpital. Quelques-uns ne sont-ils pas venus librement se soumettre au traitement du logis? On nous regarde passer avec indifférence, sans un mot, sans un salut. En voilà qui sont étendus paresseusement sur leur lit, ou se balancent du matin au soir sur leur *rocking-chair*, la chaise berceuse américaine. On les aperçoit par la porte de leur chambre entre-bâillée. Tous s'ennuient profondément. Que ne prennent-ils une ligne et ne vont-ils s'asseoir sur le bord de la rivière voisine, ou une bêche pour remuer la terre aux alentours? Les prisonniers ont meilleure mine; ceux-là aident à la maison, chargent des pierres, construisent un quai.

Nous avions hâte de sortir de l'atmosphère de tristesse et de *spleen* qui semble régner dans cet établissement. Nous achevâmes notre visite par un coup d'œil jeté sur la chambrée des soldats invalides, qui habitent une aile de l'édifice. A quelques mètres de distance, quel changement! Ici de bonnes figures, un air martial, ouvert, accueillant, rehaussé souvent par une blessure des plus honorables, un bras de moins, une jambe de bois. On se lève à notre approche, on nous salue militairement, on entre en conversation familière avec nous. La plupart sont de jeunes soldats qui appartenaient aux milices de New-York pendant la guerre de sécession. Ils sont là plusieurs centaines, disciplinés, obéissans, se livrant, quand ils le peuvent, à quelque léger travail. Quelques-uns jouissent d'une petite pension et vont eux-mêmes en toucher le montant tous les trimestres à New-York. Ils sont passionnés pour la lecture. On les laisse par tolérance prendre des livres dans la bibliothèque de l'asile, où les buveurs sont moins empressés qu'eux. Ils dévorent tout ce qui leur tombe sous la main. Il y a quelques années, un révérend attaché à l'hôpital voisin des émigrans leur ayant en-

voyé un paquet de brochures et de livres religieux, ils les lurent et les relurent comme s'il se fût agi de romans.

La plupart des grandes villes de l'Union ont, comme New-York, leurs invalides, leurs maisons de retraite pour les soldats; mais nous doutons qu'aucune d'elles loge ces citoyens si méritans dans une situation plus pittoresque, plus hygiénique et plus confortable. L'île de Ward était naturellement désignée pour recevoir, entre tous ses établissemens de charité, le *home* des braves défenseurs de la patrie.

II. — L'HOPITAL DES FOUS.

Passer de l'asile des ivrognes à celui des fous, c'est pour ainsi dire ne pas changer de maison. L'ivresse habituelle ne produit-elle pas des lésions du cerveau, n'amène-t-elle pas la perte de l'intelligence? L'édifice dont nous sortions avait des allures de villa, celui dans lequel nous allions entrer est de construction imposante; il a bien l'aspect monumental, la hauteur d'étages, les amples dimensions qui conviennent à un établissement de cet ordre, voisin d'une ville de 1 million d'âmes, toute livrée aux affaires, troublée, remuante, diversement peuplée. Une ville comme New-York fournit annuellement, hélas! un nombre considérable d'aliénés, il faut être prêt à les recevoir.

Munis de notre permission, nous frappâmes à la porte de l'établissement, qui se dresse à une faible distance de l'asile des ivrognes, et qui attire de très loin les regards. On nous introduisit dans une salle d'attente, où nous déclinâmes notre nom, qu'on inscrivit sur un registre; puis le directeur appela un des chefs-gardiens qui nous fit visiter en détail toute la maison. La propreté de l'établissement nous surprit, nulle part la moindre souillure. Les fous sont dispersés sur trois étages, et se promènent librement dans de longs corridors. Aucun fou furieux, aucun cri discordant, au moins pour ce jour-là. Ils portent presque tous l'uniforme de la maison, une veste et un pantalon de toile bleue. Nulle déchirure, nulle tache aux vêtemens; la figure, les mains, sont lavées, les cheveux peignés. La plupart vont et viennent par groupes ou isolément. Ils ont l'air résigné, et leur allure rappelle un peu celle des fauves qui sont en cage. L'un regarde avec obstination par une fenêtre grillée le paysage environnant, qui est splendide; il a une tête inspirée, la chevelure abondante, l'œil en feu : c'est un jeune homme de vingt-deux ans, beau comme un Adonis. Il est tombé amoureux d'une jeune femme, et cet amour sans espoir l'a conduit peu à peu dans cet asile. Il attend depuis six mois, toujours à la même place, la venue de sa belle, ne prononce pas un mot, sonde l'horizon, il attend. Que se passe-t-il dans cette tête et qui nous dira de quelle

manière les circonvolutions de ce cerveau pensant ont été affectées? Cet autre, un mulâtre de Cuba, aux muscles d'acier, à la peau de bronze, prononce en espagnol, tout haut, un discours qui ne finit pas. Il s'arrête à notre vue, nous salue comme un *caballero,* nous parle dans sa langue et en anglais. En voici un troisième dont les hauts faits de M. de Bismarck ont troublé la cervelle. Il s'est constellé la poitrine de décorations de fantaisie, de plaques de fer-blanc, de rubans multicolores cousus sur plusieurs rangs. Il est Bismarck ou Napoléon Ier, il ne sait pas au juste; mais c'est un grand conquérant, un foudre de guerre, et, en attendant qu'on lui restitue ses domaines, il demande respectueusement à épouser une jeune et belle dame qui visite aussi la maison.

Tous ces fous viennent à nous en nous tendant la main. Le *shake-hands* est de rigueur, on leur ferait peine en refusant. Quelques-uns assis sur un banc lisent avec attention. Ils nous demandent des livres, des journaux, des nouvelles du dehors, si on va bientôt les faire sortir; ils sont attendus en ville pour une affaire pressante, il est temps qu'ils s'en aillent. Un d'eux, un médecin de New-York, hier célèbre, est ici depuis quelque temps. Il se croit malade, il s'obstine à porter un vaste tampon de charpie sur l'œil et sur le front une large visière; enfin il a le bras en écharpe. A part cela, il raisonne bien et cause volontiers; mais, quand il arrive à sa prétendue infirmité, le voilà qui bat la campagne. Quelques-uns se renferment dans un mutisme obstiné ou parlent sans une seconde de répit, tout haut, presque toujours d'une façon inintelligible. Ceux-ci, qui sont visités par leurs parens ou leurs amis, s'entretiennent avec eux dans un coin, avec suite, avec des lueurs de raison, tandis que d'autres ne reconnaissent pas leurs visiteurs et leur répondent à peine.

L'heure du dîner est sonnée; chaque fou se rend à table lentement, sans heurter son voisin. Quand toutes les places sont prises, les derniers venus attendent patiemment leur tour. Pas de couteau, mais des cuillers; on sert une façon de plat bourgeois où la viande et les légumes nagent ensemble. Chacun a devant soi un morceau de pain coupé d'avance. Tous mangent proprement, sans trop se hâter. Quand la place est étroite, ils se tiennent de côté, sans se plaindre. Aucune dispute, aucun désordre. On nous montre quelques dortoirs; ce sont des salles contenant chacune deux ou trois lits, et dont les portes s'ouvrent sur les promenoirs. Toutes sont bien tenues; les lits très propres, les murs et le plancher immaculés. On habitue les patiens à se charger eux-mêmes du service de leur chambre : ils balaient, font leur lit. Il est difficile, quoi qu'on ait essayé, de leur imposer aucun autre travail régulier. Dans une des salles de la maison, un des pensionnaires, artiste peintre, a charbonné sur les parois blanchies à la chaux quelques

portraits en pied, quelques paysages hardis, qui indiquent une main sûre d'elle-même et un talent remarquable. Celui-là n'est plus fou le crayon à la main.

Deux choses nous frappent à tous les étages qu'on nous fait visiter : la discipline qui règne partout, le calme de la maison. Tout pensionnaire obéit à un signe des gardiens. Volontiers on demanderait comme cet Anglais qui faisait dans son pays une visite de ce genre : « Où sont donc les fous? » Ici, comme dans tout groupe social, naissent des sympathies et des antipathies invincibles. Les uns se prennent dès le début d'une affection durable, les autres ne peuvent mutuellement se souffrir, se menacent, s'injurient le premier jour, finissent par s'éviter avec soin. Il y a parmi ce monde des sujets de toutes les nationalités : des Américains en grand nombre, puis des Irlandais et des Anglais, des Allemands, des Français, des Italiens, des Suisses, des Suédois; toutes les races que l'émigration amène aux États-Unis envoient ici quelque représentant.

On opère quelques guérisons certaines; d'autres partent, que l'on croit guéris, et reviennent bientôt. Le régime de la maison, qui est si doux et laisse les patiens dans une sorte de liberté relative, contribue puissamment à l'amélioration de leur triste état. Les temps sont loin où les fous étaient regardés, en Europe par exemple, comme des espèces de possédés démoniaques, que l'on enfermait dans d'affreuses cellules, d'immondes cabanons, privés d'air, d'espace, de lumière. Ici on les soigne comme des malades, on cherche à les distraire comme des convalescens. De temps en temps, on leur donne une représentation théâtrale, une exhibition de lanterne magique, un dîner de gala, un bal, un concert. C'est la maison ou quelque citoyen généreux qui fait les frais de ces petites fêtes. Les fous s'y amusent de tout cœur et en parlent longtemps entre eux. Ce traitement, pour ainsi dire paternel, égaie les pauvres patiens, détend utilement leurs nerfs. Il ne manque pas de produire les effets qu'on en peut attendre, et tel qui est entré complétement fou dans l'asile en sort au bout de quelque temps entièrement rétabli. Il faut joindre à ce régime à la fois si rationnel et si bienfaisant la vue d'une campagne ravissante, un air pur, une exposition des plus hygiéniques, une attention médicale de tous les instans, des soins délicats de tout genre, quelques promenades au dehors. Tout cela agit profondément sur le moral des pensionnaires; ils sont relativement calmes, reposés, contens, et l'on sort de cette maison sans l'impression pénible qui accompagne d'habitude ce genre de visite.

C'est en 1871 que l'établissement de l'île de Ward a été ouvert. C'est un vaste édifice de style gothique, à quatre étages, qui comprend un corps de logis central où réside l'administration locale, médecin, directeur, gardiens, et quatre ailes réservées aux patiens.

Il est construit partie en briques rouges, qui forment la masse du monument, partie en pierre de taille blanche, qui se détache en longues chaînes sur les murs, et en élégans voussoirs sur les cintres des baies. L'édifice est éclairé au gaz et chauffé à la vapeur. La salle des chaudières, des machines, la buanderie, le séchoir, les cuisines, la salle de bains, — où tout a été disposé en vue d'un traitement spécial, douches, bains de vapeur ou d'air chaud, — méritent d'être visités. L'établissement a coûté plus de 4 millions de francs; mais on peut dire qu'il est complet, et que c'est un modèle en son genre, car aucun perfectionnement n'y manque.

Il est à remarquer que le chiffre des fous va en augmentant depuis plusieurs années à New-York. Diverses raisons, faciles à deviner, donnent la clé de ce phénomène : l'accroissement de population, l'afflux toujours plus considérable des immigrans, l'abus de plus en plus grand des liqueurs fortes, l'âpre poursuite du gain sur cette place agitée et fiévreuse. Il y a aujourd'hui 2,500 patiens en traitement, hommes ou femmes, dans les divers hospices de fous de la ville. Les femmes, depuis trois ans, ont été soigneusement séparées des hommes; c'est une des règles du traitement. Elles sont restées dans l'île de Blackwell, où est le primitif hospice des insensés. Sur le chiffre total des patiens admis, le nombre des femmes, surtout de nationalité étrangère, est beaucoup plus grand que celui des hommes. Ce lot défavorable du sexe faible s'explique, comme on comprend aussi que la mort fauche avec une sorte de persistance au milieu de tout hôpital de fous. Sur le nombre de ceux qui sortent, il faut inscrire pour une bonne part ceux qui meurent, les seuls qui sont sûrs de ne pas revenir de nouveau dans l'asile et d'être guéris pour toujours.

Le *board* d'émigration, distinct du département de charité et de correction, a établi dans l'île de Ward, à proximité de l'hospice des insensés, une sorte de refuge pour les émigrans pauvres dénués de toute ressource, un hôpital pour les malades, un asile pour les enfans; il y a installé aussi quelques salles pour les aliénés, hommes ou femmes, car un bon nombre d'émigrans d'Europe arrivent dans ce malheureux état. Nous avons visité ce nouvel établissement en compagnie des principaux membres du *board*, qui ce jour-là faisaient leur inspection mensuelle. La réunion était au complet, et les présidens des associations irlandaise et germanique marchaient en tête. Une foule d'invités les suivaient, auxquels on nous pria poliment de nous joindre. Rien ne manquait à la fête, pas même le *lunch* sacramentel, accompagné des *speeches* et des *toasts* de rigueur. Ce fut en sortant de table qu'on visita l'asile des aliénés. Les hommes, dont je venais une heure auparavant de voir un si grand nombre, ne m'y offrirent rien de particulier. Parmi les femmes, il

y avait quelques folles furieuses, dont une, prise d'une attaque subite d'hystérie, s'accrochait aux barreaux de fer d'une fenêtre et les secouait violemment. Elle nous injuriait, nous poursuivait de ses attaques, les yeux hors de l'orbite, la face injectée de sang, la bave aux lèvres. On avait hâte d'échapper à ce spectacle navrant.

Le système de traitement en usage dans la nouvelle maison que nous venions de parcourir nous a semblé être le même que celui du grand hôpital voisin. Laisser les fous libres d'aller, de venir, de se promener dans les longs couloirs de l'asile où on les reçoit, leur faire même, quand c'est possible, prendre au dehors quelque exercice, les amuser par des lectures, des danses, des chants, des exhibitions diverses, la vue d'un paysage gracieux, enfin leur imposer, quand faire se peut, une légère occupation, tels sont les principaux moyens de traitement partout préconisés aux États-Unis. Trouver aux hommes un travail convenable, suivi, est chose assez difficile. Avec les femmes, c'est plus aisé; on a l'avantage des travaux de couture, qui leur sont familiers; on les distrait par quelque occupation de ce genre. Certains travaux de domesticité, de cuisine, d'intérieur, sont également propres aux femmes et aux hommes. Enfin on peut essayer d'occuper ceux-ci au dehors dans quelques opérations de jardinage, de terrassement, et même les laisser libres quelquefois de remuer le sol à leur guise. On montre dans l'île de Blackwell un petit fortin qui a été ainsi bâti par un soldat. On a laissé le pauvre homme édifier en toute liberté ses murailles, ses retranchemens, ses fossés, et percer ses meurtrières, en souvenir d'un long siége auquel il avait pris part pendant la guerre de sécession, et à la suite duquel il était devenu fou. On a respecté son ouvrage, que tout le monde connaît à New-York. On voit ce fort de la rivière de l'Est, quand le *steamer* rase l'île. Il en occupe l'extrémité nord, et on l'appelle *the crazy man's fort*, le fort du fou.

Pratiquer l'internement le plus mitigé, gêner le moins possible les fous dans leurs mouvemens et recommander, toutes les fois que cela se peut, leur traitement à domicile ou dans une maison privée, et non dans un asile commun, voilà quelle nous a paru être en somme la double doctrine non-seulement des établissemens que nous avons visités, mais encore des principaux aliénistes américains. Cette doctrine n'est-elle pas en pareil cas à la fois la plus rationnelle et la plus équitable? Elle met surtout en jeu cette bienveillance pour autrui, ce respect de la personne humaine dont il ne faut jamais se départir.

III. — LE PÉNITENCIER.

La ville de New-York possède cinq prisons pour les prévenus qui n'ont pu fournir caution; celle des Tombes, dans le premier district,

est à la fois la plus populaire et la plus importante. Elle ne peut suffire depuis longtemps à garder tous ceux qu'on y envoie, et nous y avons vu récemment jusqu'à trois prisonniers dans la même cellule. L'espace, l'air et la lumière manquent, l'hygiène laisse à désirer; il n'y a aucun promenoir, aucune pièce pour les ablutions : c'est à peine si, dans un coin obscur, un méchant bain est installé. L'édifice avait été construit dans le principe pour recevoir une centaine de personnes; pendant les vacances des tribunaux, en été, on en entasse jusqu'à 500. Les autres prisons de la ville, notamment celle du second district, près du marché Jefferson, et celle de Harlem, dans le cinquième district, ne sont pas moins insuffisantes. Nous ne citerons que pour mémoire les prisons de police, sortes de *violons* où les délinquans ne séjournent que peu de temps avant d'être conduits devant le juge, et qui souvent sont plus confortables que les prisons de district. Les ivrognes, les vagabonds, connaissent bien ces cellules aux portes de fer, aux fenêtres grillées; c'est là qu'ils méditent à loisir sur le sort qui les attend. Les femmes y sont conduites comme les hommes; nous nous rappelons avoir vu dans une de ces étroites salles une Irlandaise prise de boisson, couchée par terre de tout son long, gisant comme inanimée sur les dalles. La femme, arrivée à cet état d'abjection, présente un spectacle encore plus lamentable que l'homme. La police ne fait pas ces réflexions, et elle a pour ses pensionnaires, une fois qu'elle leur a mis la main au collet et qu'elle les a introduits dans leur cellule, les égards les plus paternels.

Les prévenus, s'ils sont condamnés, *convicts*, convaincus, sont envoyés au *work-house* ou maison de travail, dans l'île de Blackwell. Pour une peine plus grave, on les dirige sur le pénitencier, qui est voisin du *work-house*, ou encore sur la prison de l'état, à Sing-Sing, sur l'Hudson : c'est là que vont entre autres les condamnés à vie. Le *work-house* reçoit ceux qui sont coupables de simples délits, vagabondage, ivresse, désordre de rue, petit larcin; le pénitencier admet de vrais criminels, tels que les voleurs, les faussaires, la prison de l'état enfin les criminels les plus coupables, les voleurs à main armée, les meurtriers, les incendiaires, quand la corde n'en fait pas justice. Au pénitencier, la durée de l'emprisonnement n'excède pas cinq ans et est limitée d'habitude à quelques mois. Le gouverneur de l'état jouit du droit de grâce et peut réduire aussi la durée des peines. En 1871, les cinq prisons de New-York ont reçu 51,500 prévenus, sur lesquels environ 21,000 ont été condamnés au *work-house* et près de 2,400 au pénitencier.

Les *convicts* sont tenus de revêtir un uniforme. Au pénitencier de Blackwell, les hommes portent une vareuse et un pantalon de grosse flanelle à bande grise et jaunâtre, un bonnet de même : on dirait

des forçats. On les occupe dans l'île et dans les îles voisines à des travaux de carrière, de route, de jardinage, de terrassement, de muraillement, de quais. Ils rentrent le soir en rangs serrés, deux par deux, marchant au pas, traînant une lourde chaîne de fer dont le bruit métallique s'entend de loin. Quand on les regarde trop attentivement, ils jettent sur vous un œil oblique, méchant, et marmottent entre leurs dents quelque mauvaise parole; c'était de même jadis dans nos arsenaux maritimes quand on visitait les bagnes. Malgré la surveillance active, incessante, à laquelle ils sont soumis, beaucoup parviennent à s'échapper. Ils se cachent à fond de cale du bateau qui les ramène, s'enfuient à la nage, trompent de façon ou d'autre l'œil du gardien. Il est rare qu'on les reprenne, car, ici comme partout, le peuple met une certaine connivence à favoriser l'évasion des prisonniers. Aussi a-t-il été question de transférer le pénitencier à l'île de Hart, dans le Sound. On est là à 16 milles de New-York et sur un bras de mer qui a, sur ce point, plus de 1 mille de large dans les deux sens; ce n'est plus la rivière de l'Est.

Les prisonniers qui ont un état, tailleurs, cordonniers, charpentiers, forgerons, peintres, sont occupés dans l'établissement. On en emploie aussi un bon nombre dans la boucherie, la boulangerie, les cuisines. Il est difficile de voir une prison mieux établie pour l'hygiène et l'installation de ses habitans. De hautes et épaisses murailles de granit, crénelées, lui donnent bien un faux air de forteresse du moyen âge, et la font ressembler à l'un de ces lourds palais guelfes ou gibelins que l'on voit à Florence ou à Sienne; mais ce n'est là qu'une sorte de décor, et il n'est pas d'établissement correctionnel que les *convicts* préféreraient à celui-là. Ici aucune réclusion, pas de morne et continuelle solitude, comme dans cet atroce régime cellulaire qui a pris naissance en Pensylvanie et que la plupart des nations européennes se sont trop hâtées d'imiter, alors qu'en fin de compte, après meilleur examen, on le condamnait aux États-Unis. Dans le pénitencier de Blackwell, à l'isolement, régime toujours fatal au prisonnier, on a substitué la vie au grand air, sur des îles couvertes d'une végétation pittoresque, le travail surtout, — non le travail solitaire, qui fatigue et épuise, mais le travail en commun et autant que possible au dehors, le travail qui élève et ennoblit l'âme en même temps qu'il fortifie le corps. Il serait à désirer qu'en d'autres pays on imitât sur ce point la municipalité de New-York. On parle de moraliser les prisonniers en les occupant utilement; voici un exemple de ce qu'on peut faire en choisissant un site convenable et en créant des travaux pour les condamnés. Nul doute que les choses ne se passent de cette façon à la Nouvelle-Calédonie.

Le département des hommes, dans le pénitencier de New-York, est entièrement distinct de celui des femmes. On occupe celles-ci à

divers ouvrages de couture, de lingerie, de lessivage, de service intérieur; le système suivi est le même que dans le *work-house* voisin. La maison est tenue avec une grande propreté et une discipline sévère, et les diverses installations en sont remarquables : la boulangerie, la buanderie, les cuisines, les appareils de chauffage à vapeur. Des prêtres catholiques, des chapelains, des ministres des différentes sectes réformées, visitent de temps à autre l'établissement et font aussi leur tournée régulière dans toutes les autres maisons des îles. Le dimanche, le service religieux est célébré, et il est accompagné d'un sermon, après quoi l'on fait aux prisonniers ces distributions de bibles, de livres de piété et de morale, dont toutes les sectes protestantes sont coutumières. Il n'y manque non plus aucune de ces mille petites brochures religieuses auxquelles on donne volontiers des dehors inattendus et des titres alléchans pour forcer les récalcitrans à les lire.

C'est au pénitencier de Blackwell que purge sa peine, depuis trois ans, le fameux Tweed, un des chefs de la bande redoutée de Tammany, qui menait les affaires et le parti démocratique à New-York avant l'entrée en fonctions de la dernière municipalité. Cette société politique est ancienne, en partie secrète; elle a des rites à elle, et l'origine en remonte aux premiers temps de la révolution américaine. Tweed, qui en était un des inspirateurs les plus actifs, en même temps était inspecteur des parcs de la ville et chargé de tous les travaux d'embellissement de cette orgueilleuse capitale, qui prétend dépasser Paris. Cet aimable fabricateur de jardins empochait le prix des arbustes. Ce devaient être les spécimens d'une flore bien rare, puisqu'il n'avait pas volé moins d'une centaine de millions de francs quand on se décida à mettre la main sur lui. Fort de la connivence des *politiciens* et de tout le parti de Tammany, il comptait sur l'impunité; il fut tout étonné de se voir juger et condamner. Pendant ce temps, le principal de ses complices, mieux avisé que lui, prenait la clé des champs et venait vivre luxueusement à Paris du fruit de ses ignobles rapines. La campagne contre Tweed fut commencée et conduite avec beaucoup d'habileté par l'honnête directeur du *New-York Tribune*, feu M. Horace Greeley; il n'épargna pas même sa bourse dans cette salutaire et vigoureuse poursuite, que les gens de bien indignés réclamaient depuis si longtemps. La municipalité qui était alors aux affaires, et qui avait laissé falsifier ses registres, dilapider les fonds de la ville, fut avec Tweed jetée honteusement à la porte.

Au pénitencier, on a eu pour cet homme, hier si haut placé, quelques ménagemens : il occupe pour deux ans encore une cellule à part ou plutôt un véritable appartement au second étage, y vit seul avec son secrétaire, a le droit de se promener librement dans les

allées ombreuses du voisinage. On lui a permis de laisser pousser sa barbe, ce qui fait qu'il n'est pas reconnu aisément des curieux, des visiteurs. A New-York, il est toujours populaire sous le nom familier du *boss*, le maître, le patron, et quand il y fut appelé en septembre dernier, pour être interrogé dans certaine enquête, ses anciens amis vinrent en foule le saluer, lui serrer cordialement la main. Les *reporters* des principaux journaux se mirent en campagne pour être admis auprès de lui, le faire causer, rapporter ses paroles. On sait comment se passent ces sortes d'interrogatoires, et avec quelle intelligence, quelle fidélité les rédacteurs attachés à ce service s'acquittent de leur mission. Il en résulta que la visite de Tweed à sa bonne ville de New-York fut un véritable événement dont toutes les feuilles publiques rendaient compte le lendemain.

Si ce dilapidateur des deniers de la ville a conservé ses fidèles partisans, ses ennemis acharnés ne le perdent pas de vue. Ceux-ci se sont armés des faits que nous venons de rappeler, et ont attaqué aussi sur d'autres chefs le département de charité et de correction. Ils ont manœuvré si bien que le maire de la ville et le gouverneur de l'état ont récemment déposé le *board* des commissaires et en ont nommé un nouveau. Ordre a été donné à ceux-ci que Tweed fût traité à l'avenir sur le même pied que les autres prisonniers; mais c'est là une injonction difficile, paraît-il, à réaliser. Les journaux arrivés dernièrement de New-York racontaient tout au long ce débat, et annonçaient que l'on ne savait encore si le directeur du pénitencier s'était enfin décidé à soumettre au règlement commun le fameux prisonnier confié à sa garde.

L'acte de malversation prolongée dont Tweed s'est rendu coupable n'a étonné personne. Depuis quelques années, il est triste de le dire, de tels actes sont devenus communs dans toutes les administrations publiques aux États-Unis; aujourd'hui on ne s'en émeut plus. Ni les démocrates ni les républicains ne sont à l'abri du soupçon, et ce sera un compte sévère que le général Grant aura à rendre devant l'histoire, surtout pour sa seconde présidence, d'avoir ainsi laissé se pervertir le sens moral dans toute l'étendue de l'Union. Au pouvoir, on devient sceptique, on apprend à mépriser les hommes; trop nombreux sont ceux qui vous mettent à même de connaître le tarif de leur conscience. A Washington, peu de membres du congrès fédéral, depuis huit ans, peuvent se dire purs de tout compromis. Il nous souvient qu'en 1868 on citait tout haut dans les légations tel membre du sénat qui avait vendu sa voix au ministre de Russie. Il s'agissait de ratifier la cession du territoire d'Aliaska, qui venait d'être acheté par le gouvernement des États-Unis pour 35 millions de francs, et le tsar avait hâte de voir ses chers amis les sénateurs américains approuver le contrat.

Quelques enquêtes qui ont fait du bruit ont récemment mis en lumière des faits encore plus graves. L'affaire du *Crédit mobilier*, entée sur l'entreprise du chemin de fer du Pacifique ou du moins de la compagnie de l'*Union Pacific Railroad*, a révélé des marchés honteux. On sait aussi ce que le général Fremont, qui fut candidat à la présidence en 1856 contre Buchanan et faillit un moment l'emporter sur lui, est venu nous offrir à Paris avec sa compagnie du *Transcontinental Memphis Pacific*. Nos tribunaux correctionnels ont dû faire justice de cet explorateur et de cet homme d'état américain jusqu'alors assez estimé dans son pays et même en Europe, mais tout à coup transformé sur la place de Paris en un industriel dangereux. Voici maintenant qu'il s'agit au congrès d'une autre affaire véreuse, celle de la *Pacific Mail Company*, concessionnaire depuis des années du chemin de fer de Panama et de la malle maritime de San-Francisco. Une enquête a été ouverte à ce sujet, et un *lobbyist* bien connu, un de ces politiciens éhontés qui se promènent dans les couloirs (*lobby*) du Capitole pour proposer aux représentans et aux sénateurs toute sorte de marchés compromettans, a déclaré qu'il avait reçu de la compagnie *Pacific Mail* et distribué à diverses personnes une somme de 750,000 dollars ou 3,750,000 francs. Pourquoi cet énorme pot-de-vin? Pour assurer la subvention annuelle de 500,000 dollars et autres avantages consignés au cahier des charges que la compagnie attendait et qu'elle avait obtenue du congrès l'année dernière.

Faut-il continuer à citer des exemples? La douane de New-York est corrompue de la tête aux extrémités. « Faites-moi un petit cadeau, et tout ira bien, » vous dit l'agent du fisc en vous saluant. Vous montrez une pièce d'or, et il laisse passer vos malles librement; mais malheur à vous si vous ne lui donnez rien : il met un quart d'heure à bouleverser vos bagages et en jette le contenu sur le parquet. Si vous avez de la contrebande, vous pouvez faire marché avec lui. N'hésitez pas, allez au-devant des explications; il ne déclouera pas même vos caisses, il n'ouvrira pas même vos colis. Vous introduisez des soieries, des cigares, des diamans, c'est chose entendue; ni les chefs, ni les commis ne diront rien, si vous payez convenablement : ils partagent ensuite. Cela se passe ainsi à l'arrivée de chaque *steamer* européen, au grand jour, nul ne s'en cache, on en parle tout haut, et le commissaire du bord a toujours soin de tenir prêtes, pour la douane qui arrive, bouteilles de champagne et de cognac que ces messieurs se versent à pleins verres.

Il y a quelques années, ce fut un bien autre scandale à propos de la perception des droits sur l'alcool : les fraudes montèrent pour un seul exercice à plus de 400 millions de francs. Le gallon de wisky se vendait ouvertement partout moins cher que ce qu'il aurait dû

payer de droits. J'ai été témoin de ces faits en 1867 et 1868. Nul marchand ne s'en cachait, on en causait publiquement. On avait de faux instrumens pour doser le degré de force du liquide, ou plutôt on ne mesurait, on ne vérifiait rien; on poinçonnait à l'aventure des barils vides ou pleins d'eau. Au départ des navires, on rendait aux armateurs, comme *drawback*, le montant des énormes droits payés au fisc sur ce wisky imaginaire, et les armateurs partageaient fraternellement la somme avec tous les intéressés. Une fois en mer, le capitaine, qui était du complot, jetait les tonneaux par-dessus bord, ou bien il feignait de les consigner à destination à un correspondant qui n'existait pas, et le tour était joué. Que de fois les consuls entre les mains desquels on remettait cette cargaison fantastique durent écrire à leur gouvernement qu'ils n'avaient pu parvenir à trouver le consignataire de ces encombrans colis! On sondait, on ouvrait de guerre lasse ces tonneaux, on reconnaissait qu'ils ne contenaient que de l'eau pure. A la fin, l'opinion publique irritée se souleva : ce fut comme un immense cri de colère parti des quatre coins de l'Amérique du Nord. Force fut de faire une enquête; il y eut des gens compromis jusque dans l'entourage du président. La première chose qu'on décida à la suite de cette enquête fut d'abaisser les droits sur l'alcool, ce qui arrêta la fraude, et fit rentrer tout de suite un peu plus d'argent dans les caisses du trésor.

Sur le terrain glissant des abus, le département de charité et de correction de New-York, auquel il faut bien une dernière fois revenir, n'a pas été lui-même à l'abri de toute atteinte; il a été accusé, lui aussi, de quelques malversations. Bien que tous les services en semblent menés avec assez d'ordre et d'exactitude, tout récemment, au mois de septembre 1874, quelques plaintes se sont fait jour par la voix de la presse sur le maniement irrégulier, abusif, des fonds confiés à ce département. On vient de voir que la municipalité qui à New-York avait précédé celle qui est encore aujourd'hui en place et qui dirige tant bien que mal le gouvernement de la cité avait donné lieu à des plaintes et des récriminations encore plus vives, sinon pour les choses de charité et de correction, au moins pour d'autres départemens urbains. Cette fois le débat n'a pas eu l'éclat retentissant du premier. Il n'était pas clos au mois d'octobre, quand nous avons quitté New-York; mais il est vidé à cette heure, et les prévenus ne sont pas sortis tout à fait intacts des attaques lancées contre eux : le maire, depuis subitement décédé, M. Havemeyer, s'y trouvait lui-même impliqué. Il y avait là avant tout, il faut le dire, une manœuvre de parti, et les partis en politique sont impitoyables, surtout au moment des élections.

Ce qui est certain, c'est que le nouveau département de charité et de correction, issu de cette crise, fera encore mieux son devoir

que celui qui l'a précédé. Il n'est rien de tel que de dépendre à chaque instant de ceux qui sur le forum veillent à la chose publique, et de sentir à ses côtés une presse vigilante et jalouse qui vous regarde. C'est encore un des avantages du régime populaire que cette incessante inquisition des journaux, que rien ne gêne, toujours prêts à tancer bruyamment ceux qui font mal, ceux qui s'oublient. Le département de charité et de correction, sans avoir l'importance de celui des parcs et des embellissemens, qui permit à l'inspecteur Tweed de faire sa large trouée, a encore une dotation importante. Il a dépensé, pendant la seule année 1871, plus de 8 millions 1/2 de francs pour le maintien des diverses institutions confiées à sa surveillance, et où environ 200,000 individus ont reçu asile et protection. C'est là une dotation deux fois sacrée, car c'est l'argent des pauvres, des malheureux.

Faut-il continuer nos visites à travers les îles de la rivière de l'Est et du Sound, et parler de toutes les autres institutions charitables ou correctionnelles qui mettent à une épreuve quotidienne le zèle de la municipalité de New-York? Irons-nous inspecter le *work-house*, établi sur le modèle des maisons anglaises, où les vagabonds, les gens sans feu ni lieu, coupables d'un léger délit, trouvent un asile momentané et sont façonnés au travail, qu'ils n'ont peut-être jamais pratiqué? Les mendians, les pauvres eux-mêmes, sont quelquefois envoyés dans un coin de ce refuge, quand l'asile des indigens regorge, et y trouvent le pain dont ils manquent et un abri. Quoi! dira-t-on, des mendians aux États-Unis, à New-York, dans ce pays, dans cette ville où tout le monde travaille, où il est si aisé de trouver une occupation et une rémunération convenable, dans ce pays où le premier venu peut occuper sur l'heure 64 hectares des terres publiques; des pauvres, des mendians, est-ce possible? Oui, des pauvres et des mendians, l'hiver surtout, quand les affaires ne vont pas et que le froid se fait si vivement sentir. L'hiver dernier, une crise financière comme on n'en avait pas vu jusque-là éclate, intense, universelle au début; elle dure encore : tous les asiles, tous les hôpitaux étaient pleins; on a publiquement distribué des soupes à tous ceux qui en demandaient. Les riches ont fait assaut de générosité pour payer ces distributions. Le propriétaire du *New-York Herald*, M. Bennett, s'est inscrit à lui seul pour une somme de 100,000 francs. La charité ainsi exercée est mauvaise, nous le savons. On a vu des bandes de pauvres ou de gens qui se prétendaient tels affluer à New-York de toutes les fermes, de toutes les villes voisines. Ils quittaient la charrue, leur cahute, et venaient dans la grande cité vivre aux dépens des vrais nécessiteux. Que faire? On était pris au dépourvu; on les a aidés comme les autres.

Poursuivant nos études sur les diverses institutions de charité et

de correction à New-York, parlerons-nous maintenant de l'asile des enfans dans l'île de Randall, de l'école industrielle et de l'école nautique dans l'île de Hart? Ces divers établissemens rappellent les logis et les écoles libres fondés dans la ville même pour les enfans des rues, si ce n'est qu'ici les enfans viennent d'eux-mêmes, et là contraints et forcés, qu'ici encore les enfans n'ont eu, au moins quand ils arrivent, rien à démêler avec la justice, tandis que là ce sont les tribunaux ou des parens justement irrités qui les envoient. Puisque nous ne pouvons tout passer en revue, réservons au moins une dernière mention à cet asile, à cette école des idiots, où de pauvres êtres presque entièrement privés de raison et d'intelligence sont patiemment amenés par des maîtres bien méritans à la connaissance des premiers rudimens. Ces faibles cerveaux, qu'on aurait crus fermés à toute conception, sous une direction habile, zélée, tout évangélique, s'ouvrent peu à peu, et un langage correct, la lecture, l'écriture, le calcul, finissent par leur devenir familiers.

Nous en avons assez dit pour montrer que la municipalité de New-York, qui sur bien des points oublie ses devoirs, ne les méconnaît pas au moins en ce qui regarde la charité publique et les obligations de la solidarité humaine. Dans une ville aussi populeuse, où la charité privée, stimulée par l'esprit d'association et de religion sans cesse en éveil et que rien ne limite, revêt tant de formes ingénieuses et s'exerce partout si largement et si spontanément, nous avons fait voir que la charité publique ne s'endormait pas non plus et tenait à honneur de lutter avec la première. Parce qu'on vit en *self-government*, ce n'est pas une raison pour que les municipalités ou l'état se croient dégagés de tout devoir d'humanité envers les citoyens. L'assistance officielle doit au contraire ajouter ses efforts à ceux de l'assistance individuelle, et même précéder et inspirer celle-ci. Ce n'est pas trop de cette double émulation, de ces deux forces réunies, pour combattre cette hydre à deux têtes, le vice et la misère, qui fait tant de ravages dans les grandes cités, et qui semble prendre comme un malin plaisir à devenir d'autant plus redoutable que l'on fait plus d'efforts pour la détruire. Plus les villes se peuplent et plus le paupérisme s'y répand, plus elles deviennent riches par l'industrie et le commerce, et plus le prolétariat y augmente. C'est le devoir le plus urgent des municipalités, surtout dans les pays démocratiques, d'apporter à ce mal social tous les remèdes indiqués par la philanthropie et par la science. Peut-être jugera-t-on que sur ce point la municipalité de New-York offre à ses sœurs européennes plus d'un exemple à imiter.

L. Simonin.

LA

RÉFORME JUDICIAIRE

EN ÉGYPTE

Les principaux gouvernemens de l'Europe et le gouvernement des États-Unis ont conclu récemment avec l'Égypte des traités identiques qui ont pour objet de modifier dans ce pays le régime judiciaire. Ces traités ont été précédés de longues études auxquelles la France a pris une part considérable. Ils touchent à l'un des points les plus délicats du droit international, et ils intéressent au plus haut degré la condition des populations chrétiennes, l'industrie, le commerce, la civilisation, dans les contrées du Levant. Ils contiennent une réforme qui, tout en paraissant limitée aux matières judiciaires, peut s'étendre aux lois politiques, aux mœurs et à l'état social de l'Égypte. Aussi l'importance de ces actes a-t-elle immédiatement frappé tous les esprits qui s'occupent des affaires de l'Orient. A peine les projets de réforme ont-ils été connus que la polémique s'est engagée à ce sujet. A côté de l'approbation donnée par la plupart des gouvernemens, il y eut des critiques nombreuses quant au principe et à l'opportunité des conventions nouvelles. A deux reprises déjà l'assemblée nationale a recueilli l'expression des craintes que la réforme inspire à une partie des résidens français d'Alexandrie et à leurs correspondans du port de Marseille. Il faut donc s'attendre à un débat sérieux sur le traité qui vient d'être soumis à l'approbation législative. Quel est actuellement le régime judiciaire de l'Égypte? Quels sont les changemens qu'il s'agit d'y apporter? Quel a été, dans les négociations poursuivies à cet effet, le rôle de la France? Quels sont les argumens invoqués soit à l'appui, soit à l'en-

contre du traité? L'étude de ces différentes questions peut préparer la décision parlementaire, en même temps qu'elle permet d'observer les progrès réalisés en Égypte depuis que la construction des chemins de fer et le creusement du canal de Suez ont augmenté dans une si forte proportion le chiffre de la population étrangère. L'Égypte, terre musulmane, tend à devenir un grand marché européen. Toutes les puissances ont intérêt à ce qu'elle offre à leurs nationaux les garanties nécessaires pour la sécurité des relations et pour la prospérité des échanges. Parmi ces garanties, la justice figure en première ligne. C'est donc par la réforme judiciaire que l'Égypte entrera plus avant dans la confiance de l'Europe, si elle est en mesure de pratiquer, comme elle en a l'ambition, le droit commun des nations civilisées.

I.

La condition des Européens dans l'empire ottoman est régie par des traités spéciaux connus sous le nom de *capitulations*. Le plus ancien de ces traités, conclu entre François Ier et Soliman le Grand, remonte à 1535. Avant cette date, les Turcs avaient reconnu certains priviléges à la population chrétienne ou juive établie à Constantinople lors de la conquête; ils lui avaient laissé la liberté religieuse, la faculté de trafiquer et le soin de régler ses propres litiges. Les Vénitiens et les Génois, dont les comptoirs étaient établis à Péra, profitaient presque seuls de ces immunités, que les premiers sultans avaient refusé d'étendre aux sujets des autres nations chrétiennes, et qui n'étaient d'ailleurs consacrées par aucun traité. Ce fut dans un intérêt politique, pour se défendre contre la maison d'Autriche, que Soliman accueillit les propositions d'alliance qui lui furent adressées, au grand scandale de la chrétienté, par le plus puissant ennemi de Charles-Quint. Le roi François Ier put ainsi obtenir pour ses sujets le droit de résider et de trafiquer en Orient. La capitulation de 1535 et les capitulations qui suivirent jusqu'en 1740 (car ces actes devaient être ratifiés à l'avénement de chaque sultan) réglèrent les conditions favorables de ces rapports établis régulièrement entre la Turquie et la chrétienté. A l'exemple de François Ier, les différentes nations européennes qui pouvaient avoir intérêt à entretenir des relations commerciales en Orient, l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, etc., ouvrirent successivement des négociations avec la Porte et conclurent des capitulations pour leur propre compte. Ces contrats, bien qu'ils aient cessé d'être renouvelés depuis 1740, sont demeurés en vigueur; ils forment une sorte de code international en 85 articles qui contiennent les garanties

reconnues nécessaires et les immunités jugées utiles pour les résidens étrangers en Turquie.

On voit par cet exposé que la France peut revendiquer l'honneur de l'initiative. C'est elle qui a inauguré en Orient la politique de protection en faveur des Européens et de toute la chrétienté. Depuis le roi François Ier, cette politique est demeurée pour elle une tradition constamment respectée. Elle lui a donné un prestige considérable aux yeux des populations chrétiennes de la Turquie et une influence légitime dans les différentes régions du Levant; elle lui crée en même temps des devoirs particuliers pour la représentation et la défense des intérêts si nombreux et si délicats qu'elle est chargée de protéger non-seulement au profit de ses nationaux, mais encore au nom des Francs. Cette dénomination de *Francs*, qui continue à être appliquée en Turquie à tous les chrétiens, justifie le rôle que la France doit s'attribuer, et la constitue en quelque sorte responsable et gardienne des capitulations.

En 1856, au congrès de Paris, le plénipotentiaire ottoman, Ali-Pacha, eut l'habileté de faire mettre en discussion le remaniement de ces contrats particuliers, qui s'écartent, sous tant de rapports, du droit public européen. L'occasion était favorable. La Turquie, après avoir uni ses armes à celles de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, pouvait espérer que sa demande serait appuyée par plusieurs voix influentes dans le congrès. Elle obtint en effet des paroles sympathiques; les représentans des puissances rendirent hommage aux efforts qu'elle avait déjà faits pour améliorer son administration intérieure; ils allèrent jusqu'à reconnaître (ce sont les termes du protocole) « la nécessité de réviser les stipulations qui fixent les rapports commerciaux de la Porte avec les autres puissances, ainsi que les conditions des étrangers en Turquie. » Toutefois cette réforme était subordonnée aux garanties que le gouvernement turc serait en mesure de procurer aux intérêts européens, de manière à remplacer efficacement le régime exceptionnel des capitulations. Ce ne fut là qu'un incident diplomatique. Depuis 1856, l'état des choses n'a pas été modifié, et les anciens traités sont demeurés intacts.

La procédure judiciaire tient une grande place dans les capitulations. Voici comment elle a été organisée par le contrat de 1740, qui a conservé force de loi. Pour les procès civils et criminels entre étrangers de la même nationalité, ceux-ci ne peuvent être jugés que par les tribunaux consulaires de leur nation. Pour les procès où sont engagés des étrangers et des sujets ottomans, la juridiction appartient aux tribunaux turcs; mais ces tribunaux ne peuvent juger qu'en présence du drogman de la nation à laquelle appartient l'étranger,

et si la valeur du litige excède 4,000 aspres (environ 150 francs), l'affaire doit être portée à Constantinople et jugée par le divan impérial. Quant aux procès entre étrangers de nationalités différentes, la compétence est réservée aux ambassadeurs qui résident à Constantinople, à moins que les parties ne consentent à se laisser juger par les tribunaux turcs. — Ces règles, tracées par la capitulation de 1740, ont reçu dans la pratique diverses modifications. Ainsi l'obligation de porter au divan impérial les procès dont l'importance excède 4,000 aspres n'est pas observée; ces affaires, dans l'intérêt même des justiciables, sont généralement jugées par les tribunaux locaux. D'un autre côté, pour les procès entre étrangers de nationalités différentes, l'usage a introduit la compétence du tribunal consulaire représentant la nation du défendeur.

Ces dispositions montrent que la volonté formelle de la France et des autres nations européennes qui à sa suite ont traité avec la Porte a été de soustraire autant que possible les étrangers à la compétence des tribunaux turcs, de n'admettre cette compétence que dans les cas où il n'est évidemment pas possible de la contester, par exemple lorsque les sujets ottomans sont en cause, enfin de ne l'accepter qu'en l'accompagnant de garanties tout exceptionnelles en faveur des étrangers, tant pour la procédure de l'instance que pour l'exécution du jugement. Ce n'est point que l'Europe ait voulu marquer à l'égard de la justice turque une défiance qui eût été injurieuse, et contre laquelle aurait protesté l'orgueil des sultans. L'ambassadeur de François Ier n'aurait pas obtenu de Soliman la capitulation de 1535, s'il avait employé de tels argumens. C'est qu'en réalité il était absolument impossible de soumettre les chrétiens à un code qui n'est autre que le Coran. Les chrétiens ne l'auraient point toléré, les musulmans ne le désiraient pas davantage. Il y a entre le code turc et les codes européens des différences fondamentales quant au principe des peines, à la nature des châtimens, aux formes de la procédure. Le Coran est fait pour la société musulmane. En stipulant que les chrétiens n'y seraient pas assujettis, les sultans faisaient acte de dignité et de foi religieuse, et les négociateurs européens tenaient compte en outre des intérêts de leurs nationaux. Les exceptions et priviléges consentis ainsi de part et d'autre résultaient de la force des choses. Au surplus, à l'époque des capitulations, ils ne pouvaient avoir qu'une application très limitée. Les résidens européens en Orient étaient peu nombreux, ils n'y étaient attirés que par les opérations d'un négoce qui avait alors peu d'activité, et les gouvernemens européens ne tenaient pas à voir se multiplier leurs colonies dans une région où le fanatisme religieux, l'antagonisme des races et l'opposition

des mœurs pouvaient leur créer chaque jour de graves embarras. Les Français qui voulaient s'établir dans le Levant étaient tenus de solliciter l'autorisation du gouvernement et de fournir la caution d'une maison de Marseille. Les simples voyageurs étaient soumis à la caution. Ce fut seulement en 1835 que ces formalités, qui sans doute étaient tombées en désuétude, furent légalement supprimées; elles n'en marquent pas moins le caractère des relations qui existaient entre l'Europe et la Turquie. On avait reconnu les antipathies qui séparent les deux races, la difficulté d'arriver à une fusion et la nécessité de créer, pour l'œuvre de la justice comme pour le reste, un régime qui s'écartait des règles ordinaires du droit international.

Ce régime exceptionnel était appliqué en Égypte, dépendance de l'empire ottoman, il y était même appliqué avec une rigueur particulière. Les Francs y habitaient un seul immeuble appelé *Fondique,* que la police venait fermer chaque soir et rouvrir chaque matin. Ce fut dans ce Fondique que le général Bonaparte prit sa résidence lorsqu'il vint à Alexandrie. Les étrangers ne communiquaient avec les indigènes que pour les affaires du commerce, ainsi que cela s'est pratiqué plus longtemps au Japon. La liberté du domicile ne leur fut accordée que sous Méhémet-Ali. Jusque-là d'ailleurs elle intéressait un bien petit nombre d'étrangers, car en 1821 il n'existait en Égypte, à côté du consul, qu'une seule maison de commerce française.

Méhémet-Ali ouvrit l'Égypte aux Européens. L'hospitalité qu'il accorda aux immigrans occidentaux devait servir sa politique et lui procurer des alliés dans la lutte qu'il soutint contre Constantinople. Il demanda à l'Europe, et particulièrement à la France, des officiers et des ingénieurs, il fit venir des manufacturiers, encouragea les négocians, accueillit les saint-simoniens et les exilés politiques, et, à l'aide de ces élémens un peu confus, il essaya, comme on le disait alors, la régénération de l'Égypte. Peut-être a-t-on exagéré la pensée civilisatrice de l'habile pacha et vanté outre-mesure le résultat de ses importations européennes. Dans les dernières années de son règne, alors que son ambition était pleinement satisfaite du côté de la Turquie, on vit s'attiédir sensiblement sa passion première pour les idées de l'Occident. Quoi qu'il en soit, le signal de l'immigration avait été donné, d'importans comptoirs commerciaux s'étaient fondés à Alexandrie, et le chiffre de la population européenne, attirée d'abord par la construction des chemins de fer, puis par le creusement du canal de Suez, s'accrut chaque année sous les règnes des successeurs de Méhémet-Ali; elle dépasse aujourd'hui 100,000 âmes. Évidemment cette affluence considérable d'étran-

gers appartenant à toutes les nationalités ne pouvait plus se mouvoir à l'aise dans le cercle étroit que les capitulations avaient tracé au XVI[e] siècle à l'usage d'un petit groupe de Francs égarés en pays turc ou casernés dans le Fondique. Il s'introduisit alors dans le régime applicable aux Européens des habitudes et des coutumes nées de la nécessité, acceptées par l'intérêt commun des étrangers et des indigènes, ratifiées enfin par l'adhésion de tous les gouvernemens. Ce fut ainsi que, pour la procédure judiciaire, la coutume modifia sur certains points le texte ou suppléa au silence des capitulations.

La modification la plus importante consista dans l'extension donnée à la compétence des tribunaux consulaires. Strictement la juridiction de ces tribunaux ne devait comprendre que les procès intéressant leurs nationaux dans les rapports que ceux-ci pouvaient avoir entre eux. On l'étendit d'abord aux procès entre étrangers de nationalités différentes, et l'on convint de soumettre le litige au tribunal consulaire du défendeur, suivant la maxime : *actor sequitur forum rei*. Jusque-là le texte des capitulations ne recevait aucune atteinte, car il laissait aux Francs le soin de régler leurs affaires comme ils l'entendraient, du moment qu'aucun indigène n'était en cause. Il était donc permis aux étrangers d'instituer et de régler pour leur usage réciproque la juridiction consulaire; mais bientôt l'innovation fut poussée plus loin, et les consuls furent appelés à juger les différends entre étrangers et indigènes lorsque l'étranger était défendeur; par ce procédé, pour lequel la réciprocité était du reste admise, ils se substituaient aux tribunaux locaux indigènes, qui, d'après les capitulations, étaient seuls compétens. Tel est, depuis plus de vingt ans, l'usage qui s'est établi en Égypte, où par suite la presque totalité des procès sont jugés par les consuls. Sur ce point, il faut le reconnaître, les tribunaux indigènes paraissent avoir été indûment dessaisis, et le texte des capitulations a cessé d'être respecté. Si dès le début le gouvernement égyptien avait réclamé contre ce déplacement de juridiction, il eût été difficile de passer outre. Il n'a point protesté; il a au contraire laissé se créer de nombreux précédens et s'établir une coutume à laquelle ses propres sujets ont adhéré. La coutume, en Orient surtout, est une seconde loi, et quelquefois la seule. Aussi les gouvernemens européens n'ont-ils point manqué de l'opposer aux premières observations qui furent faites plus tard par le gouvernement du vice-roi sur cette extension de compétence. Ils ne pouvaient cependant repousser indéfiniment tout examen sur les conséquences du nouveau régime, ni se refuser aux propositions de réformes destinées à faire rentrer cette partie de l'œuvre judiciaire dans les règles précises du droit international en améliorant la procédure

et en concédant aux intérêts européens de sûres garanties. Ce fut le point de départ des négociations ouvertes en 1867 sur la demande du gouvernement égyptien.

II.

Il est essentiel de marquer exactement ce point de départ. L'enchaînement des faits qui viennent d'être rapportés prouve que, contrairement à l'opinion la plus répandue, l'Égypte avait le droit d'invoquer devant les puissances européennes le texte même des capitulations pour obtenir la révision d'un état de choses introduit irrégulièrement par la coutume. Toutefois il convient d'ajouter que, dans ses premiers projets, le gouvernement du khédive ne se contenta pas de solliciter le retour pur et simple à l'exécution des capitulations. Il avait jugé opportun de préparer un plan complet d'organisation judiciaire, d'après lequel des tribunaux égyptiens, composés de magistrats indigènes et de magistrats étrangers, devaient avoir juridiction, non-seulement en matière civile et commerciale pour les procès entre étrangers de nationalités différentes ou entre étrangers et indigènes, mais encore en matière pénale. La règle fondamentale des capitulations, qui attribue à chaque consul le droit de juger les procès n'intéressant que ses nationaux, était pleinement respectée : sur d'autres points, malgré le soin avec lequel on avait évité de porter atteinte au texte des anciens traités, le projet présentait des difficultés d'application et devait provoquer des objections sérieuses en reconnaissant d'une façon exclusive aux nouveaux tribunaux égyptiens une compétence que les capitulations avaient dans certains cas laissée indécise, et que l'usage avait déférée aux tribunaux consulaires.

Sans doute le khédive, s'autorisant des déclarations faites au congrès de Paris en 1856, était désireux de conquérir le droit de justice territoriale, et de procurer à l'Égypte des institutions judiciaires calquées sur le modèle européen. Son ministre Nubar-Pacha, qui fut chargé d'entamer les négociations auprès des ambassadeurs à Constantinople et de les suivre auprès des divers cabinets, n'hésita donc pas à présenter les propositions les plus larges, tout en déclarant qu'il ne songeait point à porter atteinte au régime des capitulations. Il se montrait d'ailleurs disposé à stipuler toutes les garanties qui lui seraient demandées, même les garanties superflues, quant à la rédaction des codes, à la composition des tribunaux mixtes où les magistrats européens seraient en majorité, aux détails de la procédure et à l'exécution des jugemens. Il voulait obtenir en principe la création d'une justice nationale qui eût été le signe et la récom-

pense des progrès accomplis par l'Égypte dans les voies d'une administration régulière, sauf à se prêter à toutes les concessions de forme que la prudence ou la défiance des Européens pourrait exiger. Ainsi entendue, sa proposition méritait d'être prise en considération, et les ambassadeurs, après s'être concertés, jugèrent équitable de la recommander à l'attention bienveillante de leurs gouvernemens.

La France était particulièrement intéressée dans ces plans de réforme à raison du nombre de ses nationaux qui sont établis en Égypte, et des relations très étendues que Marseille entretient avec Alexandrie et Port-Saïd. Elle avait en outre à s'acquitter de l'honorable devoir que lui impose son rôle de protectrice des chrétiens en Orient, et à le concilier avec les sentimens d'amitié que les traditions de sa politique lui conseillent à l'égard de l'Égypte. Comment enfin n'aurait-elle pas éprouvé une vive sollicitude pour une réforme qui pouvait être considérée comme un hommage rendu à sa civilisation et à ses lois, car le code égyptien qu'il s'agissait d'appliquer avait été rédigé sous l'inspiration du code français? Une commission, présidée par M. Duvergier et composée des jurisconsultes les plus compétens en cette matière, fut instituée à Paris en 1867 pour examiner les propositions de Nubar-Pacha. Elle accepta le principe de la réorganisation judiciaire, notamment la création des tribunaux mixtes, mais en maintenant les tribunaux consulaires pour ceux des justiciables qui préféreraient y recourir. Quant à la compétence, la commission ne voulut l'accorder aux tribunaux mixtes que pour les affaires civiles ou commerciales et pour les contraventions de simple police; elle la refusait absolument pour les affaires criminelles. A ses yeux, les coutumes qui s'étaient établies en Égypte en dehors des capitulations constituaient au profit des Européens une sorte de droit acquis dont il était permis à ceux-ci de se prévaloir, et que les gouvernemens devaient défendre contre des innovations qui semblaient trop radicales. La commission exprimait donc une doctrine tout à fait contraire à celle que Nubar-Pacha soutenait au nom du khédive, et le maintien facultatif de la juridiction consulaire rendait à peu près illusoire la constitution projetée des tribunaux égyptiens. Il y avait en un mot dans cette première étude entreprise en 1867 un double sentiment : d'abord le désir sincère d'accueillir un commencement de réforme, puis la crainte de compromettre par un abandon trop facile du régime existant les intérêts de nos nationaux. Il faut dire que les magistrats français qui siégeaient dans la commission pouvaient ne point apercevoir tous les inconvéniens, les abus et les dénis de justice auxquels le régime actuel expose les étrangers dans les pays d'Orient.

Les consulats français sont généralement bien organisés pour remplir leurs attributions judiciaires; les appels sont portés devant la cour d'Aix, dont les arrêts obtiennent la plus légitime autorité. Nos nationaux, quand ils sont défendeurs dans les procès et par conséquent soumis à la justice française, n'auraient donc pas à souhaiter la modification du régime actuel. Il y a pourtant à tenir compte de la situation qui leur est faite quand ils sont demandeurs, obligés de subir le jugement des consulats étrangers, qui n'offrent point tous de semblables garanties, ou des tribunaux exclusivement égyptiens.

Le khédive ne considéra point comme suffisantes les conclusions émises par la commission française de 1867. Il eut plus de succès auprès des autres gouvernemens européens, dont la plupart n'avaient point les mêmes motifs que la France pour insister sur le maintien de la juridiction consulaire, et il lui fut aisé d'obtenir qu'une commission internationale, comprenant les délégués de toutes les puissances intéressées, fût convoquée au Caire en 1869 pour étudier sur place et dans tous ses détails le plan de réforme préparé par Nubar-Pacha. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Russie et les États-Unis répondirent à cet appel. Les travaux de la conférence du Caire devaient éclairer les différens aspects de la question et exercer sur les résolutions des gouvernemens une influence décisive. La plupart des délégués connaissaient parfaitement l'Égypte, où ils avaient été chargés de fonctions consulaires. Ils étaient donc en mesure d'apprécier les vices nombreux du régime que Nubar-Pacha, présent à cette conférence, leur proposait de réformer. Il suffira d'indiquer les points les plus graves qui occupèrent l'attention de la commission.

En premier lieu, chaque consul étant constitué juge pour les causes où ses nationaux avaient la situation de défendeurs, la décision des procès appartenait à dix-sept consulats, c'est-à-dire à dix-sept tribunaux différens, et, lorsqu'il s'agissait d'intenter un procès à un indigène, il fallait, d'après la même règle, s'adresser au cadi. On comprend les inconvéniens de cette multiplicité judiciaire. Chaque consulat jugeait selon sa loi et selon sa procédure; par conséquent il y avait souvent dans les décisions rendues pour des affaires analogues de choquantes contradictions. Quand un Français avait une instance à former contre un Anglais, un Russe ou un Brésilien, il devait au préalable se mettre au courant des lois et de la jurisprudence en vigueur dans le pays de son adversaire. S'il gagnait son procès et que le jugement fût frappé d'appel, il était obligé d'aller plaider de nouveau à Londres, à Odessa ou à Rio-Janeiro. Lorsqu'il y avait en cause plusieurs plaideurs appartenant à des nationalités différentes, le même procès se trouvait engagé devant

autant de consulats ; de là d'inévitables contrariétés de décisions qui n'étaient point faites pour assurer la sécurité des transactions ni le respect de la justice. Ce n'est pas tout : si les cadis, à qui l'on devait s'adresser lorsque le défendeur était un indigène, inspiraient peu de confiance, on pouvait n'être pas mieux servi par certains tribunaux consulaires. Sur les dix-sept consulats, plusieurs étaient absolument incapables de rendre la justice, n'ayant point le personnel nécessaire ; quelques-uns étaient l'objet de reproches plus graves ; tous enfin, même ceux qui possédaient la meilleure organisation, échappaient difficilement au soupçon de partialité. On citait des consulats où il était pour ainsi dire de règle que leurs nationaux ne pouvaient jamais perdre un procès.

La diversité des juridictions était en outre fort nuisible pour les intérêts immobiliers. A l'époque des capitulations, les Francs ne pouvaient point posséder d'immeubles sur le territoire turc; depuis quelques années, et c'est un grand progrès, cette interdiction a été levée. Or conçoit-on qu'il y ait dans un même pays plusieurs législations différentes en matière de propriété? Tel était cependant le cas. Le consul de Russie jugeait selon la loi russe un procès hypothécaire, le consul de France selon la loi française, etc. Avec ce système, il était absolument impossible d'établir en Égypte un régime d'hypothèque pour donner à la propriété toute sa valeur en lui procurant les ressources du crédit.

Quant aux contestations avec le gouvernement ou avec le domaine personnel du khédive, les Européens refusaient, et pour cause, de les porter devant les tribunaux égyptiens. Ils préféraient s'adresser à leurs consuls, qui, à défaut de compétence judiciaire, présentaient les réclamations par la voie diplomatique. Il en résultait que les consulats étaient encombrés de demandes et exposés à soutenir des prétentions exagérées, trop souvent des intérêts peu respectables. Pour ces sortes d'affaires, il n'y avait pas de justice; il n'y avait que des influences, s'exerçant parfois au détriment de l'équité, et il était vraiment regrettable de voir intervenir si fréquemment l'action des consuls pour le règlement de litiges d'un caractère tout à fait privé, qui ne méritaient à aucun degré d'occuper la diplomatie.

Tels étaient les abus auxquels la commission du Caire, sur les instances de Nubar-Pacha, reconnaissait qu'il convenait de porter remède. On aurait pu sans doute les atténuer en constituant un tribunal international, qui eût remplacé les dix-sept juridictions consulaires pour les procès engagés entre les Européens de nationalités différentes. Cette combinaison se présentait la première à l'esprit; mais elle n'aurait supprimé qu'une partie du mal. Le gou-

vernement du khédive n'eût pas admis facilement que l'on créât sur son territoire un tribunal spécial, indépendant, non prévu par les capitulations, et les cabinets européens auraient eu mauvaise grâce à lui demander un abandon aussi complet de sa prérogative, alors qu'il sollicitait au contraire leurs conseils pour établir en Égypte, dans l'intérêt de ses sujets comme au profit des étrangers, un nouveau régime judiciaire entouré de toutes les garanties que l'on pouvait imaginer. La discussion se trouvait ainsi renfermée dans le système du tribunal mixte, qui avait été déjà étudié par la commission française de 1867.

Il est superflu de reproduire les débats qui s'engagèrent au sein de la conférence du Caire sur cette question capitale, car après de longues explications, provoquées surtout par les délégués français, l'unanimité s'établit sur la nécessité de soumettre à un tribunal unique aussi bien les contestations élevées entre étrangers et indigènes que les contestations nées entre étrangers de nationalités différentes. Avec la même unanimité, la conférence reconnut que l'exécution des sentences devait être confiée à ce tribunal unique, sans qu'aucun pouvoir administratif, consulaire ou local pût y mettre obstacle. De plus, après avoir réglé, dans les conditions les plus favorables pour l'intérêt européen, la composition du tribunal, l'institution du jury et les détails de la procédure, elle avait conclu à ce que la réforme s'étendît à la juridiction criminelle et correctionnelle, sous la réserve que le nouveau code pénal égyptien serait approuvé par les différens cabinets, et que cette portion si importante de la réforme pourrait n'être mise en vigueur qu'un an après l'établissement de la juridiction civile et commerciale. Ce qu'il importe de constater, au point de vue de la France, c'est que dans tout le cours de ce débat nos délégués se montrèrent les plus défians, les plus exigeans, les plus soucieux d'obtenir des garanties, et qu'ils durent se laisser convaincre non-seulement par l'empressement avec lequel Nubar-Pacha donnait satisfaction à leurs demandes, mais encore par le sentiment unanime de leurs collègues d'Angleterre, d'Italie, de Russie, etc., qui n'étaient pas moins désireux de protéger contre les périls éventuels de la réforme l'intérêt de leurs nationaux.

La commission du Caire n'était qu'une commission d'étude, elle ne pouvait engager les gouvernemens qui s'y étaient fait représenter et qui avaient réservé leur décision; mais ses avis, rendus à l'unanimité, avaient une portée considérable, et le khédive, après avoir obtenu l'assentiment nécessaire de la Porte, ne manqua pas de se prévaloir des conclusions de la conférence internationale pour traiter définitivement avec les différens cabinets. Avant de répondre à ces dernières propositions, le gouvernement français crut devoir les soumettre à l'examen d'une seconde commission de diplomates et

de légistes, qui, réunie au commencement de 1870, passa en revue chacun des points qui avaient été étudiés au Caire, adopta la plupart des propositions, en modifia quelques-unes, mais repoussa absolument l'extension de la réforme aux matières pénales. Il lui parut imprudent de confier à un tribunal non encore éprouvé le jugement des affaires qui intéressaient la liberté et l'honneur de nos nationaux. Les autres cabinets exprimèrent le même avis, et le gouvernement égyptien dut renoncer à cette partie de la réforme. Finalement le représentant du khédive, Nubar-Pacha, s'entendit avec la France et avec les divers états pour la rédaction d'un projet qui réalisait, dans la mesure convenable et prudente, la constitution d'un régime judiciaire en Égypte. C'était le projet *français*, et il méritait bien ce nom, car, ainsi qu'on a pu en juger par le récit de ces négociations, c'était la France qui avait pris la plus grande part aux études préparatoires; c'était elle qui, tout en témoignant de son bon vouloir pour les intentions éclairées du khédive, avait fait écarter ou modérer les innovations trop promptes, et qui avait le plus contribué à rendre la réforme possible et pratique en la dégageant de ce qu'elle contenait de trop hasardeux.

Survint la guerre de 1870. Quand une grande nation est frappée, le vide se fait autour d'elle, nous ne le savons que trop, et elle éprouve, même dans les questions qui paraissent être d'intérêt secondaire, la diminution de son prestige. Le gouvernement français vit donc avec plus de regret que de surprise le ministre du khédive essayer de substituer au projet français le plan de réforme qui avait été approuvé par la commission internationale du Caire. Des démarches étaient faites dans ce sens à Constantinople et auprès des autres cabinets; peut-être auraient-elles abouti, si, dans le courant de 1872, notre gouvernement, qui avait cependant par ailleurs tant de graves soucis, ne s'était interposé en temps utile. Invoquant l'avis de la commission du Caire, Nubar-Pacha désirait surtout investir les nouveaux tribunaux de la juridiction pénale, qui avait été péremptoirement repoussée par la commission française de 1870; il consentait à ce que l'établissement de cette juridiction pour les crimes et délits ordinaires fût ajourné pendant un an, mais il le réclamait immédiatement pour les crimes et délits commis contre les magistrats ou officiers de justice dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions, ou pour ceux qui leur seraient imputés en leur qualité de magistrats. Afin de faire prévaloir ce retour aux propositions primitives en matière pénale, Nubar-Pacha demanda qu'une conférence fût ouverte à Constantinople entre les ambassadeurs des puissances, et, sur ce terrain nouveau, qu'il comptait devoir lui être favorable avec l'appui du gouvernement ottoman, il insista très énergiquement sur la nécessité de reconnaître comme un droit pour

l'Égypte, comme un principe de la réforme, la juridiction criminelle : d'après sa déclaration rapportée dans une dépêche de M. le comte de Vogüé, ambassadeur de France à Constantinople, « l'opinion du khédive était si formelle à cet égard qu'il était disposé à renoncer à tout le système, malgré les avantages reconnus, plutôt que de céder sur ce point... » En même temps M. de Vogüé informait le ministre des affaires étrangères, M. de Rémusat, que la plupart des ambassadeurs, ébranlés par les argumens du ministre égyptien et désarmés par les concessions qui étaient offertes sous le rapport de la procédure, ne paraissaient plus éloignés de se rallier aux propositions du khédive.

Cependant quelques-uns des cabinets intéressés jugèrent plus prudent de s'associer à la résistance que le gouvernement français continuait d'opposer aux prétentions de Nubar-Pacha. Les cabinets de Londres et de Vienne, puis le cabinet de Saint-Pétersbourg firent cause commune avec celui de Versailles, et l'on en vint, après de nombreux pourparlers, à restreindre la juridiction criminelle des tribunaux égyptiens aux seuls cas où il y aurait lieu de réprimer les crimes ou délits commis contre les magistrats et contre l'exécution de leurs sentences, ainsi du reste que le prescrivent la plupart des codes européens. Une commission spéciale, composée des délégués de onze puissances, fut chargée de définir la nature et les différentes catégories de ces crimes ou délits, de déterminer l'échelle des peines et de tracer la procédure pour ces procès exceptionnels. Les travaux de cette commission, qui ne tint pas moins de sept longues séances, sont consignés dans un rapport du 15 février 1873 : ils paraissaient devoir être le dernier mot de ces négociations si prolongées, et Nubar-Pacha, en adressant le 24 février à chacun des ambassadeurs le texte du règlement relatif à la réforme judiciaire en Égypte, put espérer que l'œuvre commencée en 1867, poursuivie avec tant de persévérance par le khédive et débattue si vivement, allait être achevée.

Tout n'était pas fini cependant. Attentif à ne rien signer qui pût laisser indécises les limites de la juridiction pénale et à n'omettre aucune des garanties qu'il jugeait nécessaires, le gouvernement français crut devoir signaler dans le texte du règlement divers points qui lui paraissaient sujets à explication ou même à révision. Les ministres des affaires étrangères, M. le duc de Broglie, puis M. le duc Decazes, fidèles aux traditions de prudence qui avaient inspiré la correspondance de M. de Rémusat, discutèrent encore, notamment pour que les déclarations de faillite demeurassent dans les attributions des tribunaux consulaires au même titre que toutes les causes intéressant le statut personnel. Cette continuation des débats présentait les plus grandes difficultés, l'Angleterre, l'Alle-

magne, l'Italie, l'Autriche, les États-Unis, ayant dans le courant de 1873 donné leur adhésion au dernier projet de Constantinople, et la France restant seule à produire encore des objections, ce qui lui créait aux yeux de tous les cabinets une situation des plus fâcheuses. Il semblait que le cabinet de Versailles s'ingéniât à retarder par d'importunes exigences l'accomplissement de la réforme, et il y avait à craindre que, fort de l'assentiment des autres puissances, le khédive ne se crût autorisé à passer outre. Les efforts persévérans de M. le duc Decazes, dans ces négociations complémentaires qui se poursuivirent à Alexandrie et au Caire par l'entremise de M. le marquis de Cazaux, chargé d'affaires en Égypte, furent néanmoins récompensés par l'obtention de clauses importantes qui devaient profiter à toute la colonie européenne et maintenir l'honorable renom de la diplomatie française en Orient. Le 15 novembre 1874, M. de Cazaux signa avec Chérif-Pacha, ministre de la justice, l'acte concernant la réforme judiciaire, amendé dans plusieurs de ses dispositions, ainsi qu'un procès-verbal qui contenait les conditions nouvelles. Il était convenu que ces documens seraient soumis à l'approbation de l'assemblée nationale. Le projet de loi a été dès le mois de décembre présenté à l'assemblée, dont la décision, après tant de délais et à la suite d'études si approfondies, est impatiemment attendue.

Voici, d'après l'exposé des motifs du projet de loi, le résumé de l'organisation judiciaire qu'il s'agit d'instituer en Égypte : « Il y aura trois tribunaux de première instance, à Alexandrie, au Caire et à Zagazig, et une cour d'appel à Alexandrie. Chaque tribunal sera composé de sept juges, quatre étrangers et trois indigènes; la cour sera composée de onze magistrats, quatre indigènes et sept étrangers. La présidence appartiendra de droit à un magistrat étranger; en outre on établira un roulement qui facilitera autant que possible, dans chaque chambre devant laquelle sera appelé un procès mixte, la présence d'un magistrat appartenant à la nationalité de l'étranger en cause. Les magistrats étrangers ne seront choisis qu'avec le concours de leurs gouvernemens respectifs. La part assurée à la France comprend un conseiller à la cour d'appel, un juge au tribunal du Caire et un membre du parquet : dans le cas où une seconde chambre serait créée dans l'un des tribunaux du Caire ou de Zagazig, un autre membre du ministère public serait choisi parmi les magistrats français. — La compétence de la nouvelle juridiction s'étendra aux contestations mixtes en matière civile ou commerciale, sauf les questions intéressant le statut personnel des étrangers. A cette juridiction appartiendra également la connaissance de tout litige en matière immobilière, même entre étrangers seuls. En matière pénale, la compétence ne comprend que les contraventions

de simple police; le juge de ces contraventions, si elles sont à la charge d'un étranger, ne pourra être qu'un magistrat étranger : exceptionnellement les nouveaux tribunaux peuvent connaître des crimes ou délits commis par ou contre leurs membres dans l'exercice de leurs fonctions ou à l'occasion de l'exécution de leurs sentences. Dans ces cas spéciaux, la chambre du conseil et le tribunal correctionnel sont composés de trois juges, dont deux étrangers et un indigène, et de quatre assesseurs étrangers, dont deux de la nationalité du prévenu. A la cour d'assises siégeront trois conseillers, deux étrangers et un indigène; les douze jurés seront étrangers, dont moitié de la nationalité de l'inculpé ou de la nationalité que celui-ci désignera. En cas de doute sur la compétence respective de la juridiction mixte et de la juridiction consulaire, le conflit sera déféré à une commission arbitrale composée de deux magistrats désignés par le président de la cour d'appel et de deux consuls choisis par le consul intéressé. » Les codes égyptiens destinés à être appliqués par les tribunaux mixtes seront soumis à l'examen des puissances. La convention aura une durée de cinq ans pendant laquelle aucun changement ne pourra y être apporté. A l'expiration de ce délai, il sera loisible aux puissances, soit de recourir à l'ancien ordre de choses, soit d'étudier d'autres combinaisons.

Telle est, dans ses principes généraux, et sans tenir compte des points de détail et d'exécution, qui ont cependant leur importance, la constitution judiciaire que le khédive se propose de mettre en vigueur. Il suffit d'une simple lecture pour reconnaître avec quel soin les négociateurs européens ont accumulé les garanties au profit de leurs nationaux. D'après la composition des tribunaux, on croirait qu'il s'agit de créer en Égypte des cours de justice européenne plutôt que d'organiser une justice égyptienne. Cette mesure n'en a pas moins été l'objet de violentes critiques. La question est en effet des plus délicates, elle est réellement controversable, puisque les gouvernemens européens ont si longtemps hésité à la résoudre, et qu'ils ont seulement consenti à une solution provisoire. L'excès même des garanties qui ont été réclamées atteste la gravité des intérêts engagés ainsi que les scrupules des négociateurs. Il convient d'examiner les critiques auxquelles ces traités ont donné lieu et d'apprécier si elles sont de nature à prévaloir contre la réforme.

III.

Il n'y a plus à discuter l'objection qui se fonde sur la violation prétendue des capitulations. Nous avons déjà expliqué comment ces anciens actes demeurent intacts au point de vue européen. Il ne s'agit que de modifier le droit coutumier de l'Égypte, et de substituer à des

usages locaux un régime qui, après de longues études, a paru mieux approprié aux intérêts de tous les justiciables. Si l'on voulait s'attacher exclusivement au texte littéral des capitulations, on découvrirait dans le nouveau régime une dérogation, une seule, qui consiste dans la suppression de la présence obligatoire du drogman devant les tribunaux indigènes lorsqu'un Européen est en cause. Les capitulations contiennent cette garantie, qui était indispensable lorsque l'Européen avait à répondre au cadi; mais dorénavant le justiciable étranger est assuré d'avoir parmi ses juges un magistrat de sa nationalité, lequel sera pour lui un protecteur naturel, un témoin plus autorisé que ne pouvait l'être le drogman. La garantie n'est donc pas détruite, elle est simplement déplacée et transformée à l'avantage des plaideurs étrangers.

Les autres objections sont assurément plus sérieuses. Dès que l'on eut connaissance des projets de réforme, un grand nombre de négocians européens déclarèrent qu'ils n'entendaient pas être distraits de leurs juges naturels, c'est-à-dire de la juridiction consulaire, et surtout qu'ils ne voulaient pas être livrés à la justice égyptienne. Cette justice les effrayait. Il leur semblait inadmissible que des magistrats habitués à appliquer la loi du Coran, — qui érige en principe la haine de l'infidèle, — fussent appelés à décider de l'honneur et de la fortune des chrétiens. Il y avait là un obstacle infranchissable élevé par la religion et par les mœurs. En outre, à supposer que ces magistrats pussent se dégager du fanatisme musulman, ils seraient encore incapables de rendre la justice, car ils ignoraient complétement les lois européennes sur lesquelles doivent être calqués les nouveaux codes, et il était permis de craindre qu'ils n'introduisissent dans le prétoire les habitudes de corruption et de vénalité qui ont cours dans l'administration des pays turcs. Les réclamations que les étrangers auraient à présenter contre le khédive étant détournées de la voie diplomatique et déférées aux tribunaux mixtes, quelles garanties d'indépendance pouvaient offrir des magistrats jugeant les procès où leur souverain, un souverain absolu, serait directement intéressé? Le khédive est agriculteur, manufacturier, commerçant; les opérations de son domaine privé le mettent en rapport avec tous les marchés, il passe chaque jour des contrats : ce souverain trafique, vend, achète, emprunte. Il sera le plus gros plaideur de l'Égypte. On s'inquiétait donc à la pensée qu'il aurait pour juges ses propres sujets. En vain les promoteurs de la réforme essayaient-ils de calmer ces appréhensions en faisant ressortir la prépondérance numérique de l'élément européen dans la composition des tribunaux mixtes, le choix des magistrats étrangers désignés par les gouvernemens intéressés, le soin minutieux avec lequel on avait pourvu à l'application des codes et

aux formalités de la procédure. Les opposans répondaient que les garanties seraient illusoires, que les magistrats recrutés à l'étranger qui consentiraient à venir siéger à côté des juges égyptiens ne seraient probablement pas des meilleurs, et qu'ils pourraient bien se gâter au contact dans un pays où les scrupules sont faibles et les tentations si grandes.

Ces objections, qu'il est nécessaire de reproduire dans leur crudité, n'avaient pas échappé à la prudence des cabinets. Tout en faisant la part d'une exagération manifeste, les négociateurs européens et Nubar-Pacha lui-même avaient compris les risques de cette réforme ainsi que la responsabilité qu'ils encouraient aux yeux de la colonie étrangère. Aurait-on discuté si longtemps, avec une opiniâtreté si tenace, se serait-on borné à une mesure temporaire et provisoire, si l'on n'avait pas eu égard aux difficultés extrêmes du problème? Et d'un autre côté les cabinets européens se seraient-ils unanimement concertés, s'ils n'avaient pensé qu'un intérêt supérieur recommandait cet essai de réforme, et que, parmi les pays du Levant, l'Égypte offrait le terrain le plus favorable pour l'expérience que l'on se décide à tenter?

L'Égypte a, dans les temps anciens, atteint le plus haut degré de prospérité, grâce à la fécondité de son sol et à l'industrie des colons étrangers, qui étaient venus s'y établir. Cette prospérité, disparue sous la domination turque, peut renaître aujourd'hui à l'aide des mêmes élémens. Chaque année voit s'accroître le chiffre des résidens étrangers. Depuis Méhémet-Ali, les pachas se sont fait une règle d'encourager l'immigration européenne et d'associer leurs intérêts à ceux de l'Occident. Le patronage accordé à la compagnie du canal de Suez peut être considéré comme la manifestation la plus éclatante de cette politique qui a fait de l'Égypte la grande route de l'Inde et le marché le plus actif entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Les progrès accomplis sous le gouvernement du khédive Ismaïl ont été des plus rapides. De 63 millions de francs en 1863, l'exportation des produits du sol, céréales, coton, sucre, etc., s'est élevée à plus de 300 millions; l'importation atteint près de 170 millions. On compte en Égypte 2,000 kilomètres de chemin de fer et 6,500 kilomètres de lignes télégraphiques. Les travaux publics ont reçu une vigoureuse impulsion; les travaux du port d'Alexandrie, qui sont en cours d'exécution, doivent coûter 50 millions, et ceux du port de Suez, confiés à une entreprise française, plus de 30 millions. Le khédive n'a pas eu moins de souci du progrès intellectuel. Le budget de l'instruction publique, successivement augmenté, dépasse 2 millions de francs, et l'enseignement primaire est donné à près de 100,000 enfans, alors que, sous Méhémet-Ali, ce chiffre n'excédait

pas 3,000 (1). Il ne s'ensuit pas que la civilisation chrétienne ait déjà conquis l'Égypte, la foi musulmane règne encore dans ce pays; mais il est permis de dire que nulle part ailleurs en Orient le champ n'est ouvert plus libéralement à l'action européenne; nulle part l'étranger, le colon n'est mieux accueilli. Il s'est créé dans plusieurs villes des entreprises considérables; il s'y est fait de grandes fortunes. En un mot, l'Égypte est aujourd'hui plus européenne que turque, et le développement de sa prospérité profite à toutes les nations.

Le khédive est le premier intéressé à ce que les progrès inaugurés par ses prédécesseurs et continués sous son règne ne soient pas mis en péril. Plus on le dit puissant et absolu, plus il aura de force pour surmonter les obstacles que l'on redoute, pour réformer son administration et pour établir solidement la constitution judiciaire que l'on regarde avec raison comme la clé de voûte du nouveau système. Le choix des magistrats indigènes lui appartient. Est-on autorisé à supposer que parmi ses fonctionnaires, dont quelques-uns, élevés dans les capitales d'Europe, sont très familiarisés avec nos mœurs, nos coutumes et nos intérêts, il ne trouvera point à nommer les magistrats, au nombre de dix seulement, qui devront siéger à la cour d'appel et dans les trois tribunaux, à côté et sous la présidence des juges désignés par les gouvernemens étrangers? — Le khédive, ajoute-t-on, est mêlé à toutes les affaires, et il voudra gagner tous les procès. S'il en était ainsi, l'on peut affirmer qu'il ferait un maladroit calcul, car, pour la satisfaction d'obtenir gain de cause dans des litiges d'un ordre secondaire, il s'exposerait à perdre le grand procès qu'il plaide depuis huit ans devant l'Europe, afin de mériter, pour le bien de son pays et pour l'honneur de son gouvernement, la participation de l'Égypte aux devoirs comme aux avantages des peuples civilisés. Pourquoi ne pas espérer au contraire qu'il aimera mieux s'incliner devant une décision de la justice que de céder, comme il a dû le faire souvent, aux sollicitations ou aux exigences des consuls, et qu'il voudra donner à ses sujets l'exemple du respect pour les tribunaux qu'il aura lui-même institués? Enfin cette intervention, désormais nécessaire, de la justice dans les intérêts privés du souverain aura peut-être pour conséquence de convaincre le khédive que sa place n'est pas au banc des plaideurs, qu'il ne lui convient pas plus de gagner que de perdre tant de procès, et qu'il doit peu à peu se retirer des affaires. Quand il s'agissait de tout commencer dans un pays où il

(1) Le Bureau central de statistique, placé sous la direction de Regny-Bey, a publié en 1873, pour l'exposition universelle de Vienne, un volume qui contient les renseignemens les plus complets sur la condition morale et matérielle de l'Égypte.

n'y avait rien, de tenter les expériences agricoles, d'ouvrir les premières manufactures, d'introduire les machines, de créer les voies pour le transport et l'échange des produits, on pouvait admettre que le souverain se fît agriculteur, industriel, négociant et subrécargue. Aujourd'hui que l'Égypte est pour ainsi dire mise en train et que la colonie européenne suffirait, à défaut des indigènes, pour entretenir le mouvement général du travail et des transactions, ce rôle de factotum n'a plus de raison d'être, il est sans dignité pour le souverain, sans utilité pour le pays, il est devenu contraire à toutes les règles d'un bon gouvernement. Si la réforme judiciaire amène la réforme économique, ce ne sera pas le moindre des services qu'elle aura rendus à l'Égypte, à la colonie étrangère et au khédive.

Quant à la résistance inflexible, intraitable que l'on s'attend à rencontrer dans le Coran et qui serait la pierre d'achoppement de la réforme judiciaire, il est impossible, pour quiconque a vu l'Orient, de n'en pas tenir compte; mais il faut se défendre contre l'exagération, et avant tout ne point évoquer un adversaire que le projet de réforme a eu soin de laisser à l'écart. Les procès devant les nouveaux tribunaux égyptiens seront jugés d'après un code approuvé par les puissances chrétiennes et selon les usages des Francs. La loi de Mahomet demeurera comme non avenue. Craint-on cependant que, malgré l'entourage de leurs collègues européens, les magistrats indigènes ne se laissent inspirer par les doctrines du prophète? Il est permis de se rassurer en observant que déjà fonctionnent ailleurs des tribunaux où les docteurs musulmans siégent avec des juges chrétiens, et que la justice y est convenablement rendue. L'expérience a été faite en Algérie dans des conditions analogues. La France a respecté la foi des sujets que lui a donnés la conquête, et elle a institué auprès de certains tribunaux un conseil du droit musulman qui est appelé à donner son avis dans les litiges indigènes où sont engagées des questions d'état ou de religion. Ce conseil ne juge que d'après le Coran. Or le Coran, aussi bien que tout autre code, est sujet aux interprétations des légistes; il n'a pas l'inflexibilité qu'on lui suppose, et il arrive souvent qu'il inspire les décisions les plus diverses. Nos magistrats, qui ne cherchent pas à peser sur les avis des conseils indigènes, ont pourtant remarqué dans certains cas l'influence que le voisinage de la loi française peut exercer sur la jurisprudence musulmane. Voici un exemple très curieux qui a été cité par l'un de nos plus éminens magistrats consulté à l'occasion de la réforme égyptienne. « D'après le Coran, le temps de la gestation de la femme n'est pas fixé et peut, suivant certains passages et certains commentateurs, durer jusqu'à sept

ans. On comprend les difficultés insurmontables qu'une pareille législation peut apporter dans les questions de légitimité. Une question de ce genre s'étant présentée en appel et ayant été déférée au conseil du droit musulman, un membre finit par trouver dans les textes innombrables du Coran et de ses commentateurs un texte formel disant ou permettant de dire absolument comme la loi française, et fixant à neuf mois la gestation de la femme; ce qui fut aussitôt et définitivement admis par la jurisprudence musulmane, puisque c'était écrit dans le Coran. » D'autres exemples prouveraient sans doute que l'interprétation de la loi du prophète peut se ressentir des relations établies entre les docteurs musulmans et les juges chrétiens. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi en Égypte, au milieu d'une population très mêlée, que la diversité des religions rend généralement tolérante, et sous un gouvernement qui accueille volontiers les idées européennes? La réforme judiciaire ne détachera point les Turcs du respect qu'ils portent au Coran, les Turcs resteront toujours Turcs; mais on ne saurait absolument repousser l'espoir, si faible qu'il soit, d'une sorte de transaction qui rendra plus facile le contact des deux races, et favorisera davantage l'établissement des Européens dans les pays orientaux. C'est tout ce que l'on doit souhaiter pour le moment; cela suffit à la satisfaction des intérêts matériels qui ont acquis une importance si considérable, et peut conduire au progrès intellectuel et moral d'une contrée qui semble désireuse de s'ouvrir à la civilisation européenne.

Tous les cabinets ont accepté l'essai du plan de réforme. Le gouvernement français, pénétré des devoirs que lui trace la politique traditionnelle de notre pays en Orient, n'a donné son assentiment que le dernier, après avoir obtenu un surcroît de garanties et sur l'avis d'une commission spéciale dans laquelle étaient représentés les ministères de la justice et des affaires étrangères. Cette commission, réunie en mai 1874, n'avait plus à reprendre la discussion détaillée du projet, comme l'avaient fait les commissions françaises de 1867 et de 1870, la conférence internationale du Caire en 1869, les conférences diplomatiques de Constantinople en 1873; elle avait à se prononcer sur le point de savoir si, en présence de l'adhésion des autres cabinets, notre gouvernement pouvait tenter utilement de nouveaux efforts pour faire prévaloir son insistance sur certaines questions spéciales, et s'il devait, en l'état des choses, accepter ou refuser définitivement le régime qui était sorti de si laborieuses négociations. L'avis de la commission fut presque unanime, et il n'en pouvait être autrement, car l'acceptation par la France était forcée du moment que l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, les États-Unis, etc., supprimant leurs tribunaux consulaires,

concouraient à l'organisation des tribunaux égyptiens. Nos nationaux, se présentant comme demandeurs devant les consulats étrangers, se seraient heurtés contre une déclaration d'incompétence, et ils eussent été renvoyés à se pourvoir devant la juridiction mixte. Nous ne pouvions absolument pas demeurer dans l'isolement judiciaire : les Français établis en Égypte auraient été privés des moyens de faire juger leurs procès; leurs transactions de toute nature auraient été compromises, personne n'aurait voulu contracter avec eux, ni le gouvernement, ni les indigènes, ni les étrangers, s'ils n'avaient consenti au préalable à soumettre les litiges aux nouveaux tribunaux. C'est ce qu'avait compris la majorité des Français établis en Égypte. Dès 1873 et en 1874, le consulat général d'Alexandrie et le ministère des affaires étrangères ont reçu de nombreuses pétitions, par lesquelles nos résidens sollicitaient l'adoption et l'application immédiates de la réforme. Parmi les plus empressés à demander l'organisation du nouveau régime judiciaire, on remarque le directeur de la compagnie du canal de Suez, M. de Lesseps, qui représente au plus haut degré la colonie française en Égypte, qui connaît bien le pays et que l'on calomnierait, si l'on supposait un seul instant qu'il a pu subordonner aux intérêts particuliers de son entreprise l'intérêt de sa patrie en Orient. A ses instances se joignent celles des organes les plus autorisés du commerce français, et l'opinion désintéressée, réfléchie, de notre consul-général à Alexandrie.

Il appartient à l'assemblée nationale de juger la question en dernier ressort. Au point où en sont les choses, sa décision ne saurait faire doute. Il n'est point possible que la France se tienne en dehors de l'opinion européenne, ni qu'elle s'oppose à un essai de réforme qui mérite à tous égards d'être tenté et encouragé. Elle y perdrait, dans son isolement, l'influence considérable qu'elle s'est acquise en Égypte, et le prestige qu'il lui importe de conserver dans les contrées de l'Orient. Elle doit au contraire aider de tout son pouvoir au succès de cette réforme, qui est une œuvre de progrès. S'il y a quelques risques à courir, et nous ne les avons pas dissimulés, la vigilance des consuls saura y pourvoir, et ils ne seraient point d'ailleurs de longue durée, puisque le traité n'est conclu que pour cinq ans. Si l'expérience réussit, quel avantage non-seulement pour l'Égypte, mais encore pour l'Europe, et surtout pour la France, que tant de liens politiques, commerciaux, financiers, unissent à l'Égypte ! Dans ces conditions, l'hésitation serait une faute que l'assemblée nationale ne voudra pas commettre.

C. Lavollée.

FROISSART RESTITUÉ

D'APRÈS LES MANUSCRITS DANS UNE ÉDITION NOUVELLE (1).

La Société de l'histoire de France, à qui nous devons depuis quarante ans tant d'importantes publications, ne se propose pas seulement de mettre au jour les documens inconnus qui intéressent le passé de notre pays, elle cherche aussi à donner des éditions nouvelles et meilleures de nos anciens historiens. A ce titre, Froissart ne pouvait pas lui échapper : aucun n'a été jusqu'ici plus maltraité des éditeurs. Le grand chroniqueur du XIV[e] siècle, celui qui a raconté nos premières luttes nationales contre l'étranger, et en qui revit toute une époque, n'a été encore publié que d'une manière très imparfaite. On l'admire, on s'en sert, on le cite partout, et l'on n'a de ses œuvres que des copies défigurées.

Ce n'est pas que des efforts sérieux n'aient été tentés de nos jours pour le faire enfin connaître tel qu'il est. En France, en Angleterre, en Belgique (ces trois pays à la fois sont intéressés dans son histoire), on s'est souvent occupé de lui. Beaucoup de savans ont rêvé toute leur vie d'attacher leur nom à une édition définitive de ses *Chroniques :* le plus grand nombre a reculé devant la difficulté de la tâche; quelques-uns l'ont essayé avec des succès divers, mais sans y réussir jamais entièrement. Leur peine n'a pourtant pas été tout à fait perdue : il était difficile que ce travail commun de trois nations différentes autour d'un grand historien n'eût aucun résultat. On a éclairci des points obscurs, redressé des erreurs, fait des découvertes importantes. Si le monument définitif n'a pas été encore construit, on peut dire que les alentours du terrain sont aplanis et déblayés, et que la place pour le bâtir est prête. La Société de l'histoire de France a jugé qu'après ces travaux préliminaires le

(1) *Les Chroniques de Froissart,* publiées pour la Société de l'histoire de France, par M. Siméon Luce, Paris 1868-1874.

moment était venu d'aborder la publication des *Chroniques*, et d'en donner enfin un texte exact et complet. Elle s'est adressée à un jeune savant, M. Siméon Luce, qui s'était fait connaître par des travaux approfondis sur le XIVe siècle et à qui les temps dont Froissart fait l'histoire étaient familiers. M. Luce s'est mis résolûment à l'ouvrage; les événemens terribles que nous avons traversés n'ont point interrompu son travail, et les cinq volumes qu'il a publiés coup sur coup en six ans nous permettent déjà de juger ce que sera l'œuvre entière, et ce que Froissart doit gagner à cette édition nouvelle de ses *Chroniques*.

I.

C'est toujours une entreprise délicate, et qui demande une critique exercée, que d'arrêter le texte des anciens auteurs, mais pour Froissart le travail est beaucoup plus difficile que pour les autres. On sait qu'il a passé quarante ans de sa vie à refaire sans cesse ses *Chroniques*. Dans son existence aventureuse, il a visité toutes les cours, séjourné dans tous les châteaux, écoutant les récits les plus opposés, subissant des influences contraires, et modifiant à chaque fois son œuvre au gré de ses nouveaux amis. Nous en possédons des exemplaires qui diffèrent tellement entre eux qu'on est vraiment tenté de se demander s'ils viennent du même écrivain. Auquel convient-il de donner la préférence quand on veut publier l'ouvrage? Comment se décider parmi cette embarrassante variété? Où trouver le Froissart véritable entre tous ces Froissarts différens? C'est la première question que se posent les éditeurs des *Chroniques;* c'est aussi le premier écueil auquel ils échouent d'ordinaire. Beaucoup d'entre eux n'ont même pas pris la peine de se faire un système arrêté, et se sont laissé tout à fait conduire par le hasard. Ils passent sans aucune raison d'un manuscrit à l'autre, et puisent à la fois à toutes les sources. Uniquement préoccupés de choisir partout les tableaux les plus agréables, ils mêlent et confondent toutes ces retouches successives, et ne se font aucun scrupule de nous présenter dans le même cadre des récits d'époques et d'inspirations différentes.

M. Luce n'a pas procédé de la même manière; ce qui le distingue au contraire de ses prédécesseurs et caractérise son travail, c'est qu'il a suivi partout une méthode rigoureuse et scientifique. Cette méthode est celle même que les philologues appliquent tous les jours aux écrivains grecs et latins, et qui a permis depuis cinquante ans d'en donner de bien meilleures éditions. Comme elle fait honneur à la critique de notre époque et qu'elle a eu les résul-

tats les plus importans pour le progrès des études antiques, je demande la permission aux lecteurs de leur dire rapidement en quoi elle consiste.

Lorsqu'après la découverte de l'imprimerie on se mit en mesure de publier les auteurs anciens qui ne s'étaient conservés jusque-là que par des copies manuscrites, on ne commença pas par se demander quelle était la meilleure manière et la plus légitime d'en constituer le texte. On avait hâte de faire jouir tout le monde de ces trésors cachés; on voulait aller vite, supprimer les travaux préliminaires et prendre la voie qui semblait la plus simple. Les savans les plus scrupuleux se contentaient de réunir le plus de manuscrits possible et de les corriger les uns par les autres. Ils ne s'occupaient pas d'en chercher la provenance, et les regardaient comme ayant tous à peu près la même valeur. Ils notaient avec soin les différences qui se rencontraient entre eux et se décidaient pour la leçon qui paraissait la plus vraisemblable et la plus naturelle (1), sans se mettre trop en souci de la source à laquelle ils l'avaient puisée. On arrivait ainsi à se faire un texte clair, sensé, courant, aisé à saisir, agréable à lire, et c'est tout ce qu'on demandait alors. Pour les gens de la renaissance, l'antiquité n'était pas une chose morte qu'on devait respectueusement conserver, qu'il fallait reproduire comme elle était, et sans se permettre d'y rien changer. Ils voulaient s'en servir, la faire entrer dans leur existence. Ils s'appliquaient les conseils de ses moralistes, les principes de ses philosophes; Platon, Sénèque, Cicéron, remplaçaient d'un coup ces théologiens, ces compilateurs, ces grammairiens qu'on avait lus et commentés pendant tout le moyen âge, et devenaient les maîtres de la vie. Il fallait donc qu'avant tout on pût les comprendre. On voulait que l'antiquité devînt pour tous d'un accès facile et d'un usage commode, qu'elle fût pour ainsi dire moderne et vivante, et il faut avouer qu'on y a merveilleusement réussi.

Les besoins sont changés aujourd'hui, et nous étudions le passé dans un autre esprit. Nous souhaitons que l'antiquité reste antique, nous tenons à la connaître telle qu'elle est; il nous déplairait qu'on changeât les anciens écrivains, même pour nous les faire mieux comprendre; nous voulons qu'on nous en donne un texte exact et qui se rapproche le plus possible de celui que l'auteur avait publié lui-même. Voici la méthode qu'on suit pour y parvenir. On ne se

(1) Souvent même la plus claire ne paraissait pas l'être assez, et l'on n'hésitait pas à la modifier pour la rendre plus claire encore ou plus élégante. Jamais savans n'ont été plus audacieux, plus féconds en restitutions téméraires que ceux du xv[e] et du xvi[e] siècle. Scaliger surtout est une merveille en ce genre, et dans le *Lucrèce* de Lambin, qui a fait autorité jusqu'à nos jours, il entre presque autant de Lambin que de Lucrèce.

contente plus de réunir un grand nombre de manuscrits, on les étudie avant de s'en servir, on les compare entre eux, et l'on cherche à les classer. On n'a pas de peine à s'apercevoir, quand on les regarde de près, qu'ils n'ont pas été tous copiés les uns sur les autres, et qu'ils procèdent de rédactions, ou, comme on dit, de recensions différentes. A diverses époques de l'antiquité, le texte des grands écrivains a été remanié (1); des professeurs de rhétorique ou de grammaire, obéissant aux ordres d'un grand seigneur qui les protégeait, ou aux désirs du public, se sont chargés d'en faire des éditions nouvelles, dont on tirait aussitôt un nombre considérable de copies, et qui se trouvent reproduites avec beaucoup d'altérations dans quelques-uns des manuscrits que nous avons conservés. Le premier travail d'un éditeur moderne doit être de chercher à laquelle de ces rédactions se rattachent les manuscrits qu'il consulte. Selon qu'ils s'écartent ou se rapprochent les uns des autres, il les groupe en familles distinctes, qui proviennent de sources différentes, et dont chacune emprunte son importance à la valeur même de la rédaction qu'elle reproduit. Il peut donc se faire qu'un manuscrit, souvent médiocre et fautif, d'une très basse époque, mérite d'être préféré à tous les autres, parce qu'il représente pour nous une recension plus ancienne et meilleure, et qu'il nous permet de nous en faire quelque idée. Une fois qu'on est fixé sur celui qui doit être le fond de l'édition qu'on prépare, le plus fort du travail est fait. A la vérité, il reste à dégager le texte véritable des erreurs sans nombre qui le défigurent, mais on y arrive assez sûrement aujourd'hui : on peut dire que c'est devenu de nos jours l'objet d'une véritable science, qui a ses principes, ses procédés, ses règles, et qu'on a fait entrer la méthode dans ce qui n'était jusqu'ici qu'une divination. On n'a pas seulement appris à distinguer dans les manuscrits les bonnes leçons qu'ils renferment, on sait tirer profit des fautes dont les meilleurs ne sont pas exempts. Sous les altérations de tout genre que leur ont fait subir les copistes ignorans et les correcteurs maladroits, on retrouve et l'on distingue la copie primitive d'où ils dérivent. Quoiqu'elle soit perdue quelquefois depuis plus de mille ans, un philologue habile reconnaît à certains indices comment elle était faite; il vous dira si elle était bien ou mal écrite et en quels caractères; il sait de combien de lignes se composait

(1) Il l'a été surtout au IVe siècle. A ce moment, les patriciens de Rome, restés païens, s'occupaient avec ardeur des grands écrivains, dont ils étaient fiers. Étudier Cicéron et Virgile, répandre leurs ouvrages, en donner des éditions plus correctes pouvait paraître une manifestation anti-chrétienne. Sur les plus anciens manuscrits d'Horace, on lit le nom du consulaire Vettius Agorius Mavortius, qui nous dit « qu'il a corrigé comme il a pu cet exemplaire avec l'aide de maître Félix, professeur d'éloquence à Rome. »

chaque page, et le nombre de lettres que chaque ligne contenait. On dirait vraiment qu'il la voit, qu'il la feuillète et qu'il n'a qu'à transcrire ce qui s'y trouvait écrit. C'est ainsi qu'on a pu nous donner de Lucrèce, de Plaute, de Juvénal et de tant d'autres grands écrivains des éditions plus exactes, plus fidèles, où l'on s'interdit avec soin les corrections arbitraires, où l'on a moins de souci de rendre le texte aisé à lire que de retrouver autant qu'on peut les expressions véritables de l'auteur, où l'on tient surtout à conserver le tour particulier de sa langue et l'originalité de son génie.

Il est clair que cette méthode convient aux écrivains du moyen âge comme à ceux de l'antiquité. M. Luce s'est bien trouvé de l'appliquer à Froissart. Il a commencé par étudier soigneusement tous les manuscrits qui contiennent le premier livre des *Chroniques*, le plus long des quatre dans lesquels l'auteur a divisé son œuvre immense. Ce travail, poursuivi avec un soin scrupuleux et une infatigable patience, l'a conduit à reconnaître qu'outre les modifications de détail que l'œuvre de Froissart a subies à diverses occasions, il l'avait refondue entièrement trois fois. A trois époques différentes de sa vie, sous des influences souvent contraires, il a repris son histoire depuis les premiers chapitres, pour en changer tout à fait le fond et la forme, l'esprit et les termes, et à chaque fois il l'a répandue dans le public sous sa rédaction nouvelle. Ce premier point établi, il fallait reconnaître à quelle époque chacune de ces rédactions avait été faite et dans quel ordre elles se sont suivies. C'était un travail fort délicat, et le plus savant des éditeurs de Froissart, M. Kervyn de Lettenhove, s'y était lui-même trompé. M. Luce a été plus heureux, et il est parvenu à fixer d'une manière qui semble irréfutable la date de ces trois rédactions.

La première a dû être composée de 1369 à 1373. Froissart revenait alors d'Angleterre, où il avait passé huit ans à la cour de la reine Philippe de Hainaut, femme d'Édouard III. Il y avait connu et fréquenté Gautier de Mauny, Chandos et le Prince Noir; toute cette chevaleresque noblesse s'était fait un plaisir de le bien accueillir et de lui raconter ses exploits. Il revenait la tête pleine des récits que lui avaient faits les héros de Crécy et de Poitiers. Cette impression ne s'était pas effacée à son retour dans son pays : il y vivait dans la familiarité de Robert de Namur, beau-frère d'Édouard III, qui avait fidèlement servi le roi d'Angleterre dans toutes ses guerres contre les Français, et touchait en récompense une pension de 300 livres sterling sur sa cassette. Froissart l'appelle « son cher seigneur et maître, » et il nous dit que c'est « à sa prière et requeste » qu'il rédigea cette première version de ses *Chroniques*. Faut-il s'étonner qu'elle soit si favorable aux Anglais, et paraisse faite à leur gloire? C'est celle aussi qui s'est le plus répandue et

qui fut reproduite par le plus grand nombre de copies. Elle nous est conservée aujourd'hui dans une cinquantaine de manuscrits. — La seconde est postérieure à l'an 1376, puisque l'auteur y mentionne dès le début la mort du Prince Noir, et elle a été probablement rédigée quelques années plus tard. A ce moment, les circonstances n'étaient plus les mêmes : la fortune était revenue à la France, qui se relevait de ses désastres, grâce à l'épée de Duguesclin et à la sagesse de Charles V. Le souvenir des journées de Crécy et de Poitiers commençait à s'effacer, et l'on ne prévoyait pas Azincourt. De plus Froissart avait changé de protecteur, le clerc de Robert de Namur était devenu le chapelain du comte de Blois. Ce nouveau patron appartenait à l'illustre maison de Châtillon; il était le fils d'un brave chevalier qui s'était fait tuer à Crécy en combattant aux côtés de Philippe de Valois; lui-même avait été prisonnier en Angleterre, et forcé d'aliéner une partie de ses domaines pour recouvrer sa liberté. Auprès de lui, il était naturel que Froissart prît d'autres sentimens que ceux qu'il avait rapportés d'Angleterre une dizaine d'années auparavant. Aussi cette seconde rédaction de ses *Chroniques* est-elle bien plus favorable à la France que la première; elle est représentée pour nous par le manuscrit d'Amiens. — Une troisième fois Froissart recommença son ouvrage, qui, malgré la vogue qu'il obtenait, ne le contentait pas. Malheureusement cette troisième rédaction, où les opinions de l'auteur sont encore une fois modifiées, s'arrête à l'avénement du roi Jean, et M. Luce a fort bien montré pourquoi Froissart ne l'avait pas poussée plus loin; il n'en existe aujourd'hui qu'un seul manuscrit, qui a été trouvé à Rome, dans la bibliothèque du Vatican.

Les manuscrits une fois classés, il restait à s'en servir. Ici se présentait une question fort embarrassante : de quelle manière devait-on mettre les trois rédactions sous les yeux du public? Fallait-il, à la fin de chaque chapitre, placer les unes après les autres les diverses formes du même récit? Ainsi l'avait fait l'académie de Bruxelles dans la belle édition qu'elle a donnée de notre historien; mais cette façon de couper Froissart par morceaux n'aurait guère été du goût des lecteurs français. Elle empêche qu'on ne puisse le lire de suite, et, en présentant successivement trois versions des mêmes faits, elle arrive à un résultat qu'il semblait d'abord difficile d'atteindre : elle rend Froissart ennuyeux. Il fallait donc se décider entre les trois rédactions des *Chroniques*, en choisir résolûment une qu'on installerait à la place d'honneur, sauf à faire connaître les deux autres dans l'appendice. M. Luce a cru devoir préférer la première, et les raisons qu'il donne de son choix semblent fort plausibles. C'est celle qui dès le début fut le plus populaire et dont

nous avons conservé les plus nombreuses copies; les autres n'ont jamais pu la déposséder de la place qu'elle avait conquise du premier coup dans l'estime des contemporains. C'est celle aussi qui a le mieux gardé ses qualités de jeunesse et qu'on lit encore le plus agréablement aujourd'hui. Elle mérite donc la préférence que M. Luce lui accorde; mais à la fin de chaque volume les deux autres versions ont leur tour, et elles y sont intégralement reproduites quand elles présentent avec la première des différences sensibles. Enfin un sommaire très bien fait, où sont réunis tous les détails épars dans les rédactions diverses, nous aide à nous reconnaître au milieu de cette abondance, et nous empêche d'en rien laisser échapper. C'est ainsi que M. Luce trouve le moyen de satisfaire toutes les exigences. Dans le nouveau Froissart qu'il donne au public, les historiens consulteront avec profit le sommaire, qui leur remettra en mémoire tous les incidens des grandes luttes que le chroniqueur a racontées; les lettrés se laisseront charmer par ce récit entraînant qu'ils liront pour la première fois dans un texte scrupuleusement exact et tel que Froissart l'écrivit à son retour d'Angleterre; les curieux seront heureux de comparer le premier jet de son génie avec les changemens successifs qu'a subis son ouvrage; ils chercheront à connaître de quelle manière et sous quelles influences ce charmant et mobile esprit s'est tant de fois modifié, et ce qu'il a gagné ou perdu à ces transformations.

II.

Ce plaisir est assurément l'un des plus vifs qu'on puisse se donner en lisant Froissart, et l'édition de M. Luce permet de le goûter à l'aise. Il suffit, dans chaque volume, de parcourir l'appendice après avoir lu le texte; on y verra clairement de quelle façon l'historien composait son ouvrage, et comment il se laissait mener dans toutes les directions par les événemens et les hommes.

Il a raconté, dans son prologue, qu'il courait le monde, interrogeant les vaillans hommes, écuyers et chevaliers, sur les actions où ils avaient pris part, s'enquérant auprès des rois d'armes et maréchaux de la vérité des faits, « car pour leur honneur ils n'en oseraient mentir (1). » Comme il a toujours voyagé, il n'a jamais cessé d'apprendre. Ce trésor de souvenirs qu'il avait amassé dans sa jeunesse à la cour d'Angleterre s'est toujours augmenté. Une grande

(1) Je demande la permission, en citant Froissart, de modifier quelques-unes de ses expressions, qui manqueraient de clarté pour nous.

partie des différences qu'on remarque entre les rédactions diverses qu'il a faites de ses *Chroniques* provient de ces anecdotes nouvelles qu'il recueillait dans ses voyages, et qu'au retour il ajoutait à son récit. Quelques-unes sont vraiment charmantes, et il eût été bien fâcheux de les laisser perdre. Il avait raconté avec grand plaisir, dans sa première rédaction, l'amour d'Édouard III pour la belle comtesse de Salisbury; il y dépeignait l'arrivée du roi dans le château de la comtesse qu'il vient de délivrer de l'attaque des Écossais, sa première entrevue avec elle à la porte du château, où elle était venue le recevoir « si richement vêtue et atournée que chacun s'en émerveillait, » et « cette étincelle de fine amour qui le férit au cœur et lui dura par long temps. » Il rapportait avec les plus grands détails les propos engageans que le roi lui avait tenus pour gagner ses bonnes grâces, la résistance honnête et inattendue qu'il avait rencontrée, et comment il s'était enfin éloigné « en grands pensées et mésaise de cœur. » Dans le manuscrit d'Amiens, ce récit se trouve encore augmenté d'une scène piquante qui le complète. C'est le tableau de la partie d'échecs que le roi joue le soir avec la comtesse, et qui est compliquée d'incidens divers. Comme le roi voulait « que quelque chose demeurât du sien à la dame, » il avait mis pour enjeu un très bel anneau qu'il portait à son doigt, et faisait tous ses efforts pour perdre. De son côté, la dame jouait de son mieux « afin que le roi ne la tînt pas pour trop simple et ignorante; » mais il ne pouvait s'empêcher de la regarder si fort par momens qu'elle en était toute honteuse. A chaque fois le trouble qu'elle éprouvait la faisait mal jouer et exposait le roi à gagner malgré lui. Il lui fallut beaucoup de peine pour finir par se faire battre, et encore plus pour forcer la dame à garder son anneau. Cette anecdote, que Froissart ignorait quand il rédigea pour la première fois son histoire, lui a été sans doute racontée plus tard, et il n'a pas voulu l'omettre; il a tant éprouvé de plaisir à l'entendre qu'il ne résiste pas à la redire. Il veut d'ailleurs que nous sachions par le détail tout ce qui s'est passé entre le roi et la comtesse. Des chroniqueurs se sont permis de parler de ces amours « moins convenablement qu'on ne le doit faire; » ils ont osé prétendre « que le roi anglais assez vilainement usa de cette dame, et en eut, à ce qu'on dit, ses volontés comme par force. » Mais Froissart, qui est curieux de tout, des choses légères autant au moins que des plus graves, et qui s'est informé de cette aventure en Angleterre, « en l'hôtel du roi principalement et des grands seigneurs de ce pays, » tient à le défendre ainsi que la dame « de tout vilain reproche. » Voilà pourquoi le récit de la première rédaction s'est fort augmenté dans la seconde. Par contre, le manuscrit de Rome n'en dit plus rien. Toute cette his-

toire galante, si complaisamment développée dans les deux premières versions des *Chroniques*, a disparu de la troisième. Est-ce un scrupule de conscience qui l'en a chassée? Froissart, devenu curé et chanoine, a-t-il pensé qu'il ne lui convenait plus de raconter de pareilles aventures? Il est fort heureux, dans tous les cas, qu'il ne se soit pas avisé de devenir si scrupuleux plus tôt.

Quoique la gravité semble contraire à sa nature, il faut reconnaître que Froissart se fait plus grave en vieillissant. Quand une action lui paraît coupable, il ose plus résolûment la blâmer. Il avait rapporté sans commentaire, dans la première rédaction de son ouvrage, le supplice d'Olivier de Clisson, ordonné par Philippe de Valois. Dans la dernière, il reproche ouvertement au roi sa cruauté, et dit de la reine : « Si quelqu'un encourait sa haine, il était mort sans merci. » Il lui arrive aussi de moraliser à l'occasion, quoique ce ne soit guère son habitude. L'admirable récit de la mort d'Arteveld se termine, dans le manuscrit de Rome, par cette réflexion : « Ainsi vont les fortunes de ce monde; nul, s'il est sage, ne se peut ni ne se doit confier trop grandement en ses prospérités. » M. Luce fait encore observer qu'en avançant en âge Froissart semble devenir plus conservateur. Il avait été de tout temps grand ami des seigneurs et des princes. Ce petit bourgeois de Valenciennes se trouvait être un aristocrate de nature. La vie aisée et large qu'on menait dans les châteaux lui était devenue nécessaire; il prenait grand plaisir aux bons festins, il lui fallait être vêtu de beaux draps, il aimait avant tout, nous dit-il, les grandes assemblées, les jeux, les fêtes, les longues veilles,

En toutes ces choses véir,
Mon espérit se renouvelle.

Aussi avait-il peu de goût pour le populaire. Les milices des communes, quand elles s'en vont en guerre contre la brillante chevalerie, le font toujours rire. Il est heureux de nous raconter comment les bourgeois de Caen, à l'approche de l'ennemi, « se mirent en ordonnance de bataille et montrèrent par semblant et par paroles qu'ils avaient grand volonté de combattre les Anglais; mais quand ils virent les bannières d'Édouard III et ses maréchaux s'approcher, et un si grand nombre de gens d'armes qu'ils n'en avaient jamais vu autant, ils prirent si grand peur qu'il n'y eut personne au monde qui pût les empêcher de rentrer au plus tôt dans leur ville. » Il n'oublie pas non plus, dans le récit de la bataille de Crécy, de nous dépeindre les « bons hommes » des cités et bonnes villes de France qui, éloignés de plus de deux lieues du champ de bataille, brandissent leurs épées en s'écriant : « A mort, à mort, ces traîtres Anglais!

Jamais un n'en retournera en Angleterre! » et qui se mettent ensuite à courir sans même les avoir aperçus. Ce mépris, cette haine des petites gens devient de plus en plus visible chez Froissart à mesure qu'il vieillit. C'est dans le manuscrit de Rome que se trouve cette phrase incroyable contre les milices flamandes qui combattirent si vaillamment à Cassel : « Dieu ne voulût pas consentir que les seigneurs fussent là desconfits de *tel merdaille.* » Mais alors Froissart avait vu ce que ces « bons hommes » savent faire. Quand il écrivit la troisième rédaction de ses chroniques, les Anglais venaient de déposer et de mettre à mort Richard II, le fils de l'héroïque Prince Noir; Froissart ne leur pardonne pas de s'être révoltés contre leur roi. Après les avoir tant admirés, il leur devient tout d'un coup sévère. Il leur reproche amèrement d'être ombrageux et indociles. « Dessous le soleil, dit-il, ne sont gens plus périlleux à tenir ni plus divers que les Anglais, et se lève et se couche en trop grand péril le roi qui les gouverne. » Les habitans de Londres surtout encourent sa mauvaise humeur, et, pour montrer combien ils sont naturellement orgueilleux et rebelles, il les fait ainsi parler : « Nous n'avons que faire d'un roi endormi et pesant, qui trop demande ses aises et ses déduits. Nous en occirions un demi-cent, tout l'un après l'autre, plutôt que de n'en avoir pas un à notre goût et à notre volonté. »

On s'aperçoit aussi, quand on passe d'une rédaction à l'autre, que Froissart a pris de plus en plus le sentiment de son importance. Il parle de lui plus volontiers, et se met plus souvent en scène. Lorsqu'il raconte que Jean Chandos fut fait chevalier de la main d'Édouard III à Buironfosse, il n'oublie pas d'ajouter qu'il tient ce détail de Chandos lui-même. Ailleurs il mentionne le séjour qu'il fit en Écosse pendant trois mois, et où il fut si bien accueilli par le roi et les grands seigneurs (1). Il rapporte aussi ses excursions en Angleterre et les entretiens qu'il avait avec son compagnon de voyage, le jeune Édouard Spencer, petit-fils de ce favori d'Édouard II, qui avait été si cruellement mis à mort et dépouillé de ses biens par la reine Isabelle. « Et plusieurs fois advint que, quand je chevauchais par le pays avec lui, il m'appelait et me disait : — Froissart, voyez-vous cette grande ville à ce haut clocher? — Je répondais :

(1) C'est à propos de ce voyage d'Écosse que Froissart a écrit la petite pièce qui commence par ces vers d'un tour si aisé, si français, et où presque rien n'a vieilli :

> Froissart d'Écosse revenait
> Sur un cheval qui gris était.
> Un blanc levrier suivait en lasse.
> « Las! dit le levrier, je me lasse,
> Grisel, quand nous reposerons?
> Il est heure que nous mangions. »

Monseigneur, oui. Pourquoi le dites-vous? — Je le dis pour ceci : elle devait être mienne, mais il y eut une méchante reine en ce pays, qui tout nous a enlevé. » Si Froissart occupe ainsi le public de sa personne, c'est que le succès de son livre l'avertissait de son importance. En même temps qu'il prend goût à ce succès, il cherche à le rendre plus certain et plus solide. Il travaille sans cesse sa composition et son style. On trouve, dans la dernière rédaction de ses *Chroniques*, certaines préoccupations littéraires qui semblent nouvelles chez lui. Il cherche visiblement à donner aux scènes qu'il décrit un tour plus vif et plus dramatique. Il multiplie les entretiens, il introduit partout des discours directs, et ne dissimule pas qu'ils sont de son invention : « Il parla ainsi ou à peu près. — Ainsi répondit le roi ou dut répondre. » C'est le procédé des historiens grecs ou latins, et Froissart, qui ne les connaissait guère, les imitait sans le savoir. Par exemple, il se contentait de dire, dans la première rédaction, que « messire Robert d'Artois exhortait et conseillait sans cesse le roi d'Angleterre, pour qu'il voulût défier le roi de France, qui tenait son héritage à grand tort. » A la place de ces simples paroles, le manuscrit de Rome nous donne tout un long discours, avec un exorde insinuant : « Monseigneur et beau cousin, vous êtes jeune et d'avenir; aussi ne devez-vous pas vous refroidir de demander votre droit et de réclamer, etc. » Dans le récit que Froissart avait fait d'abord de la bataille de Nevill's Cross, il racontait comment le roi d'Écosse, David Bruce, avait été pris par un écuyer anglais, Jean de Copeland, qui s'était hâté de l'emmener dans son château pour ne partager ni la gloire, ni la rançon avec personne. Il disait en quelques mots que la reine Philippe de Hainaut, régente en l'absence de son mari, et qui s'était tenue tout près de la bataille, avait écrit aussitôt à Jean de Copeland de lui remettre le prisonnier, mais que l'écuyer n'avait pas voulu. Ce passage s'est fort allongé dans la dernière rédaction, et nous avons tout un entretien entre les envoyés de la reine et Jean de Copeland. L'écuyer trouve beaucoup de bonnes raisons pour ne pas rendre le roi. « Dieu me l'a envoyé, » dit-il, et ce serait sans doute faire injure à la Providence que de ne pas sembler tenir à la grâce qu'elle lui a faite. D'ailleurs le roi est blessé et malade; « il sera plus de trois mois avant qu'il puisse issir de la chambre. » Il mourrait assurément en route, si l'on voulait le faire voyager trop tôt, et serait ainsi perdu pour tout le monde. L'écuyer obstiné finit par refuser nettement d'obéir à sa souveraine; ce qui ne l'empêche pas de l'appeler avec un grand sérieux « la très redoutée dame, madame d'Angleterre. » — Le plus piquant de l'histoire, c'est que rien dans ce récit n'est vrai. Froissart s'est laissé tromper par des informa-

tions inexactes, et il a brodé ses charmantes fantaisies sur une erreur historique. Quand la bataille de Nevill's Cross fut livrée, la reine n'était plus en Angleterre; depuis plus d'un mois, elle avait passé la mer pour rejoindre son mari.

Les erreurs de ce genre sont malheureusement fort communes chez Froissart, et M. Luce, malgré l'affection que son auteur lui inspire, ne les a pas dissimulées. Il les relève impitoyablement dans les notes du sommaire. On y voit que Froissart a fort peu de souci de l'exactitude, et qu'il n'y a presque pas de page dans ses *Chroniques* où il ne lui arrive de se tromper. Les documens authentiques, quand nous les avons conservés, le démentent à chaque instant. Sans cesse il prend une ville pour une autre, il mêle les récits, il confond les temps et les personnes et ne place pas les événemens à leur date. On n'en est pas trop surpris quand on songe à la manière dont il composait son ouvrage. Au lieu de consulter les actes officiels, qui ne varient pas, il prend ses informations auprès des survivans des grandes luttes qu'il veut raconter, et se fie à leurs souvenirs; mais, pour le détail et les petits faits, leur mémoire n'était pas toujours fidèle. Qu'importait à Chandos ou au Prince Noir, si longtemps après les événemens, que tel château eût été pris avant tel autre, ou que telle action d'éclat, qu'ils n'avaient pas oubliée, se fût accomplie devant Agen ou devant Angoulême? Ils pouvaient donc de la meilleure foi du monde tromper l'historien qui recueillait pieusement leurs récits. Ajoutons que Froissart se trompait souvent lui-même. L'abondance des anecdotes qu'il avait recueillies partout devait les brouiller dans sa tête. Cette façon de procéder par retouches et remaniemens successifs dans la composition de son ouvrage était pleine aussi de dangers. Lorsqu'on lui apprenait quelque détail piquant qu'il avait jusque-là ignoré, il s'empressait d'en enrichir ses *Chroniques*, mais il ne l'insérait pas toujours où il devait être, il le plaçait plus tôt ou plus tard qu'il n'était réellement arrivé. C'est ainsi que la peine qu'il s'est donnée de recommencer tant de fois son histoire, tout en lui permettant de corriger quelques fautes, lui a donné l'occasion d'en commettre de nouvelles.

Froissart a donc été très souvent inexact par légèreté, par négligence; l'a-t-il jamais été de parti-pris? Peut-on l'accuser d'avoir commis des mensonges volontaires pour égarer l'opinion? M. Luce l'en défend, et, je crois, avec raison. Il traitait trop sévèrement « ces jongleurs de place qui ont chanté et rimé les guerres de Bretagne et corrompu, par leurs chansons et rimes controuvées, la juste et vraie histoire, » pour vouloir faire comme eux. Il se donne cet éloge d'avoir écrit « loyalement et justement, » et l'éloge est en somme mérité. Ce qui lui rend la justice plus facile, c'est qu'il n'a

de haine violente contre personne. « Il ignore, dit M. Luce, toute espèce de fanatisme; il n'est obsédé d'aucune de ces passions de caste et de nationalité qui offusquent la vue et troublent le jugement. » Si à quelques années de distance il a parfois raconté les mêmes faits d'une manière différente, c'est qu'il a changé de milieu et qu'il reproduit toujours les sentimens de ceux qu'il fréquente. Il écrit volontiers sous la dictée de ses protecteurs et de ses amis, et ne cherche pas même à le dissimuler. Entre les Français et les Anglais, son cœur se partage; il a pu, selon qu'il subissait des impressions diverses, être plus favorable aux uns qu'aux autres, mais ce ne sont que des nuances, et ces préférences du moment ne vont jamais jusqu'à lui faire commettre des injustices déclarées. Je ne vois qu'un peuple auquel il témoigne une haine ouverte et qui ne s'est pas démentie, ce sont les Allemands. Il n'en a jamais parlé qu'en termes sévères et ne manque pas une occasion de les malmener. Il leur en veut, au début de son histoire, de s'être mêlés à des querelles qui ne les regardaient pas. « Il n'y a rien, dit-il, que les Allemands désirent tant que d'avoir quelque cause et motif de guerroyer le royaume de France, pour abattre le grand orgueil qui est en lui et prendre part aux profits de la guerre. » Ce qui les décide à nous attaquer, ce sont les cent mille florins que les envoyés d'Édouard III, qui les connaissent bien, leur distribuent à propos. « Allemands, dit l'historien, sont durement convoiteux et ne font rien, si ce n'est pour les deniers. » La guerre commencée, Froissart a grand soin de faire remarquer que les Anglais et les Allemands ne la font pas de la même façon. Tandis que les Anglais, quand ils traversent les pays neutres, paient tout ce qu'ils prennent, au contraire « Allemands ne sont pas bons payeurs, » et ils pillent le plus qu'ils peuvent. Dans le beau récit que Froissart nous fait de la bataille de Poitiers, après avoir raconté et célébré la noble conduite du prince de Galles et des chevaliers anglais envers leurs prisonniers, et les facilités qu'ils leur donnent pour se racheter, il ajoute : « La coutume des Allemands et leur courtoisie n'est pas semblable, car ils n'ont pitié ni merci de nul gentilhomme, s'il tombe entre leurs mains prisonnier, mais ils le rançonneront de toute sa fortune et encore plus ; ils le mettront dans les liens, les entraves, les fers et les plus étroites prisons qu'ils pourront trouver pour extorquer une rançon plus considérable. » Le portrait n'est pas flatté, mais nous avons appris à nos dépens qu'il n'est que trop fidèle.

Lorsqu'on parle de l'impartialité de Froissart, quand on dit qu'il est resté neutre entre les deux partis dont il racontait la lutte et qu'il n'a pas eu de peine à l'être, on ne veut pas prétendre assuré-

ment que son âme ne fût animée d'aucune passion. Ce ne serait pas un grand historien, s'il n'avait été qu'un indifférent. On sait qu'au contraire il éprouve les admirations les plus vives, qu'il ne nous intéresse et ne nous émeut que parce qu'il s'est d'abord ému lui-même; mais le genre d'intérêt qu'il prend aux événemens dont il fait l'histoire n'est pas tout à fait celui que nous y mettrions nous-mêmes. Le motif qui arma deux grandes nations et donna lieu à cent ans de guerre ne le touche pas. Il ne s'est jamais demandé lequel des deux peuples avait le droit pour lui; c'est à peine s'il dit un mot de la fameuse loi salique qui fut l'occasion du débat : « Après la mort du dernier roi Charles, les douze pairs et les barons de France ne donnèrent point le royaume à sa sœur, qui était reine d'Angleterre, parce qu'ils voulaient dire et maintenir, et encore aujourd'hui le maintiennent, que le royaume de France est bien trop noble pour aller et descendre à femelle, par conséquent à fils de femelle. » Voilà tout : ont-ils tort ou raison de le prétendre, il se garde bien de nous le dire, il ne paraît pas tenir à le savoir, et s'empresse de nous raconter les batailles qui furent les suites de leur décision.

Une fois qu'il s'est jeté au milieu des combats et qu'il en décrit les incidens, sa passion se réveille; il s'y met aussitôt tout entier, et l'on voit bien que c'est uniquement pour les récits de ce genre que son ouvrage est fait. Froissart ne se préoccupe guère de la religion, il ne paraît pas savoir ce que c'est que la patrie. « Il n'a qu'un idéal, dit M. Luce, qui est l'unique objet de son culte et lui dicte ses jugemens : cet idéal, moins étroit que le patriotisme, presque aussi ardent que la foi religieuse, c'est l'esprit chevaleresque. » Son livre est consacré à la gloire des chevaliers de son temps; il nous dit, en le commençant, qu'il n'a pas d'autre dessein que de sauver leurs exploits de l'oubli. « Afin que les grandes merveilles et les beaux faits d'armes qui sont advenus par les grandes guerres de France et d'Angleterre et des royaumes voisins soient notablement régistrés et au temps présent et à venir vus et connus, je me veux mettre en souci de les ordonner et de les écrire. » Il espère bien que la peine qu'il se donne ne sera pas perdue. Ces exploits qu'il retrace pourront en faire naître d'autres; « les belles actions, les dures rencontres, les forts assauts, les fières batailles, seront matière et exemple pour encourager les jeunes gens, car la mémoire des bons et le souvenir des preux attisent et enflamment les cœurs. » Ce sont ces souvenirs qu'il veut fidèlement conserver. Il se propose de raconter « les hauts faits des bons, de quelque pays qu'ils soient, sans les colorer plus l'un que l'autre; » il a fait tous ses efforts pour les bien connaître, il promet de les dire comme il les sait, « car de

les oublier ou les obscurcir ce serait péché. » Voilà de quelle manière il entend l'exactitude et l'impartialité de l'histoire. Il n'est sévère que pour les traîtres et les lâches ; de quelque côté qu'ils soient, il les flétrit sans pitié, même quand la franchise pourrait présenter quelques dangers pour lui. Malgré les liens qui l'unissent à la noble maison de Luxembourg, il nous raconte avec une ironie cruelle que Charles de Bohême, le frère d'un de ses plus zélés protecteurs, qui était venu « en grande ordonnance » sur le champ de bataille de Crécy pour y combattre avec les Français, quand il vit que les choses allaient mal pour eux, s'en retourna au plus vite, « et ne saurais vous dire, ajoute-t-il, quel chemin il prit. » En revanche, tous ceux qui sont hardis, entreprenans, « qui s'osent aventurer » et se battent bien, pour quelque cause qu'ils se battent, peuvent être assurés de sa sympathie. Il est tout prêt à leur pardonner beaucoup, et oublie aisément leurs méfaits pour ne songer qu'à leur courage. On connaît la phrase célèbre qu'il a écrite à propos de ces pillards des grandes compagnies qui ravageaient la France : « et toujours gagnaient pauvres brigands. » Ailleurs il a représenté un de ces « pauvres brigands » qui, après avoir vendu au comte d'Armagnac le château d'où il tenait à sa discrétion tout le pays d'alentour, regrette le marché et voudrait bien recommencer sa vie d'aventure. « Il imaginait en soi, nous dit-il, que trop tôt il s'était repenti de faire bien, et que de piller et rober comme il faisait auparavant, tout considéré c'était bonne vie. Parfois il en devisait avec ses compagnons qui l'avaient aidé à mener cette existence, et leur disait : Il n'est plaisir ni gloire en ce monde que de guerroyer de la manière que nous l'avons fait ! Comme nous étions réjouis quand nous chevauchions à l'aventure, et pouvions trouver par les champs un riche abbé, un prieur, un marchand, ou un convoi de mules chargées de draps de Bruxelles, ou de pelleterie venant de la foire au Lendit ou d'épiceries venant de Bruges, ou de drap de soie de Damas ou d'Alexandrie ! Tout était nôtre ou rançonné à notre volonté. Tous les jours, nous avions nouvel argent. Les vilains d'Auvergne ou de Limousin nous pourvoyaient, et nous amenaient en notre château les blés, la farine, le pain tout cuit, l'avoine pour les chevaux et la litière, les bons vins, les bœufs, les brebis et les moutons tout gras, la poulaille et la volaille. Nous étions gouvernés et étoffés comme rois, et, quand nous chevauchions, tout le pays tremblait devant nous... Par ma foi, cette vie était bonne et belle ! » Voilà un brigand fort épris de son métier, et Froissart, qui le fait parler avec tant d'ardeur et de conviction, ne l'est guère moins que lui. C'était du reste l'opinion commune dans ce grand monde qu'il fréquentait. On y avait d'ordinaire pour les pillards la

sympathie que nous gardons pour leurs victimes, et l'un de ces aventuriers, qui s'était établi en Champagne, détroussait les voyageurs avec une audace si chevaleresque qu'une grande dame, alliée à la famille royale d'Angleterre, s'éprit d'amour pour lui; elle lui envoyait sans cesse « des haquenées et des coursiers, des lettres amoureuses et grandes signifiances d'amour, parquoi ledit chevalier en était plus hardi et plus courageux. » Elle finit même par l'épouser, quand il fut devenu riche du bien des bourgeois et des vilains, sans que personne en fût surpris, et que Froissart y trouve rien à redire.

Cette passion de chevalerie qui anime Froissart et l'entraîne, comme on voit, à de singulières complaisances, il l'avait prise en fréquentant la noblesse de son temps. Dans ces châteaux où il a passé sa vie voyageuse, on ne rêvait qu'aventures et coups d'épée. Aucun siècle assurément n'a prisé davantage l'héroïsme militaire; aucun peut-être n'en a donné de plus beaux exemples. Jamais on n'a poussé si loin le souci de l'honneur et le mépris de la vie, et Froissart avait raison de dire au début des *Chroniques :* « Tous ceux qui ce livre verront et liront se pourront et se devront vraiment émerveiller des grandes aventures qui s'y trouvent, car je crois que depuis la création du monde et que les hommes commencèrent premièrement à s'armer, on ne trouverait en aucune histoire tant de merveilles comme il en est advenu dans les guerres de nos jours. » Je ne sais pourtant comment il se fait que, même dans les récits admirables et passionnés de Froissart, cette vaillance nous laisse souvent froids : si intéressantes que soient ses *Chroniques,* nous ne les lisons pas avec la même émotion que l'histoire de Joinville. N'est-ce pas parce que saint Louis et ses chevaliers combattent au moins pour une croyance? C'est ce qui n'arrive plus au siècle de Froissart : la bravoure alors n'est plus mise au service d'une grande cause, elle est son but à elle-même. On sacrifie d'ordinaire sa vie non pour son pays ou pour sa foi, mais pour la renommée qu'on a conquise et qu'on veut accroître. On se bat pour se battre, parce que « le nom de preux est si haut et si noble et la vertu si claire et si belle qu'elle resplendit en ces réunions où il y a assemblée et foison de grands seigneurs. » Les deux chevaliers qui se firent le plus courageusement tuer à Crécy furent le sire de Wargni et le roi Jean de Bohême. Wargni, voyant autour de lui tous les autres se sauver, ne voulut pas les suivre; « il férit son cheval de ses éperons, entra dans la bataille et y fit d'armes ce qu'il put; mais il y demeura. » Quant à Jean de Bohême, on sait qu'il était aveugle, et que, pour être plus sûr de n'être pas séparé de ses chevaliers, il avait fait attacher son cheval aux leurs. « Il alla si avant

au milieu des ennemis, dit Froissart, qu'il férit un coup d'épée, voire trois, voire quatre, et combattit très vaillamment. Ainsi firent tous ceux qui l'accompagnaient, et si bien le servirent et si avant se boutèrent sur les Anglais, que tous y demeurèrent. Aucun d'eux ne s'en alla, et ils furent tous trouvés le lendemain sur la place, autour du roi leur seigneur, leurs chevaux liés ensemble. » Personne assurément ne lira ce récit sans émotion; cependant n'oublions pas que ni Wargni ni Jean de Bohême n'étaient Français. Ils avaient des amis dans les deux camps; aucun intéret particulier ne les appelait sous ce drapeau qu'ils étaient venus défendre, et ils ne se sont sacrifiés qu'au point d'honneur. Quand on juge leur conduite de sang-froid, il semble que l'effort dépasse le devoir, et qu'on trouve un peu d'excès et de vide dans cet héroïsme sans motif. C'était en réalité la fin d'un monde, et Froissart, qui y assistait sans s'en douter, nous le fait connaître sans le savoir. La chevalerie, épuisée par ses exploits inutiles, allait périr, et déjà paraissait sur la scène ce qui devait la remplacer. Sur ces champs de bataille où les chevaliers s'obstinaient à s'attaquer corps à corps comme les héros d'Homère, on entendait pour la première fois retentir l'artillerie. La victoire, à Poitiers comme à Crécy, était décidée par les archers des communes anglaises, et l'honneur des deux journées restait à « cette ribeaudaille. » Après la défaite, il s'élevait à la fois de tous les côtés des bruits effrayans qu'on n'avait pas entendus encore : c'étaient les murmures de la bourgeoisie mécontente, les réclamations des gens de métier, les menaces des paysans, qui semblent annoncer à cette chevalerie vaincue que son règne est passé, et que leur tour est venu.

Le XIVe siècle, avec ses faiblesses et ses grandeurs, est tout entier dans Froissart. On peut dire que ses *Chroniques*, si pleines d'erreurs dans les détails, sont merveilleusement exactes pour l'ensemble et qu'elles nous donnent l'idée la plus vraie de son temps. Il rend la vie à son époque et la remet fidèlement devant nos yeux. Les tableaux qu'il en trace sont si animés qu'ils éveillent aussitôt dans notre pensée les plus tristes souvenirs. Malgré la différence des temps, et quoiqu'il soit toujours dangereux de mettre le présent dans le passé, nous ne pouvons nous défendre, en lisant ces dramatiques récits, de songer à nous; entre cette époque et la nôtre, les rapprochemens se présentent sans qu'on les cherche. Nos pères avaient déjà connu ce que nous avons souffert nous-mêmes, et, quoiqu'on prétende que l'humanité ne passe pas deux fois par les mêmes chemins, les douloureuses épreuves qu'ils ont traversées se sont reproduites pour nous. C'est surtout dans les événemens qui eurent lieu après la défaite de Poitiers que les ressemblances

sont frappantes. Une grande bataille venait d'être perdue, le roi était prisonnier, l'armée en fuite. Les survivans du combat, le dernier espoir de la France, quand ils se montraient quelque part, étaient insultés comme des lâches ou des traîtres. C'est le moment que tous les mécontens choisissent pour se plaindre et se venger. Au lieu de s'entendre pour résister à l'ennemi, on se divise et on se dispute. Chacun ne songe qu'à soi. Les nobles épuisent plus que jamais leurs vassaux pour payer la rançon de leurs proches, « le peuple crie contre les nobles, qu'il traite de lièvres fugitifs, de fanfarons timides. de vils déserteurs. » Paris se met en révolte ouverte. Le duc de Normandie, régent du royaume, dont on massacre les conseillers et les généraux, est forcé de quitter sa capitale. Pendant plusieurs mois, la commune de Paris se donne le plaisir de séparer ses destinées de celles du royaume et de se gouverner elle-même. La petite république, à peine née, cherche à se consolider et à s'étendre. Elle fait des sorties hors de ses murs qui sont commandées par un orfévre et un épicier, elle écrit des circulaires aux communes de Flandre pour les gagner à sa cause, elle s'allie avec le roi de Navarre, tendant ainsi la main aux ennemis de son pays, tandis qu'elle ferme ses portes à son souverain. Il faut que le duc de Normandie en fasse le siége, à la grande joie des Anglais, qui, des hauteurs de Saint-Cloud, qu'ils occupent, regardent la France achevant de se détruire de ses mains. Est-ce donc le hasard qui, à cinq siècles d'intervalle, a rendu les mêmes pays témoins d'événemens semblables? Ne vaut-il pas mieux croire que les mêmes faits ne se sont reproduits que parce qu'au fond des cœurs couvaient les mêmes passions? La légèreté et la jalousie, la haine des supériorités légitimes, le goût de l'indiscipline, le mépris de l'autorité, sont plus anciens chez nous qu'on ne pense. Ce n'est pas, comme on le dit, la révolution seule qui a mis ce mauvais levain dans les âmes. Elle n'a été qu'une de ces explosions, la plus terrible peut-être, mais non la seule, par où le feu caché s'échappe; il y en avait eu beaucoup d'autres avant elle, et même dans ces époques éloignées où l'on voudrait placer l'âge d'or. C'est une chimère de croire que la vieille France ne connaissait pas le mal dont nous sommes atteints. L'histoire nous apprend que les séditions et les communes sont de tous les temps, et, en nous montrant que nous ne sommes pas nés dans des conditions particulières, qu'il n'y a pas pour certaines époques comme un privilége de malheur, que nos aïeux se sont trouvés en face des mêmes dangers que nous et qu'ils en sont sortis victorieux, elle nous empêche de nous désespérer.

Il me semble même que, quelle qu'ait été l'étendue de nos malheurs, les gens du XIVᵉ siècle avaient été plus malheureux encore.

Le cœur saigne quand on lit dans Froissart le récit de leurs misères. Les Anglais occupaient une partie du royaume, et pendant que la guerre civile se joignait à la guerre étrangère, des bandes de brigands pillaient les villages et les châteaux. Il en était venu de tous les pays voisins, « car le royaume de France était si gras, si riche, si plantureux de tous biens, que tout compagnon aventureux s'y jetait volontiers pour profiter. » Ils étaient maîtres des chemins et des rivières, et l'on ne pouvait sortir de chez soi sans acheter un sauf-conduit. Il fallait payer pour habiter en paix sa maison, pour semer son champ, pour enfermer sa récolte, et, quand on avait satisfait à la rapacité d'un de ces chefs de bandits, il en survenait bientôt un autre qui demandait plus que le premier. Tandis que la commune de Paris retenait l'armée du régent devant ses murs, un soulèvement plus terrible éclata dans les environs. « Quelques gens des villages, sans chef, s'assemblèrent dans le Beauvaisis. Ils disaient que tous les nobles de France, chevaliers et écuyers, honnissaient et trahissaient le royaume, et que ce serait grand bien si on les détruisait tous. Et chacun d'eux répondait : « Il dit vrai, il dit vrai. Honni soit celui par qui il arrivera que tous les gentilshommes ne soient détruits. » C'était la jacquerie qui commençait. Toutes les rancunes que de longues souffrances avaient accumulées au cœur des paysans éclatèrent dans des vengeances atroces, et il fallut étouffer la rébellion dans le sang (1). Attaquée à la fois par tant d'ennemis, jamais la France n'a paru si près d'être perdue; elle a survécu pourtant à tous ces désastres, et quelques années lui suffirent pour retrouver sa sécurité et sa puissance. De tels souvenirs sont faits pour nous redonner du cœur en nous montrant jusqu'où la France peut tomber et comment elle se relève; il me semble que l'étude de ce triste passé nous permet d'avoir quelque confiance dans l'avenir et de dire avec le poète :

O passi graviora, dabit deus his quoque finem!

GASTON BOISSIER.

(1) Voyez, pour les détails, l'*Histoire de la Jacquerie* de M. Luce.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1875.

Serait-il donc si difficile de voir simplement les choses, de faire honnêtement ce qu'on peut dans la mesure des circonstances et des souveraines nécessités publiques? Quelle étrange passion pousse nos politiques à offrir obstinément ce spectacle si justement caractérisé l'autre jour par M. Laboulaye, le spectacle « d'un pays tranquille et de législateurs agités? »

Oui, heureusement, le pays est tranquille et sage; il assiste, sans se laisser irriter, à ces luttes dont son avenir peut être le prix, et s'est-on demandé quelquefois ce qui arriverait, ce qui serait arrivé déjà, si la France avait aussi peu de raison que ceux qui ont la prétention de parler pour elle et de la régenter? Le pays en vérité n'est point exigeant, il ne réclame point l'impossible; tout ce qu'il désire, tout ce qu'il a le droit d'attendre, c'est qu'on ne lui refuse pas ce qu'on peut lui donner immédiatement, les modestes institutions qui peuvent lui servir d'abri contre les orages. Il demande surtout qu'on laisse de côté les récriminations violentes, les tactiques plus ou moins habiles, les subterfuges de partis, et qu'on aille droit aux difficultés pressantes d'une situation livrée à toutes les incertitudes. On dirait malheureusement depuis longtemps que nos hommes publics mettent tout leur zèle à rendre de plus en plus sensible ce contraste de la tranquillité du pays et de leurs propres agitations. Ils semblent se complaire dans une atmosphère factice où ils ne distinguent plus les faits extérieurs, où ils vivent avec leurs chimères, leurs calculs et leurs préjugés, sans tenir compte des réalités les plus invincibles, sans se préoccuper de ce que le pays attend ou redoute. Ils se débattent stérilement dans leurs combinaisons artificielles, et à chaque tentative qui échoue ils n'ont d'autre ressource que de se lamenter, de s'écrier en gémissant : Que faire? comment sortir de là? Vraiment, c'est malheureux, on ne peut rien, les

partis sont trop divisés, il n'y a pas de majorité! Ils ne voient pas qu'ils ont créé eux-mêmes ces divisions et ces incohérences où ils se perdent, ces impossibilités devant lesquelles ils s'arrêtent et dont ils se plaignent. Ils ne s'aperçoivent pas que, s'ils ne peuvent rien, c'est qu'ils l'ont bien voulu, c'est qu'ils n'ont cessé jusqu'ici de faire de la politique avec des antipathies ou des subtilités, au risque de laisser une place au plus redoutable imprévu dans les affaires de la France. Est-ce que ce n'est point là encore ce qui se passe au sujet de ces malheureuses lois constitutionnelles, qui sont comme la dernière épreuve de la bonne volonté des partis, et qui auront vraiment de la chance, si elles sortent plus ou moins intactes des débats confus engagés en ce moment à Versailles?

Assurément, nous ne disons pas le contraire, il y avait de sérieuses difficultés. Ce n'était pas une petite affaire de dégager une majorité constitutionnelle du sein d'une assemblée où s'agitent des partis qui ont leurs engagemens, leurs espérances, leurs passions ou même leur dignité; mais en fin de compte ce n'était point impossible, à la condition de ne pas perdre de temps, d'agir résolûment, sans tergiversations, sans trop regimber contre la nécessité et en sachant accepter ce qui était, ce qu'on ne pouvait changer. A vrai dire, la première faute a été de ne point saisir l'occasion la plus favorable, la plus décisive au 20 novembre 1873, le jour même où était votée la présidence septennale, et tout ce qui s'est passé depuis a certainement donné raison à ceux qui voulaient lier la prorogation des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon aux lois constitutionnelles. Si on eût procédé ainsi sous l'impression du récent échec des tentatives monarchiques, les résistances eussent été moins invincibles, on eût vraisemblablement réussi. Le vote même des lois constitutionnelles eût créé dès ce moment le terrain de modération où auraient pu se rencontrer tous ceux qui mettent l'intérêt du pays au-dessus de leurs préférences. Les combinaisons parlementaires eussent été différentes; les évolutions des partis se seraient accomplies, non plus dans un vague favorable à toutes les agitations comme à toutes les espérances, mais dans le cadre d'une situation définie et fixée par des institutions précises. La question est restée ouverte, on l'a voulu ainsi, sans doute par un esprit de ménagement exagéré, pour ne pas trop brusquer les choses d'un seul coup. Qu'en est-il résulté? Les légitimistes, un moment déconcertés au 20 novembre 1873, ont bientôt repris courage et ils n'ont plus eu dès lors qu'une pensée, celle d'annuler le vote de la prorogation par leurs réserves, par la hardiesse de leurs interprétations et de leurs contestations. Ils ont prétendu faire croire qu'en leur demandant leur vote pour M. le président de la république on leur avait laissé l'espoir qu'ils nommaient tout simplement un lieutenant de M. le comte de Chambord! Les bonapartistes à leur tour sont

plus que jamais entrés en scène, revendiquant le provisoire à leur profit, et il s'est trouvé que cette prétendue majorité du 20 novembre qu'on avait cru se concilier, qu'on s'était flatté de maintenir en lui sacrifiant pour le moment les lois constitutionnelles, a été depuis, du moins en partie, l'ennemie la plus acharnée de toute organisation. Ce qui est résulté de cette incertitude maintenue par un expédient peu prévoyant, c'est écrit dans le désordre parlementaire de toute une année, dans les propositions équivoques de la commission des trente, dans ce travail subtil où s'égarent obstinément les esprits à la recherche de lois constitutionnelles qui soient aussi peu que possible des lois constitutionnelles. On est arrivé sans le savoir à créer ce chaos où des hommes qui ont certainement l'intention d'être sérieux ont passé leur temps à édifier des projets sur des pointes d'aiguilles, sur toutes ces distinctions merveilleuses entre le personnel et l'impersonnel, entre la république septennale et la république définitive, entre la révision facultative et la révision obligatoire. Et voilà la politique qui nous a été faite ! Voilà sous quels auspices se sont ouvertes ces discussions récentes nécessairement condamnées à se ressentir des incohérences qui les ont préparées et compliquées, des passions de partis qui s'amassent depuis un an au sein d'une assemblée livrée à toutes les divisions intérieures sans direction et sans guide.

La manière même dont s'ouvraient ces débats revélait les préoccupations, les confusions d'esprit qui existaient, les conflits qui allaient partager l'assemblée, et la rédaction des projets, au moins du projet principal, celui de M. de Ventavon, n'était pas de nature à simplifier la situation. A vrai dire, c'était une question mal posée dès le début, laborieusement engagée. Si l'on voulait enfin agir sérieusement après plus d'une année d'attente, à quoi servait de commencer par battre les broussailles, de se jeter dans toute sorte de discussions oiseuses sur la priorité, sur des disjonctions plus ou moins calculées? Évidemment cette priorité dont on a fait une affaire n'était rien. Ces lois constitutionnelles, entre lesquelles on a paru un moment établir une sorte d'antagonisme ou de distinction, sont inséparables; elles ne marchent pas l'une sans l'autre, elles sont destinées à offrir au pays une organisation d'ensemble, ou elles n'ont aucune valeur, elles tombent d'elles-mêmes. C'était peine perdue de faire de la stratégie et de livrer des escarmouches dans ces préliminaires inutiles. Reste la question de fond, qui est apparue dès la première lecture, et qui à une seconde lecture vient de faire un pas décisif en contraignant toutes les politiques à se dévoiler et à se préciser dans un vote qui est peut-être le commencement de la solution, qui dans tous les cas, s'il est maintenu jusqu'au bout, modifie singulièrement le caractère du projet auquel M. de Ventavon a mis son nom. La discussion n'est point épuisée sans doute; jusqu'ici elle a été

sérieuse, animée, quelquefois presque émouvante, d'autres fois amère jusqu'à la violence. En définitive, ce débat, d'où dépend l'organisation du pays, a du moins le mérite d'éclaircir un peu les choses, de mettre en présence tous les partis, toutes les fractions de partis qui depuis un an s'épuisent en combinaisons et se débattent autour de ce malheureux problème constitutionnel. Pour tout dire, il y a ceux qui ne veulent rien faire et qui l'avouent tout haut : ce sont les légitimistes, les bonapartistes, qui trouvent que toutes les institutions sont inutiles, qu'il ne peut y avoir rien de mieux qu'un provisoire toujours ouvert à la monarchie traditionnelle ou à l'empire. Il y a ceux qui ont mis leur dernier mot dans ce projet subtil et évasif de M. de Ventavon, qui ne refusent pas absolument les lois constitutionnelles, mais pour qui l'idéal est tout simplement l'organisation temporaire du pouvoir personnel de M. le maréchal de Mac-Mahon. Il y a enfin ceux qui croient que la sécurité d'un pays ne peut naître que d'institutions fixes et définies, qui par raison, par résignation ou par conviction, acceptent la république en l'entourant de sérieuses garanties, et qui, en respectant d'ailleurs parfaitement la présidence septennale conférée à M. le maréchal de Mac-Mahon, n'ont d'autre prétention que de la compléter, de lui donner le caractère d'un pouvoir régulièrement organisé. C'est entre ces divers systèmes qu'est engagée la lutte qui dure encore et dont le dénoûment prochain, inévitable, on peut le dire plus que jamais aujourd'hui, doit être l'organisation constitutionnelle de la France ou la dissolution de l'assemblée dans un aveu définitif d'impuisance. Il faut désormais choisir.

Certes on peut avoir toutes les opinions et on a le droit de les soutenir, même contre toute espérance de succès, à la condition cependant qu'elles commencent par respecter le pays dans ses intérêts, dans son repos, dans ses sentimens les plus intimes. Que des légitimistes, comme M. de Carayon-Latour, M. Lucien Brun et leurs amis de l'extrême droite, restent fidèles à la monarchie traditionnelle, à M. le comte de Chambord, ils sont libres, ils ont brûlé l'autre jour leur poudre contre la république, contre les lois constitutionnelles. M. de Carayon-Latour, qui a été un brillant soldat de la défense pendant la guerre, est monté sur la brèche pour entreprendre de nous ramener à 1788. C'est convenu, l'histoire de la France s'est arrêtée à cette date. Jusqu'à 1788, tout a été splendeur; depuis ce moment, tout s'en va, tout est en perdition, en conséquence nous n'aurions rien de mieux à faire, si nous étions sages, que de supplier le roi, le vrai, le seul roi, de renouer pour nous la chaîne des temps. C'est fort bien. Si la restauration de la monarchie dans ces conditions est si facile, que ne la propose-t-on, au lieu de se borner à faire des discours et d'accuser M. Thiers? On ne propose rien parce qu'on sent que ce serait aller au-devant d'un échec, qu'il y a tout simplement une impossibilité complète. La monarchie impossible! s'é-

crie aussitôt M. Lucien Brun, nullement, elle n'est pas impossible, le roi est là, tout est prêt; « il ne manque, ajoute-t-il assez naïvement, que le concours de vos volontés. » Oui en effet, c'est là ce qui manque; à la restauration royale des légitimistes, il manque le concours de la France, et de plus M. Lucien Brun oublie que, s'il y a eu un jour où la monarchie a pu être rétablie, où la tentative a pu paraître avoir quelque chance de succès, c'est le « roi » qui a manqué. Il a manqué, il s'est dérobé dans l'orgueil du prince prétendant imposer au pays des conditions blessantes pour sa dignité. La royauté de M. le comte de Chambord s'est évanouie encore une fois avant d'être restaurée. A qui la faute? qui donc a écrit la lettre du 27 octobre 1873 devant laquelle tout a disparu? Les légitimistes ne l'ignorent pas, et leur dernière tactique, pour essayer de réserver un avenir sur lequel ils ne peuvent guère compter, est de laisser tout en suspens, de ne rien faire et de tout empêcher.

Il y a quinze mois, lorsqu'on travaillait à une restauration, le provisoire était mortel pour la France, il fallait en finir au plus vite; maintenant il paraît que c'est l'idéal des régimes, que c'est dans tous les cas assez bon pour des gens qui refusent de reconnaître le roi. Avec la monarchie, nul doute qu'une seconde chambre ne parût une institution utile; aujourd'hui M. Lucien Brun raille fort lestement le sénat qu'on veut créer. « C'est prématuré, » assure-t-il, tout est prématuré, il faut attendre, et M. Lucien Brun paraît profondément étonné qu'on prenne au sérieux cette loi du 20 novembre, qu'il a votée, il est vrai, mais qui n'était pour lui qu'un moyen de gagner du temps, de se réserver les bénéfices éventuels d'un héritage toujours ouvert. En d'autres termes, la politique des légitimistes consiste tout simplement à placer le pays entre la ruine par un provisoire indéfini et la soumission repentante à la royauté de leur choix; elle se résume dans un mot : M. le comte de Chambord, ou rien! Sans parler du reste, les légitimistes sont-ils bien sûrs d'être les serviteurs prévoyans de leur principe et de ne pas travailler pour une autre cause? M. de Carayon-Latour traite l'empire durement dans son langage, et en définitive il fait ses affaires en repoussant toute organisation constitutionnelle; il croit réserver les droits de la royauté, il donne à l'empire les seules chances qu'il puisse avoir, les chances de l'inconnu, car enfin, depuis plus d'un an, il est certain que, s'il y a un parti qui ait tiré avantage du provisoire, ce n'est pas le parti légitimiste, qui compte quelques centaines de voix dans les scrutins où les candidats bonapartistes sont élus. Franchement est-ce une œuvre d'hommes sérieux, qui se disent conservateurs, de proposer le maintien indéfini d'une situation où pendant six ans peuvent se produire toutes les compétitions, toutes les espérances, toutes les revendications agitatrices? Est-ce là une solution digne d'occuper un instant une assemblée? N'est-ce point au contraire avouer tout haut qu'on place un intérêt de parti au-dessus des intérêts les plus pressans du pays? Les légitimistes intran-

sigeans ne s'en doutent pas : en se refusant à tout, ils prouvent qu'ils sont des politiques qui ne sont bons à rien, si ce n'est à être les paladins inutiles d'une royauté qu'ils ont déjà perdue et qu'ils perdraient encore.

Soit, disent de plus habiles politiques, les légitimistes ont tort de refuser leur vote à une organisation nécessaire des pouvoirs publics; mais il y aurait peut-être une autre manière de remédier à tout sans rien compromettre, d'exécuter les promesses de la loi du 20 novembre, de donner au pays les institutions qu'il réclame, dont il croit avoir besoin, sans engager l'avenir : ce serait de faire des lois constitutionnelles aussi petites, aussi insignifiantes que possible, d'organiser le pouvoir personnel de M. le maréchal de Mac-Mahon en supprimant le titre de président de la république si on le peut, en glissant ce titre dans quelque coin d'une loi savamment obscure, si on ne peut pas l'éviter. La commission des trente, après une année de travail, s'est arrêtée à cette puissante combinaison, et son rapporteur, M. de Ventavon, qui est un avocat de réputation à Grenoble, un orateur disert et ingénieux, s'est embarqué l'autre jour dans la défense de ce système, qui ne diffère réellement de celui des légitimistes purs que parce qu'il va au même but par un chemin différent, en se couvrant de subtilités et d'euphémismes. Au bout du compte, c'est toujours le provisoire qui peut durer six ans, moins de six ans maintenant, qui peut aussi être brusquement interrompu à toute heure, « si la Providence se montrait sévère, » comme on le disait récemment, et après cela c'est l'inconnu; jusque-là c'est l'attente de l'inconnu, l'incertitude à l'abri d'institutions sans fixité, sans caractère, adaptées tant bien que mal au pouvoir passager d'un homme.

Ce n'est là vraiment qu'une manière d'éluder le problème en donnant au pays l'illusion d'une sécurité sans garantie, sans lendemain, laissée à la merci d'un imprévu toujours possible. Que des légitimistes plus ou moins modérés, disposés peut-être à quelque transaction, mais préoccupés avant tout de faire le moins qu'ils pourront et de ne point se lier, aient pu se laisser séduire par ce semblant de solution, c'est assez simple sans doute; mais que des libéraux, même des monarchistes constitutionnels, puissent se contenter d'un expédient qui ne répond à rien, ne résout rien et ne garantit rien, ce serait étrange. Parlons franchement. Quoi donc! depuis quatre-vingts ans, la France poursuit à travers toutes les épreuves, à travers tous les orages, la conquête d'institutions libres, associant le pays au gouvernement de ses propres intérêts. Le gouvernement personnel, elle l'a repoussé quand il s'appelait Charles X; elle l'a repoussé au prix d'une révolution, et récemment encore quel était le grief le plus légitime, le plus grave contre le régime impérial? On accusait l'empire de n'être qu'un nom, de se résumer dans un homme, de n'être réglé et contenu par aucune institution sérieuse. On s'armait avec un spirituel à-propos d'un vieux vers : « l'em-

pereur est tout, et l'empire n'est rien! » C'était vrai, c'est la tradition du libéralisme français, de tous ceux qui ont envié, qui prétendent sans doute garder encore le nom de parlementaires, de constitutionnels. Le dernier mot de la politique serait-il aujourd'hui de nous offrir, comme suprême ressource, un gouvernement personnel, une organisation identifiée avec le chef du pouvoir exécutif, vivant par lui, disparaissant avec lui?

Qu'on y réfléchisse un instant : ce n'est pas même seulement une question politique, c'est créer à M. le maréchal de Mac-Mahon une situation extraordinaire, dangereuse, qu'il n'a jamais réclamée, dont il serait la première victime. Sans doute il y a eu parfois des circonstances exceptionnelles où un homme ayant autant d'ambition que de gloire et autant de gloire que d'ambition a pu se jeter à travers les institutions de son pays et tenir lieu de tout. Cela s'est vu, il y a des consulats avec des premiers consuls! M. le maréchal de Mac-Mahon a trop de modestie pour prétendre à de tels rôles. Est-ce qu'il n'a pas été le premier, au moment où la présidence septennale lui a été conférée, à réclamer avec instance des lois constitutionnelles comme complément de son pouvoir? Il demandait sans nul doute des lois sérieuses, efficaces, en aucune façon des instrumens de règne personnel. La vérité est qu'on croit se débarrasser des questions gênantes en mettant tout sous le nom de M. le président de la république, en personnifiant le gouvernement, les institutions, dans le maréchal, et on en vient à d'étranges résultats. A force de vouloir faire du personnel, on finit par inscrire dans une loi que le maréchal président de la république n'est responsable que dans les cas de haute trahison. Voilà une prévoyance bien placée! Rien de plus simple, si l'on veut, que cette prescription dans une loi qui s'applique indistinctement au chef de l'état, quel que soit son nom; mais ici, on le répète à satiété, il s'agit du maréchal, rien que du maréchal, — et vraiment le maréchal doit être profondément reconnaissant à la commission des trente, qui, en prétendant le doter d'une constitution personnelle, a l'obligeance de prévoir qu'il pourrait se rendre coupable de haute trahison. Voilà où l'on en vient. Au fond, les théoriciens de l'expédient personnel et les légitimistes purs qui repoussent tout n'ont visiblement qu'une préoccupation, qu'un but : les uns et les autres veulent évincer ou mettre en interdit la république, et remarquez bien que ni les uns ni les autres n'aboutissent absolument à rien. Quoi qu'il arrive, les lois fussent-elles définitivement repoussées, la république ne subsiste pas moins de fait et de nom, comme elle a existé depuis quatre ans. Seulement elle existe sans garanties, sans institutions, sans un gouvernement défini et suffisamment armé pour sa propre défense, puisque ce gouvernement ne peut pas même empêcher l'empire, la légitimité, tous les prétendans, de poser chaque jour leur candidature, de surveiller l'héritage qu'ils convoitent. Ce qu'on prétend perpétuer, ce qui est dans le projet Ven-

tavon comme dans les négations de l'extrême droite, c'est l'anarchie et le chaos avec la chance d'une dissolution inévitable dans la confusion.

Que reste-t-il donc? Il reste ce qui est possible, ce qui est dans la nature des choses présentes, ce qui peut être fait en tenant un juste compte de tout, de la puissance d'une situation aussi bien que des droits souverains du pays, même des réserves légitimes des partis. Les élémens d'une solution pratique sont là, ou ils ne sont nulle part. La monarchie ne peut être rétablie aujourd'hui, rien n'est plus clair; n'eût-elle pour la rendre impossible en ce moment que ceux qui la défendent d'une certaine façon, cela suffirait amplement. La république existe de fait, et on ne peut la supprimer. M. le maréchal de Mac-Mahon est pour six ans président de cette république. D'un autre côté, la faculté de révision réservée pour l'expiration des pouvoirs du maréchal laisse au pays et aux assemblées le droit de s'inspirer d'une situation nouvelle, de maintenir ou de réformer ce qui aura subi l'expérience de six années. Dans ces limites, quoi de plus simple, de plus naturel et même de plus facile, si on le veut, que l'alliance de tous les hommes modérés pour créer les ressorts nécessaires d'une organisation sérieuse et efficace? Est-ce là un régime définitif ou provisoire? C'est l'existence du pays régularisée, fixée et assurée. C'est le système du centre gauche, qui a eu la fortune de trouver l'autre jour dans M. Laboulaye un défenseur d'une éloquence simple et séduisante. M. Laboulaye a parlé le langage de la raison et du patriotisme. Sans affectation, sans déclamation, il a tout dit avec autant de délicatesse politique que d'art, et, si l'on eût voté le soir même sous l'impression de ce discours, la victoire pouvait être enlevée dès ce moment. M. Laboulaye n'a pu faire réussir son amendement au vote, qui n'a eu lieu que le lendemain; mais certainement il a contribué au succès de l'amendement que M. Wallon a présenté à son tour deux jours après. Au fond, c'est la même idée sous des formes différentes. L'amendement de M. Laboulaye disait que « le gouvernement de la république se compose de deux chambres et d'un président. » L'amendement de M. Wallon dit : « Le président de la république est élu par le sénat et la chambre des députés réunis en assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans; il est rééligible. » Dans les deux amendemens, c'est la république, toujours, bien entendu, dans les conditions de la loi du 20 novembre, avec M. le maréchal de Mac-Mahon et aussi avec la faculté de révision réservée; seulement la rédaction de M. Wallon a semblé plus conciliante à quelques membres du centre droit qui, avec le centre gauche, la gauche, ont formé une majorité.

Quelle majorité? Une voix seulement! C'est bien peu sans doute; ce qui est plus grave, c'est qu'il en résulte évidemment une situation nouvelle où peut se former enfin une majorité d'organisation constitutionnelle, si le centre droit est assez bien inspiré pour entrer dans la voie où

l'ont précédé quelques-uns des plus jeunes de ses membres, M. d'Haussonville, M. de Ségur, M. Savary. La gauche, quant à elle, a montré, il faut l'avouer, un sérieux esprit politique. Assurément, dans ce qu'elle a voté, il y avait des choses qui ne lui plaisaient pas; elle ne les a pas moins votées, et elle a contribué ainsi à créer un terrain nouveau où peut se poursuivre avec quelques chances de plus cette campagne des lois constitutionnelles. Ce n'est pas encore une solution, c'est un point de départ, c'est le commencement d'une évolution des partis, et c'est peut-être aussi une préparation à un ministère nouveau venant seconder, presser le dénoûment de ce drame parlementaire, d'où peuvent sortir pour le pays des gages de sécurité par l'organisation définitive des pouvoirs publics ou des anxiétés nouvelles.

Les crises de la politique et même quelquefois de la guerre ont cela de caractéristique dans notre temps, qu'elles interrompent à peine les grandes œuvres de l'industrie destinées à multiplier les relations des peuples. Au milieu du bruit des armes, il y a quelques années, le tunnel du Mont-Cenis s'ouvrait entre l'Italie et la France; aujourd'hui, pendant qu'on discute encore à Versailles pour savoir quel gouvernement nous aurons, voilà une entreprise nouvelle qui, si elle est couronnée de succès, ne sera pas la moins merveilleuse de toutes les créations contemporaines. Les chemins de fer passent à travers les montagnes, ils vont passer sous les eaux de la mer. Une voie sous-marine va être creusée à travers la Manche reliant la France à l'Angleterre.

Ce n'est pas la première fois qu'on en parle. Jusqu'ici cependant cela ressemblait à une colossale chimère caressée par des imaginations audacieuses. Aujourd'hui l'étude a serré de plus près le problème, l'art des ingénieurs se croit de force à triompher des difficultés. Il y avait plusieurs combinaisons, — l'immersion d'un tube métallique dans la Manche, l'établissement d'un gigantesque viaduc assez élevé pour ne pas gêner le passage des navires, l'emploi de bacs flottans portant les trains de chemins de fer, ou le percement d'un tunnel sous-marin. C'est ce dernier système qui a été adopté. La proposition est faite, l'œuvre est sous la protection d'un comité international présidé par M. Michel Chevalier pour la France, par lord Richard Grosvenor pour l'Angleterre. Le gouvernement français a sanctionné le projet par une concession qui vient d'être soumise à l'assemblée nationale. Que manque-t-il? L'exécution, — rien de plus, rien de moins que l'exécution, il est vrai! Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'entreprise ne semble point impossible aux savans hommes de France et d'Angleterre qui vont s'engager dans cette lutte avec le plus redoutable des élémens. M. le ministre des travaux publics, pour un membre d'un cabinet démissionnaire, n'aura pas perdu son temps d'intérim; M. Caillaux, entre deux crises ministérielles, aura eu la fortune de mettre son nom à une des œuvres les plus pro-

digieuses. Il serait curieux qu'il fût moins impossible de préparer l'ouverture d'un chemin dans la profondeur des mers que de faire réussir de modestes lois constitutionnelles. Que l'œuvre se réalise, que le génie du travail triomphe des obstacles qu'il rencontrera sous la Manche, comme il a vaincu toutes les difficultés au Mont-Cenis, à l'isthme de Suez, les relations, le commerce, l'industrie des deux nations, y gagneront sans nul doute. La France, qui s'agite à Versailles, ne semble guère pour le moment avoir l'esprit aux tunnels sous-marins. L'Angleterre a du moins l'avantage de contempler, d'encourager ces puissantes et fécondes entreprises du sein d'une vie politique qui n'en est plus à chercher son organisation, sa fixité et ses règles.

Là le régime parlementaire est une sérieuse réalité. Il peut avoir ses éclipses ou ses crises ; il retrouve toujours son caractère et sa force, il garde ses mœurs, ses traditions, ses usages, qui deviennent des lois. Les partis ont beau se fractionner parfois, ils sont encore organisés, ils restent pour ainsi dire les ressorts vivans de cette grande machine constitutionnelle. Rien ne peint mieux la vie politique anglaise que ce qui se passe aujourd'hui. C'est à coup sûr de toute façon un événement que cette sorte d'abdication de M. Gladstone renonçant spontanément à la direction du parti libéral. L'ancien premier ministre ne quitte pas le parlement, il garde sa place à la chambre des communes ; mais il abandonne volontairement son rôle de *leader* des libéraux, et en cessant d'être le chef reconnu de son parti il renonce évidemment au pouvoir pour l'avenir. Déjà dans la session dernière il n'avait paru à la chambre des communes que très irrégulièrement, il laissait flotter la direction de son parti, qui en souffrait sans avoir la pensée de chercher un autre chef. Aujourd'hui M. Gladstone a pris sa résolution en homme qui semble faire son testament politique et vouloir se réserver la disposition des dernières années de sa vie. Ce n'est pas que M. Gladstone soit d'un âge avancé ; il a soixante-cinq ans à peine, il garde toute la force de ses facultés et de son éloquence. Comment donc s'explique cette retraite prématurée ? M. Gladstone a-t-il été tout à coup repris d'une vieille passion pour les études religieuses ? On le dirait, à voir un de ses récens écrits contre l'invasion du papisme. A-t-il ressenti de la lassitude à la suite de l'échec que lui ont infligé les élections dernières ? Ce n'est point impossible. M. Gladstone a vu l'opinion lui manquer, il ne s'attendait peut-être pas à ce désaveu du pays qui lui a fait sentir que, s'il avait accompli de grandes réformes intérieures, il n'avait été qu'un médiocre représentant de la vieille politique anglaise dans le monde. Toujours est-il qu'il a pris sa retraite. Reste maintenant pour le parti libéral le choix d'un nouveau chef, et ce n'est pas une affaire de petite importance en Angleterre. Déjà des réunions ont eu lieu, divers noms ont été prononcés. Qui sera le nouveau *leader* ? Sera-ce lord Hartington, M. Goschen, M. Forster ? De toute façon, c'est une épreuve des plus

sérieuses pour le parti libéral, qui est le premier à sentir le besoin de retrouver sa discipline pour se relever de la défaite qu'il a essuyée l'an dernier. Ne fût-elle qu'une crise très momentanée dans le parti libéral, la retraite de M. Gladstone fait les affaires du parti conservateur et de M. Disraeli, qui n'est point homme à perdre ses avantages. Les conservateurs ont le vent pour eux aujourd'hui; ils gouvernent l'Angleterre, et les élections partielles leur restent encore favorables. M. Disraeli peut donc aborder la session avec une confiance qui ne lui manque guère,

Les bourrasques d'opinion sont bien autrement violentes aux États-Unis, et, s'il ne s'agissait pas d'un pays où tout a un certain caractère d'exubérance, on pourrait voir dans la situation de la grande république américaine une véritable crise où ne manquent ni les scènes sanglantes, ni les interventions de la force, ni les symptômes menaçans. Le fait est que le parti républicain se sent maintenant ébranlé. Il a été vaincu dans les élections qui ont eu lieu il y a quelques mois, et le congrès qui s'ouvrira le 4 mars prochain comptera une majorité démocrate de 70 ou 80 voix. Le sénat lui-même se ressentira un peu plus tard de ce revirement d'opinion, qui a changé la majorité dans beaucoup de législatures locales. C'est à coup sûr un événement des plus graves. C'est la réapparition légale des influences du sud dans la politique. C'est la victoire du parti vaincu, et cette victoire est en partie sans nul doute une réaction contre la politique de compression implacable systématiquement suivie par les républicains du gouvernement et du congrès à l'égard des anciens états à esclaves. Ces malheureux états ont pu être domptés par la force, ils ne sont pas apaisés, ou du moins ils ont été soumis après la guerre à un autre genre d'épreuves. Ils sont devenus le théâtre de la plus dangereuse, de la plus terrible lutte de races, lutte où tous les aventuriers, tous les oiseaux de proie des États-Unis, sous prétexte de venir en aide aux noirs affranchis, ont été les impitoyables dominateurs des blancs. Le gouvernement fédéral lui-même a pris souvent et prend encore parti dans ces conflits, toujours contre les blancs. De là cette réaction qui s'est lentement amassée, et qui a fini par aboutir à une victoire des blancs. Le parti républicain sent le péril, et il se défend encore à outrance, en se faisant quelquefois l'auxiliaire, le complice des plus étranges violences.

C'est surtout dans la Louisiane que la lutte a le caractère le plus grave. Là les deux camps sont tranchés, et on est toujours sur le point d'en venir aux mains. Il y a deux ans déjà, des élections, où tous les moyens de captation avaient été employés par les uns et par les autres, donnaient aux élus des deux partis un nombre à peu près égal de voix. Il y avait en présence deux législatures, deux gouverneurs, M. Kellog et M. Mac-Ennery, qui revendiquaient le pouvoir. Qui était le plus légitime? Il aurait été difficile de le dire. M. Kellog, le gouverneur républicain, ne finissait par rester maître du terrain que parce que le gou-

vernement de Washington venait à son secours. Les dernières élections ont aggravé encore cette situation. Elles ont été cette fois incontestablement favorables aux démocrates; mais M. Kellog, qui est un homme de prévoyance, a fabriqué un comité chargé de réviser le scrutin. Le comité s'est acquitté de sa mission naturellement comme le désirait M. Kellog, il a cassé les élections d'un certain nombre de démocrates, si bien que, le jour où la législature s'est constituée, les démocrates dont l'élection avait été invalidée se sont trouvés frappés de déchéance. La majorité était dès lors changée, le tour était joué. De là des protestations indignées, des conflits à la suite desquels le général Sheridan, envoyé par le général Grant, a fini par charger une escouade de soldats d'expulser les représentans invalidés. Un officier du général Sheridan se présentait dans la salle législative, demandant au président de lui désigner les représentans déchus ou prétendus tels, pour les faire sortir. Le président refusait de désigner les députés en ajoutant qu'on ne céderait qu'à la force. La force a été employée, les soldats ont pris les législateurs au collet, et à la suite président et assemblée sont sortis.

Si ce n'est pas un coup d'état, c'est bien quelque chose de semblable. Le général Grant a cru devoir couvrir de sa sanction l'acte de son délégué en Louisiane. L'intervention du général Sheridan n'a pas moins provoqué aux États-Unis une explosion générale d'indignation. Ce n'est là sans doute qu'un commencement. Des enquêtes sont ouvertes, et on peut juger de l'excitation des esprits par une dépêche alarmiste que le général Sheridan a écrite à Washington, où il représente la ville de la Nouvelle-Orléans sous les plus sombres couleurs. La population de la Nouvelle-Orléans a protesté de son côté. D'émeute, d'insurrection, il n'y en a pas; le trouble est plus profond, il est dans les esprits, dans la société elle-même. La crise semble se raviver aux États-Unis; elle ne peut pas être encore une fois dénouée par la force, elle ne peut être apaisée que par beaucoup d'équité, car enfin, si on a fait la guerre pour affranchir les noirs, on ne peut pas la recommencer pour arriver à l'esclavage des blancs dans quelques-uns des plus grands états de l'Union américaine.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES RÉCENTES EXPLORATIONS POLAIRES.

I. *Die erste deutsche Nordpolarexpedition im Jahre 1868*, par M. K. Koldewey, Gotha 1871. — II. *Die zweite deutsche Nordpolarfahrt in den Jahren 1869 und 1870*, publiée par le comité de Brême, Leipzig 1873. — III. *Die Polarforschung der Gegenwart* (*Deutsche Rundschau*), novembre 1874.

Les régions dites *circumpolaires* ont été, dans ces six ou sept dernières années, le théâtre de nombreuses explorations qui ont enrichi

de quelques contours nouveaux nos cartes géographiques. Sans doute les récentes découvertes n'ont pas achevé de percer le mystère dont s'enveloppe le monde arctique; mais à force de volonté, et grâce aussi à la connivence du hasard, parfois propice aux navigateurs, on a conquis, à des latitudes tout à fait extrêmes, des points de repère importans. Il existe, on le sait, quatre routes distinctes pour aborder le bassin des mers de glace : l'une, le détroit de Behring, est formée par la déchirure qui se trouve entre la pointe nord-est de l'extrême Asie et les promontoires très déchiquetés de la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale; c'est celle que se proposait de prendre, s'il ne fût mort inopinément en soldat, le Français Gustave Lambert dans cette gigantesque expédition dont le monde savant suivait avec tant d'intérêt les préparatifs. Une seconde route, la mer de Baffin, s'ouvre entre les rivages occidentaux du Groënland et le vaste archipel qui commence à la baie d'Hudson. Cette double entrée des mers arctiques a été longtemps le passage de prédilection des marins anglais et américains. L'Europe aujourd'hui semble préférer deux voies plus rapprochées d'elle, qui passent l'une le long de la côte orientale du Groënland, l'autre entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble.

Ces dernières routes avaient été jadis fort frayées par les grands navigateurs hollandais tels que Barentz; mais ensuite elles avaient paru abandonnées. L'homme qui les a de nos jours remises en faveur, c'est le directeur des *Geographische Mittheilungen*, M. Auguste Petermann. De très longues études avaient donné à ce géographe la conviction que le grand courant chaud qui sort du golfe du Mexique entre la Floride et l'île de Cuba et se dirige vers le nord en longeant les côtes de l'Europe devait avoir une extension septentrionale plus considérable qu'on ne pensait. Une première fois, au mois de juillet 1865, M. Petermann développa cette thèse devant la Société géographique allemande siégeant à Hambourg; appuyé sur d'innombrables expériences de sondage et de thermométrie, il démontra la présence probable du *gulf-stream* à des latitudes excessivement élevées, et conclut qu'à partir du Spitzberg, la barrière des glaces une fois franchie, on devait trouver un océan navigable. Les passages que nous connaissons seraient dès lors des ouvertures conduisant à une sorte de méditerranée arctique, vers laquelle on pourrait cingler en droite ligne, au lieu de se consumer en fouilles périlleuses et inutiles dans les méandres du grand labyrinthe circumpolaire. Ces hardies déductions ne laissèrent pas de rencontrer des contradicteurs très ardens, surtout en Amérique et en Angleterre; mais cinq années plus tard, en 1870, M. Petermann, revenant à la charge avec les données d'un travail plus complet encore, surmonta toutes les controverses. Il put établir que le courant chaud s'avance jusqu'au Spitzberg et jusqu'à la Nouvelle-Zemble au-delà du 80e degré, et qu'à part quelques embranchemens latéraux il envoie sa masse principale vers le

nord-est. A cette latitude, la température des eaux du courant descend généralement à 3 degrés au-dessous de zéro, phénomène qui se produit en juillet au nord de l'Islande et du Spitzberg et de chaque côté de l'île des Ours. D'expériences faites par le docteur Bessels, d'Heidelberg, au cours de l'une des dernières explorations, il résulterait même que l'influence du courant chaud est encore sensible au-delà de l'île des Ours. Jusqu'où va en réalité le *gulf-stream*, c'est ce qu'on ne saurait dès maintenant établir d'une manière certaine.

L'agitation scientifique fomentée en Allemagne par la parole et les écrits du docteur Petermann ne tarda pas à porter ses fruits, bien qu'au demeurant la théorie de l'éminent géographe ne dût pas recevoir la sanction d'une épreuve directe, qu'elle attend encore. En 1868, une première expédition, sous les ordres du capitaine Koldewey, marin formé à l'école des pilotes de Brême, partit du port de Bergen. Assez mal outillée du reste, elle avait surtout pour mission de relever le prolongement septentrional de la côte est du Groënland; au cas où l'explorateur ne pourrait atteindre cette côte, il devait essayer de retrouver à l'est du Spitzberg la fameuse terre de Gillis, découverte en 1707 par le Norvégien Gilles, et depuis lors oubliée et perdue. La *Germania*, tel était le nom du navire frété dans cette vue, se dirigea vers les rivages orientaux du Groënland; mais, l'agglomération des glaces ne lui ayant pas permis de s'en approcher, elle rétrograda vers la côte ouest du Spitzberg, puis remonta vers le nord jusqu'au 81e degré et même un peu au-delà. Bien qu'elle eût été obligée de dévier de sa voie essentielle, l'expédition ne fut pas sans intérêt pour les progrès de l'hydrographie et de la physique du globe : elle avait reconnu que l'île du Roi-Guillaume, située dans le détroit d'Hinlopen, était bien une île comme Scoresby l'avait indiqué en 1822; elle avait en outre rectifié la configuration de la Terre du nord-est, une des plus grandes îles du Spitzberg. Au reste cette année 1868 ne paraissait pas favorable à un essai de débarquement sur la côte est du Groënland, car le vapeur suédois la *Sophia*, qui fit la même tentative sous les ordres du capitaine baron de Otter, ne put davantage franchir la banquise et dut revenir en octobre, un mois après la *Germania*.

L'impulsion une fois donnée ne se ralentit pas. Grâce au zèle de M. Petermann, secondé par un infatigable armateur de Bremerhaven, M. Albert Rosenthal, l'année suivante (1869) compta une dizaine d'expéditions, presque toutes lancées par les routes nouvellement rouvertes. Au mois de février, le vapeur à hélice le *Bienenkorb*, capitaine Hagens, sort du Weser pour tenter un atterrissage sur la côte orientale du Groënland; les glaces cette fois encore s'opposent au succès de l'entreprise. En mai, un autre vapeur, l'*Albert*, monté par le capitaine Haasgen et le docteur Bessels, se met en route pour faire le tour du Spitzberg, explorer la mer entre cette terre et la Nouvelle-Zemble, et découvrir, s'il se

peut, le pays de Gillis : aucun de ces trois buts n'est atteint; mais l'expédition détermine plus exactement la situation des îles sud-est du Spitzberg, et confirme les assertions de M. Petermann sur la lointaine extension du *gulf-stream*. La même année, le capitaine anglais Palliser, parti, lui aussi, pour contourner tous les rivages de la Nouvelle-Zemble, pénètre dans la mer de Kara, située entre cette île et la péninsule des Samoïèdes, et y longe la côte sibérienne jusqu'à quelques lieues de l'Ile-Blanche sans être le moins du monde entravé par les glaces. Derrière lui, le Norvégien Johannesen la traverse deux fois sans difficulté. Par là se trouve redressée l'erreur accréditée jusqu'alors qui consistait à représenter ce bassin étroit et peu profond, où se déversent par deux estuaires voisins l'un de l'autre les masses congelées de l'Obi et de l'Iénisséi, comme la grande glacière du pôle nord.

L'événement capital de l'année 1869, dans cet ordre de faits, fut la seconde expédition allemande qui partit au mois de juin de Bremerhaven. Celle-ci, formée à grands frais par le zèle de nombreux comités, se composait de deux navires, le vapeur à hélice la *Germania*, aguerri déjà par une précédente exploration, et le voilier d'escorte la *Hansa*. Au capitaine Koldewey, qui la commandait en chef, s'adjoignirent le lieutenant autrichien Jules Payer et plusieurs savans. L'instruction remise aux voyageurs par le comité central de Brême leur indiquait comme base principale d'opération la côte orientale du Groënland, qu'il s'agissait d'étudier scientifiquement et de relever dans tous ses détails. Ces travaux terminés, M. Koldewey et ses compagnons verraient, si les circonstances étaient favorables, à remonter aussi haut que possible vers le pôle; mais dans tous les cas la date extrême du retour était fixée au 1er novembre de l'année suivante. Les deux bâtimens naviguèrent tant bien que mal de conserve jusqu'au 74e degré; là, une méprise funeste, un signal de la *Germania* mal interprété à bord du voilier, sépara pour toujours les deux navires. La *Hansa*, n'ayant point à son service les ressources de la vapeur, ne tarda pas à être investie par les glaces à une quarantaine de milles de la côte, et après avoir, dans cette position, dérivé considérablement vers le sud, elle se brisa sous la pression des blocs qui l'enveloppaient. L'équipage chercha son salut sur un immense glaçon flottant où il se bâtit, avec des briquettes de charbon, une hutte d'hivernage qui fut détruite à son tour. Ce radeau d'une nouvelle espèce, qui avait d'abord sept milles de tour, se disloqua ou fondit graduellement durant une effroyable et capricieuse dérive de six mois, en partie dans les ténèbres de la nuit polaire, et un jour vint où les malheureux naufragés ne mesurèrent plus qu'avec anxiété la superficie de leur fragile domaine. Par bonheur, le courant les avait ramenés insensiblement sous des latitudes plus hospitalières, et, comme ils avaient sauvé leurs chaloupes, ils saisirent la première occasion de les mettre à flot; enfin, à force de voile, de halage et de transbordement, ils attei-

gnirent Friedrichsthal, établissement de missionnaires situé à la pointe sud du Groënland, puis Lichtenau et Julianashaab, où ils trouvèrent un vapeur qui les débarqua le 1er septembre à Copenhague.

La *Germania,* plus favorisée, avait eu cependant la gloire d'accomplir à la lettre les instructions très précises du comité de Brême; la relation de son voyage, qui remplit quatre gros volumes, mérite de fixer l'attention et demeurera jusqu'à nouvel ordre le manuel indispensable du navigateur dans les parages orientaux du Groënland. Les difficultés que présente l'accès de ces côtes, situées en dehors de l'influence du *gulf-stream,* viennent de l'énorme quantité de glaces qu'entraîne de ce côté le courant polaire; les principales chances de succès y sont subordonnées à la nature des vents qui dominent. Ceux de l'est et du sud-est ont pour effet de rendre la banquise plus résistante et plus compacte; ceux de l'ouest et du nord-ouest au contraire, en refoulant les blocs dans un sens opposé, y déterminent une division et un émiettement qui dégagent les labyrinthes voisins du rivage et y ouvrent des passes nombreuses. La *Germania* en fit l'expérience : durant tout le mois de juillet, elle se heurta vainement contre d'infranchissables agglomérations d'*icebergs* et de champs soudés l'un à l'autre; ce ne fut qu'au commencement d'août, lorsque la prédominance des souffles de l'Atlantique eut produit un relâchement dans les glaces, refoulées entre l'Islande et le Spitzberg, que le bâtiment put se frayer un passage et atterrir dans une petite baie de l'île Sabine (archipel du Pendule), au-dessous de cette partie du pays qu'on appelle la Terre du roi Guillaume.

On sait que le Groënland, visité à plusieurs reprises du xe au xve siècle, puis complétement délaissé et en quelque sorte perdu, fut de nouveau découvert à la fin du xvie siècle par les marins scandinaves. La côte orientale particulièrement n'est guère connue que depuis les voyages accomplis de 1822 à 1831 par Scoresby, Clavering, Sabine et Graah; nous ne parlons pas de la malheureuse tentative faite à la même époque par le Français Jules de Blosseville, qui a disparu avec son navire sans qu'on ait jamais retrouvé sa trace.

Cette côte orientale, relativement unie à partir du cap Farewell ou *des Adieux,* qui en forme la pointe extrême au midi, jusqu'à la baie qui porte le nom de Scoresby-Sund, change tout à coup de caractère aussitôt qu'on a dépassé le 70e degré. Elle offre à cette latitude une infinité de promontoires hardis, de *fiords* profonds et sinueux, bizarrement encaissés, avec des arrière-plans hérissés de glaciers gigantesques, auprès desquels les plus renommés de la Suisse perdent singulièrement de leur majesté. Tout ce massif ainsi déchiqueté a pour défense avancée une projection d'îles généralement très montagneuses; l'ensemble de la figure rappelle un peu l'aspect des côtes de l'ancienne Asie-Mineure. C'est au centre même de ce dédale qu'avait pénétré la *Germania.* A peine ancrée dans son mouillage, elle s'aperçut qu'elle y allait rester

prisonnière. Les masses de la banquise, bien que momentanément disloquées par les chaleurs de l'été, n'accusaient aucun symptôme de débâcle, et dès le milieu d'août les quelques chenals qui s'étaient creusés entre les îles et le continent commençaient à se refermer. Voici comment a lieu, au rapport des explorateurs, la formation de cette glace nouvelle. Ce sont d'abord de petites dentelures isolées qui se juxtaposent au hasard et sans offrir primitivement aucune cohésion; on voit ensuite apparaître une pâte épaisse qui finit par s'amalgamer en une croûte, et cette croûte a tant de souplesse qu'elle reproduit sans se rompre, en petits moulages bien marqués, toutes les soufflures de la houle. A la mi-septembre, cette glace pouvait déjà supporter le poids des traîneaux. M. Koldewey et ses compagnons en profitèrent pour visiter, à l'aide de ces véhicules, quelques points de leur archipel; malheureusement les excursions d'automne ne durent guère, dans ces parages, plus de cinq ou six semaines. Dans les premiers jours de novembre, l'équipage de la *Germania* vit le soleil disparaître pour trois longs mois sous l'horizon. Alors commença cette terrible captivité au sein de la nuit polaire et parmi des épouvantables tourmentes de neige.

Cet hiver de 1869 à 1870 se signala précisément par une série de tempêtes du nord, dont une entre autres dura, sans discontinuer, plus de cent heures avec une vitesse, mesurée à l'anémomètre, de 96 kilomètres à l'heure. Le thermomètre ne descendit pas toutefois au-delà de 32 degrés centigrades au-dessous de zéro. Au reste, même par les températures les plus rigoureuses, si les cabines sont soigneusement calfeutrées, si les abords du bâtiment sont bien défendus par des revêtemens artificiels de glace et de neige, on n'a nullement à souffrir du froid; le malaise physique et moral vient surtout de l'impuissance d'observer à l'aise, pendant plus de quatre-vingt-dix jours, les phénomènes qui vous environnent et de cette longue immobilité au milieu de ténèbres sinistres, qu'illuminent seules ces étranges féeries célestes connues sous le nom d'aurores boréales. Au dehors, les masses congelées de tout âge et de toute provenance, poussées les unes sur les autres, avec des bruits et des grincemens inimitables que les navigateurs appellent les « voix de la glace, » se soudent en vastes radeaux ou forment des entablemens pyramidaux que sculptent de gigantesques stalactites. Le navire néanmoins, bien abrité dans un havre ouvert du côté du sud et protégé vers le nord par un haut rempart de montagnes, peut braver ce choc effroyable d'élémens; mais tout dépend, en cette occurrence, du choix plus ou moins heureux de la station. L'essentiel est que le blocus, qui assure la sécurité des navigateurs, demeure toujours infrangible et que nul ricochet n'atteigne le bâtiment; la moindre rupture de la plaine de glace environnante, le moindre mascaret lui serait fatal; le péril le plus redouté, c'est le voisinage de l'eau vivante.

La nuit polaire, dans les latitudes où hivernait la *Germania*, se termina au commencement de février; un mois après, le soleil restait assez de temps sur l'horizon pour qu'on pût entreprendre de grandes excursions en traîneau. Alors commença la tâche vraiment scientifique des explorateurs. Cette tâche représente une série de travaux d'Hercule qui déroute l'imagination. Le pays n'offrant point la moindre ressource, les voyageurs sont obligés d'emporter toute chose avec eux; aussi le lourd véhicule joue-t-il le rôle de ce « vaisseau du désert » dont la perte peut entraîner celle de toute une caravane. Revêtus de pesantes fourrures, le visage entièrement masqué, les touristes s'attellent eux-mêmes au traîneau; contre l'âpre bise qui les fouette ils luttent arc-boutés en quelque façon dans le dur effort du remorquage. L'œil, obsédé par les monotones reflets de l'immensité blanche, ne sait où se reposer ni comment juger des distances; il est à tout instant le jouet de mirages qui s'évanouissent pour renaître en un autre point de l'horizon avec les effets de réfraction les plus décevans. Les alertes et les insomnies de la nuitée aggravent encore les souffrances de ces marches où l'énigme géographique s'enmêle pour ainsi dire à chaque pas, et où l'on peine souvent tout un jour pour fournir une simple traite d'un quart de lieue; mais que ne peut la constance de l'homme quand la science est son objectif! Les pionniers de la *Germania* s'avancèrent ainsi jusqu'au-delà du 77e degré de latitude par 18° 50′ de longitude ouest de Greenwich. D'un océan libre vers le pôle nulle trace, cette année-là du moins, le long de la côte groënlandaise. Partout, au nord et à l'est, la mer apparaissait solidement pontée par les glaces. N'eût été le manque de provisions, la colonne voyageuse eût pu, sur ces plaines à perte de vue, pousser indéfiniment son traîneau. La banquise proprement dite, sans protubérances remarquables, se prolongeait à deux lieues environ de la rive, qui, à partir de ce point extrême, semblait s'infléchir dans la direction du nord-ouest, où la perspective se trouvait barrée par de hautes montagnes couronnées de glaciers.

Dans les deux mois qui suivirent, les voyageurs explorèrent, tour à tour en traîneau et en chaloupe, les baies profondes et des *fiords* aux vastes estuaires qui sont à l'ouest et au sud des îles du Pendule. Déjà dans le courant de mai se montrent à cette hauteur du globe les signes précurseurs de la belle saison, et l'on voit poindre les prémices de la maigre végétation groënlandaise. Sous les ponts de neige et les voussures des glaciers chante le murmure des eaux courantes; de longs vols d'eiders arrivent du midi, l'ortolan polaire fait entendre son gazouillement, les *lemmings*, sorte de lapins septentrionaux, se faufilent parmi les éboulis de roches, les lièvres blancs savourent les jeunes pousses de mousse et de saxifrage, tandis que les rennes au corps élancé animent les profondeurs des torrens, et qu'au loin, à travers les nappes de glace

ensoleillées et toutes blettes, émerge la tête curieuse du veau marin.

Enfin, le 22 juillet 1870, la *Germania* flotte de nouveau en mer libre et quitte, après trois cents jours d'hivernage, la petite anse qui l'a reçue hospitalièrement pour essayer de faire avec l'aide de la vapeur une seconde pointe vers le nord; mais par le 75° 26′ de latitude, c'est-à-dire un peu en-deçà de la hauteur qu'elle avait atteinte l'été précédent, le chenal lui manque tout à coup. Les influences estivales n'avaient point désagrégé les masses énormes qui, du large, se venaient relier à la banquise, et, selon toute apparence, ces soudures ne devaient céder qu'aux tempêtes de l'automne. Or, ces tempêtes n'arrivant qu'à la fin d'août, la *Germania,* qui, aux termes de l'instruction du comité de Brême, ne pouvait faire qu'un seul hivernage dans ces régions, se résolut à reprendre la route d'Europe, et le 11 septembre elle était à quai dans le Weser.

Les résultats scientifiques de l'exploration étaient en somme considérables. Si le problème capital de la navigation polaire n'avait pas été résolu, on avait acquis en revanche des notions beaucoup plus précises et plus étendues sur la nature physique et hydrographique de la plus importante des terres boréales. En affirmant dans sa relation qu'il n'existe point de chenal continu à l'est du Groënland, M. Koldewey tire peut-être une conclusion trop rigoureuse d'une simple expérience de deux années; il paraît en tout cas douteux que cette côte puisse offrir une base favorable pour atteindre le bassin central du pôle nord, car d'une part l'état des passes voisines du rivage y est subordonné à toute sorte de conditions topiques malaisées à prévoir, et d'autre part le courant froid, même à l'époque du plus grand relâchement des glaces, y charrie d'immenses quantités de blocs unis et tabulaires. Le pays, pris en soi, n'en présente pas moins au savant et au géographe un champ d'études fort curieux. Des investigations habilement conduites par les chefs de la *Germania,* il ressort que cette partie du Groënland est actuellement inhabitée et, ce semble même, inhabitable. On y trouve encore des restes parfaitement conservés de huttes d'Esquimaux, véritables taupinières que la relation nous décrit très minutieusement, y compris divers instrumens et ustensiles dont la façon primitive rappelle le travail de l'âge de pierre; mais, pour une raison ou pour une autre, l'homme polaire paraît avoir déserté, sans esprit de retour, ces parages où les conditions de la vie ont pu, dans le cours des âges, se modifier sensiblement. L'ours polaire, improprement nommé ours blanc, y règne en maître parmi les glaciers de la côte, comme le walrus, non moins redouté, dans les banquises de la mer.

Le membre le plus intelligent et le plus actif de l'importante mission dont nous venons d'exposer la fortune avait été sans contredit le lieutenant Jules Payer. Tout dévoué de cœur et d'idée aux théories de M. Pe-

termann, cet officier repartait l'année suivante (1871) avec M. Charles Weyprecht, son compatriote, pour essayer de retrouver la terre de Gillis. Les deux explorateurs ne la retrouvèrent pas; mais ils pénétrèrent à 150 milles plus au nord que leurs devanciers dans cette région. Au-delà du 78e degré, entre le 42e et le 60e de longitude ouest, ils avaient encore une mer libre, et la température de la surface de l'eau variait entre 3 et 4 degrés centigrades au-dessus de zéro. Le manque de vivres obligea l'équipage de rétrograder, et ce fut un grave contre-temps, car l'année semblait exceptionnellement favorable. Le capitaine norvégien Mack, qui parcourait à cette époque les parages orientaux du même océan, à la recherche du lieu où Barentz avait hiverné en 1579, rencontra partout, à une distance que nul avant lui n'avait atteinte, une eau navigable avec un fort courant. Disons en passant que cette station de Barentz fut retrouvée peu de temps après à la pointe nord-est de la Nouvelle-Zemble par un autre Norvégien, Carlsen; elle gardait encore des traces visibles du séjour qu'y avait fait le navigateur hollandais.

Une autre expédition assez comparable, sinon dans ses résultats, du moins dans ses dramatiques péripéties, au voyage avorté de la *Hansa*, fut entreprise en cette même année 1871 par le capitaine américain Charles Hall, non plus par l'entrée européenne de l'Océan glacial arctique, mais par la mer de Baffin. Parti de Terre-Neuve le 29 juin sur le navire le *Polaris*, en compagnie du docteur Émile Bessels, Hall suivit le détroit de Smith, découvert par Kane il y a dix-sept ans, et à la fin d'août il posait le pied sur la terre de Grinnell, au 80e degré de latitude. Il remonta ensuite le canal Kennedy, et pénétra dans un sund étroit, long d'une centaine de lieues, où nul marin ne s'était encore aventuré. Ce couloir reçut le nom de Robeson, en l'honneur du ministre de la marine des États-Unis. Le capitaine Hall s'avança par cette voie nouvelle, qui aboutit vraisemblablement au fameux bassin central arctique, jusqu'au 82° 16' de latitude, point extrême qu'il atteignit le 3 septembre. De là on apercevait au nord une vaste étendue d'eau libre qu'on appela *mer de Lincoln*, et plus loin un autre océan ou une baie, à l'ouest de laquelle se dessinaient à perte de vue les contours d'une côte; ce pays fut nommé *Terre de Grant*. Partout se montrait une faune analogue à celle du Groënland : troupeaux de bœufs musqués, de lièvres blancs et d'autres animaux polaires; on croit même avoir reconnu des vestiges d'êtres humains. L'équipage ne demandait qu'à tenter une trouée dans la banquise; mais le commandant maritime de l'expédition, le capitaine Buddington, s'y refusa, et le *Polaris* revint hiverner dans le canal de Robeson, un peu au-dessus du 81e degré. La mort du chef scientifique de l'expédition, survenue au mois de novembre, coupa court à toute nouvelle tentative pour percer plus avant du côté du nord; on passa l'hiver dans l'inaction, et lorsque les chaudes haleines de l'été suivant

eurent remis les flots en mouvement et délivré le *Polaris* des entraves qui le retenaient, on se hâta de redescendre vers le sud. Le retour n'alla pas toutefois sans encombre. Le bâtiment subit une pression terrible; une partie des hommes, fortuitement séparés de leurs compagnons, durent se réfugier sur un glaçon où ils restèrent misérablement échoués pendant deux cent quarante jours. Ce glaçon, comme celui qui avait porté les épaves de la *Hansa*, s'en alla dérivant vers le sud et se rétrécissant à vue d'œil jusqu'à ce que, le 30 avril, les naufragés fussent aperçus par un vapeur de passage. Quant au reste de l'équipage du *Polaris*, obligé d'abandonner le bâtiment, qui faisait eau, il avait passé l'hiver à l'île Littleton, d'où il était reparti l'été suivant sur deux chaloupes qu'avait recueillies en route un baleinier écossais.

Toutes ces odyssées, si curieuses et si émouvantes qu'elles soient, paraissent effacées par le récent périple du vapeur *Tegethoff*, dont l'Europe n'a connu qu'au mois de septembre dernier les péripéties presque fabuleuses. A peine rentrés de leur exploration de 1871, les lieutenans Payer et Weyprecht s'étaient mis en devoir d'en préparer une nouvelle. Rien ne fut négligé pour donner à cette entreprise, exclusivement austro-hongroise, un caractère de grandeur inaccoutumé. Deux éminens amis des sciences, les comtes Wilczek et Zichy, y prêtèrent leur concours matériel et moral; la Société royale de géographie provoqua dès le mois de février 1872 la formation d'un comité spécial où figurèrent les noms les plus illustres de l'aristocratie autrichienne, et qui eut bientôt réuni des sommes considérables. L'équipement des voyageurs fut l'objet d'une sollicitude minutieuse; on voulait qu'ils pussent au besoin, sans redouter le froid et la neige, s'éloigner durant des mois entiers à des centaines de milles du navire. Le but principal de la mission était d'étudier les régions inconnues de la mer polaire qui sont au nord de la Sibérie, et de voir s'il était possible de gagner par cette voie le détroit de Behring; ce n'était qu'en seconde ligne et par une sorte de pis-aller que l'exploration se devait tourner vers les latitudes tout à fait extrêmes; il ne lui était permis de s'aventurer dans la direction du pôle que si, au cours de deux hivers et de trois étés, elle ne réussissait pas à doubler le promontoire extrême de l'Asie. Le point de départ officiel de l'excursion scientifique était la côte nord de la Nouvelle-Zemble.

Le *Tegethoff*, ayant à bord vingt-quatre personnes, prit la mer à Tromsoé (Norvége) le 14 juillet. Quelques jours après appareillait du même port un yacht à voiles où se trouvait le comte Wilczek en personne, qui allait établir sur un point oriental de l'Océan-Arctique un dépôt de charbon et de provisions de bouche pour le *Tegethoff*. Le 21 août, à la hauteur du cap Napan, entre la Nouvelle-Zemble et l'embouchure de la Petschora, le yacht perdit définitivement de vue le va-

peur. Plus de vingt-cinq mois s'écoulèrent sans qu'on reçût aucune nouvelle de ce dernier. Grande fut l'anxiété en Autriche et dans tout le monde civilisé; on remua ciel et terre pour venir en aide aux navigateurs si étrangement disparus. Le comte Wilczek fit confectionner une quantité de petits ballons en caoutchouc qu'on distribua, munis de dépêches, aux baleiniers en partance pour les mers du nord, afin que ceux-ci les lâchassent dans diverses stations de ces parages; la Société géographique de Londres donna mission expresse à un navire qui s'en allait au Spitzberg de s'enquérir partout du *Tegethoff*, et le ministère de la marine russe, à la prière du gouvernement autrichien, adressa un appel dans le même sens aux marins nationaux qui avaient affaire aux abords du pôle. Un riche armateur russe, M. Sidorof, provoqua une réunion publique en vue d'envoyer une expédition de sauvetage sur les traces de l'infortuné vapeur.

Tout à coup, le 3 septembre dernier, juste à l'époque prédite par M. Petermann, qui avait constamment soutenu qu'on ne pouvait s'attendre à aucunes nouvelles des explorateurs avant l'automne de 1874, le bruit se répandit à Vienne que les marins quasi perdus venaient de débarquer en Europe. Quelques jours après en effet, ils faisaient leur entrée dans la capitale de l'Autriche au milieu de vivats d'enthousiasme dont les échos sont encore émus. L'expédition, comme il arrive très souvent dans cet indomptable océan polaire, n'avait pu suivre les termes de l'instruction officielle. Dès le 21 août 1872, c'est-à-dire le jour même où le comte Wilczek l'avait vu pour la dernière fois, le *Tegethoff* s'était trouvé irrémédiablement investi par les glaces. A partir de cet emprisonnement fatal, l'équipage et le navire étaient demeurés le jouet passif du hasard; le 13 octobre, le bâtiment subit une poussée qui le souleva en lui infligeant de graves meurtrissures. Qu'on juge si cet hivernage à la merci des élémens fut agité et terrible! Jusqu'au printemps de l'année suivante, les glaces ne cessèrent point d'être en mouvement; à la fin de mars 1873, les pressions prirent fin, et le *Tegethoff* se trouva incrusté au milieu d'une plaine de glace qui avait plusieurs lieues de circuit. Pendant cinq mois, d'avril en septembre, l'équipage travailla vainement à rendre au navire sa position normale; la plaine de glace avec laquelle il faisait corps fut poussée par les vents dans toute sorte de directions, et finit par remonter ainsi jusqu'au 79° 54′ de latitude nord. Alors commença inopinément le rôle de la science; du sein même de l'aveugle fatalité jaillit une lumière réconfortante pour l'esprit et la volonté des chercheurs. Un jour, le 31 août 1873, après plus d'un an de terreurs et de souffrances, les captifs de la banquise virent émerger du brouillard, à une distance de 14 milles environ, un amas de côtes élevées où étincelaient des glaciers. On baptisa immédiatement cette apparition du nom de *Terre de l'empereur François-Joseph*. Il fallut néan-

moins attendre jusqu'à la fin d'octobre avant de pouvoir aborder les rives si miraculeusement découvertes; encore dut-on renoncer, dans cette saison avancée, à en prendre véritablement possession; on allait entrer pour la seconde fois dans cette sinistre nuit polaire qui dure trois et quatre mois. On profita des dernières journées qu'éclairait encore une lueur mourante de crépuscule pour faire de petites excursions préliminaires à quelques lieues du navire, puis ce fut tout; il n'y eut plus qu'à s'armer de patience jusqu'à la prochaine aurore, c'est-à-dire jusqu'au printemps de 1874.

Cet hiver-là fut plus tempêtueux que le précédent, et la persistance des vents du nord amena d'interminables tourmentes de neige; le thermomètre descendit à 48 degrés centigrades au-dessous de zéro. Enfin le 24 février, le soleil ayant reparu sur l'horizon, on se hâta d'user de ce renouveau. Le lieutenant Payer prépara trois expéditions avec des traîneaux attelés de chiens pour reconnaître la nature et la configuration de la terre voisine. Dans une première excursion, du 10 au 16 mars, il visita l'île la plus proche, où se trouvait un *fiord* des plus pittoresques, dont un énorme glacier formait l'arrière-plan; il y avait là des cimes de 2,500 pieds d'altitude. Le second voyage fut de beaucoup le plus important; les découvertes s'y succédèrent comme par enchantement. M. Payer s'engagea dans un sund ou détroit (*Austria-sund*) dirigé du sud au nord et tout constellé d'un semis de petites îles. Ce détroit se prolongeait jusqu'au 82e degré entre deux masses continues de terrain. La côte orientale fut appelée *Terre de Wilczek*, l'autre *Terre de Zichy*. Au sortir de cette passe, l'explorateur rencontra un vaste bassin, d'où émergeait une autre terre, qui reçut le nom de *Terre du prince Rodolphe*. Le point le plus extrême où parvinrent le 12 avril M. Payer et ses compagnons fut appelé le *cap Fligely;* il est situé à peu près à la même distance du pôle que celui où était arrivé par une autre voie, en l'année 1871, le capitaine du *Polaris*. Là il fallut s'arrêter, à cause des crevasses et des ruptures qui se produisaient en cette saison dans la glace des *fiords*. Devant les regards des voyageurs s'ouvrait encore un détroit terminé par une autre terre, dont on pouvait suivre le prolongement infléchi à l'est jusqu'au-delà du 83e degré. On la nomma *Terre de Petermann*. Qu'est-ce que ce monde nouveau, qui reste provisoirement l'*ultima Thule* des navigateurs? Ce n'est certes pas, au rapport de M. Payer, un amas d'îles insignifiantes; c'est tout un système régional d'un développement comparable à l'archipel du Spitzberg. Serait-ce la Terre de Gillis, tant cherchée dans ces derniers temps?

Au retour de cette longue excursion, les explorateurs, ayant eu l'heureuse fortune de retrouver le navire immobile à sa même place, partirent aussitôt pour une troisième tournée dans la direction de l'ouest. A quatorze milles du *Tegethoff*, ils firent l'ascension d'une haute mon-

tagne (*cap Brünn*), du haut de laquelle ils purent reconnaître la configuration générale du pays; la cime la plus élevée mesurait 5,000 pieds d'altitude. Enfin arriva le moment de songer au retour. Le 20 mai 1874, on se mit en route; mais il fallut abandonner le navire. Tous les membres de l'expédition étaient d'ailleurs sains et saufs, le mécanicien seul était mort. Pendant quatre-vingt-dix jours, à l'aide des traîneaux et des chaloupes, tantôt sur la glace, tantôt en mer libre, les glorieux pionniers de l'Autriche errèrent dans des parages inconnus, suivant toujours la direction de l'aiguille du compas vers le sud. Au début, les vents contrarièrent leur marche à tel point qu'après deux mois révolus ils ne s'étaient éloignés du navire qu'à la distance de 8 milles marins. Les provisions commençaient à s'épuiser, lorsqu'ils atteignirent, le 18 août, la Nouvelle-Zemble. Six jours après, ils s'embarquaient sur un navire russe, le *Nicolas*, qui les transportait à Wardöé.

Si les vicissitudes essuyées par cette mémorable expédition, dont le récit officiel ne nous est pas encore parvenu, donnent la mesure des difficultés qu'on éprouve à suivre dans ces parages un plan concerté d'avance, elles montrent aussi qu'avec du sang-froid et de la constance on peut dompter les résistances du chaos polaire. Un jour viendra sans doute où les conditions de la vie arctique nous seront en quelque sorte familières, et où le navigateur en affrontera moins timidement les sombres horreurs. Déjà il réussit à s'orienter tant bien que mal dans les détours changeans du grand labyrinthe; il en a sondé les profondeurs, étudié les courans et les contre-courans; il sait à quelle époque telle passe s'obstrue ou se dégage, et quelles routes suivent dans leurs migrations régulières les glaces poussées vers le sud. Les traits principaux de cette géographie exceptionnelle se trouvent donc à peu près fixés; l'essentiel est de ne plus interrompre la série des voyages polaires. Trop longtemps on n'a procédé dans cette voie que par bonds et comme par caprice, on a été prodigue d'audace et de courage; mais on a manqué d'esprit de suite. Or les expériences, pour acquérir leur pleine valeur scientifique, ayant besoin d'être continues, il faudrait que toutes les nations se relevassent à tour de rôle, suivant leurs ressources, dans cette faction attentive aux avant-postes du monde arctique; c'est dans tous les cas une question qui mérite bien d'être examinée au grand congrès international de géographie qui se doit réunir à Paris au mois d'avril de cette année.

JULES GOURDAULT.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

confi-
pieds
1874,
nem-
seul
t des
pion-
tou-
vents
ils ne
. Les
août,
navire

ont le
e des
certé
stance
sans
sorte
t les
dans
rofon-
poque
leurs
rinci-
près
s po-
nds et
mais
r leur
it que
urces,
; c'est
ée au
ris au
r.